LA « GUERRE DES ÉTOILES »

Difficile dialogue entre Moscou et Washington

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 17 à 20

- *Conventions collectives : vers un régime plus contractuel des rapports sociaux ?*
- *Renault [illegible], un succès de snobisme*

Un président kidnappé

Avec un complot, réussi ou non, tous les neuf mois en moyenne depuis son indépendance acquise en 1825, la Bolivie a la réputation, méritée, d'être l'un des pays politiquement les plus instables de la planète. Pour avoir donné dès le début dans le rocambolesque et finalement sombré dans le ridicule, l'épisode de l'enlèvement du président Siles Zuazo, le 30 juin à La Paz, n'en est pas moins extrêmement préoccupant pour tous ceux que passionne le sort des démocraties.

Il n'y a guère que vingt mois, en effet, que la légalité constitutionnelle a été rétablie en Bolivie, après quasiment deux décennies de régime militaire et quelques intermèdes civils sans gloire. Une coalition de gauche dirigée par M. Siles Zuazo, un des auteurs de la révolution de 1952 devenu plus sagement social-démocrate au fil des ans et des épreuves, s'était enfin vu confirmer cette victoire électorale dont à deux reprises ses adversaires politiques conservateurs, puis des militaires liés à la mafia de la cocaïne, avaient entrepris de la priver.

Le chef de l'État avait en octobre 1982 constitué un gouvernement dans lequel – événement rarissime en Amérique latine – figuraient, et figurent aujourd'hui encore, deux ministres communistes. Mais l'« état de grâce » à La Paz avait été de courte durée : moins de trois mois plus tard, le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), pourtant beaucoup plus modéré que son homonyme chilien, faisait défection, faute d'avoir pu obtenir de M. Siles Zuazo la radicalisation qu'il réclamait dans le domaine économique et social. L'affaire était d'autant plus sérieuse que le leader du MIR, M. Paz Zamora, est vice-président de la République.

Ce coup n'était qu'un avertissement. Depuis lors, en effet, dans un contexte de grave crise économique, M. Siles Zuazo s'est vu sans cesse assailli par une triple opposition : politique, de la part d'une droite solidement représentée au Parlement ; syndicale, en raison de l'opposition maximaliste de la puissante centrale ouvrière (COB), hostile à la politique d'austérité « suggérée » au gouvernement par le Fonds monétaire international ; et militaire, parce qu'en Bolivie tout officier à partir du grade de colonel a dans son paquetage une écharpe présidentielle.

Le chef de l'Etat a donc consacré tout son talent de vieux politicien madré à sauver la démocratie, quitte à mettre quelque peu en veilleuse son programme socialisant. Son analyse (finalement acceptée par le MIR, revenu au gouvernement) est qu'un coup d'Etat de droite signifierait pour le mouvement populaire un recul infiniment plus grave qu'une « pause » décrétée, et donc modulée, par la gauche elle-même. C'est une problématique dont la Bolivie n'a pas l'exclusivité par ces temps de crise...

Sans prétendre faire de La Paz un laboratoire planétaire, on peut au moins être assuré que la trajectoire incertaine du président Siles Zuazo est observée avec intérêt et anxiété dans tout le sud de l'Amérique latine. L'Argentine, où la démocratie est encore balbutiante, l'Uruguay, où elle tente difficilement de se frayer un chemin, le Chili et le Paraguay, où elle est reportée aux calendes grecques : autant de pays où l'on a appris douloureusement que, en tout pouvoir légitime qui meurt, c'est un peu de la liberté de chacun qui s'en va...

(Lire nos informations page 5.)

Les partis de gauche à l'heure des révisions

Sans contester la politique de rigueur le PS souhaite que le gouvernement réponde à l'exaspération de l'électorat

Au Parti socialiste qui a réuni, samedi et dimanche, son comité directeur et au Parti communiste, après la réunion du comité central, s'engagent des débats sur l'avenir des deux formations principales de la majorité et, dans la perspective des élections législatives de 1986, sur l'avenir de la gauche tout entière. Les débats ouvrent la voie, pour l'un et l'autre, à d'importantes révisions.

« Au cœur de la difficulté, la France s'épanouit ». M. François Mitterrand, auteur de ce propos samedi dans la Nièvre, a le goût du paradoxe.

La France est effectivement au cœur des difficultés économiques. Le pouvoir, malgré les résultats obtenus sur ce terrain, au détriment de l'emploi, est au cœur de difficultés politiques spectaculairement confirmées par les élections européennes du 17 juin. Et l'on ne voit guère s'épanouir qu'une opposition impatiente de prendre la revanche qu'elle pressent à portée de la main. Tellement impatiente que M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, voit la France plongée dans une « *situation révolutionnaire* » !

Le choc du 17 juin – déclin historique du Parti communiste et recul du Parti socialiste, l'un et l'autre ne représentant au total qu'un peu moins du tiers des suffrages exprimés – a provoqué, à gauche, la prise de conscience de la gravité de la situation politique. Ainsi ont commencé de s'épanouir les cent fleurs des débats internes et, pour ce qui concerne le PCF, de la « révolution culturelle » souhaitée par M. Marcel Rigout.

La question posée aux uns et aux autres est simple : comment gagner en 1986, comment conserver le pouvoir, lorsque l'on est tombé si bas en termes électoraux ? Au Parti socialiste, comme au Parti communiste, il s'agit de se battre « à gauche ». Les socialistes ont confirmé, ce week-end, à l'occasion de la réunion de leur comité directeur leur peu de goût pour la recherche de l'élargissement vers un centre dont les élections européennes, de toute manière, n'ont pas permis l'émergence. La seconde question découle donc de la première : comment peut-on, chacun pour soi, enrayer les défections électorales et commencer une remontée vers le niveau de représentativité atteint en 1981 ? Le problème, pour le Parti communiste, est plus grave que pour son partenaire qui s'efforcera, dans un premier temps, d'éviter que retombe l'élan militant acquis pendant la campagne européenne.

Les réponses que chacun, pour son propre compte, commence d'apporter à ces interrogations portent en elles-mêmes de profondes révisions. Ainsi, le Parti communiste s'interroge-t-il publiquement – la résolution de son comité central en porte témoignage – sur l'adaptation de son discours à l'évolution de la société française. Son mode de fonctionnement – tout débat passe par l'étouffoir de la hiérarchie des permanents, – sa vision des droits de l'homme et son attachement à l'Union soviétique sont soumis à discussion.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

Après les propos de M. Rigout le PCF tente d'éviter la mise en cause de M. Marchais

Les réactions des dirigeants communistes aux propos tenus, puis démentis, par M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, sur M. Marchais, devenu, selon lui, pour une partie de l'électorat communiste, « *l'homme de l'échec* » (*le Monde* daté 1er-2 juillet), ont permis au PC de « verrouiller » provisoirement le débat sur le secrétaire général.

Le comité central avait décidé, le 27 juin, que la conclusion de ses travaux, destinée à être diffusée parmi les militants, ne serait pas seulement constituée par le rapport du bureau politique, comme il est d'usage, mais par l'ensemble de la discussion à laquelle ce texte avait donné lieu.

Certains membres du comité central ont estimé que M. Georges Marchais n'avait pas respecté cette décision lors de son passage, le 28 juin, au journal de la mi-journée sur TF 1. Le secrétaire général du PCF n'aurait donné, selon eux, qu'une version tronquée des travaux de l'instance dirigeante du parti. L'attitude de M. Marchais contraignait donc ceux qui avaient pris la parole au comité central pour critiquer le rapport du bureau politique à s'exprimer, cette fois, publiquement.

M. Marcel Rigout en a pris, le premier, le risque. La façon dont ses propos ont été rapportés a contraint M. Charles Fiterman, en tant que premier des ministres communistes, à sortir du silence qu'il observait depuis le 17 juin, afin de se laver de tout soupçon de complicité avec les déclarations de son collègue.

La mise au point du ministre des transports, membre du secrétariat du comité central du PCF, constitue, pour M. Marchais, un atout sans doute inespéré. Le secrétaire général réagit aux mises en cause dont il est l'objet, depuis les élections européennes, en s'identifiant au parti tout entier et en attribuant aux « *milieux bourgeois* » (déclaration à Antenne 2, le 21 juin) les attaques qui le visent. Cette position a été accompagnée de démonstrations de solidarité de la part de plusieurs membres du bureau politique – M. Pierre Juquin explicitement, MM. Roland Leroy et Guy Hermier implicitement, avaient tenté d'écarter du débat interne la question du secrétaire général.

Cette fois, c'est M. Fiterman lui-même qui dénonce la « *chasse à l'homme* » dont M. Marchais est victime de la part des « *adversaires de classe* » des communistes. En outre, M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, qui avait évoqué, au lendemain des élections européennes, les « *questions de personnes* » posées au PCF, a rendu hommage à son tour, dimanche, à M. Marchais, et M. Rigout a opposé un démenti à la version de ses propos rapportée par l'AFP.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

MANIFESTATION A AJACCIO

Les antiséparatistes corses dans la rue

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, s'est rendu, lundi 2 juillet, en Corse, où il devait confirmer que l'élection de la nouvelle assemblée régionale aurait lieu le dimanche 12 août, après la dissolution de l'assemblée élue en août 1982.

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – « *Ah ! Qui reconnaîtrait notre Corse aujourd'hui*
« *Quand je vois tout un peuple assailli par un groupe*
« *Animé du désir de nous mettre un garrot...* »

Le poète s'est fait tribun pour appeler la cité impériale à bouter les hors-la-loi séparatistes de l'ex-FLNC. Crâne nu et profil de médaille, Pierre Barboni lance le cri d'alerte ouvrant la manifestation organisée par la CFR, l'association pour la Corse française et républicaine, à Ajaccio, le samedi 30 juin à 15 heures. « *La Corse défigurée* » indigne le poète.

Place de la Gare, le défilé CFR s'ébranle. « *FLNC assassin. Basta ! Ça suffit !* », crient les marcheurs. Magasins et trottoirs sont presque vides. Des bannières tricolores hérissent le cortège, qui enfle en rangs serrés en remontant le cours Napoléon. On attendait une multitude pour ce dernier rassemblement de la CFR après ceux de Calvi, de Porto-Vecchio et de Bastia. Certains ne sont pas venus au rendez-vous. Méfiance, peur ou plaisirs de la plage ? Les organisateurs annoncent 25 000 participants, les renseignements généraux en comptent 12 000 et le badaud en voit légèrement moins. Sur l'île, qui ne compte que 240 000 habitants, ce rassemblement est important.

Les hôteliers du Golfe sont venus en masse. Les absents se sont fait excuser. Le collectif professionnel de Bastia avait tenu à prévenir ses collègues d'Ajaccio de la nécessité de manifester contre la violence, qui effraie le touriste (1). Enseignants et commerçants, retraités et mères de famille, sont descendus dans la rue. Pour beaucoup, c'est la première fois. L'action-commando de l'ex-FLNC sur la prison d'Ajaccio au début de juin a fait basculer les hésitants. Contre le terrorisme, « *le peuple corse, c'est nous* », clame le cortège de la CFR. On chante tour à tour *la Marseillaise* et le *Dio vi salvi Régina*, l'hymne corse cher aux nationalistes.

On accuse les « *lâches cagoulards* ». On ose nommer les « héros » détestés, enfin incarcérés. Dans les rangs du défilé, les élus font masse. Présence remarquée, celle des radicaux de gauche de Haute-Corse. A cette exception près, les représentants de la majorité gouvernementale ont refusé de participer au défilé de la CFR, la jugeant « *trop marquée à droite* ». Parmi les manifestants, on se soucie peu de ces clivages. On avoue sans réserve avoir voté pour Le Pen ou pour Jospin. « *Qu'importe ! Le problème principal est de refuser le séparatisme* ». Des jeunes ont rejoint les rangs du cortège. Ils avaient « boudé » le rassemblement de Calvi. Ils sont venus à Ajaccio. « *Il est temps de riposter aux terroristes, œil pour œil, dent pour dent.* »

Mais la majorité des jeunes insulaires ne sont pas au rendez-vous. Leur cœur bat, semble-t-il, pour les nationalistes. « *Ce défilé est idiot. Je n'ai rien à dire de plus* », commente, tendue, une adolescente postée derrière les palmiers de la place de l'Hôtel-de-Ville.

Sous le signe de la légalité républicaine, que de discours frisant la rébellion ! L'ex-FLNC et les organisations sympathisantes n'ont jamais jusque-là été aussi violemment vilipendés. Chômage, crise du tourisme, effondrement de la construction : les terroristes « *conduisent l'île à la ruine* ».

« Plastiquons les plastiqueurs ! »

« *Vous n'avez pas le monopole de la folie et nous n'avons pas celui de la sagesse* », lance du podium aux séparatistes M. Charles Ornano, sénateur, maire bonapartiste d'Ajaccio. « *Si vous persistez, vous allez devoir rendre des comptes. Aussi, je vous en conjure, sachez vous arrêter à temps.* » Est-ce un appel à la raison ou une mise en garde ? Le public qui fait face à l'orateur ne semble guère hésiter. « *Plastiquons les plastiqueurs ! On les connaît !* », menacent même les plus déterminés. Les chefs de la CFR refusent vigoureusement de telles « *déviations* ». Légalité oblige.

De fait, l'association, fondée à Cargèse en novembre 1983, est à un tournant de sa brève histoire. Le tour de Corse organisé pour « *vaincre la peur de l'opinion* » est terminé. Bientôt la diaspora corse sur le continent sera invitée, elle aussi, à affirmer son attachement à la France. Déjà, à Marseille, Nice, Lyon et Paris sont prévues des manifestations. Sur l'île, la CFR veut franchir une « *nouvelle étape* » dans son action contre le terrorisme. Aux élections régionales du 12 août, la CFR ne présentera pas de candidat, mais accordera « *évidemment sa préférence aux candidats plaçant le maintien de la Corse dans la France au premier plan de leurs préoccupations* ».

Les partis de gauche et de droite sont ainsi sommés d'être « *nets et sans ambiguïté* ».

DANIELLE ROUARD.

(Lire nos informations page 9.)

(1) Selon les chiffres officiels de l'Agence pour le tourisme, la chute, dans le secteur du tourisme, atteindrait 4 à 5 % cette année après avoir été de 10 % l'an dernier. Cependant, à l'aéroport et aux transports maritimes, on signale une diminution de 17 % des réservations.

Histoire d'amour

de Konk

PAGE 34

AU JOUR LE JOUR

Malus

La réforme du « bonus-malus » est en vigueur depuis dimanche. Il s'agit, dit-on, de faire payer plus cher les chauffards et d'être plus exigeant avec les bons conducteurs.

A l'heure où la gauche se penche sur sa conduite passée et s'interroge sur les conséquences du cruel malus *du 17 juin, cette réforme fait rêver. Imaginons un parti aux commandes qui ne commettrait aucune faute de parcours : il aurait automatiquement un* bonus *de 50 % de l'électorat après quelques années !*

Mais ce serait compter sans les accidents, toujours nombreux, dans la traversée de l'histoire.

BRUNO FRAPPAT.

AU PARC DE SCÈAUX

Bob Dylan retrouvé

Soixante mille personnes ont assisté dimanche 1er juillet au concert réunissant Bob Dylan, Carlos Santana et Van Morrison au parc de Sceaux.

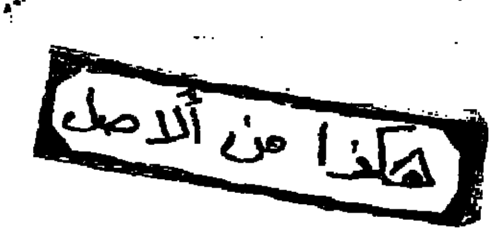
Bob Dylan n'a contrarié ni exaspéré personne. Rarement la magie et le mythe et la légende auront si bien marché. Les spectateurs – toutes générations confondues – se sont levés à son apparition sur scène et ont écouté avec une exceptionnelle attention l'étonnante voix flexible et rocailleuse, sauvage et rageuse, clamer une sensibilité livrée à l'état brut, chanter des chansons existentielles, surréalistes qui explosent avec une aveuglante clarté mais à l'intérieur desquelles une sourde conscience tragique ne cesse de veiller. Le chanteur, le poète, le saltimbanque à la solitude sans nom et sans bornes est là. Aucun artifice, aucun jeu de lumières sophistiqué ne fait obstacle. Il y a simplement, fortement présente, une exigence sans limite à l'égard de soi-même, une manière éclatante d'aller toujours devant soi avec sa propre vérité, et alors tout s'y inscrit : l'humanité et la simplicité.

Car, avec Dylan, la musique renoue avec la vie, nous en parle constamment dans un mouvement sans fin, avec sa désespérance et l'espoir porté malgré tout. L'universalité de l'auteur de *The Times they are-a-changin'* a depuis longtemps rejoint celle des plus grands. Mais voici que son charisme fonctionne aujourd'hui comme dans les années soixante. Et son efficacité envoûtante retrouvée coupe de nouveau le souffle des spectateurs.

Entouré de Mick Taylor et de Greg Sutton aux guitares, d'Ian McLagan aux keyboards et de Colin Allen à la batterie, Dylan, avec le même profil d'aigle qu'il y a vingt ans, portant une longue blouse noire, tête nue et sans foulard, est physiquement superbe. Et en grande forme : il a manifestement du plaisir à se trouver sur scène – il va jouer deux heures et demie avec ou sans son groupe – et il chante magnifiquement. Peu souvent, il lui est arrivé d'avoir en concert cette perfection de la voix, cette volupté de traiter avec force ses plus vieux textes, ses plus vieilles musiques – toutes les sonorités de *Blonde on Blonde* sont respectées – et d'inonder son public du parc de Sceaux d'une extraordinaire chaleur. Dylan est impérial et d'une grande sobriété. Et les soixante mille spectateurs ont chacun un pont avec le chanteur. Et ils communiquent profondément avec lui.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 14.)



idées

LETTRES AU Monde

Les élections européennes et la querelle scolaire

17 juin, 24 juin... Deux dates qui ont compté dans la vie publique française. Les élections européennes ont fait jaillir Le Pen de sa boîte et la manifestation pour l'école privée a fait descendre dans la rue, à Paris, plus d'un million de personnes.

Ces deux événements ont provoqué un très abondant courrier portant sur la signification de ces phénomènes et parfois sur la manière dont nous en avons rendu compte. Nous donnons ici des extraits significatifs de cette correspondance.

LA MANIFESTATION DU 24 JUIN

Vu du Morbihan

Vu du Morbihan, le défilé du 24 juin, à Paris, prend une tout autre dimension. Un million de personnes ? Après tout le battage des journaux, de la radio et de la télévision, est-ce si énorme ? Un Français sur soixante... Qui a défilé ? Nous pourrions citer, renseignements pris, quelques personnes parties de la région et connues surtout pour leurs idées très conservatrices...

Un détail de l'article de M. Frappat : la pancarte dans le défilé *« Pas touche à nos enfants »*. Ma Doué ! se vantera-t-il, le pauvre homme, de garder, vingt-quatre heures sur vingt-quatre sous son aile protectrice et parfaitement vigilante sa chère progéniture ? Est-ce bien son droit, d'ailleurs ? En voilà un qui a le sens de la propriété ! Et ne s'émeut-il pas du spectacle, des spectacles auxquels ces mêmes chers petits assistent dans la rue, à l'école (quelle qu'elle soit), à la télé (ô, par exemple, le côté hautement formateur de la publicité... délicate, toute en nuances et directement inspirée des préceptes évangéliques), au cinéma, qui propose des films, tout à fait dans la ligne de la « catéchèse ». Plus tard, les « boîtes » où les jeunes vivent la saine morale à eux inculquée dans leurs bonnes écoles, et la caserne et les bars... A notre avis, ce bon père de famille ne manquera pas de tourments.

Quant à rappeler 1968 à propos de cet aimable défilé... il faut apporter beaucoup d'imagination. 1968 fut un frémissement énorme, le soubresaut d'un monde, vaguement conscient d'une totale dérive. Une fêlure. Un signe avant-coureur. Affaire de jeunes ? Même pas. Ce souffle n'épargna ni les usines, ni les chantiers, ni les bureaux, et chacun le ressentit...

Lundi, le 25, à Vannes, à Auray, à Hennebont, aucun signe particulier de l'intérêt porté à la manifestation de Paris. Pas le moindre commentaire. N'étaient les médias, la chose serait passée quasi inaperçue, et à juste titre parce que à l'analyse, elle ne dit pas grande nouveauté, ne prouve rien, ne résout rien...

MARIE-ANNICK
et J.-F. LE GALLOUDEC
(Auray).

Les libres penseurs

La manifestation du 24 juin en faveur de la libre pensée passe mes espérances. Dans mes rêves les plus fous, je n'avais jamais osé imaginer qu'une telle foule puisse venir de tous les coins de France pour clamer nos droits et ceux de nos enfants à la liberté. *« La liberté n'est pas divisible »* se sont même écriés les évêques. Si les mots ont un sens, cela signifie que la libre pensée jadis honnie doit être maintenant honorée et *que le devoir sacré des éducateurs*, dans nos écoles libres, est d'apprendre à nos enfants à devenir de bons petits libres penseurs.

PH. MICOUIN
(Paris).

Petit calcul

Un million cinq cent mille manifestants *en faveur de l'école privée :* impressionnant ! L'enseignement public accueille au moins 10 millions d'élèves. Chacun a deux parents dont au moins un peut manifester. Conclusion : « De 10 à 20 millions de parents d'élèves n'ont *pas manifesté* en faveur de l'école privée. » Impressionnant !

JEAN TAVLITZKI
(Paris).

Trop d'Etat ?

L'article du 26 juin signé de Bruno Frappat met l'accent sur une explication au succès de la manifestation de l'école libre : *« Trop d'Etat, c'est trop d'Etat. »* Je tiens à vous faire part de mon point de vue sur ce sujet.

Je suis fils d'ouvrier agricole d'origine immigrée et ma mère *« faisait des ménages »* pour payer *les fournitures scolaires de ses cinq* enfants. J'ai toujours été boursier et je peux affirmer que je suis aussi un *« enfant de l'Etat »* (comme le Citizen Kane était l'enfant des banques) et que, sans les allocations familiales et les bourses, je ne serais jamais devenu professeur certifié d'anglais, passant les épreuves orales de l'agrégation d'anglais justement ce 24 juin !

Je suis bien placé pour vous dire les limites des interventions de l'Etat, ayant dû travailler chaque été pour suppléer à la minceur de l'aide de l'Etat et sachant *que les fils* d'ouvriers agricoles (ou autres) représentent 6 % du corps étudiant !

Professeur dans un collège public rénové, je m'efforce *surtout* d'aider les enfants des classes populaires qui, *elles*, ne se plaignent pas trop du *« trop d'Etat »*. Je *ne défends* pas *« l'Etat » :* je défends les conquêtes sociales et laïques, je me bats pour l'extension de ces conquêtes face à ceux qui veulent séparer leur progéniture des *« autres »*, des enfants des immigrés *(au fait, combien l'école privée en* accueille-t-elle ?). Je suis donc profondément opposé aux écoles privées, à la réduction du rôle égalisateur de l'Etat.

LUCIEN DOLJAC
(Saint-Etienne).

La journée des dupes

Notre histoire est marquée d'un certain nombre de journées des dupes, bien que toutes n'en portent pas *le* titre. *Celle du* 24 juin le mérite : un million de dupes derrière dix mille « menteurs », tout simplement parce que les motifs de la convocation étaient faux et, par conséquent, les slogans sans valeur, les banderoles sans portée, et les ampoules aux pieds sans nécessité.

L'école libre en danger ? *Allons-donc ! Aucune loi, depuis* celles de Jules Ferry — dont on ne constestera tout de même pas la nécessité profonde ! — ne lui a été plus favorable : ni celles de Pétain, ni Barangé—Barrachin, ni même Debré.

Jamais la dualité scolaire n'a été mieux assurée, le droit à la vie et les conditions d'existence *des établissements dit « libres »* mieux garantis, l'avenir de ses maîtres mieux protégé. Et cela, ils le savaient, les dix mille animateurs d'hier : dirigeants politiques, leaders des associations, parlementaires, maires, ecclé*siastiques, tous ayant à quelque* niveau que ce fût, participé aux interminables et minutieuses négociations nécessitées par le projet comme par la vigueur des moyens qui lui ont été opposés.

L'école libre, dimanche ! Des mots prétextes !

La vérité est que les promoteurs qui ont jeté sur les chemins et dans les rues ces centaines de milliers de pèlerins en une croisade qui — on est Occitan, ou on ne l'est pas, — me rappelle celle *des Albigeois, ne peuvent tolérer* que la gauche, de temps en temps, gouverne. Ils nous ont annoncé des catastrophes qui ne sont pas produites. Ils s'ingénient à les provoquer. Ce qu'ils appellent l'alternance, c'est leur *retour, jamais leur départ.*

La gauche, on veut bien *qu'elle* existe, qu'elle ait une presse — et encore ! — qu'elle manifeste, mais pas qu'elle accède au pouvoir qu'elle s'en tienne à ses 49 %. Elle les dépasse ? *C'est un scandale.* Elle s'y maintient ? C'est de l'indécence. Cela mérite le fouet.

Tout est bon pour la renverser : les camions chiliens comme les cantiques du 24 juin.

RENÉ-JEAN CAZANAVE,
Avocat à la Cour et ancien instituteur public
(Paris).

Faire confiance aux jeunes

Je voudrais exprimer mon accord *en tant que mère de famile et professeur* avec l'analyse que Bruno Frappat fait de la situation dans son article du 26 juin 1984.

En tant que professeur, *j'ai été* soulagée de constater qu'il y avait la possibilité d'un tournant, d'une ouverture dans un débat gauche-droite que la crispation sur le problème de l'école représente, celui de la tolérance, du respect de la diversité des *individus et des projets* éducatifs.

Je me suis toujours jusqu'ici considérée de gauche et j'en garde au moins la nostalgie pour ce qu'elle représente d'idées généreuses. Mais la critique stérile des désarrois personnels *lorsqu'il s'agit d'éducation*, l'enfermement dans des idéologies plaquées sur la réalité, ne me satisfont pas.

Je pense en effet que l'élan généreux reste avant tout le propre de la jeunesse et non des théories, mais que, dans un monde de remise en question de toutes les valeurs, il faut faire confiance au réalisme et au bon sens des jeunes et de leur famille : chaque enfant, chaque adolescent, chacun de ces jeunes adultes que sont devenus nos élèves diffèrent, revendiquent leur différence et ne peuvent s'inscrire dans un même projet. Il faut qu'il y ait initiative personnelle, choix personnel, projets personnels ; c'est de là que sortira la plus grande richesse, pour chacun ainsi que pour la nation.

Mme BARJONET
(Sceaux).

Militantisme enfantin

A proximité de la porte d'Orléans, *j'ai croisé deux enfants*, âgés d'une dizaine d'années, fort occupés à répartir sous les essuie-glaces des voitures en stationnement... des tracts appelant à manifester le 24 juin. Cette touchante scène de militantisme enfantin m'a étonné... Pur produit de l'enseignement laïque, public et libre, donc, fils, petit-fils et arrière-petit-fils d'enseignants, futur enseignant moi-même, je n'ai ni souvenir ni connaissance de pédagogues ou de parents partisans de l'enseignement qui est le mien usant d'enfants pour diffuser leur point de vue de quelque façon que ce soit.

PHILIPPE CURE,
élève de l'Ecole normale supérieure (Paris).

Confort spirituel ?

Combien d'hôpitaux, écoles, œuvres humanitaires de survie auraient pu fonctionner pendant une année dans le tiers-monde, grâce à l'argent, au temps, à l'intelligence et aux talents mis en jeu au cours des manifestations de l'enseignement privé de ces derniers mois ? Les catholiques ont-ils opté pour leur confort spirituel intellectuel et social ?

JACQUELINE ROULET
(Angers).

Avec une bonne organisation...

La conclusion la plus importante de cette manifestation, c'est que, avec une bonne organisation, on peut faire marcher des centaines de milliers de gens, croyant qu'ils défendent la bonne cause. *On a souvent* constaté le même phénomène ; par exemple, en 1914, quand des millions de gens de par le monde exigeaient la guerre, et en 1933, au début de l'ère hitlérienne.

Aujourd'hui, en France, de telles manifestations portent de l'eau au moulin de Le Pen.

J. G.
(Paris).

L'IRRUPTION DE M. LE PEN

Lui retourner sa gifle !

Puis-je espérer que vous accepterez de dire la honte que ressent un Français au lendemain de ces élections ? Nous sommes nombreux, hors des clivages politiques, à vouloir que soit lavé cet affront *le plus* vite possible afin que notre pays retrouve son honneur. Ne nous trompons pas : ce succès xénophobe risque d'être durable tant un électeur victorieux peut se sentir conforté dans ses idées.

Nos députés doivent immédiatement faire front. Il faut qu'une loi donne la citoyenneté française aux immigrés de la seconde génération. Cette réponse à M. Le Pen est à mon sens le seul moyen de terrasser les démons qui agitent ce pays. *Reporter une telle loi, c'est laisser la* xénophobie faire son chemin... Il faut dire tout, fort et vite, aux jeunes immigrés qu'ils sont français. C'est le devoir urgent de nos élus. Ce sera le meilleur effet Le Pen : lui retourner sa gifle !

M. D'OVIDIO,
Gouville-sur-Mer (Manche).

Des solutions simples

On peut lire le Monde et voter Le Pen. C'est ce que je fais. Permettez-moi, en cette double qualité, de vous dire qu'il existe effectivement des solutions relativement simples à nos maux, en particulier à ceux mis en évidence par Le Pen : l'insécurité et les immigrés.

Pour l'insécurité, des peines dissuasives peuvent être appliquées *sans surcharger les prisons*, entre autres obliger le condamné à réparer les dégâts qu'il a commis — que ce soit par son travail ou les indemnités qu'il versera. Pour les immigrés, beaucoup de mesures sont possibles : expulser les gens en situation irrégulière en faisant davantage de contrôles, rendre impossible les transferts d'argent des immigrés dans leurs pays d'origine (pas moins de 30 milliards de francs en 1983), ne plus verser d'indemnités de chômage aux immigrés après un certain temps.

Bref, appliquer aux immigrés le même régime que leurs pays d'origine appliquent en gros à nos ressortissants lorsqu'ils sont amenés à y travailler. Y a-t-il là-dedans quelque chose de choquant ?

CLAUDE ROLLIER
(Paris).

La mémoire courte

Le Front national a obtenu 11 % des suffrages lors de la dernière consultation électorale. Est-ce un cauchemar ou une plaisanterie de mauvais goût ? Non, cela est bien vrai ; après *Dreux, Aulnay*, maintenant les européennes. Jusqu'où cela ira-t-il ?

Certains vous diront que cela était pour rire, afin de sanctionner la gauche, et lui donner un avertissement. Eh bien, moi, je dis non, je ne pratique pas cet humour. Les Le Pen, Marie et compagnie ne me font pas rire du tout, ils auraient plutôt tendance à me faire pleurer sur la *France des bœufs, celle des racistes.* Français ! Plus que jamais « vous avez la mémoire courte ».

De célèbres et sinistres fascistes aimaient également la poésie, les oiseaux, et même certains d'entre eux avaient un goût prononcé pour l'approvisionnement en énergie, surtout lorsque celui-ci reposait sur un matériau peu onéreux, l'être humain.

Alors, où tout cela nous mènera-t-il ? Bien malin qui pourra le dire. L'histoire nous apprend (encore faudrait-il la consulter de temps à autre) que dans le passé fort lointain (au moins un demi-siècle !) des groupuscules ont commencé avec bien moins de 11 % et ont fini où l'on sait. Certains d'entre eux étaient très corrects et pleins de délicatesse mais se sont transformés par la suite. Que voulez-vous, avec l'âge, on change, on s'aigrit.

B. BENSADOUN,
professeur
(Paris).

Où est la France de la liberté ?

La poussée de Jean-Marie Le Pen aux élections européennes est qualifiée de « victoire d'une droite radicale et brutale ». Cette montée inquiétante de l'extrême droite dans notre pays est expliquée par certains par *« la politique catastrophique et* sectaire de la gauche au pouvoir », par d'autres comme étant le fruit d'une « politique mise en œuvre par la droite parlementaire, qui tend à normaliser en France des propos racistes et simplistes, tout cela sous *le couvert* d'un anticommunisme primaire ».

Quoi qu'il en soit, plus de 11 % de l'électorat *français* ont *mandaté* auprès du Parlement européen des députés d'extrême droite. Quelle image vont-ils donner de notre pays ? Certainement celle d'un pays et d'un peuple intolérant et violent, face aux problèmes véritables que *sont certes le chômage et l'immigration.* Un pays qui n'a élu ni pacifistes ni écologistes... Où est la France de la liberté ?

FRÉDÉRIC MOLOSSI,
seize ans
(Montreuil).

La crise des droites

Comment les droites ne peuvent-elles pas se méfier de cet étrange révélateur de leur crise que représente l'émergence du parti de M. Le Pen...?

Si les droites dans leur état actuel ne s'ouvrent pas aux rénovations idéologiques qui sont indispensables à leurs crédibilités futures (tout comme le Parti socialiste fait de son côté l'apprentissage du pragmatisme économique... ou le Parti communiste qui paye son insouciance historique) ; si les droites continuent de cultiver l'infertilité et l'impuissance politique ; si elles préfèrent (conserver) la vieille tactique du débat entre *les hommes à celui des idées ;* alors, il y a fort à croire que des personnages virulents comme M. Le Pen viendront accaparer les devants de la scène aux dépens de l'UDF et du RPR.

CHRISTOPHE TISSOT
(Paris).

Un bouc émissaire

Les électeurs ont, à tort ou à raison, l'impression que les libertés sont insidieusement menacées. Et comment n'auraient-ils pas été confortés dans cette impression en voyant à la *télévision* les images des réunions du Front national constamment perturbées par des manifestations intempestives et qui ne faisaient pas honneur à leurs instigateurs ? Ceci expliquerait peut-être en partie le succès remporté par M. Le Pen. Car de deux choses l'une : ou le parti de M. Le Pen est interdit, ou il est autorisé. Si l'on craint de passer pour antidémocrate en l'interdisant, on doit avoir au moins le courage de le laisser s'exprimer comme les autres. On se demande si les grands partis ont besoin d'un bouc émissaire pour exorciser leur navrant manque d'idées. Un Grand Satan sert de point de ralliement *et* le bon *peuple* oublie ses véritables motifs de mécontentement. L'iman Khomeiny fait des émules !

J. MIALHE
(Paris).

Qu'on le laisse parler...

Comment satisfaire la bonne conscience de tous ceux qui ont favorisé l'apparition du « phénomène Le Pen » tout en désamorçant le danger qu'il représente ? La solution : il veut son temps de parole. *Qu'on le lui donne ; pleinement*, abusivement. Ses idées, enfin ses slogans, percutants une fois, seront simplistes à la troisième. Enfin, son visage suant (selon le portrait de Nicolas Beau dans *le Monde* du 19 juin 1094), jugé comme une présence à petite dose, sera peut-être indigeste aux heures des repas, surtout en période de canicule.

SEYMOUR MORSY
(Gordes).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : *tarif sur demande.*

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

étranger

EUROPE

Italie

Notre soutien à des pratiques violentes nous a empêchés de créer un véritable mouvement alternatif

nous déclare M. Toni Negri

Comment M. Pierre Mauroy pouvait-il déclarer, à Rome vendredi dernier, ignorer que M. Toni Negri se trouve toujours en France (*le Monde* daté 1er-2 juillet) ?

La présence depuis septembre sur le territoire français de cet intellectuel italien, tête pensante du mouvement Autonomie ouvrière, libéré de prison après son élection en juin 1983 comme député du Parti radical, est un secret de polichinelle. M. Negri lui-même, qui de son propre aveu ne prend pas de précautions importantes, a le sentiment de bénéficier en France d'un *« asile informel »* : *« J'ai l'impression*, dit-il, *de ne pas être recherché. La France a une grande tradition de terre d'asile. »* Si la police italienne veut le retrouver, elle ne pourra obtenir aucun résultat sans une collaboration de la police française, collaboration à laquelle il ne croit pas : *« L'époque Ben Barka, c'est terminé. »*

La condamnation à trente ans de prison pour activités terroristes qui l'a frappé le 12 juin dernier serait un jugement de Salomon : *« C'est un compromis entre les « culpabilistes » et les « innocentistes ». S'ils me considéraient responsable moralement de deux homicides et de quantité d'autres délits, trente ans, en un sens, c'est peu. La cour devait me donner la perpétuité. »* Et M. Toni Negri, une fois encore, dénonce la *« barbarie juridique italienne »* : *« Un Etat démocratique*, concède-t-il, *peut recourir, face au terrorisme, à des lois d'exception; mais je ne peux pas comprendre qu'on emprisonne une génération entière, une opposition sociale. Les magistrats s'étaient tellement exposés en me présentant comme le chef des Brigades rouges qu'ils étaient obligés de charger ensuite les chefs d'inculpation. »*

Se reconnaît-il pour autant une responsabilité quelconque dans le terrorisme ? *« Aucune*, répond-il. *Je n'ai eu de responsabilité que dans le développement continu d'un mouvement social, d'une subversion sociale dans les années 70. Les Brigades rouges étaient marxistes-léninistes, et nous ouvertement libertaires. Les BR étaient un parti, et nous un mouvement alternatif éclaté; la violence chez eux était la raison même de l'organisation, alors que pour nous elle était interprétée comme une forme traditionnelle de lutte ouvrière, qui en aucun cas ne pouvait aller au meurtre. »*

« Trop extrémistes »

Qu'entre la *« violence diffusée »* des autonomes et la violence ouverte des terroristes il ait pu y avoir quelque glissement, M. Negri ne le nie pas : *« En prison*, explique-t-il, *nous avons fait notre propre autocritique pour avoir soutenu idéologiquement certaines pratiques. Occupations illégales d'usines, vols, appropriations : nous avons peut-être été trop extrémistes, et cela nous a empêchés de créer un véritable mouvement alternatif comme l'ont fait les Verts en Allemagne, ceux qui en Europe s'en sont les mieux sortis. Nous n'avons pas toujours compris l'importance d'un enracinement plus fort dans les masses et de certaines médiations avec les institutions. »* Et cet aveu, après quatre ans et demi d'emprisonnement *« dans les caves du palais »* : « J'avais sous-évalué la puissance destructrice de l'Etat. »

Cette réflexion collective a abouti, rappelle-t-il, mais seulement en 1981, à une campagne officielle de dissociation avec la lutte armée. Aurait-il pu la mener plus tôt ? *« Bien sûr*, avoue-t-il, *le terrorisme était la syphilis du mouvement social, et nous ne nous en étions pas suffisamment aperçu. »* Sa conviction, pourtant, reste entière : *« La violence est présente dans tous les rapports sociaux, et on ne peut l'évacuer. »*

La démocratie italienne lui apparaît toujours *« bloquée et asphyxiante »*, et la société a vu, selon lui, réduire *« ses espaces de liberté »* : *« Beaucoup aujourd'hui sont nostalgiques des années 70, où il y avait de la violence certes, mais de la vie aussi. Maintenant, cette énergie s'est transformée en corruption, en drogue, en délinquance pure. »* Seul signe d'espoir, selon lui : le gouvernement de M. Craxi, qui a essayé de *« déstabiliser l'alliance institutionnelle entre le parti communiste italien et la Démocratie chrétienne (...) ». « Vous, Français, vous ne connaissez pas la réalité du PCI. Vous voyez Marchais, et c'est certain que le Parti communiste italien est lui, contrairement au Parti communiste français, un parti sérieux. Mais cela reste un parti communiste. La répression aurait été impossible sans la détermination du PCI. »*

Le tableau est sombre, mais Toni Negri pourtant, d'un ton calme et déterminé, fait preuve d'un étrange optimisme : *« L'atonie ne correspond pas à la réalité italienne. Une génération nouvelle s'est mise à travailler, qui refuse la classe dirigeante actuelle. Une situation politique nouvelle ne va pas manquer de se créer, c'est inévitable. »* Et de répéter comme pour s'en convaincre : *« C'est inévitable. La transformation est peut-être déjà passée dans l'esprit des gens. Il suffira pour nous de le dévoiler. »* Et de cette *« reprise du mouvement social »* dépend son retour en Italie.

NICOLAS BEAU.

URSS

Mme BONNER ET SON « ESCORTE » CHEZ LE BOULANGER

Mme Elena Bonner, femme de l'académicien Andreï Sakharov, a été aperçu, le 12 juin faisant ses courses à Gorki, a annoncé, dimanche 1er juillet, M. Kronid Loubarsky, rédacteur en chef de USSR News Brief, *lettre d'information bimensuelle publiée à Munich en langue anglaise sur la situation des droits de l'homme en URSS.*

M. Loubarsky a reçu une lettre d'un de ses correspondants soviétiques, auquel il accorde foi, selon laquelle plusieurs personnes ont vu Mme Bonner dans la rue et dans une boulangerie de la ville. Apparemment en bonne santé, la femme du prix Nobel de la paix était accompagnée de trois agents du KGB, qui la suivaient afin de l'empêcher de prendre contact avec les passants. En revanche, personne n'a vu l'académicien.

Le quotidien ouest-allemand Bild Zeitung *avait publié, le 19 juin, une photo de Mme Bonner censée avoir été prise une semaine plus tôt, dans une rue de Gorki. Une autre photo, datée du 15 juin, représentait M. Sakharov dans un parc de la ville. L'académicien, seul, voûté et amaigri, semblait marcher sans aide. Les deux documents avaient été remis au journal par M. Victor Louis, « journaliste » soviétique et intermédiaire habituel du KGB.* – (AFP.)

● *L'ancien champion d'échecs Boris Goulko* a lancé un appel aux « grands maîtres » de dix pays non communistes leur demandant de l'aider à obtenir une autorisation de quitter l'URSS pour lui-même et sa famille.

Yougoslavie

NOUVEAU SIGNE DE DURCISSEMENT

Le procès du sociologue Vojislav Seselj s'ouvre à Sarajevo

Sarajevo *(AFP)*. – Le sociologue Vojislav Seselj devait comparaître à partir de ce lundi 2 juillet devant le tribunal de Sarajevo : accusé de *« menées contre-révolutionnaires »* et passible de dix ans de prison, ce jeune contestataire (il est âgé de vingt-neuf ans) observe une grève de la faim, résistant quotidiennement, selon son avocat, aux infirmiers qui le nourrissent de force. Il aurait déjà perdu 16 kgs.

Son procès – le premier grand procès politique intenté depuis la mort de Tito à un représentant de la dissidence intellectuelle – confirme le durcissement actuel du régime, déjà marqué le 20 avril dernier par l'interpellation dans un appartement privé de 27 personnes, dont M. Seselj, en compagnie de M. Milovan Djilas, ancien dauphin de Tito, entré en dissidence en 1954.

Présenté comme une opération de routine, ce coup de filet devait se solder par la mort de l'un des participants à cette réunion, le syndicaliste Radomir Radovic, dans ces circonstances mal éclaircies, bien que les autorités affirment qu'il s'agit d'un suicide. Il était également suivi de l'arrestation à Sarajevo de M. Seselj et de l'incarcération à Belgrade de six intellectuels, dont deux, à l'instar de leur collègue de Sarajevo, poursuivent depuis plus d'un mois une grève de la faim.

Maître-assistant de sciences politiques à l'université de Sarajevo, récemment révoqué, M. Seselj a été arrêté le 15 mai dernier. Il accuse les autorités d'avoir fabriqué les charges retenues contre lui.

Au début de mai, alors qu'une campagne de presse se développait contre lui, le sociologue yougoslave avait demandé la protection de l'Association des philosophes de Serbie, révélant que les nombreuses citations utilisées pour l'accabler provenaient de ses écrits et manuscrits inédits saisis à son domicile lors d'une perquisition faite au cours des Jeux olympiques d'hiver.

L'essentiel de l'accusation repose, en effet, sur un texte que M. Seselj a écrit en septembre 1983, en réponse au questionnaire d'un journaliste de *Komunist* (l'organe théorique du parti) adressé à une cinquantaine de personnes. Le sociologue devait accuser directement la police de *« distribuer par de mystérieux canaux »* cet article qui n'a jamais atteint son destinataire.

Dans ce texte, le jeune enseignant réclamait la « détitoïsation » du système yougoslave, qu'il qualifiait de bureaucratique et stalinien, et reprochait, notamment, à Tito de s'être entouré d'un luxe *« aujourd'hui encore seulement accessible aux souverains féodaux des riches Etats pétroliers »*. Il demandait, par ailleurs, que le parti, devenu un *« facteur de régression »*, cède la place à l'intelligentsia humaniste porteuse de *« changements radicaux »*.

Rendant, en outre, le système fédéral actuel responsable des explosions récurrentes de nationalisme, le sociologue proposait la suppression des deux provinces autonomes et la réduction du nombre des républiques de six à quatre (Macédoine, Slovénie, Serbie et Croatie) avec, notamment, une répartition de la Bosnie-Herzégovine entre la Serbie et la Croatie.

Portugal

Un « parti du président Eanes » est en cours de formation

De notre correspondant

Lisbonne. – Un groupe de personnalités qui, en 1980, avaient appuyé la réelection du général Eanes à la présidence de la République a décidé, lors d'une réunion tenue en province le samedi 30 juin, de créer prochainement une formation politique favorable à la personnalité du chef de l'Etat.

Dans un document de 40 pages qui circule actuellement dans le pays, les promoteurs de l'initiative affirment que *« la pratique des partis actuels ne correspond pas aux souhaits de la majorité des Portugais »*. Ils manifestent leur préoccupation face à la *« dégradation du régime démocratique et des conditions de vie des Portugais »*. La nouvelle formation fera siens *« les principes de la démocratie politique pluraliste et de la démocratie économique, sociale et culturelle »*.

Les promoteurs de l'initiative se proposent de structurer un projet d'abord au niveau des départements et des communes. Une réunion à l'échelle nationale devrait avoir lieu avant le 30 septembre.

Les premiers déclarations favorables à la création d'un *« parti présidentialiste »* datent de juillet 1978, lorsque le général Eanes avait renvoyé le premier ministre socialiste, M. Mario Soares, alors à la tête du deuxième gouvernement constitutionnel. Ces intentions avaient aussi tôt été dénoncées, surtout par les socialistes. Le général Eanes lui-même avait tenu à se démarquer de ces projets. Deux ans plus tard, plusieurs personnalités politiques réputées « éanistes » avaient créé la CNARPE : Commission nationale d'appui à la réélection du président Eanes. Les relations entre le général et le secrétaire du PS, M. Soares, connaissaient une nouvelle phase difficile – le leader socialiste ayant retiré son appui à la nouvelle candidature du chef de l'Etat sortant.

Vainqueur le 7 décembre 1980, au premier tour, le général Eanes avait entrepris une série de voyages à l'intérieur du pays. Dans toutes les localités visitées, il vantait les mérites du pouvoir local. Partout, il était soutenu par les structures de la CNARPE, qui n'avait pas été dissoute après les présidentielles.

M. Mario Soares a naturellement senti le danger, et la lutte contre les « tendances éanistes » à l'intérieur du PS. est devenue son objectif principal.

Au fur et à mesure que s'approchait la fin du mandat de l'actuel président de la République, ceux qui voient dans le général Eanes la seule personnalité capable de mettre fin à l'*« impasse »* qui à leurs yeux caractérise la vie politique portugaise ont intensifié leur action. La Constitution interdit d'exercer trois mandats successifs. En conséquence, le général Eanes ne pourra pas se représenter à l'élection de 1985. N'appartenant à aucune formation politique, il risquerait de tomber très vite dans l'oubli : une situation que ses amis ont sans doute voulu éviter.

Le mouvement dont les bases ont été lancées samedi dernier est parti de la province : parmi les 120 « éanistes » qui se sont réunis à Abrantes, ne figure aucune personnalité de renom national. Volontairement, les organisateurs de l'affaire ont voulu exclure, dans cette première phase de l'opération, les *« politiciens de Lisbonne »*.

Le nouveau parti soutiendra un candidat « éaniste » à la prochaine élection présidentielle. D'aucuns pourtant songent déjà à d'autres cas de figure. Ainsi, une crise très grave pourrait, pensent-ils, se déclencher au sein de la coalition socialiste-social-démocrate au pouvoir. Le Parlement serait alors dissous et de nouvelles élections législatives pourraient amener à la Chambre une large majorité de députés élus sous l'étiquette du « parti du président ». Avec le soutien des communistes, la Constitution serait alors modifiée, et l'article qui interdit le troisième mandat successif serait supprimé. Le général Eanes resterait, dans ces conditions, au Palais de Belem.

Selon les sondages, le parti présidentiel va recruter ses adhérents surtout dans le PS et le Parti social-démocrate, mais aussi au PC. Il compte aujourd'hui avec l'appui de 22 à 24 % de l'électorat portugais.

JOSÉ REBELO.

EUROPE

Liechtenstein

Les femmes obtiennent le droit de vote

De notre correspondant

Berne. — Dernières Européennes à être privées du droit de vote, les habitantes du Liechtenstein seront, désormais, considérées comme des citoyennes à part entière, du moins pour les affaires nationales. Ainsi en ont décidé, dimanche 1er juillet, les électeurs de cette principauté de vingt-six mille habitants en approuvant par 2 370 voix contre 2 251 un projet d'introduction du suffrage féminin. La participation au scrutin s'est élevée à 86,2 %.

Après les refus essuyés en 1971 et en 1973, la troisième tentative aura donc été la bonne, même si c'est de justesse que les citoyennes du Liechtenstein ont, enfin, consenti à franchir le pas. Pour atteindre ce résultat et venir à bout des ultimes réticences treize ans après la Suisse voisine, les autorités de Vaduz avaient pris soin de modifier la loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité de la principauté. Selon les nouvelles dispositions qui entrent en vigueur ce lundi 2 juillet, les étrangères épousant un Liechtensteinois n'obtiendront plus automatiquement la nationalité de leur mari, il leur faudra attendre un certain délai.

Malgré l'issue positive du vote de dimanche, l'égalité politique entre hommes et femmes ne sera pas encore tout à fait complète. Sur cinq communes également appelées à se prononcer sur l'introduction du suffrage féminin pour les affaires locales, quatre ont dit non. Dorénavant, les femmes seront considérées comme des citoyennes à part entière dans sept des onze localités de la principauté.

J.-C. B.

DIPLOMATIE

LA « GUERRE DES ÉTOILES »

Washington est déçu par le refus soviétique d'élargir les négociations à l'ensemble des armes nucléaires

L'agence Tass a qualifié de *« totalement insatisfaisante »* la réponse américaine à l'offre soviétique de négociations sur les armes de l'espace, dans laquelle Washington suggérait que ces pourparlers soient étendus à tout l'arsenal nucléaire. La réaction soviétique a été jugée « décevante » par la Maison Blanche.

De notre correspondant

Moscou. — Ceux qui veulent croire à une reprise du dialogue Est-Ouest sont encore loin du compte. L'URSS s'est élevée, dimanche 1er juillet, contre la déclaration de Washington qui venait d'accepter, mais en posant des conditions, une proposition soviétique d'entamer de telles négociations dès le mois de septembre à Vienne.

Ce n'est pas un simple commentaire de presse que les dirigeants du Kremlin ont choisi pour leur rebuffade. Ils ont eu recours à une *« déclaration de Tass »*, procédé quelque peu solennel, au-dessus duquel la hiérarchie de l'information, version soviétique, ne prévoit plus que la *« déclaration du gouvernement de l'URSS »*, qui avait précisément été adoptée deux jours auparavant pour formuler l'offre de négociations.

Le verdict est tombé dimanche matin. *« L'agence Tass est habilitée à déclarer que la réponse de l'administration américaine à la déclaration du gouvernement soviétique apparaît tout à fait insatisfaisante, et semble destinée à faire de l'espace cosmique l'arène de déploiement pour des armes d'anéantissement de masse (...). L'administration américaine a montré plus d'une fois qu'elle n'est pas intéressée à arrêter la course aux armements par des négociations constructives et sérieuses.*

» Par sa réponse à la déclaration du gouvernement soviétique, elle l'indique une nouvelle fois (...) l'URSS rejette résolument toute tentative d'avancer des conditions préliminaires pour l'ouverture de négociations sur ce problème, qui a une signification importante et vitale pour tous les pays et peuples, et, par là-même, de bloquer sa solution (...). L'administration américaine ne veut pas voir bannies les armes de l'espace, comme le propose l'Union soviétique. C'est pourquoi elle évite les entretiens sérieux sur ce sujet, et suggère que la discussion soit limitée à la seule étude de certaines « approches », de caractère général. En d'autres termes, elle s'efforce de garder les mains libres pour réaliser son programme, destiné à transformer le cosmos en place d'armes, en source de menaces contre l'humanité. »

Au regard de ce rejet catégorique, auquel, d'ailleurs, les spécialistes à Moscou s'attendaient, la fin de la déclaration de *Tass* n'a guère d'autre valeur que rhétorique, destinée qu'elle semble être à opposer la bonne foi du Kremlin aux visées militaristes de l'administration Reagan : *« La proposition du gouvernement soviétique d'entamer des conversations dans le but de prévenir la militarisation de l'espace reste toujours valable. »*

Pour les propagandistes du Kremlin, l'affaire a été rondement menée, et la balle est, à leur yeux, une fois de plus, dans le camp américain, que l'on pourra de nouveau accuser à loisir d'empêcher toute négociation sur le contrôle des armements.

Par sa proposition, la direction soviétique semble avoir voulu mettre le président Reagan dans l'embarras, pour une double raison. Faire perdurer le refus de tout dialogue serait revenir à donner raison au candidat Reagan, soucieux d'exploiter sur tous les registres l'absence de souplesse de la direction soviétique pour justifier son programme militaire. Lui offrir, au contraire, des négociations telles que les souhaitait la Maison Blanche eût été, en quelque sorte, soutenir sa campagne électorale.

Aussi l'URSS, qui d'un point de vue militaire semble réellement intéressée par des négociations sur la militarisation de l'espace, domaine où son retard sur les États-Unis semble considérable, a-t-elle préconisé une approche globale du problème, en sachant pertinemment que Washington ne désirait pas aller aussi loin. Dans son acceptation de l'offre soviétique, M. Robert McFarlane, conseiller du président américain pour les questions de sécurité nationale, n'a-t-il pas précisément répondu en ce sens en déclarant : *« Nous sommes prêts à rencontrer les Soviétiques en septembre, où ils veulent, afin de discuter (...) de préliminaires pouvant conduire à des limitations effectives et vérifiables des armes antisatellites. »*

La véritable condition avancée par M. McFarlane (*« discuter d'arrangements aux termes desquels les négociations sur la réduction des armes nucléaires stratégiques et de portée intermédiaire pourraient être reprises »*) fournissait alors à Moscou le meilleur des prétextes pour vitupérer contre le président Reagan. Car, pour l'*URSS*, en liant le problème de l'espace à celui des ogives nucléaires, les États-Unis prouvent leur mauvaise foi.

Le concept de la *« guerre des étoiles »* étant déjà passablement égratigné par les experts aux États-Unis mêmes, l' URSS peut espérer, par son offre de négociations sur l'espace, marquer de nouveaux points auprès d'une opinion publique occidentale dont les tendances pacifistes semblent rester une source d'espoir pour les hommes du Kremlin.

(Intérim.)

PROCHE-ORIENT

Liban

Les Forces libanaises ont accepté à leur tour le plan de sécurité du Grand-Beyrouth

Le chef des Forces libanaises (milice chrétienne), M. Fady Frem, a donné, dimanche 1er juillet, son accord au plan de pacification de Beyrouth *« à condition que le moral de ses combattants ne soit pas atteint et que la structure militaire des Forces libanaises ne soit pas remise en cause »*. Dans une déclaration à l'agence d'information libanaise Markaziyya, M. Frem a estimé cependant que ce plan *« mène à une impasse politique »*. M. Frem a déclaré également qu'il acceptait le déploiement de l'armée libanaise dans la région sous son contrôle (moins de 1 000 km² à l'est de Beyrouth) à condition qu'un déploiement *« similaire, équilibré et simultané ait lieu à Beurouth-Ouest »*.

Enfin, M. Frem a proposé, *« pour assurer la réussite du plan, de retirer les armes lourdes du Grand-Beyrouth »* et exprimé *« l'espoir que cette proposition reçoive un accueil positif »*. Dès samedi 30 juin, le Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt a, pour sa part, commencé à retirer ses armes lourdes de Beyrouth-Ouest pour les entreposer dans la montagne du Chouf au sud-est de la capitale. Dans la matinée de dimanche, un porte-parole de M. Nabih Berri, membre du gouvernement et chef de la milice chiite Amal, a déclaré que l'ordre a été donné à ses combattants de retirer l'artillerie lourde de Beyrouth-ouest.

D'autre part, le conseil militaire — direction collégiale de l'armée libanaise — a mis, dimanche, la dernière touche au plan de sécurité pour Beyrouth et sa grande banlieue qui doit entrer en application dès son approbation par le conseil des ministres, vraisemblablement mercredi 4 juillet. Ce plan doit être exécuté en quatre étapes qui dureront chacune trois ou quatre jours et dont la première sera le déploiement de deux brigades de l'armée libanaise : l'une à l'est, l'autre à l'ouest de la capitale. La 6e brigade — seule agréée par l'opposition et composée en majorité de chiites — prendra le contrôle de Beyrouth-Ouest et de la banlieue sud (à majorité musulmane), alors que la 7e brigade aura en charge le secteur est (chrétien) de la capitale. La 8e brigade, naguère dirigée par le général Michel Aoun dans la montagne libanaise à Souk-el-Gharb, sera en réserve en cas de nécessité. L'ensemble de ces forces représente près de douze mille hommes.

L'affaire de l'*Alizur-Blanco*

Rompant un silence de vingt-quatre heures, les autorités israéliennes ont replacé samedi 30 juin l'arraisonnement de l'*Alizur-Blanco*, navire assurant la liaison Chypre-Beyrouth, (*le Monde* daté 1-2 juillet) dans le cadre d'une opération de routine contre le « terrorisme palestiniens ».Cependant, l'embarras de l'armée israélienne, après cette opération spectaculaire, est nettement perceptible. Le porte-parole militaire a refusé de commenter l'arraisonnement, attribuant implicitement la responsabilité de l'opération à l'échelon politique ou à une « bavure » de services secrets mal informés. Les dirigeants israéliens prennent au sérieux les rumeurs faisant état du retour à Beyrouth de responsables palestiniens. A une vingtaine de jours des élections générales israéliennes , l'arrestation en haute mer d'un responsable palestinien aurait bien bien fait l'affaire du Likoud coalition au pouvoir, qui a fait de l'intransigeance face aux Palestiniens l'un des chevaux de bataille de sa campagne. En tout cas, les autorités israéliennes ont, au cours du week-end, conduit au Liban du Sud les neuf passagers (huit Libanais et un Syrien) de l'*« Alizur-Blanco »* qui avaient été retenus à Haïfa vendredi 29 juin et les ont libérés, a annoncé le propriétaire du bateau, M. Noureddine Rifaï. — *(AFP Renter.)*

Plus de deux mille personnes sont portées disparues

Deux mille onze Palestiniens et Libanais sont « portés disparus » du fait des Forces libanaises (milices chrétiennes), alors que mille cent personnes ont été arrêtées par l'armée libanaise, depuis l'élection d'Amine Gemayel en septembre 1982, ont affirmé récemment, à Paris, les organisateurs d'une journée d'information sur les disparus au Liban. Cette journée se tenait à l'initiative de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), du Centre international d'information sur les détenus palestiniens et libanais, du Comité des parents des disparus, détenus et enlevés au Liban et du Comité de sauvegarde des libertés démocratiques et de défense des droits des détenus, disparus et enlevés, afin de briser *« le mur du silence et d'indifférence »* des autorités de Beyrouth et de l'opinion internationale sur le sort des disparus au Liban.

Les organisateurs ont indiqué que le mouvement chiite Amal détenait quarante-sept « combattants » des Forces libanaises et le Parti socialiste progressiste du chef druze Walid Joumblatt, *« quelques dizaines de miliciens chrétiens »*. Selon la FIDH, les milices chrétiennes lui ont déclaré détenir, pour leur part, soixante prisonniers « politiques » et soixante prisonniers de « droit commun » du camp adverse.

Au cours d'une conférence de presse, les représentantes du Comité des parents et des disparus ont lancé un appel au gouvernement français afin qu'il intervienne auprès du gouvernement libanais pour la libération de tous les détenus. Créé en octobre 1982, ce comité, prenant exemple sur *« la ténacité de celles qu'on appelait les « folles de la places de Mai » en Argentine »*, manifeste chaque jeudi, à Beyrouth-Ouest, et multiplie les contacts tant avec les autorités libanaises qu'avec des organisations internationales telles que la FIDH ou le CICR.

Parlant au nom du comité, Mme Addelsamed a insisté sur le fait que toutes les parties concernées par le problème des disparus étant présentes au gouvernement *« aucune excuse ne peut être acceptée pour refuser de mettre fin à ce drame soit par un vrai accord, soit par la force »*.

Nous publions ci-dessous le témoignage de Karim X..., détenu, du 26 septembre 1983 au 2 mars 1984, dans les prisons des Forces libanaises.

« Les jours les plus noirs de ma vie »

En rendant visite à un ami malade à Baabda, banlieue sud-est de Beyrouth, je n'ai pu retourner à mon domicile à Beyrouth-Ouest à cause des combats qui ont dégénéré ce jour-là. Après un mois de séjour dans cette banlieue, deux miliciens phalangistes sont venus m'emmener au quartier général des Phalanges de Hadeth. J'ai subi alors de nombreuses tortures. Les miliciens m'ont bandé les yeux, attachés les mains ; ils ont commencé d'abord par me donner des coups de poing sur le corps ; ils m'ont ensuite frappé à l'aide de fouets et ils m'ont lancé de l'eau bouillante, à la suite de quoi, je me suis évanoui pendant presque une demi-heure. Revenu à moi, ils m'ont forcé à marcher sur des épines et des débris de verre. Ils m'ont ensuite mis dans un coffre de voiture, et m'ont emmené au conseil de sécurité phalangiste à la Quarantaine. J'avais tellement mal que je n'ai pu descendre du coffre.

J'ai été isolé et soumis à un interrogatoire durant neuf jours, qui ont certainement été les plus noirs de ma vie. Puis j'ai été transféré dans une autre cellule minuscule avec quinze personnes. Nous ne sortions de la cellule que pour prendre un bain froid, et cela durant une minute. Nous ne mangions qu'une fois par jour, et recevions deux litres d'eau toutes les vingt-quatre heures.

Deux mois et demi plus tard, on introduisit dans la cellule un nouveau, Farid, un jeune presque paralysé. Gravement malade, il n'arrivait pas à manger. Nos protestations ont obligé les gardiens à le conduire chez un médecin, mais nous n'avons pas échappé, pour autant, à leurs fouets. Farid fut ramené dans la cellule dans un état pire qu'à son départ. Il nous était catégoriquement interdit de lui donner à boire alors que l'eau était la seule chose qu'il arrivait à avaler. Nos protestations incessantes n'ont pas réussi à fléchir la cruauté des geôliers et il est mort sous nos yeux.

Pour une visite du Comité international de la Croix-Rouge, ils nous ont ensuite emmenés à Adonis dans un grand camion flanqué de quatre jeeps. Notre nouvelle cellule était une caserne proche d'un couvent. Quatre jeunes barbus étaient là et semblaient attendre leur tour pour être introduits. Nous entendions des voix confuses, sans arriver à savoir qui était là. Abou Michel, le responsable de la prison nous a fait raser la barbe et les cheveux. Pour la première fois depuis notre détention, on a eu la chance de prendre un bain à l'eau chaude avec du savon. Nous avons aussi reçu des cigarettes.

La visite du CICR

Après quoi Abou Michel nous a intimé l'ordre, sous peine de mort, de fournir un témoignage favorable aux forces libanaises. Afin de s'assurer que cet ordre serait bien exécuté, il nous a d'abord envoyé deux représentants du CICR dont nous avons su par la suite qu'ils étaient faux. Le lendemain, les vrais sont arrivés. Il s'agissait du Dr Hayatem accompagné d'une jeune fille. La visite s'est déroulée en présence d'un phalangiste. Le médecin nous a interrogé sur le cas de Farid ; nous avons été contraints de lui répondre qu'il était mort *« d'une chute dans un escalier »*. Un dialogue faussé par la peur s'est engagé avec le médecin, concernant les conditions de détention. Nous lui avons assuré être arrivés la veille à la Quarantaine (un des lieux de détention des FL) où les conditions y étaient meilleures (ce qui n'était bien sûr pas le cas). Le médecin a compris que nous lui mentions. Nous avons tous dû soutenir que nous n'avions subi aucune torture. Sur ce, les délégués du CICR sont partis, et nous avons regagné le lendemain la Quarantaine.

LE CONFLIT IRANO-IRAKIEN

Bagdad affirme avoir détruit « sept objectifs navals »

La marine irakienne *« a détruit dimanche 1er juillet à l'aube sept objectifs navals qui se dirigeaient en convoi »* vers le port iranien de Bandar-Khomeiny, au nord du Golfe, près d'Abadan, — qui n'est pas un port pétrolier, — a indiqué un porte-parole irakien. Cité par l'agence irakienne INA, le porte-parole a ajouté que l'aviation irakienne, de son côté, était intervenue contre une *« formation de chasseurs iraniens qui s'était portée au secours des objectifs navals attaqués »* et qu'elle avait *« abattu un F-14 qui est tombé en mer »*.

Il a en outre précisé que *« cinq des objectifs navals* (sur lesquels il n'a donné aucune précision) *avaient été détruits par la marine irakienne et que deux autres objectifs avaient pénétré dans un champ de mines où ils ont été neutralisés »*. Selon le porte-parole, *« toutes les unités navales et tous les avions irakiens sont rentrés intacts »*.

La dernière attaque d'*« objectifs navals »* se dirigeant vers Bandar-Khomeiny remonte au 25 mai dernier. Depuis le début du blocus maritime imposé par l'Iran au nord-est du Golfe, Bagdad a annoncé plusieurs dizaines d'attaques aéronavales contre des navires dans le détroit de Khor-Moussa. Les bateaux se rendant à Bandar-Khomeiny sont le plus souvent de petits cargos iraniens ou d'autres nationalités et des escorteurs de la marine iranienne. Bandar-Khomeiny est le port le plus proche de Téhéran à laquelle il est relié par voie ferrée. Les exportations pétrolières iraniennes, qui sont au premier chef visées par l'Irak afin de chercher à tarir les ressources financières qui permettent à Téhéran de poursuivre son effort de guerre, ont lieu à partir du terminal pétrolier de l'île de Kharg, situé 200 kilomètres au sud de l'emplacement des attaques annoncées dimanche 1er juillet.

La compagnie de renflouage naval néerlandaise Smit Tak International, qui opère dans le Golfe, a confirmé dimanche l'attaque contre les sept bâtiments.

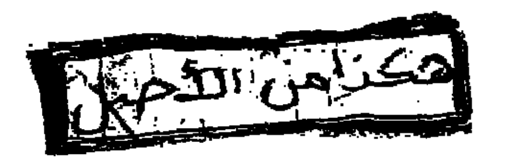
M. K.-J. Reinigert, président de Smit Tak, a déclaré que ces informations lui avaient été transmises par ses correspondants à Bahrein. Il n'a pas été en mesure de préciser les noms des navires atteints. M. Reinigert a déclaré que sa compagnie n'interviendrait pas dans la zone au nord-est du Golfe où ont été atteints les sept navires. Il s'agit, a-t-il dit, d'une zone de guerre trop dangereuse, placée directement sous le feu de l'armée irakienne.

La firme de Rotterdam, spécialisée dans la lutte contre les incendies de navires, était parvenue samedi 30 juin à maîtriser le feu qui ravageait depuis quatre jours le pétrolier libérien *Tiburon*, chargé de 260000 tonnes de brut, à la suite d'un tir de missile irakien non loin de Kharg.

Un violent discours de l'imam Khomeiny

En Iran, l'imam Khomeiny a, dimanche, violemment critiqué ceux qui reprochent à son pays de ne pas conclure la paix avec Bagdad. Ceux qui souhaitent la paix vont contre l'*enseignement du prophète*, a-t-il déclaré, à environ sept cents personnes (dont des responsables politiques et militaires) rassemblées dans une petite mosquée de Téhéran pour la fête de l'Aid-el-Fitr, marquant la fin du ramadan. Des tentatives de réconciliation par l'intermédiaire des superpuissances nuiraient à l'humanité tout entière, a-t-il ajouté, en affirmant que *« ceux qui critiquent l'Iran sont soit ignorants, soit corrompus »*, sans toutefois citer de nom. L'imam, qui est âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans, a parlé pendant près d'une heure sans notes, et semblait en bonne condition physique. Il a conclu son discours en lançant : *« Je conseille aux chefs d'Etat de la région de cesser d'aider Saddam* (le président irakien Saddam Hussein), *car Saddam est un animal qui ne deviendra jamais un être humain. Nous réconcilier avec l'injuste est contre l'avis du Prophète. »*

De son côté, le président iranien M. Ali Khamenei a, le même jour, menacé de recourir à des représailles *« plus dures »* si les attaques de pétroliers et les bombardements de villes par l'Irak se poursuivaient. *« Si les actes sataniques du régime irakien se poursuivent et si ceux qui l'appuient continuent à le soutenir, il est normal que nous ne puissions plus rester passifs. Les Etats riverains du Golfe sont en train de se jeter dans un feu dont ils auront du mal à se sauver. »* — *(AFP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

Bolivie

L'échec du putsch renforce provisoirement le gouvernement de gauche de M. Siles Zuazo

Le gouvernement de gauche de M. Siles Zuazo sort provisoirement renforcé de l'échec de la tentative de putsch du samedi 30 juin. Le chef de l'Etat, séquestré pendant une dizaine d'heures par un groupe de policiers et de militaires, a été libéré sain et sauf.

L'armée, dans sa majorité, et les syndicats se sont ralliés à la légalité. De bonne source, on indiquait ce lundi 2 juillet que de hautes personnalités politiques et militaires étaient impliquées dans cette tentative de coup d'Etat, la troisième depuis que M. Siles Zuazo est au pouvoir. Le président a promis de punir « les vrais coupables » mais a accordé un sauf-conduit aux révoltés. De Lima, notre correspondante fait le récit de la journée des dupes de samedi.

De notre correspondante

Lima. – Au petit matin du samedi 30 juin, le président bolivien, le social-démocrate Hernan Siles Zuazo, a été surpris en plein sommeil par un groupe d'hommes armés vêtus de treillis vert olive. Ils n'ont apparemment eu aucune difficulté à franchir la porte du véritable blockhaus où logent les chefs d'Etat, dans ce pays, où le putsch est chose banale. Le chef du commando, le lieutenant Celso Campos, a aussitôt déclaré à l'épouse et à la fille du président : *« Il ne lui arrivera rien... »*

Dix heures plus tard, des coups de feu étaient échangés dans le quartier résidentiel de Miraflores. Des soldats et des ouvriers encerclaient un édifice que survolait un hélicoptère de l'armée. Bientôt, une silhouette apparaissait derrière les vitres : celle du chef de l'Etat, qui, pouce levé, indiquait que les négociations avec les responsables de son enlèvement étaient en bonne voie. Quelques minutes plus tard, six hommes en uniforme des commandos paramilitaires (les « léopards ») escortaient jusqu'à une camionnette le chef de l'Etat, une grenade suspendue au cou, encadré par les deux « médiateurs », le ministre de l'économie, M. Oscar Bonifaz, et un photographe.

Encore vingt minutes et le président était libéré. Il se dirigea vers la place Murillo pour adresser un message à la foule euphorique qui s'était rassemblée devant le palais Quemado, siège de la présidence.

Les auteurs de cet extravagant coup de main entendaient-ils appuyer les officiers de l'école des commandos de Cochabamba, lesquels exigent depuis une semaine le renvoi du chef de l'armée de terre, le général Simon Sejas ? S'agissait-il pour eux d'obliger le chef de l'Etat à donner sa démission ? Ou plus simplement, n'était-ce là qu'un nouveau ballon d'essai ? N'entendait-on pas prendre la température, chez les civils comme chez les militaires, dans le pays comme hors des frontières, avant de déclencher un véritable putsch contre le régime démocratique au pouvoir depuis vingt mois seulement ?

Quels qu'aient été leurs mobiles, les auteurs du coup de main ont rapidement été obligés de se rendre à l'évidence : ils avaient échoué. Il ne leur restait plus qu'à obtenir la clémence du chef de l'Etat. Elle leur fut immédiatement accordée par M. Silez Zuazo parce que *« ces hommes ne sont pas fautifs* selon l'expression qu'il a utilisée du balcon présidentiel. *Les véritables coupables les ont manipulés... Mais pour ces derniers, le châtiment sera exemplaire »...*

Des heures durant, on a assisté à une vaste mobilisation de la population bolivienne, retrouvant un semblant d'unité autour du gouvernement, des forces armées et de la Centrale ouvrière (COB).

En l'absence du vice-président, M. Jaime Paz Zamora, qui participait à une conférence à Lisbonne (notre encadré), c'est le ministre des affaires étrangères, M. Gustavo Fernandez, qui a pris l'initiative de former avec le cabinet, l'état-major et la COB, un « commandement politique et militaire » chargé de défendre le régime démocratique. Les chefs de l'armée de terre, de l'aviation et de la marine ont rapidement condamné le coup de main et affirmé leur *« inébranlable respect à la Constitution »*. Les commandants des régions militaires et des principales garnisons du pays se sont rangés derrière leurs chefs, mobilisant dans toutes les casernes les soldats afin de défendre l'ordre légal. A La Paz, cependant, la police militaire a dû prendre d'assaut l'école des gardiens de la paix, et, à Cochabamba, l'école des officiers des commandos a été encerclée.

De son côté, la COB lançait un ordre de grève générale, et demandait aux ouvriers de se réunir dans les usines et aux mineurs de marcher sur la capitale.

Même les forces de l'opposition conservatrice, qui avaient tout mis en œuvre depuis un an pour éloigner le président Siles, ont condamné l'enlèvement. A l'étranger, les pays du pacte andin, l'Argentine et les Dix du Marché commun n'ont guère tardé à réagir dans le même sens. Les Etats-Unis n'ont pas hésité davantage à manifester leur soutien au chef de l'Etat. Ces heures dramatiques auront donc servi à recoller une nouvelle fois les morceaux de la chétive démocratie bolivienne.

La COB, en effet, avait appelé une nouvelle fois à une grève générale de durée indéfinie pour ce lundi 2 juillet, en signe de protestation contre le gouvernement, qui avait violé, selon elle, certains accords signés trois semaines plus tôt, et qui devaient mettre fin à une véritable paralysie de la production, qui durait depuis près de deux mois. Ces accords prévoyaient essentiellement le gel des prix des aliments de première nécessité, une augmentation des salaires de 130 % et un moratoire de la dette extérieure contractée envers les banques privées.

Or, depuis, le gouvernement avait élevé le prix du sucre, gelé les rémunérations et nommé au porte-feuille de l'économie un démocrate-chrétien, M. Oscar Bonifaz, qui avait déjà été l'objet d'attaques de la COB alors qu'il était chargé de l'industrie et du commerce.

Le gouvernement était également dangereusement défié par le soulèvement de l'école des commandos, dont les officiers exigeaient la destitution du commandant en chef de l'armée de terre lui reprochant de subordonner les intérêts de l'armée à ceux de la coalition au pouvoir, de fomenter la contrebande d'armes et de s'opposer au procès de huit personnes soupçonnées d'être liées à la guérilla d'extrême gauche. L'état-major n'a eu aucune difficulté à convaincre les rebelles de renoncer à leur attitude.

Le président Siles Zuazo sort donc fortifié de cet enlèvement, qui a créé une véritable commotion en Bolivie. Etat-major militaire et dirigeants de la COB ont discuté autour de la même table, et ont appuyé ensemble un régime démocratique de centre-gauche. C'est un événement historique pour le pays.

NICOLE BONNET.

A Lisbonne

TOUS LES REGARDS TOURNÉS VERS LA PAZ...

(De notre correspondant.)

Lisbonne. – Pour tous les participants au collogue sur le *« défi démocratique en Amérique latine »*, organisé par la Fondation des relations internationales du Parti socialiste portugais, la journée du samedi 30 juin a été particulièrement agitée.

Première nouvelle à sensation : M. Felipe Gonzalez, le chef de gouvernement socialiste espagnol, qui devait participer à la séance de clôture était retenu à Madrid : une alerte à la bombe avait empêché son avion de décoller. Pourtant, à l'heure convenue, le premier ministre socialiste portugais M. Soarès, qui dirigeait les travaux, prenait place à la tribune. A son côté était installé M. Jaime Paz Zamora, vice-président de la République bolivienne.

La cérémonie venait de commencer lorsque le leader socialiste portugais était appelé d'urgence au téléphone. L'air grave, M. Soarès regagnait peu après la salle pour annoncer qu'un coup d'Etat était déclenché en Bolivie et que le président Siles Zuazo était arrêté.

Sous les applaudissements des participants, M. Jaime Paz a prit alors la parole. *« La majorité du peuple bolivien, y compris les forces armées, est profondément attachée à la poursuite du processus démocratique »*, s'est-il exclamé. Faute d'informations concrètes, que pouvait-il dire de plus ? A son tour, M. Soarès condamnait le coup de force de La Paz : *« Une procédure illégitime et anticonstitutionnelle »*. Puis fut approuvé un document de solidarité avec le peuple bolivien.

Le colloque qui avait réuni à Lisbonne 119 personnalités socialistes et démocrates-chrétiennes de l'Europe et de l'Amérique latine, ainsi que plusieurs dirigeants politiques et syndicaux nord-américains, comme MM. Lane Kirkland et Irwing Brown, respectivement président et directeur du département international de la centrale AFL-CIO, venait ainsi de se terminer. Mais tous les regards demeuraient tournés vers la Bolivie. Des communications avaient été établies, via Madrid et Paris, avec certains pays latino-américains, notamment l'Argentine et le Venezuela. La préoccupation dominante était de permettre à M. Jaime Paz de rentrer le plus vite possible en Bolivie, car il fallait *« éviter le vide du pouvoir »*. Le président Mitterrand aurait même mis un avion à la disposition du leader bolivien. Puis la nouvelle de l'échec du coup d'Etat parvenait à Lisbonne, à 2 heures du matin, le dimanche 1er juillet. M. Jaime Paz repartait à bord d'un avion des lignes commerciales à destination de Caracas, avant de rejoindre La Paz.

J.R.

Canada

SUCCESSEUR DE M. TRUDEAU

M. John Turner a formé une équipe restreinte fondée sur la continuité

De notre correspondant

Montréal. – Déjouant toutes les *prédictions des milieux politiques*, qui s'attendaient à une rupture très nette avec le passé, le nouveau premier ministre du Canada, M. John Turner, a annoncé, samedi 30 juin, la composition d'un gouvernement dont la seule originalité réside dans la réduction substantielle du nombre de portefeuilles. Le nombre de ministres passe de trente-six à vingt-huit. Douze ministres de l'ancien gouvernement de M. Trudeau sont confirmés dans leurs fonctions et onze ministres changent de portefeuille. Le gouvernement ne compte que cinq nouvelles personnalités.

On s'attendait généralement – et M. Turner lui-même avait contribué à alimenter la rumeur en se présentant comme un homme neuf – à un véritable bouleversement avec l'entrée au gouvernement de personnalités originaires de régions sous-représentées, en particulier l'ouest du pays. Or les francophones conservent un tiers des portefeuilles, tandis que les quatre provinces de l'Ouest n'ont plus qu'un seul ministre, M. Lloyd Axworthy, qui conserve les transports.

Le Parti libéral n'ayant obtenu que 2 sièges sur 76 dans l'Ouest aux dernières élections en 1981, M. Trudeau s'était permis une entorse à la Constitution en nommant trois sénateurs au gouvernement (pour être ministre il faut normalement avoir été élu député à la Chambre des communes). On pensait que M. Turner nommerait de nouvelles personnalités de l'Ouest en particulier la présidence du Parti libéral, Mme Iona Campagnolo, qui avait fait forte impression sur les militants libéraux lors du congrès du Parti organisé à la mi-juin.

M. Turner a préféré ne pas jouer avec la Constitution, sans doute pour ne pas décevoir les régions qui ont voté pour le Parti libéral. Il se chargera personnellement de la « conquête de l'Ouest » en se présentant dans une circonscription de la Colombie-Britannique où il a vécu plusieurs années.

Le premier ministre a défendu ses choix en déclarant qu'il avait voulu *« répondre aux préoccupations des Canadiens »* en réduisant les effectifs pléthoriques du gouvernement. *« Dans la situation économique actuelle,* a-t-il ajouté, *il faut prendre des décisons qui démontreront une certaine forme de continuité et notre sens des responsabilités »*.

La continuité sera assurée par le maintien au gouvernement des principaux ministres de M. Trudeau. M. Jean Chrétien, qui fut le principal adversaire de M. Turner pour le leader ship du Parti libéral, obtient tout ce qu'il voulait. Il devient vice-premier ministre et ministre des affaire extérieures. Il présidera également un comité de trois ministres qui sera responsable des questions politiques touchant le Québec. M. Chrétien, qui se veut l'héritier spirituel de M. Trudeau, est partisan de la manière forte à l'égard du gouvernement indépendantiste du Québec.

Le nouveau ministre des affaires extérieures a indiqué qu'il voulait maintenir la ligne diplomatique de M. Trudeau, en particulier poursuivre sa mission pour la paix mondiale. Mais, a-t-il ajouté, sa *« façon de faire reflétera les différences de personnalité »*. Les relations avec les Etats-Unis (70 % du commerce extérieur du Canada), qui s'étaient refroidies depuis l'arrivée au pouvoir du président Reagan, seront améliorées. *« Les Américains sont nos meilleurs amis,* a déclaré M. Chrétien, *et nous devons entretenir de bonnes relations avec eux. »*

Les relations avec la France

Pour ce qui est des relations avec la France, qui restent difficiles à cause du problème québécois, il faudra attendre pour en savoir davantage. M. Turner a en effet annoncé, le jour même de sa prise de fonctions, que le voyage officiel du chef du gouvernement français, prévu pour cette semaine, était reporté. *« M. Mauroy,* a déclaré le Premier ministre, *considère que la situation en France requiert sa présence dans son pays. »*

Les réactions de l'opposition à la composition du nouveau gouvernement ont été dans l'ensemble négatives. *« Il n'y a rien de neuf,* a affirmé le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney. *On ne trouve pas de nouveaux visages ni de nouvelles idées. »* L'opposition a surtout critiqué le maintien de M. Lalonde au ministère des finances. Elle le rend responsable de l'incapacité du Canada à suivre le rythme de la reprise économique aux États-Unis. Elle l'accuse de ne pas avoir réussi à rétablir un climat de confiance chez les investisseurs, ce qui se traduit par un maintien du chômage à un niveau élevé (près de 12 %) et par le glissement du dollar canadien par rapport à la devise américaine.

Une des rares surprises dans la composition du gouvernement est le retour de M. Allan MacEachen, quarante-huit heures après qu'il eut annoncé son retrait de la vie politique. L'ancien vice-premier ministre et ministre des affaires extérieures exercera des fonctions plutôt honorifiques en devenant président du groupe majoritaire au Sénat. M. Turner a sans doute besoin de lui en vue des prochaines élections, qui pourraient avoir lieu en septembre. *La partie risque en effet d'être difficile* pour les libéraux dont la popularité s'est effritée en vingt et un ans de pouvoir.

BERTRAND DE LA GRANGE.

LE NOUVEAU CABINET

Voici la composition du gouvernement canadien formé, le samedi 30 juin, par M. John Turner :

Premier ministre : M. John Turner ; *Leader parlementaire au Sénat :* M. Allan MacEachen ; *vice-premier ministre et ministre des affaires extérieures :* M. Jean Chrétien ; *Président du conseil du Trésor :* M. Herb Gray ; *Président du conseil privé, également chargé du développement économique régional et du travail :* M. André Ouellet ; *Finances :* M. Marc Lalonde ; *Emploi et immigration :* M. John Roberts ; *Santé et bien-être :* Mme Monique Bégin ; *Défense :* M. Jean-Jacques Blais ; *Commerce international :* M. Francis Fox ; *Energie :* M. Gerald Regan ; *Solliciteur général (police) :* M. Robert Kaplan ; *Ministre d'Etat au transport :* M. William Rompkey ; *Travaux publics, approvisionnements et services :* M. Charles Lapointe ; *Expansion industrielle régionale, science, communications :* M. Ed Lumley ; *Justice :* M. Donald Johnston ; *Transports :* M. Lloyd Axworthy ; *Ministre d'Etat pour le développement social et statut de la femme :* Mme Judy Erola ; *Environnement :* M. Charles Caccia ; *Secrétaire d'Etat :* M. Serge Joyal ; *Anciens combattants :* M. Bennett Campbell ; *Multiculturalisme :* M. David Collenette ; *Petite entreprise et tourisme :* M. David Smith ; *Revenu :* M. Roy MacLaren ; *Pêcheries :* M. Herb Breau (*) ; *Ministre d'Etat pour le développement régional :* M. Rémi Bujold (*) ; *Jeunesse, condition physique et sports :* M. Jean Lapierre (*) ; *Agriculture :* M. Ralph Ferguson (*) ; *Affaires indiennes :* M. Doug Frith (*).

(*) Nouveaux ministres.

AFRIQUE

Zimbabwe

« Des exactions très graves ont été commises contre la population » dans le Matabeleland

estime un rapport de la Fédération internationale des Droits de l'homme

« Le gouvernement du Zimbabwe doit lever sans délai, sur l'ensemble du territoire, l'état d'urgence proclamé en 1965 lors de la déclaration unilatérale d'indépendance de M. Ian Smith », déclare la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), à l'issue d'une mission d'information effectuée du 9 au 18 juin par son secrétaire général, M. Yves Laurain. Pour celui-ci, les troubles du Matabeleland, qui ont à la fois pour origine les agissements de *« petits groupes d'hommes armés et entraînés en Afrique du Sud »* et ceux *« de bandes d'anciens soldats démobilisés des deux armées de libération* [ZIPRA et ZANLA], *qui attaquent et pillent les villages pour leur propre compte »* ont donné lieu à une répression sévère, des *« exactions très graves ayant été commises contre la population »*.

Lors de l'opération menée durant les trois premiers mois de 1983 dans le nord du Matabeleland par les forces de la 5e brigade (formée par des instructeurs nord-coréens) (*le Monde* du 11 mars 1983). *« Des centaines d'hommes et de femmes arrêtés et interrogés sur les activités des « dissidents » ont été battus (avec des bâtons, des cordes et des fils de fer), parfois jusqu'à la mort*, écrit M. Laurain. *Par ailleurs, les forces de la 5e brigade ont ouvert le feu sur des populations entières dans plusieurs villages. Le nombre des personnes tuées pendant cette période est estimée entre mille cinq cent et trois mille. »*

Une seconde opération menée en février et mars dernier dans la partie sud du Matabeleland par les forces de la 5e brigade et d'autres unités de l'armée (2e et 6e brigades) a été, écrit M. Laurain, *à nouveau dirigée contre la population qui a été l'objet de mauvais traitements (coups et internement dans les camps). Des exécutions sommaires, dont le chiffre peut être fixé au moins à cinq cents personnes, ont également eu lieu dans les villages. La 5e brigade en est essentiellement responsable. »*

« En outre, souligne M. Laurain, plusieurs dizaines de procès ont été instruits durant le mois de mai à Bulawayo contre des personnes soupçonnées de soutenir les dissidents. Les poursuites sont conduites soit sur la base du Law and order maintenance act, édicté en 1960 par les autorités britanniques et toujours en vigueur, soit à partir de l'Emergency and power regulation, mis en place en 1965 par le gouvernement de M. Ian Smith, qui a établi l'état d'urgence dans le pays.

» Les peines prononcées contre les personnes poursuivies au seul motif qu'elles n'ont pas renseigné les forces armées sont en général assorties d'un sursis et les personnes comparaissant du chef de détention d'armes (exclusivement des armes légères, le plus souvent un fusil ou une grenade), sont condamnés à une peine de deux à cinq ans d'emprisonnement. En revanche, la loi sur l'état d'urgence prévoit que les forces armées ne peuvent être poursuivies pour les actes délictueux qu'elles commettent à l'occasion de leurs opérations. »

La FIDH demande aussi au gouvernement du Zimbabwe de concrétiser son *« attachement au respect des Droits de l'homme inscrit dans la Constitution en adhérant aux deux pactes internationaux sur les droits civils et politiques et sur les droits politiques et sociaux quil n'a pas encore ratifiés. »*

« Enfin, la FIDH souligne que des mesures pressantes devraient être prises à l'encontre de l'Afrique du Sud qui soutient militairement l'intervention de groupes armés dans le sud du Matabeleland. »

Angola

Le retrait des troupes sud-africaines marque le pas

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. — Les troupes sud-africaines sont toujours dans le Sud angolais. Pourtant, il y a un mois, les responsables gouvernementaux affirmaient que le retrait n'était plus qu'une question de jours. C'est, en tout cas, ce qu'avait déclaré, le 21 mai, à Lusaka, M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, précisant même qu'il s'agissait de *« quelques jours plutôt que de quelques semaines »*. Le chef du gouvernement, M. Pieter Botha, avait, lui, le 30 mai, laissé entendre au contraire que c'était une question de semaines. Depuis, c'est le silence. De source officielle, on indique simplement que si le retrait n'est pas encore achevé, c'est en raison de la présence continuelle de maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) dans le Sud angolais. Des escarmouches auraient encore lieu, si l'on en croit les communiqués publiés régulièrement par les autorités, qui font état de deux cent quarante-six morts dans les rangs de la SWAPO depuis la signature des accords de Lusaka, le 16 février dernier, avec l'Angola.

« La zone opérationnelle », espace situé de part et d'autre de la frontière namibienne, ne serait donc pas *« nettoyée »*. La commission conjointe, créée lors des accords de Lusaka, composée de six cents hommes (trois cents soldats des deux camps) et de douze diplomates, n'aurait pas achevé son travail. Elle a pour mission de faire place nette dans le Sud angolais, afin que les Sud-Africains puissent se retirer, assurés qu'ils seraient d'être tranquilles, du moins au nord de la frontière de la Namibie. Cela ne serait pas encore suffisant. Le ministre des affaires étrangères a en effet clairement fait savoir qu'il souhaitait que cette commission devienne permanente et protège ainsi les arrière-gardes des troupes sud-africaines. Il a affirmé que des pourparlers étaient en cours à ce propos avec l'Angola.

Luanda n'y paraît cependant guère disposé, de même qu'à la signature d'un pacte de bon voisinage et de non-agression du type de celui de Komati passé entre le Mozambique et Pretoria et auquel les Sud-Africains sont très attachés. L'Angola ne semble pas vouloir de la *Pax pretoriana*, à laquelle le premier ministre a déclaré, le 30 mai, à Lisbonne, être favorable, à la condition que les Cubains basés dans ce pays se retirent. Pas de pacte de non-belligérance tant que l'Afrique du Sud ne cessera pas son soutien aux rebelles de l'UNITA. Le 22 juin dernier, Luanda a encore accusé Pretoria *« d'armer, d'entraîner, et de financer »* les troupes de Jonas Savimbi, *« en les aidant à s'infiltrer à travers la frontière namibienne »*. Cette mise en garde émanait directement du président José Eduardo Dos Santos, cité par l'agence officielle ANGOP. La dépêche ajoutait que la situation *« continuait de se détériorer, et que, dans certains endroits, elle était même extrêmement sérieuse »*.

A propos du retrait sud-africain, le président Dos Santos déplorait que deux bataillons se trouvent encore à 40 kilomètres à l'intérieur du territoire angolais, malgré la promesse faite à Lusaka que les troupes de Pretoria auraient quitté le sol de l'ancienne colonie portugaise le 30 mars. Deux jours plus tard, c'était le comité central du MPLA qui revenait à la charge.

La présence de 30 000 Cubains

Le récent déplacement, au début du mois de mai, de Jonas Savimbi en Afrique du Sud n'a pas, non plus, été apprécié à Luanda. Ce dernier y aurait rencontré M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, en compagnie de M. « Pik » Botha. L'entretien aurait eu lieu au Cap, mais il n'a pas été confirmé officiellement.

Une vaste partie diplomatique est engagée dans ce secteur de l'Afrique australe, avec, toujours au centre de l'enjeu, l'indépendance de la Namibie. L'équation est en fait assez simple : pour Luanda, se débarrasser de Jonas Savimbi et s'assurer la présence d'un bon voisin sur sa frontière sud avec un Etat namibien proche de ses vues. Pour Pretoria, éloigner « le danger communiste » sur son aile gauche en exigeant, d'une part, que les Cubains s'en aillent, et, d'autre part, qu'une Namibie indépendante ne lui soit pas hostile. Le 27 juin, le chef du gouvernement sud-africain a souligné devant le Parlement qu'*« il ne pouvait accepter de solution politique pour ce territoire* (la Namibie) *qui serait élaborée par le canon du fusil et appuyée par 30 000 soldats cubains en Angola »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Guinée

UN BILAN DU RÉGIME de SEKOU TOURÉ

Jeune Afrique Plus vient de réaliser un petit tour de force : publier, deux mois après la mort de Sekou Touré, un dossier assez copieux sur ce que fut la Guinée de Sekou Touré. Témoignages, analyses et reportages forment un ensemble que Sennen Andriamirado, rédacteur en chef de *Jeune Afrique*, a su ordonner et mettre en valeur.

Le témoignage de l'ambassadeur André Lewin — le premier Français en poste à Conakry (1976-1979) depuis l'établissement des relations diplomatiques — est d'autant plus intéressant qu'il s'agit, en fin de compte, d'un portrait de Sekou Touré par l'un de ces étrangers qui l'ont bien connu.

L'ensemble de l'ouvrage pèche un peu par un manque d'analyse de ce que fut le « système » Sekou Touré. Mais peut-être est-il encore trop tôt pour montrer à quel point le dictateur guinéen avait tout calculé et que seule la maladie — ou un accident — pouvait logiquement l'abattre.

★ *Sekou Touré et la Guinée après Sekou Touré.* Editions Jeune Afrique, Paris, 208 pages. Illustr. 30 F.

Tchad

• MISE AU POINT. — A la suite de notre article paru dans *le Monde* daté 26 juin, M. Tidjani Thiam, représentant du CDR (Comité démocratique révolutionnaire) en France et en Europe, nous a envoyé la mise au point suivante : *« En tant que partie prenante dans le GUNT* (Gouvernement d'union nationale de transition), *le CDR rejette totalement l'idée d'une négociation séparée avec les FAN. Face à la lassitude que connaît le peuple tchadien dans cette guerre « sans fin », nous entendons entamer des négociations dans un cadre global réunissant toutes les parties en conflit. La prochaine conférence de Brazzaville est bienvenue pour cela. »*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• LA RÉSISTANCE PRÉPARERAIT UNE CONTRE-OFFENSIVE AU PANCHIR. — La résistance *« prépare une attaque de grande envergure »* contre les forces soviéto-afghanes, dans la vallée du Panchir, a déclaré, vendredi dernier, à Paris, M. Ishaq, membre du Jamiat-e-islami, l'un des lieutenants du « commandant » Massoud. Il a affirmé que la résistance, qui se trouvait *« en position défensive »*, devait entrer dans une *« phase offensive »*, faute de quoi *« ce serait sa fin »*.

Iran

• ARRAISONNEMENT D'UN BATEAU DE FUYARDS. — Soixante-seize personnes qui tentaient de quitter l'Iran à bord d'un petit bateau à moteur ont été arrêtées par les forces de sécurité iraniennes au sud du port de Bouchehr (nord du golfe Persique), a indiqué le quotidien de Téhéran *République islamique*. Le journal, qui ne précise pas de date, affirme que chaque passager avait payé 1,2 million de rials (environ 120 000 francs, près de deux ans de salaire moyen) au capitaine du navire. — *(AFP.)*

Laos

• OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES INDOCHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — La neuvième conférence des ministres des affaires étrangères du Cambodge, du Laos et du Vietnam s'est ouverte lundi 2 juillet à Vientiane. La conférence devrait examiner les tensions frontalières entre les pays indochinois d'une part, la Chine et la Thaïlande d'autre part, ainsi que de nouvelles propositions de dialogue direct avec l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). — *(AFP.)*

Malawi

• LA PEINE DE MORT DES ÉPOUX CHIRWA COMMUÉE EN PRISON A VIE. — M. Orton Chirwa, qui est âgé de soixante-cinq ans, a été ministre de la justice après l'accession du Malawi à l'indépendance. Il s'était ensuite exilé et était devenu le chef du mouvement pour la liberté du Malawi (MAFREMO, parti interdit, créé en 1977 et basé à Dar Es-Salam). Arrêté en décembre 1981 avec son épouse Vera, il avait été accusé d'avoir comploté afin de renverser le président à vie du Malawi, M. Kamuzu Banda. Tous deux avaient été condamnés à mort le 5 mai 1983 pour *« haute trahison »*. — *(AFP, Reuter.)*

Philippines

• REMANIEMENT MINISTÉRIEL. — Le président Marcos a procédé, samedi 30 juin, sept semaines après les élections législatives, à un remaniement ministériel partiel. La femme du chef de l'Etat, Mme Imelda Marcos, conserve le ministère des affaires sociales. Quatre personnalités font leur entrée dans le gouvernement du premier ministre, M. Cesar Virata, qui demeure également ministre des finances : M. Arturo Tolentino devient ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Carlos Romulo, qui a pris sa retraite en janvier, MM. Salvador Escudero (agriculture), Rodolfo Del Rosario (ressources naturelles) et Simeon Datomanong (communautés culturelles). Ces trois derniers remplacent des ministres battus aux élections du 14 mai.

Pologne

• M. BOGDAN BORUSEWICZ REMPLACE M. BOGDAN LIS A LA DIRECTION CLANDESTINE DE SOLIDARITÉ. — M. Bodgan Lis, le numéro deux de la direction clandestine (TKK) de Solidarité, arrêté début juin, a été remplacé par son adjoint à Gdansk, M. Bodgan Borusewicz, trente-cinq ans, qui se trouve dans la clandestinité depuis l'instauration de l'état de guerre en décembre 1981, a annoncé un communiqué de la TKK parvenu à la presse occidentale à Varsovie. Militant d'opposition depuis la révolte étudiante de 1968, membre du KOR (comité d'autodéfense sociale), cofondateur des syndicats libres et un des organisateurs des grèves d'août 1980, à Gdansk, M. Borusewicz est désormais un des cinq membres de la direction clandestine du syndicat dissous, aux côtés de MM. Zbigniew Bujak (Varsovie), Tadeusz Jedynak (Katowice), Marek Muszynski (Wroclaw) et Eugeniusz Szumiejko. — *(AFP.)*

RDA

• VINGT-CINQ ALLEMANDS DE L'EST ONT QUITTÉ LA REPRÉSENTATION DE LA RFA. — Le gouvernement de Bonn a officiellement confirmé samedi 30 juin à Bonn que vingt-cinq ressortissants est-allemands réfugiés à la représentation de la RFA à Berlin-Est *« ont quitté de plein gré »* cet immeuble. Il s'est refusé à donner d'autres détails sur la poursuite des négociations avec les autorités est-allemandes pour régler le problème des trente personnes toujours réfugiées dans la mission diplomatique. *(AFP.)*

République sud-africaine

• PRETORIA SE DECLARE PRET A DISCUTER AVEC LES MOUVEMENTS ANTI-APARTHEID. — A l'issue d'une visite qu'il a effectuée, samedi 30 juin, à Maputo, au cours de laquelle il a rencontré le président mozambicain, M. Samora Machel, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a déclaré que son gouvernement serait disposé à avoir des discussions avec tout parti opposé au système d'apartheid, à condition que ce parti ne fasse pas usage de la violence. A propos de la place que pourrait occuper l'ANC (Congrès national africain) dans le développement futur du pays, M. Botha a ajouté : *« Tout parti, quelle que soit sa couleur politique, qui est prêt à participer au dialogue en Afrique du Sud pour arriver à des solutions pacifiques à nos problèmes est bienvenu. »*

Le PS souhaite que le gouvernement réponde à l'exaspération de l'électorat

(Suite de la première page.)

En livrant ses « *confidences* » à une dizaine de journalistes, et avec insistance, M. Rigout a probablement cherché à faire éclater le couvercle que M. Marchais, au lendemain de la réunion du comité central, s'était efforcé de refermer. Que le PCF apparaisse, à ses yeux, trop lié à l'Union soviétique, laquelle, au moins *sur les libertés*, fait office de repoussoir en France, n'est pas la moindre de ses confidences. Il s'agit là d'une sérieuse révision, tentée au milieu des années 70 puis avortée. M. Marchais n'a jamais réussi – mais l'a-t-il vraiment voulu ? – à faire en sorte que l'opinion publique française retienne les critiques timides du PCF à l'égard de l'URSS plutôt que l'hommage rendu au « *bilan globalement positif* » des pays de l'Est. L'image d'un PCF strictement attaché à ce bilan s'est imposée, celle du socialisme aux couleurs de la France s'est effacée.

Bousculée sur le terrain des libertés, la gauche tout entière a souffert de cette tare qui a déteint, bien malgré *eux*, sur les socialistes. Ceux-ci observent donc avec intérêt *les débats engagés par leur allié* et prennent garde de déclencher, au PCF, un réflexe de défense qui conforterait la direction actuelle. On ne touchera pas à M. Georges Marchais, c'est promis ! D'autant que ce réflexe, à la suite des déclarations de M. Rigout, dont certaines ont été déformées, commence à jouer (*lire l'article de Patrick Jarreau*).

Les socialistes aussi ont engagé d'importantes révisions. Jusqu'alors, le respect formel d'institutions qui paraissaient les servir en assurant la durée de l'action et le souci de ne pas gêner le gouvernement les avaient conduits – à l'exception des amis de M. Jean-Pierre Chevènement – à éviter autant que possible de faire publiquement pression sur le pouvoir. Cette fois, ce qui est dit sans doute en petit comité à l'Elysée et à Matignon, est répété devant le *comité directeur et largement diffusé*. Le gouvernement, a dit M. Jospin, qui n'avait pas jusqu'alors l'habitude de prodiguer ses conseils en public, doit s'occuper prioritairement de l'emploi. Après tout, la gauche en avait fait son premier thème de campagne en 1981 et le nombre des chômeurs, depuis, a augmenté. *Socialistes et communistes sont* au moins en accord sur ce constat : puisque tout chômeur supplémentaire est un électeur de droite en puissance, la gauche ne peut espérer l'emporter en 1986 si la situation de l'emploi continue de se dégrader.

Jusqu'à présent, les socialistes avaient placé l'essentiel de leurs espoirs dans la reconnaissance, par les Français, de la capacité gestion*naire de la gauche, garante* à leurs yeux de la durée, par opposition à la *« flambée »* des réformes sociales, sympathique mais sans lendemain. Cette reconnaissance ne vient pas, même si la rigueur est acceptée, comme une sorte de fatalité. Elle pèse peu, du moins, face au mécontentement, à l'exaspération qui s'expriment sur d'autres terrains : les salaires, l'école, le sentiment d'insécurité.

Que le gouvernement s'occupe aussi de ce concret-là, du quotidien des électeurs, qu'il parle au Français un langage simple – la droite, elle, sait le faire – et qu'il commence par inscrire ces souhaits dans le budget de 1985, c'est ce qu'a dit, en substance, le premier secrétaire du PS. Et c'est là, sans doute, un terrain sur lequel communistes et socialistes *pourraient s'accorder*, si les premiers en ont la volonté.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Pons : *nous sommes dans une situation révolutionnaire*

De notre correspondant régional

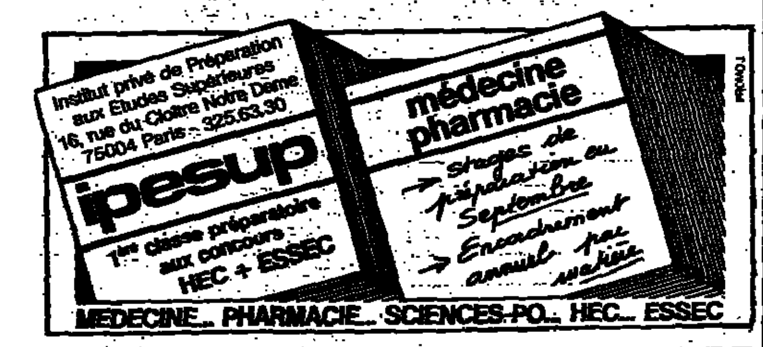
Marseille. – M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, qui participait, samedi 30 juin, à Marseille, à la Fête de l'Espoir organisée par la fédération RPR des Bouches-du-Rhône, a prononcé un bref mais violent discours presque essentiellement consacré à l'initiative prise par le Sénat pour l'organisation d'un référendum sur l'enseignement privé. *« Le président de la République, son gouvernement et sa majorité légale qui n'est plus légitime vont commettre une forfaiture à l'égard de la France,* a-t-il déclaré. *Si comme je le crois, l'Assemblée nationale utilise un artifice de procédure pour rejeter la proposition de résolution du Sénat, plus rien ne sera comme avant et nous sortirons de la légalité. Nous sommes, à partir de ce soir,* a-t-il ajouté, *dans une véritable situation révolutionnaire. Nous sommes en présence d'un pouvoir qui a été installé normalement par le suffrage universel mais qui, depuis une dizaine de jours, le bafoue et le trahit. »*

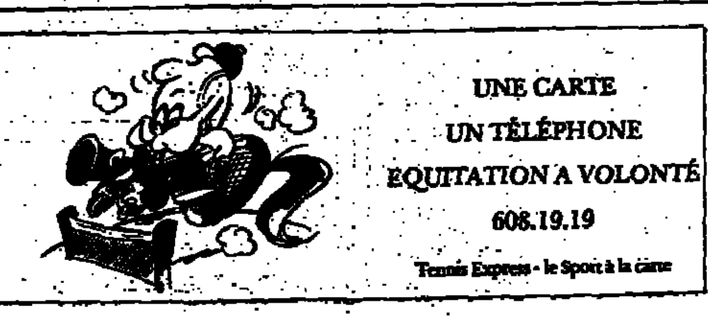
Soulignant lui-même la « gravité » de ses paroles, M. Pons a conclu : *« Il y a d'un côté, les marxistes au pouvoir, M. Mitterrand et ses amis socialistes et communistes et, de l'autre, tous les républicains, tous, où qu'ils se situent ! Alors, sachez que nous sommes mobilisés, nous, les républicains, pour reprendre le pouvoir aux marxistes et pour le faire dans l'intérêt de la France le plus rapidement possible. »*

Interrogé après le meeting, sur ce qu'il avait voulu dire par *« situation révolutionnaire »*, le secrétaire général du RPR nous a déclaré que sa formule s'appliquait au fait *« que l'on ne voulait pas donner la parole au peuple (...) sur des modifications fondamentales de la société ». « Les démocraties populaires,* a-t-il insisté, *ont été faites comme cela. Cela veut donc dire que nous devons nous préparer à toutes les situations. Cela veut dire que, demain, sur la loi électorale, le pouvoir en place est capable de faire n'importe quelle manipulation pour que le suffrage universel ne puisse plus s'exprimer. Donc, nous sommes dans une situation qui mérite une analyse nouvelle. »*

Le secrétaire général du RPR a également rejeté sur la majorité la responsabilité d'un *« durcissement »* du débat politique. *« Si elle veut continuer à modifier la société sans l'approbation du suffrage universel,* a-t-il précisé, *il est bien évident que la légalité n'est plus respectée ». « Les Français qui ont manifesté le 24 juin (...) ne vont pas rester indifférents. Il va donc y avoir, ici et là, des initiatives qui vont sortir de la légalité parce que la majorité est, elle-même, sortie de la légalité. »* Sur le même ton que M. Pons, M. Hyacinthe Santoni, député RPR des Bouches-du-Rhône, n'avait pas hésité auparavant à affirmé de son côté : *« Oui, la République est menacée et nous la défendrons, s'il le faut, dans la rue ! »*

GUY PORTE.





LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Les socialistes demandent au gouvernement de se préoccuper d'abord de l'emploi

Le comité directeur du PS, qui s'est réuni le samedi 30 juin et le dimanche 1er juillet, devait avoir valeur de test.

Test de la capacité du parti lui-même à sortir du langage « codé » des courants pour valoriser des convergences nées à la fois de l'évolution du paysage économique et de l'évidente prise de conscience de la gravité de la situation pour la gauche (*le Monde* du 30 juin) alors même que ces convergences n'ont pas fait disparaître les désaccords de fond existants.

Test aussi de la capacité du PS à affirmer son existence de façon relativement autonome face au gouvernement et au président de la République, comme il a commencé de le faire pendant la campagne européenne.

Test enfin de la capacité de la direction du parti, et tout spécialement de son premier secrétaire, M. Lionel Jospin, à donner un élan au parti en s'appuyant sur la mobilisation née de la campagne.

Les travaux du comité directeur ont apporté une réponse nuancée à ces trois interrogations.

La première convergence *qu'ait* révélée, à propos de la politique éco*nomique, le comité directeur est* celle des inquiétudes. Si les socia*listes, à l'exception du CERES*, ne marchandent pas leur soutien à la *politique de rigueur*, ils sont unanimes pour estimer, comme M. Jean *Poperen dans son rapport* (*le Monde* daté 1er et 2 juillet), que la rigueur ne doit pas profiter aux seules entreprises.

Tous courants confondus, les intervenants ont souligné que la lutte contre le chômage devait maintenant constituer la priorité du budget pour 1985. Les socialistes inversent la formule de M. Yvon Gattaz, président du CNPF, qui estime que les entreprises créeraient des emplois si leurs charges étaient allégées et voudraient que les allégements fiscaux prévus pour les entreprises dans le cadre de la baisse des prélèvements obligatoires ne soient accordés qu'à condition qu'ils soient utilisés pour des investissements créateurs d'emplois.

Pour sa part, M. Jacques Delors, *ministre de l'économie et des* finances, a rappelé qu'il n'est pas le *seul inspirateur de la politique* de rigueur. Il a réaffirmé que le chômage, pour les deux tiers, est *lié* aux mutations industrielles et qu'une reprise de la croissance n'améliorerait pas sensiblement la situation à court terme. *En revanche, M. Delors* a souligné qu'il est possible d'agir sur la partie du chômage due à la désinflation.

Le ministre de l'économie, qui a estimé que « l'autre politique » du CERES est irréalisable, non stimulante et incompatible avec la politique étrangère menée, a aussi estimé que le gouvernement avait accompli, au niveau macro-économique, tout ce qui est en son pouvoir pour faire repartir l'investissement. Pour le ministre de l'économie, la balle est maintenant dans le camp des chefs d'entreprise. Il a affirmé qu'il avait, pour sa part, choisi de *« calmer le jeu »*, les entreprises étant d'autant plus incitées à investir dans un envi*ronnement* stable et calme.

M. Delors, qui pense toujours que le gouvernement n'a pas de politique syndicale, a de nouveau évoqué la nécessité d'une protection sociale supplémentaire pour les 5 à 7 % de population en voie de marginalisation (chômeurs en fin de droits, jeunes...) et a affirmé qu'il vaut mieux dégager des ressources que réduire les impôts. Interrogé par des journalistes, il a toutefois affirmé que cette phrase ne devait pas être *mise en relation* avec le *débat sur* la baisse des prélèvements obligatoires.

Pour le CERES, MM. Jean-Pierre Chevènement et Didier Motchane ont de nouveau demandé vivement un changement de cap économique, changement dont ils ont souligné l'urgence pour sauver la gauche, tandis que les autres intervenants du CERES s'exprimaient un ton au-dessous.

Au moment de l'élaboration de la résolution finale, le CERES, qui a apprécié la fermeté du rapport Poperen, a déposé un amendement soulignant la priorité absolue à accorder à la lutte contre le chômage. Cet amendement, au prix de certaines modifications, pourait être accepté. Mais le CERES a estimé, a expliqué M. Michel Charzat, qu'il avait écrit là le texte le plus modéré qu'il puisse signer. Il a refusé de l'adoucir, et l'*amendement a été* repoussé. Le CERES s'est abstenu *sur le vote de la résolution. « Les idées avancent, mais le temps aussi ! »* a lancé M. Motchane, à la sortie du comité directeur.

De leur côté, les « néo-rocardiens » du groupe AGIRS se sont également abstenus, après que leurs amendements (portant notamment sur le partage du travail) eurent été aussi repoussés.

Cette abstention des minorités du parti est-elle le meilleur prélude à la recherche d'un *« second souffle »* pour la gauche ? Les débats du comité directeur ont, en tout cas, fait apparaître, là aussi, des convergences sur la nécessité, pour gagner *en 1986*, d'un tel *« second souffle »*, qui pourrait naître d'un renouvellement de la capacité de propositions de la gauche. Les socialistes y voient la condition pour un nouveau rassemblement autour du PS, qui doit maintenant devenir *« rassembleur pour deux »*, ont rappelé plusieurs orateurs.

Si M. Delors a fait remarquer qu'un PS à 30 % plus un PC à 12 % ne totaliseraient que 42 % des voix, les autres socialistes n'ont pas évoqué d'autre possibilité que l'union de la gauche.

Quelles propositions et quel rassemblement ? La solution, pour M. Jean-Pierre Chevènement, *passe* par un *« gouvernement de salut public »*, dont l'ancien ministre a donné une définition qui ne va sans doute pas au bout de sa pensée, puisqu'il s'agirait, en fait, de réunir les bonnes volontés autour de l'idée qu'il faut lutter contre le chômage et assurer la modernisation industrielle, le *lien entre* les *deux* objectifs étant assuré par l'investissement.

Pour sa part, M. Bernard Derosier, proche de M. Pierre Mauroy, a mis en garde les socialistes contre la tentation de couler pavillon haut en 1986. Il a souhaité la fin des grandes réformes et a demandé que le temps qui reste jusqu'aux élections soit utilisé à expliquer. Pour M. Derosier, le rassemblement doit s'opérer *« sur une politique à ce jour réalisée, qu'il faut expliquer puisqu'elle ne semble pas comprise ».*

Un nouveau contrat

D'autres se sont employés à ouvrir ces perspectives. M. Marcel Debarge a souhaité que les socialistes ne s'enferment pas dans une attitude d'échec et mènent une bataille idéologique compréhensible sur le terrain, qui donne naissance à un rassemblement autour du thème des libertés et de la défense de la République. M. Michel de la Fournière (proche de M. Michel Rocard), qui juge très préoccupant le résultat des élections européennes, a proposé, lui aussi, la constitution d'un front uni contre l'extrême droite, dont il craint que la percée ne soit durable. Les rocardiens estiment que la gauche devrait passer avec le pays un *« nouveau contrat »* de gouvernement.

« Nous ne pouvons pas, a souligné M. de la Fournière, *entamer les dix-huit mois utiles qui nous restent avant les élections législatives sous le seul signe de la rigueur économique et de l'achèvement des réformes en cours. »*

Les « néo-rocardiens », par la voix de Mme Marie-Noëlle Lienemann, ont repris et développé l'idée d'un nouveau contrat auquel ils souhaitent donner la forme d'un manifeste qui prenne en compte les *« aspirations sociales et de société qui se font jour partout ». « Il faut,* a expliqué Mme Lienemann, *s'attacher à faire entrer dans la réalité les réformes adoptées plutôt que de poursuivre l'adoption de textes qui resteraient lettre morte. »*

Quant à M. Pierre Joxe, qui prenait la parole devant un comité directeur pour la première fois depuis longtemps, il a souhaité que le parti redevienne un lieu *« de propositions d'idées, de diffusion d'idées »*, les socialistes ouvrent un *« débat pragmatique »* fondé sur un bilan de l'action effectuée pour *« changer la vie »*. M. Jospin a exprimé son accord avec cette idée.

D'une manière générale, les socialistes ont donné l'impression, lors de ce comité directeur, d'ouvrir les yeux, après la douche glacée qu'ils ont reçue, aux problèmes d'une société que, forts d'un bagage théorique tout bouclé, et absorbés par l'étude du niveau des indicateurs économiques, ils n'avaient plus regardée vivre depuis 1981.

Ainsi, Mme Véronique Neiertz, élue de Seine-Saint-Denis, s'interrogeant sur les raisons du vote Le Pen, a-t-elle brossé devant ses camarades un tableau saisissant de la cohabitation des diverses communautés ethniques et culturelles dans les grands ensembles de banlieue.

Ainsi, M. Delors, prenant acte de l'importance des valeurs individuelles dans la société, s'est-il *demandé si la gauche ne pouvait* pas, par l'*« ingénierie sociale »*, *tourner vers elles cet individualisme* au lieu de le rejeter dans les ténèbres *des valeurs extérieures à la gauche*. Ainsi, Mme Françoise Seligmann a-*t-elle observé que la gauche, au lieu* de donner l'impression de vouloir *faire aux privilèges une chasse* « tous azimuts » et d'inquiéter les *multiples bénéficiaires de petits* privilèges, aurait mieux fait de préciser à quels gros privilèges *elle voulait* s'attaquer.

Ainsi, Mme Geneviève Domenach-Chich s'est-elle demandé si le PS, après avoir été présent dans la « société civile » depuis 1970, n'était pas en train d'y céder la place à la droite, pour avoir surinvesti dans la politique et négligé d'autant les évolutions culturelles.

L'insistance mise sur la nécessité de l'action gouvernementale contre le chômage, les nombreux appels à un renforcement de l'autorité de l'Etat, constituaient, de la part de certains intervenants, une critique implicite de l'action de l'actuel premier ministre. Pour tous, cette référence à l'Etat et au gouvernement, reflétait le sentiment que le président de la République, le gouvernement, le parti, forment un triptyque dont le parti n'est pas l'élément essentiel.

Dans les couloirs du comité directeur, *tous les socialistes affirmaient*, dans le même propos, la nécessité *pour la gauche de produire maintenant* un *« choc »* sur l'opinion – plu*sieurs intervenants soulignant* à la tribune la nécessité d'actes *« symboliques »* – *et le sentiment que*, quelle que soit la mobilisation du parti, ce choc ne pourrait avoir lieu qu'à l'occasion du remaniement ministériel attendu.

A cet égard, même si les socialistes soulignent publiquement que le parti ne désigne pas le gouvernement, les prémices d'une certaine impatience semblent perceptibles. Un proche de M. Michel Rocard faisait observer dans les couloirs que la technique du choc est précisément moins dans la manière du président que la technique des petits pas. M. Mitterrand lui-même a rappelé vendredi, à l'Elysée, lors d'une réception des permanents du PS, la répartition des rôles, en incitant certains de ses interlocuteurs socialistes à produire et à diffuser des idées avant de se préoccuper du remaniement ministériel.

Dernière réponse apportée par le comité directeur, et qui a trait à l'autorité personnelle de M. Lionel Jospin sur les socialistes. Réponse là encore nuancée : la relative position d'attente du parti fait de la rentrée de septembre une échéance plus significative. Dans l'immédiat, M. Jospin a recueilli les fruits de sa campagne européenne, à laquelle *ont rendu hommage* toutes les composantes du PS.

En prenant, enfin, fermement position sur la nécessité pour le gouvernement de faire *de l'emploi* la priorité de son action pour les deux années à venir, *sans doute a-t-il aussi* exaucé le souhait de M. Poperen, qui, dans les couloirs du comité directeur, définissait ainsi les objectifs de cette réunion : *« Pas de pavés dans les vitres, mais il faut se faire entendre. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Jospin : *ce qui intéresse les gens ce sont les salaires, le logement, l'école, la sécurité...*

Dans son intervention, M. Lionel Jospin a affirmé qu'il n'est pas question de changer de politique, bien qu'elle ne soit pas populaire et bien qu'il soit pas *« encore tout à fait sûr de la réussite économique ». « Je ne vois pas,* dit-il, *comment l'on peut dire qu'il y a réussite économique si le chômage continue à augmenter aussi fortement qu'il le fait. »* Il n'est pas question non plus, à son avis, de *« mener une politique populaire qui nous assurerait le succès en 1986, en sacrifiant l'économique au politique ».*

« Un nouveau dérapage économique nous condamnerait politiquement », estime-t-il. Il réfute aussi l'idée selon laquelle il conviendrait d'agir économiquement sans se préoccuper des élections de 1986, avec même la quasi-certitude *qu'elles seront perdues*. Il admet la perspective d'un échec électoral mais refuse de considérer *qu'un tel* échec en 1986 condamnerait la gauche pour vingt ou trente ans.

M. Jospin traite alors de l'emploi, axe principal de la campagne de la gauche en 1981, rappelle-t-il, et affirme qu'il sera *« très difficile de gagner »* si le chômage est encore plus important en 1986 qu'actuellement. Il estime qu'il s'agit là de la *« principale question économique »* sur laquelle le gouvernement devrait travailler. Il suggère au PS d'avancer des propositions sur la diminution du temps de travail, au gouvernement de mettre en œuvre des mesures fiscales ou bubgétaires favorables aux investissements. Les sommes dégagées par la baisse des prélèvements obligatoires devraient, à son avis, être utilisées *« systématiquement, en tout cas prioritairement »*, pour l'incitation à l'embauche. *« Une de nos difficultés avec l'opinion, c'est que nous avons fait des réformes plus souvent pour des centaines de milliers de personnes que pour des millions (...). Qu'est-ce qui décide des millions de voix à gauche dans la société française ? Ce ne sont pas les lois Auroux, même si les lois Auroux sont importantes. Ce n'est pas l'abolition de la peine de mort, même si je suis fier d'appartenir au mouvement qui a réalisé cela. Ce n'est pas la loi sur la presse. Ce sont les salaires, le logement, l'école, la protection sociale, le sentiment on non de justice sociale minimum. Ce sont les conditions de la vie en ville, notamment les problèmes de sécurité, les problèmes de transports. Qu'est-ce qu'on prévoit pour le budget 1985 sur ces problèmes,* ajoute-t-il. *Sinon, de quoi parlons-nous ? Nous ne sommes plus dans l'opposition, nous sommes au gouvernement ». « Pour le moment,* remarque-t-il, *c'est la droite qui frappe les masses, c'est la droite qui sait leur parler un langage simple, même si ce langage est dangereux et biaisé. »*

M. Jospin estime que les socialistes mobiliseront seulement s'ils mènent une politique *« perçue comme allant clairement à gauche ». « La réponse,* ajoute-t-il, *ne sera pas au centre. »* M. Jospin propose de *« mettre en place un dispositif cohérent de réflexion, de propositions et d'action pour la perspective de 1986. Cela suppose que nous retrouvions l'esprit et les méthodes de notre action politique entre 1979 et 1981 (...). Les institutions existent. Elles doivent fonctionner, elles ne doivent pas nous empêcher de mener cette action. »*

Enfin, le premier secrétaire du PS a encouragé ses amis à engager la discussion *« pour lui et avec le pays »* sur trois questions : l'emploi, les libertés, la vie dans les grandes villes.

La fermeté, garantie de la liberté

La résolution votée par le comité directeur reprend, à propos de la politique de rigueur et de l'emploi, les grandes lignes du rapport de M. Jean Poperen. Elle y ajoute une *référence* à la réduction du temps de travail.

A propos de la baisse des prélèvements obligatoires, la résolution affirme : *« L'effort qui est en voie d'être réalisé (...) ne peut être laissé à l'écart de l'action nécessaire pour l'emploi. La marge de manœuvre ainsi dégagée autorise des allégements d'impôts dont une partie importante devrait servir de levier en faveur de l'emploi. Il ne saurait être question, quand les résultats commencent à apparaître, de remettre en cause l'effort de modernisation, de désinflation et de rééquilibrage des comptes extérieurs, mais toutes les actions compatibles avec ces objectifs doivent être entreprises pour améliorer la situation du marché du travail. »*

« Nos engagements (...) poursuit la résolution, *sont progressivement et pour une bonne part tenus. Il nous faut le faire savoir avec plus de force, en évitant de nous égarer hors des voies les plus simples, les plus directes, qui parlent aux gens. Mais il est impératif que le gouvernement se donne davantage les moyens nécessaires à l'application de* [sa] *politique. (...) La fermeté démocratique est une garantie de la liberté. »*

Le texte ajoute : *« Les socialistes estiment prioritaire d'améliorer la qualité de la vie dans les grandes villes et surtout dans leurs banlieues souvent déshumanisées. (...) Il convient d'améliorer l'harmonie entre les diverses communautés ethniques et culturelles. La présence de minorités immigrées pose des problèmes dans de nombreuses villes. Ce n'est pas en les ignorant que nous les résoudrons. »*

» Nous ne donnerons pas, conclut le texte, *de coup d'arrêt à la poussée de l'extrême droite (...) si nous ne reprenons pas une lutte offensive contre le retour en force de l'idéologie de la droite repeinte aux couleurs modernes. »*

POLITIQUE

LE DÉBAT INTERNE AU PCF

Eviter la mise en cause de M. Marchais

(Suite de la première page.)

M. Marchais, qui est parti se reposer en Roumanie, peut donc estimer que le débat le concernant est verrouillé au niveau du bureau politique et à celui des personnalités du parti qu'on peut considérer comme d'un rang équivalent. Cette situation pourrait, toutefois, n'être que provisoire. Le débat prévu pour septembre, sur les modalités de la préparation du congrès, va être l'enjeu d'une partie serrée pour savoir dans quelle mesure les dirigeants du parti, et donc les membres du bureau politique, seront tenus par le document officiellement soumis à l'examen des militants. C'est alors que se posera, de façon concrète, la question du centralisme démocratique, qui implique, actuellement, la cohésion de la direction dans tout débat interne.

Le problème des modalités de la discussion a été soulevé, dès dimanche, par M. Marcel Karlin, membre de la Haute Autorité de l'audiovisuel, désigné par la direction du parti pour ce poste et jouissant, donc, de sa confiance. M. Karlin a décidé de faire savoir, par le truchement de la télévision, que la direction de *l'Humanité* et M. Marchais lui-même avaient refusé de publier un article, dont il était le coauteur, sur la discussion au sein du parti. Par cette initiative, M. Karlin a fait en sorte que les déclarations de M. Marchais, le 28 juin, ne soient pas la seule référence retenue par les communistes jusqu'à la rentrée, en particulier dans les colonnes du quotidien du parti.

PATRICK JARREAU.

M. Marchais en Roumanie. — Le secrétaire général du PCF est arrivé samedi 30 juin à Bucarest, à l'invitation du président roumain, M. Nicolae Ceausescu, annonce l'agence roumaine Agerpres. M. Georges Marchais, qui a été accueilli à l'aéroport par des hauts fonctionnaires du PC roumain, « *passera ses vacances* » en Roumanie, indique l'agence, sans donner de précisions sur la durée ni le lieu de son séjour. — *(AFP.)*

M. Le Pors : *nous devons nous interroger sur certaines de nos convictions*

Interrogé sur le point de savoir s'il considérait M. Georges Marchais comme « *l'homme de l'échec* » du PCF, M. Anicet Le Pors, qui était, dimanche soir 1er juillet, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a répondu : « *Georges Marchais a beaucoup fait, notamment au cours des trois derniers congrès, pour donner du PC un visage tourné vers une solution nationale de notre marche au socialisme. Si vous posez par là le problème d'un homme, à propos duquel je veux dire que je considère comme profondément injustes et quelquefois odieuses les attaques qui lui sont portées, la seule réponse que je sois en mesure de vous faire, c'est que le vingt-cinquième congrès du PCF se tiendra du 6 au 10 février 1985 et que, comme chaque fois, il procédera au renouvellement de ses organismes directeurs, c'est-à-dire le comité central, le bureau politique, le secrétaire général, mais sans qu'on puisse rien prédéterminer.* »

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique a déclaré, d'autre part, à propos de sa conception de l'organisation du parti : « *Le centralisme démocratique (...), c'est la plus grande liberté pour discuter, pour débattre, mais en même temps assez de responsabilité pour qu'ensemble on s'exprime d'une manière unique sur des questions importantes. Donc, c'est un alliage, sur lequel il faut réfléchir, de libertés et de responsabilité. Bien entendu, il ne faut pas plaquer cela sur toutes les questions. Je ne pense pas que relèvent du centralisme démocratique les grandes questions stratégiques sans lesquelles il n'y aurait pas de parti conséquent (...)*

» *Sur ces grandes idées, sur notre démarche de base, à mon avis, il faut l'unité du parti, sans quoi il n'existe pas. Mais il faut laisser très libre le débat d'idées sur des questions qui ne sont pas de premier rang, qui n'ont pas un caractère stratégique (...). Il faut aussi tenir compte des sensibilités, des tempéraments. Pourquoi voulez-vous que, s'ils appartiennent à un même parti, le PC, le pêcheur de Concarneau, l'agriculteur de Lozère ou bien le professeur de Sorbonne parlent de la même façon ? Nous, nous sommes pour la diversité, parce que nous sommes convaincus que la diversité, c'est la richesse.* »

A propos de l'attitude du PCF à l'égard de l'URSS et sur les libertés et les droits de l'homme, M. Anicet Le Pors a souligné : « *Je n'ai pas de problèmes avec la liberté. Elle est au cœur de ma conception du socialisme. Certes, notre conception du socialisme souhaite s'inscrire dans ce grand bouleversement qui dans tous les domaines affecte notre planète et cette fin du deuxième millénaire. Et cela doit nous conduire, c'est vrai, à revenir sur ce qui était pour nous les règles intangibles, immuables de la construction du socialisme. Vous le savez, il y avait essentiellement deux convictions : la propriété sociale des grands moyens de production et le pouvoir de la classe ouvrière et de ses alliés. A la lueur des enseignements, de la science et de la démocratie nécessaires pour construitruire le socialisme, il faut s'interroger effectivement sur ce que veut dire propriété sociale ; il faut s'interroger sur ce qu'est la classe ouvrière aujourd'hui, qui est pour moi l'ensemble des inventeurs, producteurs, gestionnaires qui jouent un rôle décisif au cœur du fonctionnement de notre société. Mais c'est vrai qu'il faut aller plus loin et, dès notre 23e Congrès, nous avons dit : pour aller au socialisme, il faut tenir compte de l'exigence universelle de démocratie que, pour ma part, j'explicite sous les trois formules de la justice sociale, de l'efficacité économique et de la démocratie politique.*

» *Pour aller au socialisme, il faut marquer dans ces trois domaines des avancées significatives. Telle est ma conception (...). Je conteste tout ce qui nuit à la liberté des hommes, des femmes, dans tous les points du monde, qu'il s'agisse des pays socialistes, qu'il s'agisse des pays en voie de développement, qu'il s'agisse des pays capitalistes car nous ne sommes pas en dehors du champ de l'analyse.* »

M. Fiterman : *une écœurante chasse à l'homme*

M. Charles Fiterman a rendu publique, le dimanche 1er juillet, une déclaration, dans laquelle il dénonce les « *pressions et manœuvres* », qui « *se développent autour du Parti communiste français pour tenter de manipuler de l'extérieur les idées et les hommes, de provoquer la division et la confusion* ».

Observant que son nom « *est utilisé à cette fin* », le ministre des transports, membre du secrétariat du comité central du PCF, déclare : « *En premier lieu, je n'ai donné mandat à personne et je n'autorise personne à parler en mon nom. Je considère que la réflexion et la discussion que les communistes ont engagées, à la suite des résultats du 17 juin dernier, et qu'ils vont poursuivre, comme en a décidé le comité central de notre parti, est légitime, nécessaire, mais il s'agit — et il doit s'agir — d'une discussion sérieuse, sereine, responsable, conduite sur la base politique définie par notre vingt-quatrième congrès, une discussion refusant aussi bien les diktats ou les amabilités douteuses de l'extérieur que les querelles de personnes, que nous laissons à nos donneurs de leçons toujours prêts à se déchirer entre eux. Nous pensons, nous, communistes, que la politique ne doit pas aller sans sentiments humains, sans morale.* »

« *C'est dans cet esprit que je participe et que j'entends participer à la réflexion engagée, avec tous les communistes, y compris, naturellement, avec le plus responsable d'entre eux, le secrétaire général du parti, Georges Marchais, avec qui j'entretiens les relations personnelles les plus amicales, les plus fraternelles qui soient depuis quinze ans, ce qui me fait me dresser avec indignation contre cette sorte d'écœurante chasse à l'homme dont il est l'objet de la part de nos adversaires de classe.* »

« *En second lieu,* déclare M. Fiterman, *cette réflexion, cette discussion ont déjà conduit et ne peuvent que conduire — même s'il est vrai que nous n'entendons pas nous en tenir là — à une première et forte constatation : des millions d'électeurs communistes, qui ont voté le 17 juin ou qui se sont abstenus, l'ont fait, d'abord, parce qu'ils sont mécontents de la politique actuelle, déçus par la situation qui leur est faite, inquiets pour l'avenir, demandeurs d'une relance de l'action gouvernementale en faveur de la solution des problèmes les plus importants du pays, en premier l'emploi.*

» *Car ils considèrent — et ils ont raison — qu'il n'est ni concevable, ni acceptable, que le chômage et son accroissement puissent être considérés comme une fatalité, comme un prix à payer. C'est inacceptable parce que c'est inexact. S'il ont adressé un message au Parti communiste, à qui ils font habituellement confiance, c'est, d'abord, celui-ci : faites plus, faites mieux pour que ça aille mieux et plus vite. J'observe, d'ailleurs, que ce message s'est adressé plus fortement encore au Parti socialiste et qu'il a, semble-t-il, agité le comité directeur qui vient de se tenir, ce qui devrait, je l'espère, prémunir celui-ci contre la faute qui consisterait à vouloir résoudre ses propres problèmes sur le dos du voisin.*

» *Oui, cette relance, ce sursaut de la politique de changement doivent avoir lieu. Voilà ce qui est indispensable, prioritaire, urgent au plus haut point. Voilà ce à quoi je m'emploie, à la place qui est la mienne et avec les moyens, malheureusement limités, qui sont les miens.* »

M. Rigout : *mes amis Georges Marchais et Charles Fiterman*

De retour d'Italie, où il avait accompagné le premier ministre en voyage officiel, le ministre de la formation professionnelle, M. Marcel Rigout, a démenti, samedi 30 juin, le compte rendu fait par l'Agence France-Presse des conversations à bâtons rompus qu'il avait eues, à Rome, avec plusieurs journalistes, à propos des débats internes au Parti communiste.

Dans une mise au point adressée à l'A.F.P., M. Rigout a déclaré : « *Prenant connaissance, à mon arrivée à Paris, d'une dépêche de l'AFP m'attribuant des déclarations sur la récente réunion du comité central du Parti communiste français, je tiens à démentir de la façon la plus catégorique les propos qui me sont attribués, et, tout particulièrement, les appréciations concernant mes amis Georges Marchais et Charles Fiterman.* »

[La dépêche de l'AFP mise en cause par M. Rigout indiquait, notamment : « *Pour M. Rigout, M. Marchais est l'*« homme de l'échec ». *Il est évident, a-t-il dit, que l'actuel secrétaire général ne peut pas représenter la rénovation et l'ouverture du parti. Il a exprimé l'espoir que M. Marchais le comprenne car, a-t-il jugé, cette rénovation est indispensable, surtout à cause de la jeunesse, pour laquelle le PCF est devenu synonyme d'URSS et de Goulag.* »

Cette dépêche ajoutait : « *M. Rigout a laissé entendre que M. Charles Fiterman, que l'on présente comme la personnalité la mieux placée pour succéder à M. Marchais, partage les mêmes opinions que lui. Toutefois, a-t-il ajouté, le ministre des transports est actuellement* » « très gêné » *et ne peut se permettre de parler aussi clairement que lui-même.* »

Ce résumé des propos tenus par le ministre de la formation professionnelle souffre, en effet, d'une approximation. Interrogé sur le rôle de M. Georges Marchais, M. Rigout avait souligné, ainsi que nous l'avons rapporté dans nos éditions datées 1-2 juillet, que, pour une partie de l'électorat communiste, le secrétaire général du PCF apparaît désormais comme l'« *homme de l'échec* » et qu'il lui serait, donc, difficile d'apparaître, *demain, comme l'homme de la rénovation du parti.*

M. Rigout avait ajouté que M. Marchais devrait, évidemment, tenir compte de cette donnée, et qu'il espérait que le secrétaire général du PCF le ferait ; mais le ministre n'avait pas précisé s'il partage, personnellement, le point de vue de ces électeurs. — A.R.]

● *Entretiens Rigout-Natta.* — Au cours de la visite officielle du premier ministre à Rome, M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, s'est entretenu durant une demi-heure avec le nouveau secrétaire général du Parti communiste italien, M. Alessandro Natta, qui était accompagné de Yann Carlo Pajetta, chargé des questions internationales au PCI. Lors de cette rencontre, MM. Natta et Rigout ont eu un échange de vues sur la situation politique en France et en Italie. Samedi matin 30 juin, M. Rigout s'est également rendu à titre privé sur la tombe d'Enrico Berlinguer, ancien secrétaire général du PCI, où il a déposé une gerbe. Au nom de M. Mauroy, un collaborateur du premier ministre a fait de même.

M. Daniel Karlin met en cause *l'Humanité* et la direction du parti

M. Daniel Karlin, réalisateur de télévision, militant communiste, membre de la Haute Autorité de l'audiovisuel, a critiqué, dimanche 1er juillet, sur Antenne 2, la façon dont *l'Humanité* rend compte du débat au sein du PCF. M. Karlin a indiqué qu'un article signé par lui-même et un autre intellectuel communiste, le psychiatre Tony Lainé, n'avait pas été autorisé à paraître dans le quotidien communiste. « *Roland Leroy* [le directeur de *l'Humanité*] *m'a lui-même indiqué,* a-t-il dit, *que ce texte avait été refusé par la direction du parti, c'est-à-dire par Georges Marchais* ».

Dans cet article, MM. Karlin et Lainé, qui ont écrit ensemble plusieurs ouvrages, publiés aux Editions sociales, éditeur du PCF, faisaient état du débat qui a lieu chez les communistes. « *Dans ma réunion de cellule s'est manifesté un appel passionné à la discussion et à la rénovation du parti* », a déclaré M. Karlin. Il s'agit, selon lui, d'un sentiment majoritaire au Parti communiste.

M. Karlin a relevé « *le silence invraisemblable* » de *l'Humanité*, notamment la réunion du comité central, les 26 et 27 juin. Il a affirmé que le rapport présenté à ce comité central, au nom du bureau politique, par M. Claude Poperen, avait été « *mis en minorité* ».

Dans une « *précision* », publiée lundi, *l'Humanité*, sans citer M. Karlin, indique : « *Le comité central a décidé de publier dans* l'Humanité, *le rapport de Claude Poperen et la résolution qu'il a adoptée à l'unanimité. Il n'a pas décidé l'ouverture, dès à présent, d'une tribune de discussion dans ses colonnes.* L'Humanité *applique donc les décisions du comité central.*

» *Le comité central, qui a convoqué le 25e Congrès pour le 6 février 1985, se réunira de nouveau, à la rentrée, pour prendre à cet effet les décisions nécessaires et préciser, notamment, le rôle que jouera* l'Humanité *dans sa préparation, les formes et les délais de la tribune de discussion préparatoire au congrès. (...)* »

M. DUMAS : un débat souhaitable

Tout en se refusant à « *intervenir dans le petit contentieux qui semble exister entre Marcel Rigout et les journalistes* », M. Roland Dumas, ministre chargé des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, qui participait au Forum de RMC, dimanche 1er juillet, a jugé qu'« *un débat approfondi à l'intérieur* » du PCF n'est pas « *anormal* » et même qu'il est « *souhaitable* ». Il est, à nos yeux « *très important* » que les communistes, « *engagés dans l'union de la gauche, dans une politique difficile à conduire dans la période actuelle, réfléchissent sur l'ensemble des données politiques de notre temps* ». « *Il n'était pas concevable que le PC puisse continuer à avoir un pied à l'intérieur de la majorité et un autre pied à l'extérieur (...)* », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « *Il est important que ce partenaire de l'union de la gauche remette en question sa participation dans l'union de la gauche, qu'il s'interroge aussi sur l'image du PC aujourd'hui dans la société de la France de 1984. Et, troisièmement, qu'*[il] *pose en termes vrais le problème de ses relations avec l'URSS et les pays de l'Est.* »

Deux élections cantonales

LOIR-ET-CHER : canton de Romorantin-Lanthenay (2e tour).

Inscr. 13 744 ; vot., 8 094 ; suffr. expr., 7 815. MM. Torset, div. d., 4 551, *ÉLU* ; Gersy, PS, 3 264.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Lucien Gigaud, PS, conseiller général depuis 1967, récemment décédé. Celui-ci avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1979, avec 5 469 voix contre 3 551 à M. Torset, pour 9 020 suffrages exprimés, 9 302 votants et 13 229 inscrits.

Le second tour de ce scrutin partiel confirme la prédominance de l'opposition apparue le 24 juin. M. Torset avait obtenu 2 668 voix ; M. Thyraud, PR, sénateur et maire de Romorantin, 2 423 voix ; M. Gersy, 2 130 ; M. Delanoue, PC, 554 et M. Bourgait, MRG, 217 pour 7 992 suffrages exprimés et 8 137 votants. Il y avait 13 744 électeurs inscrits.

M. Torset, premier adjoint au maire de Romorantin, a finalement réuni sur son nom les suffrages des diverses composantes de l'UDF et du RPR. L'opposition était pourtant profondément divisée au premier tour entre M. Torset, soutenu par le CDS, et M. Thyraud, PR, battu de 245 voix. Le RPR n'avait pas donné de consigne de vote le 24 juin, précisant qu'il soutiendrait le candidat de l'opposition le mieux placé à l'issue du premier tour.]

Cantonales

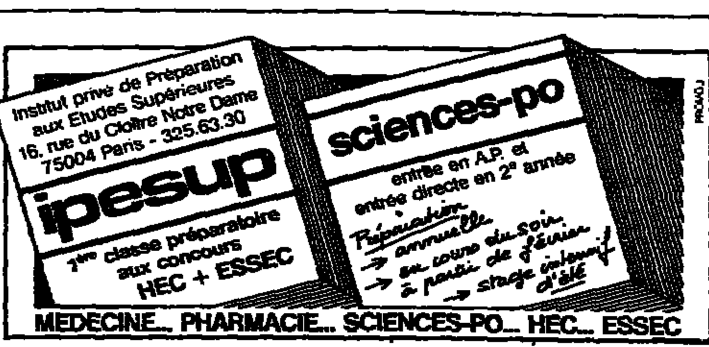
SEINE-SAINT-DENIS : canton d'Aubervilliers-Ouest (1er *tour*).

Inscr., 12 413 ; vot., 4 482 ; suff. exp., 4 429 — MM. Karman, PC, 2 852 ; Gallais, RPR, 1 140 ; Vincent, PS, 345 ; Rosse, PSU, 92.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'André Karman, PC, conseiller général et maire d'Aubervilliers décédé le 31 mai dernier. C'est M. Jack Ralite, ministre délégué, chargé de l'emploi, qui lui a succédé à la tête de la municipalité.

M. Jean-Jacques Karman, candidat du PC et fils du conseiller général décédé, est arrivé largement en tête à l'issue du premier tour de ce scrutin partiel, avec 64,39 % des suffrages exprimés. Mais un second tour est nécessaire puisque M. Karman n'a pas obtenu le quart des inscrits, seuil qu'il est indispensable d'atteindre pour être élu. Cette élection a été marquée par un fort taux d'abstention, 63,89 %.

André Karman avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1982 avec 4 302 voix (58,36 %) contre 1 849 à M. Mignot, UDF, 1 049 à M. Vincent, PS, et 171 à M. Salvatore, PSU, pour 7 371 suffrages exprimés et 7 523 votants. Il y avait 13 389 électeurs inscrits.]





POLITIQUE

Le gouvernement met en garde le Sénat contre les tentatives d'obstruction

Les ressources de la procédure sont-elles inépuisables ? L'opposition semble bien décidée à le démontrer. Majoritaires au Sénat, le RPR et l'UDF manifestent leur volonté de ne pas aller vite. Ainsi la motion déposée par les groupes de la majorité sénatoriale, vendredi 29 juin (le Monde daté 1er-2 juillet), proposant au président de la République de soumettre au référendum le projet de loi sur l'enseignement privé, n'a-t-elle pas été soumise au vote de la Haute Assemblée avant le terme de la session ordinaire de printemps. Son examen, commencé dans la soirée du samedi 30 juin en présence d'une centaine de sénateurs, interrompu à minuit, continuera en session extraordinaire, ouverte le 2 juillet.

Pour le gouvernement et sa majorité, la cause est entendue : le projet de loi sur l'enseignement privé ne concerne pas l'organisation des pouvoirs publics et ne peut donc faire l'objet d'un référendum dont l'utilisation est strictement fixée par l'article 11 de la Constitution. M. Pierre Mauroy, avant même que les sénateurs de l'opposition n'entament leur démarche, avait déclaré, dimanche 24 juin au « Forum RMC » : *« Vous voudriez qu'on fasse un référendum ? Pour dire* « Etes-vous, oui ou non, pour la liberté de l'enseignement ? » *Mais ce serait porter à son comble la confusion. Et ce serait poser aux Français une question qui ne se pose pas. Il faut tout de même dans un référendum poser des questions qui se posent ! On peut défiler dans l'ambiguïté. Mais on ne peut certainement pas poser aux Français des questions qui seraient l'ambiguïté. »*

M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, estimait, samedi, que la motion du Sénat *« n'a aucune chance d'aboutir »* et *« doit s'analyser comme une manœuvre de retardement du travail parlementaire ». « Anticonstitutionnelle, la proposition sénatoriale,* a-t-il ajouté, *ne vise qu'à alourdir la procédure* [et] *constitue un véritable détournement de droit. »* Répondant à M. Bernard Pons selon lequel le rejet de la motion du Sénat créerait une *« situation révolutionnaire »*, M. Dumas, invité de RMC dimanche 1er juillet, a jugé ce propos *« assez ridicule »*. Il a ajouté : *« Je n'ai jamais vu que respecter la Constitution pouvait constituer un phénomène prérévolutionnaire. Il y a là un abus des mots qu'il est regrettable de voir utiliser de cette façon par un responsable politique comme l'est M. Pons. »*

Anticonstitutionnelle, la proposition sénatoriale ? Les sénateurs socialistes, par la voix de M. Michel Darras (Pas-de-Calais), l'ont affirmé en défendant une exception d'irrecevabilité à l'encontre de la motion. Avant qu'elle ne soit repoussée par 207 voix contre 106, M. Darras avait contesté qu'on puisse ranger les collectivités territoriales parmi les pouvoirs publics. A ses yeux, le projet de loi Savary ne modifie pas plus l'organisation des collectivités que ne l'avait fait la mise à la charge des communes des frais de logement des instituteurs !

S'il a admis le caractère *« exceptionnel »* de la démarche, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, l'a justifié par le fait qu'il *« répond aux circonstances »*. Pour M. Larché, qui se réfère à la décision du Conseil constitutionnel d'avril 1961 à propos de l'organisation des pouvoirs publics en Algérie, il faut *« faire entrer »* dans la catégorie des pouvoirs publics *« non pas seulement l'Etat et les organes placés au sommet de l'Etat, mais également tout ce qui concerne l'autorité publique, au niveau, le cas échéant, des collectivités territoriales ».* Après avoir affirmé que la majorité sénatoriale entend que le débat sur l'enseignement *« ait lieu devant le peuple tout entier »*, il a assuré : *« Nous ne craignons pas la sanction populaire, nous l'attendons ».*

Pour M. Larché, la majorité sénatoriale, si l'Assemblée nationale rejette sa proposition de référendum, *« devra dire si le gouvernement peut, assuré ou non de la volonté populaire, continuer à présenter des projets qui peut-être ne correspondent plus à la volonté du peuple français ».*

« Une victoire à la Pyrrhus ! »

Pour M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste et rapporteur du texte, la demande de référendum est d'autant plus fondée que le gouvernement se montre décidé à ne pas tenir compte du travail qui sera fait par le Sénat. Après les interventions de trois sénateurs RI, dont le président du groupe, M. Philippe de Bourgoing (Calvados), MM. Jean-Pierre Fourcade (Hauts-de-Seine) et Christian Bonnet (Morbihan), reprenant les arguments en faveur du référendum, M. André Labarrère a considéré qu'une telle procédure simplifierait de *« façon outrancière »* les problèmes de l'enseignement non pris en compte par la loi de décentralisation. Le ministre chargé des relations avec le Parlement a lancé un appel à la prudence : *« Le Sénat ne doit pas porter la moindre atteinte au travail parlementaire et à la Constitution (...). Méfiez-vous d'une victoire à la Pyrrhus ! »*

Bien que la tension soit forte entre le Sénat et le pouvoir, le gouvernement semble ne pas vouloir mettre d'huile sur le feu. *« Le gouvernement n'entend pas avoir une polémique aussi inutile que dangereuse avec le Sénat, seul maître de l'organisation et de la durée de ses travaux »*, a déclaré M. Dumas. *« La sérénité et la qualité des débats parlementaires exigent cependant que le Sénat prenne son temps, mais qu'aucune manœuvre d'obstruction ne vienne entraver leur déroulement »*, a ajouté le porte-parole. *« Depuis 1981, le gouvernement a toujours collaboré loyalement avec le Sénat et a toujours tenu à entretenir de bonnes relations avec lui, alors que la majorité qui le soutient à l'Assemblée nationale lui permet de faire voter définitivement et en dernier ressort ses textes. Il souhaite maintenir cette position. Il en va du bon fonctionnement de nos institutions. »*

A. Ch.

Attentats, menaces et rackets en diminution en Corse

En janvier et juin 1984 le nombre d'attentats ou de tentatives d'attentats a été de deux cent quarante-six contre cinq cent quatre-vingt-quinze au cours du deuxième semestre 1982. Selon M. Robert Broussard, commissaire de la République chargé de la police, la baisse enregistrée est plus forte à Bastia qu'à Ajaccio (respectivement – 65 % et – 58 %). Le nombre d'attentats revendiqués par l'ex-FLNC est resté stable – aux environs de 75 % – ce dernier semestre alors qu'il était de 45 % en 1982.

D'autres groupes clandestins – les Brigades révolutionnaires corses et l'Armée de libération nationale corse – qui avaient l'an passé revendiqué les actions dures ne se sont pas manifestés au cours de ces derniers six mois.

Les résidences secondaires appartenant à des continentaux restent la cible privilégiée des attentats. L'hypothèse d'un durcissement de l'ex-FLNC parfois envisagée est contraire aux statistiques constatées. La gravité des actions, en particulier le pourcentage de celles utilisant les armes à feu, reste inchangée.

Parmi les personnes incarcérées depuis janvier dernier figurent des plastiqueurs, des racketteurs, des auteurs de menaces et, fait nouveau, des responsables de l'ex-FLNC, arrêtés en Balagne ou à Ajaccio. Ainsi en est-il de Mr Noël Luciani, arrêté et incarcéré fin avril, qui serait un des principaux dirigeants politico-militaires de l'ex-FLNC. Les membres du commando arrêtés à la prison d'Ajaccio le 7 juin voulaient d'ailleurs libérer M. Luciani. Les documents logistiques saisis au domicile de ce dernier ont entraîné l'arrestation et l'incarcération de deux hommes et une femme.

Les faits de racket et les menaces, en particulier par envoi de lettres, ont « très nettement diminué », selon M. Robert Broussard.

Cela peut en partie expliquer le changement d'une opinion qui hésite de moins en moins à manifester publiquement son refus de la violence.

D. R.

Les derniers textes de la session ordinaire du Parlement

La session ordinaire du Parlement a pris fin – comme le veut la Constitution – le samedi 30 juin à minuit. Mais dès le lundi 2 juillet à 15 heures, une session extraordinaire s'ouvrira, les députés devant se retrouver pour reprendre la discussion de la loi sur la presse, interrompue en deuxième lecture le mardi 19 juin. Les sénateurs reprendront le chemin du Palais du Luxembourg dans la semaine pour continuer le débat sur leur demande d'un référendum.

Avant de se séparer, samedi soir, les députés ont définitivement adopté les textes suivants :

● *Titre unique de séjour pour les travailleurs immigrés :* en troisième lecture, après déclaration d'urgence et échec de la commission mixte paritaire, l'Assemblée nationale est revenue au texte qu'elle avait voté précédemment (*le Monde* daté 27-28 mai et du 30 juin).

● *Publicité sur les radios locales privées :* dans les mêmes conditions, la majorité a confirmé ses choix faits en deuxième lecture, l'UDF s'abstenant (*le Monde* des 14, 28 et 30 juin).

● *Réseau câblé :* après l'échec d'une tentative d'accord avec le Sénat, l'Assemblée a maintenu son choix précédent, l'UDF votant contre ce texte (*le Monde* des 16, 28 et 30 juin).

● *Compétences des régions d'outre-mer :* là encore, la majorité est revenue au texte voté en troisième lecture, après que le Sénat eut, par 203 voix contre 106, voté une exception d'irrecevabilité jugeant le texte contraire à la Constitution. Le vendredi 30 juin, l'Assemblée avait repoussé une motion analogue défendue par M. Michel Debré, par 327 voix (PS-PC) contre 158 (RPR, UDF), mais elle avait alors accepté trois modifications au texte voté précédemment (*le Monde* des 21 et 22 décembre 1983 et 6 juin) : ne sont plus créés des offices de développement agricole et rural ; les transports scolaires relèvent clairement de la compétence des départements ; les cahiers des charges des sociétés audiovisuelles publiques seront approuvées par décret en Conseil d'Etat.

D'autre part, il a été annoncé que plus de soixante sénateurs ont déposé des recours devant le Conseil constitutionnel sur le projet relatif au réseau câblé, sur celui concernant le contrôle des structures des exploitations agricoles et le statut du fermage, et sur celui relatif aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion. Le dernier texte a fait également l'objet d'un recours déposé par plus de soixante députés de l'opposition.

LA VISITE DE M. MAUROY AU VATICAN

Constat de divergences

De notre envoyé spécial

Rome. – Les entretiens que M. Pierre Mauroy a eus, samedi après-midi 30 juin, au Vatican, avec Jean-Paul II, en tête à tête, pendant quarante minutes, puis avec le numéro deux du gouvernement de l'Eglise catholique, le cardinal Agostino Casaroli, n'ont modifié en rien, apparemment, les appréciations que le pape et le premier ministre portent respectivement sur la controverse politique que suscite en France l'avenir des rapports entre l'Etat et l'enseignement privé.

Le communiqué publié par le Vatican au terme de ces échanges de vues se borne à un rappel de la position de chacun : *« A propos du problème de l'école, le premier ministre français a exposé au Saint-Père ce que le gouvernement se propose de fixer avec le projet de loi approuvé par l'Assemblée nationale le 22 mai dernier et qui sera prochainement soumis à l'examen du Sénat. Le Saint-Père a exposé à M. Mauroy la position de principe de l'Eglise catholique : celle-ci résulte des interventions de l'épiscopat français et du discours que le Saint-Père a prononcé devant la Curie romaine le 28 juin, discours évoquant une situation que l'on rencontre dans divers pays et qui le préoccupe. »*

Après avoir pris connaissance de la réponse de M. Mauroy au discours que Jean-Paul II avait prononcé en faveur de l'enseignement catholique, le jour même de l'arrivée en Italie du premier ministre, le Vatican a ainsi purement et simplement renvoyé le chef du gouvernement français aux propos du pape. Et comme la délégation française avait exprimé sa surprise devant la « coïncidence » de ces deux événements, le communiqué du Vatican a souligné, laconiquement, que la visite de M. Mauroy avait été initialement prévue pour le 30 mai et qu'elle avait été reportée au 28 juin en raison de certaines *« obligations impérieuses »* dans l'emploi du temps du premier ministre...

Dans la réponse officielle qu'il a faite au discours de M. Mauroy, samedi, au cours du déjeuner offert par le premier ministre aux représentants du gouvernement du Vatican et de la Curie romaine, Mgr Casaroli s'est montré, toutefois, très mesuré et soucieux d'éviter toute crispation. M Mauroy ayant souligné que le gouvernement français a *« le devoir de tenir compte de la diversité des familles d'esprit qui coexistent au sein de la nation française »*, le secrétaire d'Etat du Vatican a notamment déclaré : *« Certes, les fils de Descartes et de Pascal, héritiers de l'Encyclopédie et fils des bâtisseurs de cathédrales, apportent les uns et les autres leur sensibilité propre dans ce grand œuvre de l'éducation (...). L'Eglise, en France, qui s'y trouve elle aussi intéressée de manière vitale, a fait entendre sa voix qualifiée. Bien au-delà et au-dessus des confrontations politiques, elle se préoccupe des principes et des droits fondamentaux des hommes : principes et droits que le Saint-Père aussi, sur un plan général et dépassant les situations contingentes de la France ou d'autres pays, a voulu tout récemment rappeler (...).*

» La France revendique volontiers l'honneur d'être la patrie des droits de l'homme. Le pape Jean-Paul II, prenant congé de la France, au terme de son second voyage apostolique dans votre pays, vous déclarait, le 15 août dernier, à l'aéroport d'Ossun : je souhaite que la nation française assume au mieux le grand destin qu'elle a hérité de l'histoire, qu'elle poursuive un véritable progrès humain et spirituel et qu'elle contribue, dans le concert des nations, à inspirer des solutions de sagesse, d'équité et de paix. »

Le cardinal Casaroli a conclu, en s'adressant à M. Mauroy : « A cet idéal exigeant, la France d'hier et d'aujourd'hui est demeurée fidèle : vous mentionnez les priorités de votre pays dans des domaines aussi décisifs que la sauvegarde de l'indépendance des nations, la nécessité du dialogue confiant entre les peuples et les individus ou encore la concertation économique. A la promotion de ces biens précieux jamais acquis mais toujours à conquérir, le président de la République française, j'ai plaisir à le souligner en votre présence, a apporté son inlassable contribution, ne ménageant ni sa peine ni son effort. » En rendant cet hommage appuyé à M. François Mitterrand, le numéro deux du Vatican a donné l'impression de s'en remettre au chef de l'Etat français pour atténuer autant que possible les conséquences de ce constat de divergences sur la question scolaire.

De retour à Paris, M. Mauroy affirmait pour sa part qu'il avait le sentiment d'avoir *« appris quelque chose »* au souverain pontife sur les raisons historiques pour lesquelles cette question soulève tant de passions en France.

ALAIN ROLLAT.

M. BOUCHAREISSAS : les fondements de la République sont en cause

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), a dénoncé, à la suite des propos de Jean-Paul II et du cardinal Lustiger, *« la conjonction des forces conservatrices et des hauts dirigeants du clergé »*, qui *« montre,* selon lui, *la vraie nature de l'offensive idéologique actuellement conduite contre un système éducatif laïque garant de la liberté religieuse et respectueuse des consciences de tous les jeunes Français ».*

« S'ingérant une nouvelle fois dans les affaires intérieures de la République et qualifiant de « mission d'Eglise » le financement par la collectivité publique de l'enseignement confessionnel, le pape, explique M. Bouchareissas, *confirme et soutient la stratégie cléricale de l'épiscopat français. L'archevêque de Paris lui fait écho comme à l'habitude et dicte à nouveau ses conditions au mépris de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.*

» Ce sont les fondements mêmes de la république qui sont en cause, conclut M. Bouchareissas. *Les Français devraient y être extrêmement attentifs. »*

A L'ENA

L'affectation des élèves de la promotion Louise-Michel

Voici les affectations des élèves de la promotion Louise-Michel de l'Ecole nationale d'administration *qui ont terminé leur scolarité* le 31 mai 1984 :

Voie d'administration générale

Chambres régionales des comptes : M. Deby (Marc), M. Lherete (Jean-François), M. Mottes (Jean), M. Perron (Christophe), M. Rosenau (Christophe), M. Solery (Marc), Mme Vendat-Lesterlin (Catherine).

Conseil d'Etat : M. Bas (Philippe), M. Falcone (Paul-Marie), M. Pepy (Guillaume), M. Tabuteau (Didier).

Cour des comptes : M. Barbe (André), Mlle Lamarque (Danièle), M. Rolland (Yves).

Inspection générale de l'administration : Mlle Charles (Sylvie).

Inspection générale des affaires sociales : Mme Jeannet (Agnès), M. Lapeyronie (François).

Inspection générale des finances : M. Forneri (Jean-Marc), Mme Huchet-Coppinger (Nathalie), M. Severino (Jean-Michel), M. Toulouse (Jean).

Tribunaux administratifs : M. Blin (Jean-Pierre), Mme de Bressy de Guast, épouse Cazala (Anne), M. Dousset (Olivier), Mme Driencourt (Lise), M. Gonzalez (Serge), Mme Guyot d'Asnières de Salins (Catherine), M. Quastana (Jacques), M. Vivens (Guy).

Ministère des relations extérieures : M. Bastelica (Philippe), M. Beaussou (Jean-Jacques), M. Dana (Thierry), M. Lebedel (Eric), M. Teixeira da Silva (Pascal).

Ministère de l'économie, des finances et du budget (corps de l'expansion économique à l'étranger) : M. Dabezies (Gilles), M. d'Harcourt (Pierre-François).

Corps des administrateurs civils : Mlle Adim (Odile), M. Bartolt (Raphaël), Mme Bialka (Dominique), M. Bienvenu (Gilles), M. Boisnel (Marc), M. Bouillon (Stéphane), M. Bouyeure (Cyril), Mlle Buch (Pascale), M. Carpentier (Benoît), Mme Carriot (Clara), M. Codine (Jean-Pascal), M. Coudert (Thierry), M. Cristelli (Philippe), M. Debrat (Jean-Michel), M. Delion (François), M. Feller (Vincent), Mme Ferrier-Agam (Marie), M. Forstmann (Philippe), M. Galey (Bertrand-Pierre), M. Garde (François), M. Gauthier (Roger-François), M. Gillery (Jean-Pierre), M. Giraud (Hubert), M. Gouthière (Bruno), Mme Guihard-Caffin (Martine), Mlle Jouette (Brigitte), Mme Jourdain-Menninger (Danièle), M. Laigre (Philippe), Mlle Laurent (Catherine), Mme Le Bigot (Geneviève), M. Lovergne (Jacques), M. Mariel (Pierre-Louis), M. Masse (Francis), M. Meyer (Roland), Mme Micoud (Marie-Laure), M. Monneron (Dominique), Mlle Pallez (Stéphane), M. Perez (Alain), M. Perrier (Frédéric), M. Pierret (Frédéric), M. Pillot (Xavier), Mlle Risler (Florence), M. Sacerdot (Philippe), M. Sadaoui (Marc), M. Soubelet (Pierre), M. Sturm (Jacques), M. Tanniou (François), M. Touati (Jean-Louis), M. Touzard (Guy), M. Vasserot (Olivier), M. Vignoli (Julien), M. de Warren (Nicolas).

Voie d'administration économique

Chambres régionales des comptes : M. Basset (Jacques), M. Raoux (Gilbert).

Conseil d'Etat : M. Wahl (Philippe).

Cour des comptes : M. Bergère (François), M. Contamine (Jérôme), M. Fournial (Benoît), M. Laurent (Ambroise), M. Moscovici (Pierre).

Inspection générale des affaires sociales : Mme Bonnet-Galzy (Marie-Caroline).

Inspection générale des finances : M. Léonard de Juvigny (Benoît), M. Villeroy de Galhau (François).

Tribunaux administratifs : M. Bernardin (André-Guy), M. Porcher (Robert).

Ministère des relations extérieures : M. Casa (Jean-Michel), M. Grassin (Antoine), M. Masset (Christian), M. de Warren (Richard).

Ministère de l'économie, des finances et du budget (corps de l'expansion économique à l'étranger) : M. Baudoin (Régis), M. de Ricaud (Yves).

Corps des administrateurs civils : M. Banquy (Didier), M. Bollon (Pierre), M. Bras (Pierre-Louis), M. Doublet (Xavier), M. Ecalle (François), M. Edme (Robin), M. Farcat (Patrick), M. Galzy (Laurent), M. Gentilhomme (Marc), M. de Izaguirre (Pascal), M. Lamblin (Jean-Paul), Mlle Latare (Martine), Mlle Lebrun (Corinne), M. Mallot (Jean), Mlle Molkhou (Brigitte), Mlle Montalcino (Caroline), M. Morel (Daniel), M. Munz (Manuel), M. Nadal (Jean-Philippe), Mlle Peroti (Clarisse), Mlle Prost (Jeanne-Marie), M. Salanave-Pehe (Yves), M. Salat (Serge), M. Santini (Jean-Jacques), M. Tersen (Denis), M. Weber (Alain).

Administrateurs de la Ville de Paris

Huit élèves administrateurs de la Ville de Paris ont également suivi la scolarité de la promotion Louise-Michel. Ce sont M. Bernard Abate, Mlle Aurélia Bouchez, M. Jean-Marc Bourdin, Mmes Françoise Gaudin, Laurence Pascalis, MM. François Stey, Alain Sudron et Mlle Dominique Thomine.

Le Monde

société

La marine nationale commandera trois navires de débarquement pour la force d'action rapide

Cols bleus, la revue de l'état-major de la marine, annonce que la marine nationale a prévu de commander, en 1984, à l'arsenal de Brest, le premier exemplaire de trois nouveaux bâtiments dénommés TCD-90, c'est-à-dire des transports de chalands de débarquement destinés aux opérations amphibies de la force d'action rapide. Le premier de ces navires devrait être livré en 1990, et les deux autres, commandés respectivement en *1986* et *1988* pour respecter les prévisions de la loi de programmation militaire, deviendraient opérationnels en *1991* et 1993.

Déplaçant 11 000 tonnes, les TCD-90 devraient être capables, grâce à leurs installations de bord, de mettre à terre, sur une plage non préparée et en zone d'insécurité, la valeur d'un régiment mécanisé, avec ses blindés. Mais ils devraient aussi, à titre de mission secondaire, être capables de seconder les bâtiments de soutien logistique, du type Ouragan et Orage, pour l'assistance auprès des unités stationnées outre-mer.

L'équipage de deux cents dix hommes de ces TCD-90 sera spécialisé dans le support du régiment à leur bord. Des hangars pourront accueillir quatre hélicoptères de manœuvre, du modèle Super-Puma, ainsi que les véhicules (chars et camions) de l'unité de l'armée de terre embarquée. Les TCD-90 disposent d'ateliers (mécanique, électronique) et de moyens importants de réparation, de levage et de transfert de charges lourdes.

Dans son radier, à l'intérieur de la coque, accessible au moyen d'une rampe et d'une plate-forme élévatrice, le TCD-90 sera en mesure d'accueillir des patrouilleurs de 400 tonnes, des remorqueurs côtiers ou des bâtiments légers de servitudes.

Cols bleus précise que la construction du premier navire de ce type procurera à l'arsenal de Brest une charge de travail *de 2 600* emplois répartis sur cinq ans. Les deux autres chantiers constructeurs n'ont pas encore été désignés par la marine.

SELON DES CHERCHEURS SUÉDOIS

La France reste le troisième exportateur d'armes

Stockholm, *(AFP)*. — La France a vendu pour 32 milliards de francs d'armes dans le monde en 1983 et demeure le troisième pays exportateur d'armes derrière l'Union Soviétique et les Etats-Unis, indique l'annuaire 1984 de l'Institut international de Stockholm de recherches sur la paix (SIPRI), publié à Stockholm.

« Malgré sa rhétorique électorale, le gouvernement socialiste au pouvoir depuis trois ans n'a pris aucune mesure pour diminuer les exportations françaises d'armes », lit-on dans l'annuaire du SIPRI.

Selon l'Institut de Stockholm, dont les crédits de fonctionnement sont votés par le Parlement suédois, la baisse des ventes d'armes françaises (33,8 milliards de francs en 1981, et 41,6 milliards en 1982) n'est pas due à une volonté politique, mais au contexte économique mondial.

« Le gouvernement français a jugé nécessaire d'essayer d'augmenter les ventes d'armes », note encore l'annuaire, qui souligne *« le pragmatisme économique »* de la France, qui ne subordonne, selon le SIPRI, ses ventes d'armes à aucune *condition, politique ou autre.*

Le SIPRI indique que la France cherche à renverser la tendance à la baisse de ses ventes d'armes en ouvrant des bureaux dans certains points du monde et en intensifiant ses efforts de marketing, notamment dans les équipements navals.

Sur le plan des dépenses militaires, le SIPRI note que la France leur a consacré plus de 28 milliards de dollars (valeur 1980) en 1983, ce qui représente le quatrième budget militaire après ceux des Etats-Unis (186 milliards), de l'Union soviétique (estimé à 137 milliards) et de la Grande-Bretagne (29 milliards).

[En réalité, les prises de commandes reçues de l'étranger par les industriels français de l'armement ont atteint, en 1983, le total de 29 100 millions de francs ainsi répartis : 75,9 % pour les armement aéronautiques, 19 % pour les armements terrestres et 5,1 % pour les matériels navals. Ce total des commandes à l'exportation a été de 37,3 milliards de francs en 1980, de 33,8 milliards en 1981 et de 41,6 milliards en 1982.

En 1983, la répartition par zones géographiques a été la suivante : 56 % au Maghreb-Moyen-Orient ; 18,8 % en Amérique latine et dans les Caraïbes ; 13,5 % en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord ; 6,9 % en Extrême-Orient ; 3,5 % en Afrique noire et 1,3 % pour le reste du monde.

Si les ventes d'armements aéronautiques ont été aussi importantes en 1983, on le doit aux commandes d'avions Mirage F-1 et Mirage 2 000 par les Emirats arabes unis, le Koweït et le Pérou. De même, l'importance du secteur géographique Amérique latine-Caraïbes en 1983 s'explique par l'achat de Mirage 2 000 par le Pérou.]

L'INDE AURAIT RENONCÉ A FABRIQUER SOUS LICENCE L'AVION MIRAGE-2000

Selon l'agence indienne de presse PTI rapportée par l'Agence France-presse, l'Inde aurait décidé d'abandonner l'option, prise en 1982 auprès de la France, de fabriquer sous licence l'avion de combat Mirage-2000 qu'elle a, pour l'instant, commandé à quarante exemplaires. La même agence indienne précise que les six premiers des quarante appareils achetés seront livrés en septembre prochain à l'armée de l'air indienne.

L'accord entre les deux pays a été conclu en avril 1982. La France s'est engagée à livrer quarante Mirage-2000 (une version assez comparable à celle qui doit équiper l'armée de l'air française) pour un montant de 5 milliards de francs. Le même accord ouvrait à l'Inde la possibilité d'acquérir ultérieurement jusqu'à cent-dix avions supplémentaires : certains devaient être assemblés sur place à partir de morceaux d'avions expédiés de France (assemblage dit en « kit »), et d'autres seraient construits sous licence dans les usines indiennes de Bengalore.

Depuis la signature de ce contrat avec la France, l'Inde a été soumise à de vigoureuses pressions de la part de l'Union soviétique, qui s'est opposée à la mise en application de l'accord de licence sur le Mirage-2000 en promettant de livrer à Delhi les avions soviétiques les plus modernes.

Si l'on en croit l'agence de presse indienne, l'Inde devait confirmer, au plus tard à la fin de juin 1984, sa décision d'une option sur l'assemblage et la construction sous licence des cent-dix Mirage-2000. Cette option aurait été abandonnée. Lors des négociations, cependant, les représentants du groupe Dassault-Breguet, qui fabrique l'avion de combat français, ont eu le sentiment que l'Inde pourrait commander ferme trente à quarante Mirage-2000 supplémentaires si ses responsables choisissaient de renoncer à la licence.

Condamnation des auteurs du vol d'armes de Foix

La cour d'assises de l'Ariège a acquitté samedi 30 juin M. Réné Marquet, cinquante et un ans, qui, en compagnie de trois autres inculpés, était poursuivi dans l'affaire du vol d'armes du camp Clauzel à Foix. Les trois autres accusés, Francis Emourgeon, trente et un ans, Roger Doumeng, trente-deux ans, et Vincent Corona, vingt-sept ans, ont été respectivement condamnés à huit, six et cinq ans de réclusion criminelle. Les quatre hommes avaient été inculpés de vol aggravé pour avoir dérobé dans la nuit du 22 novembre 1981 cent quinze pistolets-mitrailleurs et quatre mitrailleuses lourdes au centre mobilisateur 83, dans l'enceinte du camp Clauzel, aux portes de Foix.

Les hypothèses les plus fantaisistes avaient été émises à propos de ce vol, notamment celle d'un commando réfugié en Espagne et ayant agi par *« opposition viscérale, farouche, aux communistes »*. Il s'avéra plus tard que l'opération avait été menée à bien par des malfaiteurs sans grande envergure ni but précis *(le Monde* du 8 janvier 1982). Devant la facilité avec laquelle ce vol avait été commis, le chef d'état-major de l'armée de terre avait cependant déclaré : *« Nous avons subi un échec et nous devons en tirer les leçons. »*

Espionnage au profit de l'Iran : trois arrestations

Trois musulmans chiites, MM. Abdelmajid Chraïbi, commerçant marocain, Yahia Gouasmi, citoyen algérien, et Hafid Regradj, un Iranien domicilié à Dunkerque (Nord), ont été écroués à la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille (Nord), sous l'inculpation d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, en l'occurrence la République islamique d'Iran. Les trois hommes, qui avaient été expulsés de Grande-Bretagne au mois de mai dernier, après avoir été soupçonnés de préparer un attentat contre un journaliste iranien réfugié à Londres et opposant notoire au régime khomeiniste, avaient été appréhendés la semaine dernière par des inspecteurs de la Direction de la surveillance du territoire (DST).

La France veut rendre plus cohérente son aide sanitaire au tiers-monde

L'action de la France en faveur de la santé dans le tiers-monde est-elle à la mesure de ses objectifs déclarés et des moyens dont elle dispose ? Pour la première fois, les représentants des grands organismes de recherche médicale français se sont publiquement posé ces questions lors d'une conférence de presse organisée sous l'égide du ministère de l'industrie et de la recherche. Les réponses sont nuancées mais font apparaître les débuts d'un effort de portée nationale pour structurer des actions nombreuses, souvent efficaces, mais trop dispersées.

Le professeur Marc Gentilini, chef du service de parasitologie à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière (Paris), a rappelé les données essentielles : sur quatre milliards et demi d'êtres humains, trois milliards deux cents millions — soit près des trois quarts — ne disposent d'aucun accès aux soins. La moitié des enfants, en Afrique noire, souffrent de malnutrition. Chaque année, cinq cent mille femmes meurent, en Afrique et en Asie, en accouchant.

Dans les pays du Nord sévissent les maladies de la surcharge et de la pléthore, *« une pathologie du vieux, du riche, de l'urbain »*. Au Sud, règnent les affections liées au dénuement, *« une pathologie du jeune, du pauvre, du rural »* à laquelle s'ajoutent les troubles liés à la guerre et à l'insécurité. Encore ce schéma doit-il être nuancé : parce que les maladies du Sud ignorent volontiers les frontières et que se développe dans le tiers-monde une pathologie *« cosmopolite »*, fruit du développement ou plus précisément du mal-développement.

Faut-il pour autant abandonner le tiers-monde à sa situation sanitaire ? Assurément non, répondent médecins et chercheurs. La France, dans ce domaine, dispose d'une tradition qu'elle doit développer. Depuis des décennies, le service de santé des armées, les Instituts Pasteur d'outre-mer, les équipes de l'ORSTOM (1), notamment, ont implanté et maintenu une solide infrastructure à laquelle les partenaires, africains en particulier, de la France n'ont cessé de témoigner leur attachement.

Harmoniser les recherches

Mais cette action comporte aussi des faiblesses : dispersion des structures de recherche, donc des efforts, approche trop cloisonnée des problèmes (par maladie, par pays...), abord trop strictement « médical » du développement sanitaire, portent préjudice à l'efficacité. Certains grands organismes nationaux de recherche, en outre, ont pendant longtemps hésité à s'engager dans ce type d'efforts.

Conscient de ces potentialités mais aussi de ces faiblesses, le ministère de l'industrie a constitué une commission « santé et développement », dont il a confié la présidence au professeur André Capron, directeur du centre d'immunologie et de biologie parasitaire de l'Institut Pasteur de Lille et directeur de recherche à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Cette commission a entrepris de fédérer l'ensemble des travaux menés en France au profit de la santé dans le tiers-monde, en liaison avec le ministère de la coopération et les principaux organismes de recherche. Cette *« mobilisation »*, selon l'expression du professeur Capron, a déjà porté des fruits. Ainsi l'INSERM, sous l'impulsion de son directeur, M. Philippe Lazar, a-t-il fortement accru ses efforts en faveur de la santé dans le tiers-monde et constitué une mission DOM-TOM qui faisait jusqu'à présent cruellement défaut.

	POPULATION %	RESSOURCES %	DÉPENSES DE SANTÉ %	MÉDECINS %	LITS D'HOPITAUX %
Pays industrialisés	25	85	95	75	85
Pays en voie de développement .	75	15	5	25	15

L'ORSTOM a créé dans le même sens un département indépendance sanitaire et le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) a commencé à développer des efforts de ce type. Enfin la commission a sélectionné trente projets aujourd'hui soutenus financièrement par le ministère de l'industrie et de la recherche : des programmes interdisciplinaires, établis après consultation des partenaires de la France dans le tiers-monde, menés par les ambassades. Ces projets ont trait à l'évaluation de l'état sanitaire des populations ; aux maladies transmissibles et génétiques ; à la malnutrition ; aux pathologies cosmopolites et aux technologies pharmaceutiques. De son côté, la Communauté européenne a créé sur le même thème un groupe de travail, présidé par le professeur Capron. Dix millions d'ECU lui ont été affectés (2).

Une telle organisation, a souligné M. Jean Mouchet, ancien président du comité technique d'entomologie de l'ORSTOM, est indispensable car la recherche privée n'est pas à même d'entreprendre certains travaux que seules des organisations nationales peuvent mener à bien. La production d'un nouveau médicament coûte en moyenne plus de 100 millions de francs, pour un marché parfois limité, sinon en population-cible, du moins, en solvabilité.

Enfin, le professeur Jean Rosa, directeur de l'unité de génétique moléculaire et d'hématologie de l'INSERM, souligne qu'il ne s'agit pas d'une recherche *« à fonds perdus »*, dont la visée serait purement humanitaire. Les pays donateurs sont aussi les bénéficiaires de ce type d'actions. A preuve, les travaux menés sur une maladie héréditaire du globule rouge, la drépanocytose, fréquente dans la race noire, recherches qui ont *« fait accomplir un pas considérable à la biologie cellulaire »*. Dans le même sens, a ajouté le professeur Rosa, *« les progrès décisifs qui se font jour actuellement dans la connaissance des mécanismes à l'origine des leucémies et des cancers sont eux-mêmes directement redevables aux méthodes employées depuis dix ans à propos des maladies sanguines développées chez les Africains ». « Ce n'est pas,* a conclu le professeur Rosa, *une recherche gratuite »...*

CLAIRE BRISSET.

(1) Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer.

(2) Un ECU équivaut à peu près à 7 francs français.

Le bon et le mauvais fils

De notre correspondant

Nice. — Deux frères : Jean-Claude, trente-trois ans, et Georges, d'un an son aîné, condamnés respectivement à vingt ans et dix ans de réclusion criminelle pour « homicide volontaire » et « complicité » après le meurtre d'un jeune cuisinier en novembre 1979, à Lyon. Sur fond de drogue et d'alcool, la victime s'était laissé emporter dans une aventure homosexuelle qui devait lui être fatale. Elle sera retrouvée, le lendemain, dans une poubelle. Le verdict a été rendu le 22 décembre 1982 par les assises du Rhône. Jean-Claude est incarcéré à Melun (Seine-et-Marne). Georges à Mauzac (Haute-Garonne).

Rebondissement : le 26 mai 1983, Georges, dans un longue lettre adressée à son avocat, s'accuse du meurtre. Il n'avait pas eu jusque-là, explique-t-il, le courage d'avouer. Mais il est miné par le remords et ne veut plus que son frère « paie » pour lui. Il veut réparer le mal qu'il lui a fait tout au long d'une instruction et d'un procès où ils se sont entredéchirés. Il a demandé une révision. Celle-ci — la décision est toute récente — est refusée et les choses, sauf imprévu, suivront leur cours...

Depuis treize mois que cette lettre d'aveux a été écrite, leur mère vit dans les tourments de l'incertitude. Lequel de ses fils est-il le vrai coupable ?

L'amour sans partage

A Nice où elle habite, Mme Bontemps veut savoir. Elle ne condamne pas, pas plus qu'elle ne s'insurge contre la sanction, mais elle est décidée à tout pour que l'innocence soit reconnue. Devant le dossier de l'« affaire » qu'elle nourrit pièce après pièce, lettre après lettre, avec une méticulosité qui en dit long sur la place qu'il tient dans sa vie, elle répète inlassablement : *« Je veux savoir. »*

« Je pardonne tout... Je peux tout comprendre. Mais je veux savoir. J'y passerai ma vie s'il le faut. Je travaillerai pour ça jour et nuit. »

La cinquantaine énergique, un sourire « malgré tout » qui ne dissimule pas toujours le désarroi, et des yeux bleus qui s'embrument à ce moment du récit où elle parle de ses fils, brisée par un chagrin qu'il n'est pas besoin d'expliquer, Mme Bontemps ne comprend ni le silence qui l'entoure ni le manque de réaction qu'auraient dû, pense-t-elle, entraîner les révélations de Georges.

« Pourquoi ne veut-on pas tenir compte de ses aveux. On ne l'a même pas entendu. Tout se passe comme s'il n'avait rien dit. Il continue d'avoir des permissions et pendant ce temps l'autre n'en finit pas de dire qu'il est innocent. »

On lui répond qu'il faut attendre, et que cette lenteur est l'assurance d'un examen minutieux du dossier.

« J'ai le sentiment que l'on cache quelque chose, que l'on ne veut pas que je bouge. Georges a des protections dans son milieu. A-t-il été manipulé ? D'autres personnes étaient-elles dans l'appartement la nuit tragique du 8 novembre ?

» Je veux que le coupable, l'un ou l'autre de mes fils, peu importe, je les aime de la même façon, assume sa responsabilité, mais je ne peux pas supporter l'idée que l'innocent paye pour l'autre. Je ne veux surtout pas que Jean-Claude moisisse en prison s'il est innocent ; je ne voudrais pas qu'il fasse une bêtise et qu'on reconnaisse après, mais trop tard, qu'il n'y était pour rien. »

Elle s'est enfermée dans sa recherche, sans se soucier que sa démarche étonne ou que paraisse ambiguë la dualité de ses sentiments. Au-delà des faits et de ce qu'on en pense, au-delà de la chose jugée, il y a son amour sans partage et une irrépressible volonté de lutter contre une injustice.

MICHEL VIVÈS.

EN BREF

Nouvelle querelle justice-police à Nîmes

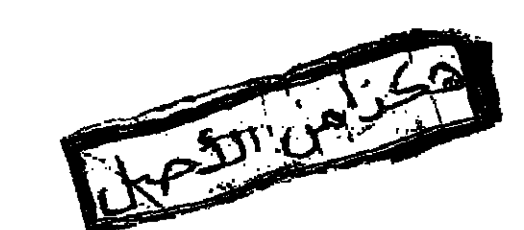
Mme Monique Guémann, procureur à Nîmes, a démenti « catégoriquement » les propos qui lui étaient prêtés par l'intersyndicale des policiers de cette ville. Ceux-ci l'accusaient d'avoir déclaré pendant une audience : *« Je constate une nouvelle fois que la police nîmoise travaille dans l'illégalité. »* Au cours de cette audience, le 18 juin, M. Ravah Boutiba avait été condamné à quinze jours d'emprisonnement avec sursis pour avoir frappé un policier lors d'une interpellation.

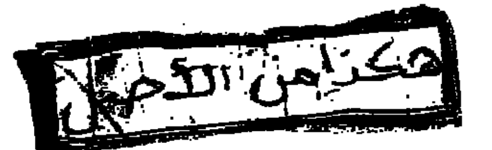
Ce n'est pas la première fois qu'un incident oppose magistrats et policiers à Nîmes. Ces derniers s'étaient plaints l'année dernière d'être soupçonnés par les juges d'instruction de maltraiter les personnes arrêtées *« le Monde* daté 17-18 avril 1983) et ils n'avaient pas apprécié la nomination, quelques semaines plus tard, comme procureur de la République, de Mme Guémann, membre en vue du Syndicat de la magistrature (gauche). Dans un communiqué publié samedi 30 juin, ce dernier déclare qu'*« une nouvelle fois certains n'hésitent pas à manipuler les faits et à exploiter le moindre incident, pour attiser, à des fins politiques les tensions déjà anciennes entre la police et la justice »*.

La « Semaine » du barreau de Paris

L'audience de rentrée de la Conférence du stage des avocats à la cour de Paris a eu lieu vendredi 29 juin en présence de M. Robert Badinter, garde des Sceaux. Dans leur discours traditionnel, Me Valérie Maintrieu, premier secrétaire de la Conférence, a évoqué la mémoire de Paul Reynaud et Me Gilles de Poix, deuxième secrétaire, les procès de la guerre d'Algérie. Mes Maintrieu et de Poix sont les lauréats du concours d'éloquence qui oppose chaque année les avocats stagiaires.

Au cours de cette cérémonie, le bâtonnier Guy Danet a notamment déclaré : *« Demain, si, comme nous l'espérons, s'applique effectivement la réforme de la détention provisoire, le barreau de Paris devra susciter tous les jours environ douze avocats de permanence, sept jours sur sept, soit plus de quatre-vingts avocats par semaine, plus de trois cent vingt par mois, plus de trois mille cinq cents par an. Une fois encore, nous relevons le défi et nous serons prêts, mais au prix d'aménagements considérables... »*





SPORTS

LE TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

Les tribulations de Paul Annacone et de Boris Becker

Wimbledon. — Le Centre court de Wimbledon, qui est appelé la « maison des dames » en raison de la qualité du jeu féminin déployé sur son gazon, devait pleinement justifier son surnom, lundi 2 juillet, à l'occasion de la cérémonie marquant le centenaire du tournoi féminin qui avait été joué gracieusement pour la première fois, en un jour, par treize ladies, en 1884, et qui confronte actuellement, pendant deux semaines, cent vingt-huit concurrentes se disputant quelque 600 000 livres sterling au total.

Le public britannique, qui s'était passionné jadis pour Dorothea Douglass-Chambers, Suzane Lenglen, Helen Wills-Moody et, naguère, pour Maureen Connoly, Margaret Smith-Court, Billie Jean-King, s'est enthousiasmé, cette année, pour l'Anglaise Virginia Wade, championne 1977, qui, à trente-neuf ans, a éliminé l'Américaine Garrison, tête de série numéro 5 et a été battue seulement au troisième tour, après un match pathétique contre la Suédoise Carina Karlsson (6-2, 4-6, 11-9). Il a aussi tiré quelque fierté de la qualification, pour la seconde semaine, de la Londonienne Ann Hobbs, qui a battu la Canadienne Carling Bassette, tête de série numéro 16 (7-6, 3-6, 6-4) et celle, plus logique, de la joueuse de Bristol Joe Durie, qui est tête de série numéro 10.

Pour le reste, le public a appris avec un petit air choqué les dernières « révélations » de la presse à scandale sur les vies privées des Américaines Martina Navratilova et Chris Evert-Lloyd, championnes respectivement en 1983 et 1981, qui sont les favorites avec la Tchécoslovaque Hana Mandlikova, qualifiée pour les huitièmes de finale, en dépit de la belle résistance de la Française Cathy Tanvier (6-4, 7-6).

L'année du centenaire du tournoi masculin en 1977, un jeune Américain, sorti de l'enfer des qualifications de Roehampton, avait créé la surprise à Wimbledon en parvenant *jusqu'aux demi-finales*. C'était John McEnroe, qui était encore amateur. En cette année du centenaire du tournoi féminin, un autre jeune Américain a fait un parcours analogue en gagnant sa place en deuxième semaine dans le « carré des seize derniers », comme disent les Britanniques. Il s'appelle Paul Annacone.

Le garçon, âgé de vingt et un ans, est d'origine sicilienne. Il y a quelques semaines, il poursuivait encore des études de sociologie à l'université du Tennessee lorsqu'il décida de passer *professionnel, encouragé par* ses bons résultats, l'année passée, dans le Grand Prix où il avait notamment atteint les quarts de finale à Newport et à Bâle. Encore amateur, ce champion universitaire des Etats-Unis n'avait pourtant pas gagné le moindre dollar avec sa raquette avant de s'inscrire pour les qualifications de Wimbledon. *« Quand j'ai vu la centaine de gars qui étaient là avec la même idée que moi, je me suis dit que ça allait être une véritable bagarre de chiens »*, a-t-il expliqué. Avec son faux air de Al Pacino, il s'en est bien tiré de ses trois matches de qualification et a pris dans le tableau la place laissée libre par le forfait de Yannick Noah.

Notoriété

« Il a du cœur au ventre », a assuré un journaliste américain qui a suivi ses premières performances dans les tournois de Long Island, à New-York. Annacone n'en a pas manqué, en effet, pour faire le parcours qu'aurait pu accomplir à sa place le numéro un français. Il a battu successivement le Britannique Smith en trois manches, son compatriote Dickson en quatre manches, enfin le Sud-Africain Van Rensburg, qui était lui aussi qualifié en quatre manches. *« Je me suis dit qu'il allait y avoir un inconnu en huitièmes de finale et que je devais être cet inconnu »*, a-t-il déclaré, après une victoire qui lui a ouvert les portes de la notoriété.

Pour son premier tournoi professionnel, il est maintenant assuré d'être à la tête d'un petit capital de 6 850 livres sterling (environ 82 200 F), et son jeu agressif, délivré avec une raquette à grand tamis,

De notre envoyé spécial

a commencé à être comparé à celui de Jimmy Connors, bien qu'il soit droitier. Sans doute conscient des difficultés qui l'attendaient, lundi 2 juillet, devant le Néo-Américain Johan Kriek, tête de série numéro 12, Annacone s'est contenté de dire : *« J'ai commencé à rêver de jouer à Wimbledon à douze ans, quand je me suis mis sérieusement au tennis. »*

Le rêve du jeune Boris Becker s'est, lui, terminé de façon assez dramatique. Premier véritable espoir ouest-allemand depuis l'élégant Wilhelm Bumgert, qui a disputé la finale des « championships » en 1967, il a fait une première semaine époustouflante. Le bibliothécaire en chef du musée de Wimbledon, Alan Little, n'a pas trouvé dans ses statistiques un garçon de seize ans s'étant qualifié pour le troisième tour sans perdre un set. C'est pourtant le tour de force qu'a réalisé le joueur d'Heidelberg sous la houlette de Horst Bosch, en éliminant l'Américain Willemborg et le Nigerian Odizor. Et il aurait bien pu devenir le véritable héros de cette première semaine face à l'Américain Bill Scanlon.

Devant la tête de série numéro 14, Becker s'est d'abord montré d'une nervosité extrême. Il a manqué des coups faciles et on l'a entendu marmonner : *« Je ferais mieux d'aller lui serrer la main tout de suite. »* Le champion d'Europe cadet a semblé en effet complètement à la dérive après avoir perdu la première manche 6-2. Il a débuté la deuxième tout aussi mal, perdant derechef son service pour laisser Scanlon mener 2-0. Mais, après avoir sauvé une nouvelle balle de *break* au troisième jeu, la formidable machine qu'on avait vu démolir Odizor se remit en marche : Becker aligna sept jeux. C'était un régal de regarder le jeune colosse délivrer des *aces* en rafale, surclasser son adversaire dans l'échange et conclure au filet en prenant des risques insensés.

Complètement déconcerté par un tel changement de rythme, l'Américain perdit la deuxième manche (6-2) et il dut se faire violence pour ne pas sombrer de la même façon dans la troisième. *« J'avais plus d'expérience que lui »*, dit-il pour expliquer sa victoire (8-6) dans le *tie-break* du troisième set. En fait, il a recouru, en la circonstance, à toutes les ficelles des vieux « pros » pour casser la cadence du jeune météore qui servait avec la vitesse de Tanner, frappait en fond de court à la manière de Lendl et prenait le filet comme Noah.

Un tel mélange de qualités chez un garçon de cet âge était proprement extraordinaire. Et il les a *confirmées en faisant* à nouveau le *break* au début de la quatrième manche. Becker a donc mené 2-1 et le public du court numéro deux retenait son souffle lorqu'il trébucha en se précipitant au filet pour conclure le quatrième jeu. *« Quand j'ai vu qu'il restait à terre, je me suis précipité et il m'a semblé qu'il avait des balles de golf à la place de la cheville »*, dit Scanlon. Le jeune Allemand, qui quitta le court sur une chaise roulante, souffrait en fait d'une forte entorse qui a nécessité la pose d'un plâtre.

Cet accident devait permettre à Scanlon de retrouver comme l'an passé, en huitième de finale, McEnroe avec lequel il entretient les plus mauvaises relations. Mais il était aussi inquiétant pour la suite de la carrière du jeune prodige qui avait été victime d'un incident analogue en décembre dernier, lors de la finale de l'Orange Bowl, à Miami, cet officieux *championnat du monde* des jeunes. Il serait fort dommageable pour le tennis qu'un joueur aussi complet et aussi précoce soit victime d'une mauvaise préparation physique comme le sont trop souvent les filles. Car il ne fait pas de doute que ce Becker est d'ores et déjà sur un registre infiniment supérieur à celui, par exemple, de l'ancien champion du monde juniors français, Guy Forget, qui, en dépit de ses récents progrès, a été éliminé par l'Equatorien Gomez.

ALAIN GIRAUDO.

● *La Coupe Davis.* — Jean-Paul Loth, capitaine de l'équipe de France, a annoncé dimanche 1er juillet qu'il avait retenu Henri Leconte, Pascal Portes, Guy Forget et Thierry Tulasne pour rencontrer la Tchécoslovaquie en quarts de finale de la Coupe Davis du 13 au 15 juillet, à Hradec-Kralove.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Histoire de bonifications

Louvroil. — Le Français Marc Madiot du groupe Renault a remporté, dimanche 1er juillet, la deuxième étape du Tour de France, Bobigny-Louvroil (Nord), avec une avance de deux secondes sur l'Australien Anderson et sept secondes sur la première partie du peloton.

Il s'était habilement détaché à un 1 kilomètre du but, après avoir protégé l'échappée de son équipier Pascal Jules, en fin de parcours. Le Néerlandais Jacques Hanegraas, ancien champion des Pays-Bas, a dépossédé Ludo Peeters du maillot jaune.

Jusqu'à Pau, avant d'aborder la montagne, le 9 juillet, le Tour de France sera fortement influencé par les bonifications attribuées non seulement aux arrivées des étapes, mais encore à l'occasion des sprints intermédiaires. Ainsi, l'épreuve a changé deux fois de leader entre Bobigny et Louvroil, distants de 250 kilomètres. Sans terminer parmi les vingt premiers, Hanegraas s'est emparé du maillot jaune que Van Der Poel avait virtuellement porté en cours de route. Il succède à Ludo Peeters, qui s'était installé en tête du classement général, samedi, sans réussir sa longue échappée, à travers la banlieue parisienne.

De notre envoyé spécial

Les organisateurs ont adopté le régime des bonifications afin de stimuler l'action. L'idée n'est pas nouvelle. Henri Desgranges, fondateur du Tour, avait accordé autrefois *« une prime »* de 4 minutes aux vainqueurs d'étape dans le but inavoué de favoriser Charles Pélissier, qui en avait remporté huit en 1930, sans gagner l'épreuve pour autant.

Aujourd'hui, ce privilège serait inconcevable. Le barème des bonifications est modulé, 30, 20, 10 secondes aux arrivées et aux étapes volantes ; 12, 8 et 4 secondes aux rushes. *Cependant*, ce système entretient la confusion et ne contribue pas à dégager les vérités de la course. Bernard Hinault, qui avait réalisé le meilleur temps lors du prologue, occupe la 13e place à 18 secondes tout en ayant gardé le contact en *permanence*. Ne prend-on pas ainsi de singulières libertés avec le sport de la bicyclette en modifiant arbitrairement les temps réels ? Certes, le Tour de France se jouera probablement sur des minutes et non sur des secondes. *Mais s'il devait en être autrement...*

JACQUES AUGENDRE.

PROPOS D'UN SUIVEUR

Les tables de la loi

Louvroil (Nord). — Que faire pendant cinq heures occupées à *cavaler devant un peloton tristounet* dont on ne connaît rien sinon les péripéties anodines signalées par « Radio-Tour » dont chaque voiture a la réception obligée. La lecture alors s'impose et c'est assurément un excellent exercice que celle du règlement de l'épreuve puisque, cette année, le Tour ordinaire se double d'une épreuve réservée aux femmes. On *ne saurait fixer pour les professio*nels du cyclisme exactement la même loi que celle qui doit régir les championnes amateurs réparties en six équipes nationales. Pour les premiers, les étapes peuvent atteindre 250, voire plus de *300 kilomètres. Pour les* secondes, elle, ne dépasseront jamais 72 kilomètres. Les premiers n'auront droit qu'à une journée de repos ; les secondes bénéficieront de quatre journées. Voilà qui est bel et bon ; cette différence de traitement ne saurait faire crier à un quelconque sexisme.

Aux uns comme aux autres cependant, la liste de la plupart des infractions à ne pas commettre est à peu près identique. Elles vont du retard ou du défaut de signature au moment des contrôles des départs à l'indiscipline en tous genres. C'est, par exemple, l'usage de récipients en verre ou le jet imprudent de ces *récipients sur la chaussée*. Ce sont aussi les voies de fait, langage de vrai code pénal, c'est-à-dire les propos et gestes incon-

De notre envoyé spécial

grus envers les organisateurs, les officiels ou le public. C'est encore, notion plus large, le fait d'une *indiscipline*, en course ou à l'étape, *« de nature à porter atteinte à la bonne renommée du sport cycliste »*. Cela vise, non *seulement* les *concurrents*, mais aussi leurs directeurs sportifs. S'y ajoute, mais seulement pour les hommes, l'interdiction de participer *« ni à des manifestations commerciales ou publicitaires autres que celles arrêtées par les organisateurs ni à des manifestations politiques, sous peine d'exclusion immédiate »*. C'est sans doute parce qu'on s'est refusé à prêter à *des demoiselles qui paraissent* encore tellement s'amuser d'être là la capacité d'avoir d'aussi noirs desseins, qu'on ne les a pas envisagées à leur encontre.

Du PDG au smicard

Si la plupart des infractions sont toutefois identiques, les *pénalités qui les sanctionnent* sont différentes. Ainsi cette fameuse incorrection *« de nature à porter atteinte à la bonne renommée du sport cycliste »* coûtera à un routier professionnel 375 F à la première incartade, 750 F en cas de récidive et 1 125 F, avec cette fois mise hors course, si le fait se reproduit une troisième fois. En revanche, pour *les demoiselles du Tour féminin*, ces mêmes écarts de tenue, de langage ou de geste ne coûteront jamais plus de 100 F d'amende accompagnée de pénalisations qui n'excèderont malgré tout jamais *plus que* la *confiscation* de trois minutes dans les temps de classement. L'histoire ne dit pas les raisons de cette *indulgence*. Les organisateurs ont-ils estimé que la condition féminine pouvait impliquer par nature une nervosité *que l'homme, lui, serait plus apte* à dominer ?

En fait, on comprend que les amendes promises aux femmes soient moins lourdes que celles suspendues sur les dossards des hommes. Les règlements, toujours eux, en livrent la vraie raison. La gagnante d'une *étape* du Tour féminin empochera 600 F, alors que le même vainqueur masculin en recevra 10 000. *Quant* au classement général final, celui des Fignon, Hinault, Lemond ou autre Stephen Roche, qui en sortira vainqueur, il se verra attribuer un studio d'une valeur de 120 000 F accompagné d'un chèque de 140 000 F. En regard des 5 000 F promis pour la même performance, à la demoiselle qui y parviendra, c'est assurément un rapport de PDG à smicard.

Finalement, il est assez juste quand il s'agit de sanctionner côté caisse que ce soit à la proportionnelle. Reste avec ce Tour féminin une question bien délicate. On avait jusque-là des coureurs. Faut-il y ajouter aujourd'hui *des coureuses ? Les règlements*, eux, ont tourné la difficulté, ils ne connaissent que les concurrents et les concurrentes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

RÉSULTATS

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Première étape

BONDY-SAINT-DENIS

1. Franck Hoste (Bel.), les 148,5 kilomètres, en 3 h 27 mn 18 s, avec bonification, 3 h 26 mn 48 s ; 2. Jean-François Rault (Fr.), 3 h 27 mn 18 s, avec bonification, 3 h 26 mn 58 s ; 3. Allan Peiper (Aus.), 3 h 27 mn 18 s, avec bonification, 3 h 27 mn 8 s ; 4. Eddy Planckaert (Bel.), 3 h 27 mn 18 s ; 5. Sean Kelly (Irl.), 3 h 27 mn 18 s.

Deuxième étape

BOBIGNY-LOUVROIL

1. Marc Madiot (Fr.), les 249,5 kilomètres en 7 h 0 mn 31 s, avec bonification, 7 h 0 mn 01 s ; 2. Kim Andersen (Dan.), 7 h 0 mn 33 s, avec bonification, 7 h 0 mn 13 s ; 3. Stephen Roche (Irl.), 7 h 0 mn 34 s, avec bonification, 7 h 0 mn 24 s ; 4. Rudy Rogiers (Bel.), 7 h 0 mn 34 s.

Classement général. — 1. Jacques Hanegraaf (P-B), 10 h 34 mn 17 s ; 2. Adri Van Der Poel (P.-B.) à 1 s ; 3. Kim Andersen (Dan.), à 8 s ; 4. Marc Madiot (Fra.), à 8 s ; 5. Jean-Luc Vandenbroucke (Bel.), à 9 s ; 6. Ludo Peeters (Bel.), à 9 s ; 7. Allan Peiper (Aus.), à 13 s ; 8. Franck Hoste (Bel.), à 13 s ; 9. Greg Lemon (E-U), à 14 s ; 10. Phil Andersen (Aus.), à 15 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

La Néerlandaise Havik Nieke a gagné les deux premières étapes Bobigny-Saint-Denis (64 kilomètres), samedi 30 juin, et Guise-Louvroil (61 kilomètres), dimanche 1er juillet. Elle occupe la première place du classement provisoire du Tour de France féminin.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE VITESSE DES PAYS-BAS

L'américain Randy Mamola sur Honda a gagné samedi 30 juin à Assen le Grand Prix des Pays-Bas dans la catégorie des 500 centimètres cubes devant le Français Raymond Roche également sur Honda et l'Américain Eddy Lawson sur Yamaha. Le champion du monde en titre, Freddy Spencer, a abandonné à la suite d'une panne d'allumage. Lawson est toujours en tête du classement provisoire du Championnat du monde avec 99 points devant Spencer, 72 points.

Dans la catégorie des 250 centimètres cubes, le Vénézuelien Carlos Lavado sur Yamaha a terminé à la première place devant le Suisse Jacques Cornu sur Yamaha. Christian Sarron, qui a abandonné à la suite d'une fuite d'huile, occupe, avec 72 points, la première place du classement provisoire du Championnat du monde devant les Allemands de l'Ouest Manfred Herweh (55 points) et Anton Mang (54 points).

Dans la catégorie des 125 centimètres cubes, l'Espagnol Angel Nieto sur Garelli a remporté l'épreuve devant l'Italien Eugenio Lazzarini sur Garelli et le Suisse Hans Muller sur MBA. Nieto avec 75 points devance Lazzarini (48 points) au classement provisoire du Championnat du monde.

Tir

CHAMPIONNAT DE FRANCE A LA FOSSE OLYMPIQUE

Quatre fois champion du monde et médaille d'argent aux Jeux olympiques de Munich en 1974, Michel Carrega est devenu, le 1er juillet à Antibes, champion de France de tir à la fosse olympique pour la huitième fois. Il a réussi 199 plateaux sur 200, score jamais atteint lors d'un championnat de France.

FOOTBALL

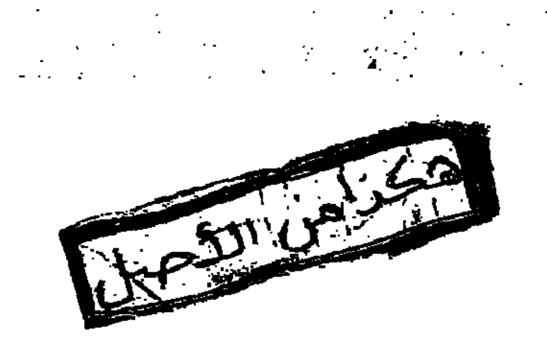
Le transfert de Maradona

L'Argentin Diego Armando Maradona, présumé meilleur footballeur du monde, qui jouait la saison dernière au Football Club de Barcelone, portera désormais les couleurs du club italien de Naples. Le président catalan, M. Josep Luis Nunez, le président napolitain, M. Antonio Juliano, et l'intéressé lui-même ont signé, samedi 30 juin, un contrat, conclu pour deux saisons, qui pourrait bien constituer le transfert du siècle.

La transaction financière s'élève à 15 milliards 900 millions de lires (environ 79 millions de francs). Cinq milliards de lires ont été payés comptant ; 3 milliards 400 millions seront payés avant le 15 septembre 1985 et 3 milliards 700 millions avant le 15 septembre 1986. Au titre des intérêts, une somme de 544 millions sera également versée.

Maradona a reçu pour sa part un chèque de 1 milliard 785 millions, et son revenu annuel sera de 1 milliard 300 millions.

Barcelone avait acquis le célèbre footballeur pour 9 millions de francs.



SPORTS

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ATHLÉTISME

Les jeunes prennent le pouvoir

Lille. – Disputés du vendredi 29 juin au dimanche 1er juillet au stadium nord de Villeneuve-d'Ascq dans la banlieue de Lille, les championnats de France ont confirmé, un an après ceux de Bordeaux, que l'athlétisme national *est en plein renouvellement*. Quatorze titres sur trente-trois ont changé de main. Le Martiniquais Bruno Marie-Rose a symbolisé ce redressement en gagnant le 100 m, ce que Jean Poczobut, directeur technique national, a appelé *« la prise de pouvoir des jeunes »*. Stéphane Caristan (110 m haies), déjà champion de France en 1983, a démontré qu'il était bel et bien le successeur de Guy Drut et Jean-Jacques Boussemart s'est affirmé comme un grand espoir sur 200 m.

Chez les femmes, Laurence Elloy (100 m haies) a réalisé 12 sec 72, un temps qui la classe parmi les meilleures spécialistes du monde et qui constituerait le nouveau record de France si le vent – 2,90 m à la seconde – n'avait pas été aussi favorable.

A quatre semaines des Jeux olympiques de Los Angeles, trente-neuf athlètes – vingt-sept hommes et douze femmes – ont réussi les performances minima demandées par la Fédération française d'athlétisme pour participer à cette compétition. Jean Poczobut devait rendre public, lundi 2 juillet, la liste des sélectionnés olympiques après avoir obtenu l'aval de la commission du sport de haut niveau.

Une impression d'inachevé

Pour Los Angeles la Fédération française a fixé les seuils minima de qualification à un niveau plus élevé que ceux exigés par la Fédération internationale. Dans ces conditions, une trentaine d'athlètes seulement étaient peu ou prou assurés de recevoir leur billet pour les Jeux. Ils avaient déjà réussi le minimum olympique ou étaient susceptibles de l'atteindre. Dernière manifestation que les candidats pouvaient mettre à *profit pour parvenir à leur objectif*, les championnats de France ont été l'occasion pour une quarantaine d'athlètes de réussir la performance idéale.

Pour autant, l'athlétisme *français* n'a pas rejoint le gratin de l'athlétisme européen et moins encore celui de l'athlétisme américain. Il n'en poursuit pas moins lentement son redressement. Déjà l'an dernier, à Bordeaux, les jeunes avaient laissé apparaître de réelles possibilités. A Villeneuve-d'Ascq, des juniors et des

De notre envoyé spécial

espoirs ont apporté une nouvelle preuve de leur talent et de leur détermination. Trois d'entre eux se *sont particulièrement distingués*. Le Martiniquais Bruno Marie-Rose, splendide athlète – 1,93 mètre et 83 kilos – âgé de dix-huit ans, a dominé le 100 mètres dans le temps *de 10 sec 29, qu'il avait déjà réalisé* en demi-finale ; Stéphane Caristan a confirmé son titre de l'an dernier en survolant le 110 mètres haies. Walter Ciofani – 1,85 mètre et 105 kilos – règne, pour sa part, à vingt-deux ans, sans partage, sur la spécialité du marteau. Jean Poczobut, directeur technique national, peut être rassuré. Les trois jeunes gens n'iront pas seulement aux Jeux pour affronter le chronomètre, mais aussi pour se colleter avec d'autres athlètes.

Cet exercice n'est pas purement de style. Il a été largement pratiqué depuis plusieurs saisons par les perchistes : Thierry Vigneron, Pierre Quinon, Patrick Abada et Serge Ferreira. Le premier et le deuxième *étaient*, avant les championnats de France, quasiment assurés de leur qualification. Restait à attribuer la troisième place soit à Patrick Abada, dont les performances ont *toujours été régulières, soit* à Serge Ferreira qui a, ces dernières semaines, retrouvé tous ses moyens.

Le concours du championnat de France a livré son verdict. Pierre Quinon, vainqueur, a confirmé, avec un bond de 5,70 mètres, qu'il était *un battant ; Thierry Vigneron, qui* a échoué de peu à 5,85 mètres, n'a pas causé de déception, et Serge Ferreira a pris le meilleur sur Patrick Abada. *« Les choses sont claires »*, a *conclu le directeur technique* national, sans pour autant révéler son choix. Bref, les trois premiers perchistes seront, avec Joseph Mahmoud et Patrick Debacker, respectivement premier et deuxième du 3 000 mètres steeple, les meilleures chances françaises de médailles, à Los Angeles.

Reste que ces championnats ont laissé une impression d'inachevé dans les épreuves de demi-fond, justifiant les propos de Jean-Pierre Perrin, entraîneur des perchistes : *« On ne sent pas ici cette force qui permet de propulser une équipe vers les sommets. »*

Des ratés incompréhensibles ont en effet été constatés sur 800 mètres, où les concurrents ont semblé curieusement se désintéresser de la performance. La même constatation peut être *faite pour* le 1 500 mètres, voire pour le 5 000 mètres.

Jean Poczobut a mis ces contre-performances sur le compte du vent qui a soufflé pendant trois jours sur le stade. Est-ce à dire que la règle du *minimum olympique* sera transgressée dans certains cas. Le directeur technique national l'a clairement affirmé. La commission du sport de haut niveau ne le suivra peut-être pas sur ce terrain-là

GILLES MARTINEAU.

SCIENCES

OPÉRATION « KAIKO »

Français et Japonais explorent ensemble un fossé du Pacifique

L'histoire géologique des fonds du Pacifique situés au sud de Shikoku (*une des quatre îles principales de* l'archipel japonais) est encore plus compliquée que ne le croyaient les spécialistes. Tel est l'enseignement qui ressort de la première étape de l'opération franco-japonaise « Kaïko » (« fossé », en japonais), qui s'est déroulée du 1er au 19 juin à bord du navire océanographique *Jean-Charcot*. Ces dix-neuf jours ont permis de faire avec la plus grande précision les levés bathymétriques, sismiques et gravimétriques d'environ 20 000 kilomètres carrés des fonds marins situés au large des *côtes sud du Japon. Le Jean-Charcot* « travaillera » au large du Japon jusqu'au 29 juillet. Ainsi sera menée à bien la première phase de l'opération « Kaïko ».

La deuxième phase de « Kaïko » aura lieu en juin et juillet 1985. Elle sera *essentiellement consacrée* à des plongées du tout nouveau sous-marin français de recherche, le *SM-97* dans les zones reconnues cette années. Ce sera la première fois que des spécialistes des sciences de la Terre étudieront *in situ* un des grands fossés océaniques qui dessinent des festons tout autour du Pacifique.

Trois fossés

La direction de l'opération « Kaïko » est assurée conjointement, *pour* la France *par* l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, pour le Japon par l'Institut de recherche océanographique de l'université de Tokyo. « Kaïko » est financée à parts égales (11 millions de francs pour chaque pays) par la France et par le Japon. En outre, les apports « en nature » français (*Jean-Charcot* en 1984, *Nadir* et *SM-97* en 1985) seront compensés par des paiements « en espèces » japonais.

Depuis une vingtaine d'années, il est apparu que les fonds océaniques, contrairement aux continents, qui sont passifs, jouent un rôle actif dans la dynamique de la Terre. Ils se renouvellent constamment en effet. Les nouveaux fonds océaniques se *mettent en place dans la zone axiale* des dorsales, cette chaîne de montagnes longue de quelque 60000 kilomètres qui serpente sous tous les océans. A l'autre bout des « plaques » rigides, dont la mosaïque constitue la croûte de la Terre, les *fonds* océaniques disparaissent dans les fossés océaniques.

En *1973* et *1974* eut lieu, au sud-ouest des Açores, l'expédition franco-américaine *Famous*, qui fut la première au monde à étudier *in situ* une portion de dorsale. Vinrent ensuite *les expéditions* franco-américaines ou françaises et américaines qui découvrirent, sur des segments de la dorsale du Pacifique oriental, des sorties d'eau à 200 °C ou 300 °C d'une vigueur extraordinaire et qu'on ne soupçonnait pas jusqu'alors.

Dès 1975, les communautés scientifiques française et japonaise ont ressenti le besoin d'aller étudier *in situ* les fossés océaniques. Les Japonais sont directement intéressés par les phénomènes qui se produisent le *long de leurs côtes : le glissement* vers les profondeurs des fonds du Pacifique sous l'archipel japonais est responsable, en effet, de la sismicité et du volcanisme très actifs dont le pays est le *siège. Aussi bien en* France qu'au Japon, le programme « Kaïko » a été établi, après une très longue élaboration, par un consensus qui s'est dégagé entre les deux communautés scientifiques.

La disparition des fonds du Pacifique le long des côtes japonaises présente, en outre, une particularité *rare et intéressante*. A la hauteur de Tokyo, il y a ce que les spécialistes appellent un point triple. Là se rencontrent trois fossés océaniques : le fossé du Japon, qui court le long de la moitié nord *de l'île de Honshu et* de l'île de Hokkaïdo ; le fossé de Nankai, qui s'étire au large des îles de Kyu-Shiu, de Shikoku et de la partie sud de Honshu ; le fossé des Mariannes, qui prolonge *le fossé du* Japon vers le sud.

Le ***SM-97***, qui est en cours de finition, pourra plonger à la profondeur de 6 000 mètres (1), ce qui lui donnera accès à la plus grande partie des fossés bordant le Japon. Une trentaine de plongées devraient avoir lieu en 1985.

YVONNE REBEYROL.

(1) *Ce nouveau sous-marin a été* appelé *SM-97*, car 97 % des fonds océaniques sont situés sous des profondeurs d'eau inférieures à 6 000 mètres.

MÉDECINE

180 000 IVG EN FRANCE CHAQUE ANNÉE

En *réponse à une question* écrite de M. Pierre Bas (RPR, Paris), M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a fourni à l'*Assemblée nationale* des données statistiques relatives au nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées en France. Le ministre précise qu'il s'agit là d'estimations, car l'exploitation statistique des dernières données n'apparaît qu'avec un certain décalage.

Les chiffres recueillis depuis 1979 *font apparaître* les données suivantes :

– 1979. – Total : 156 810 (secteur public : 100 584 ; secteur privé : 56 208) ;

– 1980. – Total : 171 218 (secteur public : 107 294 ; secteur privé : 63 912) ;

– 1981. – Total : 180 237 (secteur public : 115 053 ; secteur privé : 65 184) ;

– 1982. – Total : 180 507 (*secteur public* : 118 701 ; secteur privé : 61 805) ;

– Premier semestre 1983. – Total : 93 489 (secteur public : 61 437 ; secteur privé : 32 052).

Les chiffres fournis à partir de 1983 sont considérés comme non définitifs.

Le Monde

culture

MUSIQUE

FESTIVAL DE VILLE-D'AVRAY

Pages oubliées de Vincent d'Indy

A propos de Vincent d'Indy, Edgard Varèse a dit un jour : *« Lorsqu'on a marché dedans il faut s'essuyer les pieds. »* Cette opinion, dans sa trivialité même, marque assez le discrédit dans lequel est tombé l'auteur de la *Symphonie sur un thème montagnard* après sa mort, en 1931, et déjà avant puisqu'il représentait depuis longtemps, bien que ses positions ne soient pas si tranchées, le courant conservateur qu'on opposait aux audaces de Debussy, du groupe des Six ou de Stravinski. Si l'on ajoute que d'Indy a suivi la pensée wagnérienne jusqu'à pourfendre tout ce qui pouvait ressortir d'une esthétique prétendument judaïque (désignant par là ce que nous appelons l'art de consommation, le « commercial »), on comprendra que la seule évocation de son nom provoque encore des réactions d'hostilité dont certaines sont fondées.

Certes, la musique de Vincent d'Indy n'est pas originale au même degré que celle de ses maîtres Franck et Wagner, de ses amis Chabrier, Chausson, Fauré, de ses contemporains Dukas et Debussy, ni même de certains de ses élèves comme Magnard ou Roussel. Cependant, quoi qu'on en ait dit, elle est exempte de toute formule wagnérienne – et c'est logique dans la mesure où Wagner souhaitait que chaque nation cultive son propre génie.

Inauguré en 1979 par un hommage à Claude Debussy, le Festival de Ville-d'Avray se propose d'honorer chaque année un compositeur français : Chausson en 1981, Kœchlin en 1982, Honegger en 1983 ; l'an prochain ce sera Saint-Saëns, puis Florent Schmitt, Milhaud, Chabrier... Méconnu et mal aimé, Vincent d'Indy avait donc sa place à un double titre dans ce festival et puisque le disque nous a permis, ces dernières années, de découvrir le symphoniste (1), on était d'autant plus curieux d'entendre ses œuvres de musique de chambre.

Malheureusement la curiosité n'est pas contagieuse et si l'Atelier-musique, dirigé par Jean-Louis Petit, n'avait pas à la Ville-d'Avray un public fidèle, ces initiatives originales relèveraient de l'inconscience. Toutefois, à défaut d'attirer un large public, il n'est pas inutile que des interprètes se penchent sur des pages inconnues car s'ils s'y attachent il peuvent beaucoup plus pour la redécouverte d'une œuvre que dix musicographes réunis.

Le dernier des neuf concerts, donné le 21 juin au château de Ville d'Avray en collaboration avec le Festival d'Ile-de-France, réunissait les membres du Quatuor Parrenin et la pianiste Monique Mercier, dans un programme où figuraient le deuxième *Quatuor*, la *Sonate pour violon et piano* et le *Quintette opus 81*. Situé historiquement entre les quatuors de Debussy et de Ravel, celui de Vincent d'Indy, modèle de logique et de cohérence à partir d'une cellule de quatre notes, est d'une écriture essentiellement contrapuntique et prend le dernier Beethoven pour modèle. Cela ne va pas sans des longueurs certaines entre de beaux moments et le souci de faire toujours mieux étouffe souvent les idées avant qu'elles s'épanouissent. Il s'agit en tout cas d'une œuvre difficile dont les interprètes n'ont pu donner qu'une idée assez sommaire.

Monique Mercier et Jacques Parrenin avaient, de toute évidence, mieux mûri la *Sonate* qui culmine dans un final très réussi après des détours, là encore, un peu laborieux. Quant au *Quintette*, composé vingt ans plus tard, en 1924, une plus grande simplicité d'écriture en rend l'accès moins déroutant, mais c'est au détriment parfois de la valeur des idées. La question de savoir si ces pages oubliées ont un avenir ne sera pas réglée par cette simple audition. Il n'en demeure pas moins qu'elles appartiennent à l'histoire de la musique, qu'elles représentent la tendance extrême de l'art pour l'art, toujours salutaire même si son hermétisme délibéré la condamne à céder le pas devant des productions plus accessibles.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Pathé-Marconi a publié notamment *Istar, Wallenstein* (C.069.14043) ; *Jour d'été à la montagne, Tableaux de voyage, la Forêt enchantée* (C.069.16301) par l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, direction Pierre Dervaux, puis la *Symphonie n° 2* par l'Orchestre du Capitole de Toulouse dirigé par Michel Plasson (C.069.73100).

■ **MUSIQUE DE FILM.** – Le prix 1984 de musique de film enregistrée, attribué par la Société des auteurs, compositeurs, et éditeurs de musique (SACEM) et le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), est allé à Maurice Jarre et à Gabriel Yared.

■ **SERGUEI** exposera une rétrospective des dessins publiés dans les éditions datées dimanche-lundi du *Monde*, à partir du 9 juillet, dans le cadre du Festival d'Orange (librairie Grandir, 12, rue Petite-Fusterie, Orange).

■ **ANNULATIONS A L'OPÉRA.** – La première représentation de *Tannhäuser* de Wagner, le 5 juillet au Palais Garnier est annulée. Sont annulées également les représentations de la *Soirée Stockausen* (danse) les 4, 6 et 9 juillet Salle Favart. Les récentes grèves du ballet et de l'orchestre de l'Opéra de Paris ont en effet entraîné des perturbations dans la préparation de ces deux spectacles. La première de l'œuvre de Wagner devrait normalement avoir lieu le 7 juillet et celle de la *Soirée Stokhausen* le 11 juillet. Les billets peuvent être remboursés aux guichets ou par correspondance.

Bob Dylan retrouvé

(suite de la première page.)

Des moments particulièrement privilégiés feront monter à chaque fois d'un cran l'intensité du concert : *Just like a Woman, Hard Rain* et le blues que Dylan joue vers la fin du spectacle en compagnie de Van Morrison, Carlos Santana et Mick Taylor. Mais tous les autres titres seraient à mentionner, de *Highway 61* aux chansons du dernier album, *Infidels*. Et aussi la brève rencontre de Bob Dylan avec Hughes Aufray — qui connut l'auteur de *Like a Rolling Stone* à New-York au début des années 60 et qui reprit en France ensuite des chansons comme *Mr Tambourine Man* — sur *The Times they are a-changin'*.

A 17 heures, tout faillit commencer sous la pluie. La crainte ne dura que quelques minutes et le concert s'ouvrit avec la prestation de Van Morrison, pleine de swing et d'émotion, le blues chanté avec une pureté infinie. Van Morrison dispose à présent d'un groupe qui sonne parfois avec les couleurs des studios Stax de Memphis.

A 18 h 30, et pendant près de deux heures, la fabuleuse énergie du groupe de Carlos Santana fit l'effet d'un éblouissement. Pour Santana, on le sait, le rythme, c'est l'épice de la musique. Plus il y en a, plus la mélodie est soulignée et plus la joie est rehaussée. Mais Santana n'est pas qu'une machine à swing latino-américain qui garde sa spontanéité. Il y a les fulgurances de son chef, le guitariste Carlos Santana, le beau travail dans la pureté et la douceur de ton, dans la façon de poser un climat, dans la manière de « tenir » la note. Un bonheur constant.

CLAUDE FLÉOUTER.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

● TROMBONE. – *Premier prix :* Daniel Lassalle, Stefan Legee, Jean-Yves Monier. – *Deuxième prix :* Jacques Manger, Gilles Lebrun.

● TROMBONE-BASSE. – *Premier prix :* Eric Gnaldi, Philippe Bourin. *Deuxième prix :* Jacky l'Hiver.

● TUBA. – *Premier prix :* Patrice Berger.

● SAXOPHONE. – *Premier prix :* Jean-Marc Larche, Jacques Baguet, Gérard Candel, Sidi Bel Abbes, Toshihisa Ogushi. – *Deuxième prix :* Stéphane Laporte, Bertrand Dubreuil.

● CHANT *(hommes)*. – *Premier prix :* Jean-Marie Nirouet. *Deuxième prix :* Hubert François.

● CHANT *(femmes)*. – *Premier prix :* Laurence Monteyrol. *Deuxième prix :* Florence Katz, Annie Kodric-Alix, Pascale Bendayan.

● ALTO. – *Premier prix :* Christophe Gaugue, Nicolas Bone, Sabine Toutain, Catherine Lefèvre. *Deuxième prix :* Nicolas Carles, Isabelle Lequien, Benoît Marin, Gilles Deliege, Véronique Vaillant.

● CLAVECIN. – *Premier prix :* Sophie Busmengo, Yuki Sakuma. – *Deuxième prix :* Pascale Kirschner.

● TROMPETTE. – *Premier prix :* Claus-Matthias Persson, Jean-Christophe Mentzer, Jean-Luc Aze, Shu-han Yeh. *Deuxième prix :* Sylvain Ketels, Frédéric Presles, Jean-Jacques Metz.

● CORNET. – *Premier prix :* Pierre Kumor, Jean-François Raymond, Luc Rousselle. *Deuxième prix :* Didier Benarde.

● BASSON. – *Premier prix :* Jean-Jacques Ducreux, Frédéric Bouteille, Nicolas Duhamel. *Deuxième prix :* Jean-Paul Blandinières.

● PERCUSSION. – *Deuxième prix :* Christian Richet, Jean-Maurice Leune.

● VIOLON. – *Premier prix :* Guy Commental, Florence Binder, Marie-Laurence Camilleri, Tachita Azusa, Marie Beridot, Jean-Christophe Lamacque, Bernard Zinck. *Deuxième prix :* Nathalie Mule, François Polansky, David Volfe, Luc Aguera, Iain-Renaud Evans, François Harmelle, Jean-Marc Philips, Jacques Saint-Yves, Sophie Stephanica, Diane Duraffourg-Malasset, Chun-He Gao, Nicolas Sluznis.

CINÉMA

« LA DÉESSE », de Satyajit Ray

Démons du culte

On a tendance désormais à recevoir tous les films de Satyajit Ray en fonction du *Salon de musique*, dont le succès, pour simplifier, était dû à une esthétique de la décadence qui nous était familière. D'où une légère déception chaque fois qu'il nous arrive une œuvre récente, ou inédite : le rythme est le même, lent, musical, mais nous sommes surpris de le voir appliqué à une analyse psychologique classique.

Dans *la Déesse* (1960), comme dans *Ghare Baire*, présenté au dernier Festival de Cannes — deux films adaptés du même écrivain, interprétés par la même actrice — Satyajit Ray s'attache au destin d'une héroïne, forgé à la fois par le pouvoir masculin et une rivalité féminine. La structure est familiale (personnages, décors), avec de rares échappées vers l'extérieur, où l'on se prend à rêver de ce que Ray aurait fait de *Gandhi* si Richard Attenborough ne s'était pas emparé du sujet.

Cela se passe au siècle dernier, et repose sur le culte de la déesse-mère. Un couple, uni, heureux, se sépare momentanément : lui, un homme « éclairé », part apprendre l'anglais, et elle, jolie et très jeune, se trouve livrée au chef de famille. Celui-ci a un autre fils, plus faible, lui-même marié et père d'un petit garçon qui aime surtout sa tante.

Une formidable scène montre le vieillard en pleine volupté, avec sa belle fille à ses pieds. Lorsqu'elle lui apparaît en rêve, sous les traits de la déesse-mère, il lui est particulièrement agréable d'en faire, au réveil, une incarnation divine. Les pieds nus de la victime se rétractent sous l'assaut des désirs prosternés, mais c'en est fait de l'insouciante épouse : sacrée objet de culte, elle ne s'échappera plus. La voix de la raison (celle du mari) se révélera impuissante contre l'aberration des croyances aveugles.

Isolant les visages, les regards, Satyajit Ray capte à merveille l'évolution de la souffrance. Sans commentaire, par la simple limpidité de situations fortes, il rend sensible la construction d'un enfermement, au sein d'une communauté sereine devenue folle, criminelle.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les exclusivités.

« UTU », de Geoff Murphy

Le jeu de la vengeance

«Utu» c'est le mot pour dire vendetta, chez les Maoris. Le film du Néo-Zélandais Geoff Murphy, raconte les épisodes d'une poursuite qui vire au jeu sanglant, atrocement absurde. Au temps des conquêtes coloniales, vers 1870, un détachement de soldats anglais brûle un village indigène, massacre les habitants. Le chef, qui appartenait à l'armée britannique, fait tatouer sur son visage les signes de guerre et s'enferme dans sa vengeance. Chemin faisant, il détruit une maison et tue une femme dont le mari, à son tour, s'enferme dans la folie des armes.

Deux hommes deviennent deux fauves sans autre but que de tuer, par le simple et inexorable entraînement du meurtre. Le pouvoir ne les intéresse pas, le motif premier de leur colère n'entre plus en ligne de compte, ils tuent. Les autres, avec leurs banals besoins de survivre et d'aimer sont largués. Personnages nets, conflits bien cernés entre les blancs nés là-bas et ceux venus du Royaume, entre les différentes tribus qui se servent des Anglais pour régler des rivalités ancestrales, autant que les Anglais se servent d'eux.

Il y a là tous les éléments d'un récit didactique avec une morale au bout, mais c'est heureusement un film d'actions, austère, malgré les maisons qui brûlent, les cadavres projetés en l'air, les Maoris qui plongent d'une très haute cascade et leurs danses insolites dans des uniformes européens. Un film très anglais, sans assez de folie pour passionner vraiment. Mais, évidemment, Geoff Murphy n'a pas eu les moyens de Michael Cimino, quand celui-ci a tourné *la Porte du Paradis !*

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

■ **FILMS COURTS.** – Gérard Frot-Coutaz *(le Goûter de Josette)*, Jean-Philippe Paymartin *(Léon)*, François Dupeyron *(la Dragonne)*, ont été les principaux lauréats du deuxième Festival des festivals du film court de Villeneuve-la-Garenne.

« LE QUATUOR BASILEUS », de Fabio Carpi

Le jeune homme et les trois voyageurs

Ils étaient quatre, Oscar, Alvaro, Gugliamo, Diego, qui, depuis une trentaine d'années, formaient un glorieux quatuor de musique de chambre. Et puis, brusquement, Oscar fut emporté par une crise cardiaque. Et les autres chancelèrent devant leur cinquantaine stérile. Ils n'avaient vécu que par et pour la musique. Sans Oscar, ils n'étaient plus que des inadaptés. Jusqu'au jour où Edouardo Morelli, dit Edo, un jeune violoniste très doué, et qui voulait réussir, vint leur proposer son talent. Le Quatuor Basileus était reconstitué. Mais pas la « famille ». Car Edo, lui, aimait la vie autant sinon plus que la musique. Il séduisait les filles, il était joueur, il fumait de l'herbe et rien ne pouvait entamer sa radieuse jeunesse.

Ecrit et filmé comme un roman, où le poids des mots devient celui du temps, où des situations feutrées, suggérées, éclatent en désillusions, en conflits intérieurs dévorants, le film de Fabio Carpi est l'histoire douloureuse de trois « voyageurs » s'apercevant, beaucoup trop tard, qu'ils se sont trompés de train. Ils sont allés de ville en ville, de palace en palace, de salle de concert en salle de concert, sans rien connaître, ou si peu, du monde réel. Au contact d'Edo, ils sont brûlés du regret lancinant de ce qu'ils n'ont pas su vivre. Ils ont cultivé des chimères, derrière les paravents de la gloire, dans la griserie du jeu musical et des applaudissements.

Ce film aux couleurs d'automne et d'hiver, passe des dorures de la célébrité au crépuscule d'un âge mûr, dont la beauté rayonnante, la vitalité insolente d'Edo (Pierre Malet est admirable dans les comportements du personnage), accentuent les rides, les vains discours, l'échec. L'accompagnement musical, subtilement choisi, rythme les tempêtes sourdes ou violentes agitant ces artistes, homme desséchés, les suffocations de poissons tirés de leur aquarium.

François Simon, disparu le premier, annonce la débâcle. Gugliamo (Michel Vitold, obsédé, tragique) ne supporte pas la révélation de son homos-sexualité, et perd la raison. Diego (Omero Antonutti) préfère le suicide à la déchéance physique. Alvaro (Hector Alterio), fatigué, abandonne la lutte. Peut-on en vouloir à Edo d'avoir causé tant de ruines ? Non, car il existe, lui, hors des illusions, des rêves.

Le temps perdu ne se rattrape pas. On ne redevient pas « jeune » par les autres. *Le Quatuor Basileus* est un film lucide et insolite sur un sujet rarement traité au cinéma (en tout cas, pas de cette façon-là), le mal de la vieillesse.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

« Je veux qu'un film soit une œuvre »

La présentation du *Quatuor Basileus*, au Festival du cinéma italien de Nice en septembre 1982 (il y reçut le Prix du public) puis sa diffusion en deux parties sur Antenne 2 pour les fêtes de fin d'année, ont enfin attiré l'attention sur Fabio Carpi, cinéaste italien né en 1925 et resté inconnu, sauf par le livre d'Aldo Tassone, *Le cinéma italien parle*, publié aux éditions Edilig, et par quelques articles de revues. Il est vrai qu'avant le *Quatuor* Fabio Carpi n'avait tourné que deux films, *Corpo d'amore* (1971) et *l'Età della pace* (1974), non distribués en France. Il ne se complaît pas dans un splendide isolement mais sa conception du cinéma et les circonstances économiques n'ont pas joué en sa faveur.

« J'ai, dit Fabio Carpi, *été critique de cinéma dès la Libération à* l'Unita, *de Milan, ma ville natale. J'y suis resté deux ans, puis j'ai commencé à écrire des romans et des scénarios. J'ai beaucoup aimé les films néo-réalistes de Rossellini, de Sica, Visconti, mais, par la suite, je n'ai pu m'identifier au cinéma italien, je n'ai pas trouvé de contact avec lui. Pour moi, à part Antonioni, que j'ai défendu, et quelques œuvres de Bellochio, Bertolucci, à leurs débuts, ce cinéma a sombré. Aujourd'hui, il est presque mort et je n'ai jamais autant tourné... grâce à la télévision.*

» Alberto Moravia m'avait choisi pour la réalisation de l'adaptation de son roman, les Ambitions déçues *(1), et Antenne 2 a entièrement financé* les Chiens de Jérusalem *(2), un sujet de moi auquel Luigi Malerba a apporté son concours et que j'ai tourné, avec des acteurs français, en Italie. J'ai souvent cherché des interprètes en France, parce qu'ils correspondent mieux à mes personnages que les acteurs italiens qu'on emploie toujours.*

» Mon premier film était une petite production privée, le deuxième une production du cinéma d'Etat (quelque chose comme le système de votre avance sur recettes). Je me suis, certes, heurté à la crise, mais je ne veux pas accepter les compromis, faire du cinéma à tout prix. Je veux qu'un film soit une œuvre qui se développe, avec moi, de l'écriture à la mise en scène. La RAI s'est mise à produire de vrais films, et c'est ainsi que j'ai trouvé les moyens économiques pour réaliser le Quatuor Basileus. *C'était un film de deux heures quarante qui, en Italie, a été diffusé en trois parties.*

» Un critique m'a convaincu qu'il fallait, peut-être, faire une version raccourcie, plus elliptique, pour l'exploitation au cinéma. J'ai coupé tout ce qui concernait les tentatives de vie indépendante des trois musiciens, après la mort de François Simon.

» Cette version cinéma du Quatuor Basileus *est, à mon sens, meilleures que la version télévision. Elle a tenu six mois dans une salle de New-York, avec de très bonnes critiques, elle a été distribuée en Hollande, mais pas en Italie. Sa sortie en France est, pour moi, très importante ».*

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

(1) Diffusion sur FR3, le 1er mars 1984.

(2) Diffusion sur A2, le 13 juin 1984.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE - FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov.

ODÉON (325-70-32), 18 h 30 et 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.

Les autres salles

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 19 h 30 : Britannicus ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, On perd les pétales.

Le music-hall

GOLESTAN (542-78-41), 18 h 30 : Musique traditionnelle iranienne-turque (dern.).

THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), Petite salle, 20 h : B. Cook, W. Harper, U. Kairson, J. Cohen.

Grands spectacles

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-01), 20 h 30, 6 juin 1944 (sous réserve).

Les concerts

Eglise Saint-Merri, 21 h 15 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h : Ensemble de chambre de Paris (Vivaldi).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur national, Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne (Bellini).

Eglise Saint-Etienne du Mont, 21 h : Ensemble Bona (Vivaldi, Bach, Sarri...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

CC Coréen, 18 h 30 Yang Sung Sic, F. Rivière (Bach, Beethoven, Mozart...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : W. Donni Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Charanga Sazon.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Lester Bowie Brass Fantasy.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : M. Slim.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Graillier trio.

En région parisienne

MONTREUIL, 21 h : la Rivière sanglante.

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉÂTRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 : One Mythoman Show ; 22 h : La répétition dans la forêt.

CONCERTS

Eglise Saint-Merri, 21 h 15 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).

CONTES ET CHANSONS

Jardins de l'hôtel de Marle, 21 h : Le voyage de Pooyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, 19 h 30 : Gabriela Barrenechea ; 20 h 30 : Trafalmador.

cinéma

La Cinémathèque

LUNDI 2 JUILLET

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Sous l'inquisition, de R. Oswald ; 17 h : les Nouveaux Anges, de U. Gregoretti ; 19 h : la cinémathèque créatrice : J.-M. Bouhours : Rythmes 76 ; Chronoma ; Intermittences non-réglées, de E.-J. Marey ; Secan-Ciel ; Chronographies.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

APPELEZ-MOI BRUCE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BONJOUR LES VACANCES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Normandie 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ DU BAC (A., v.o.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; André Bazin, 13e (337-74-39).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FEMALE TROUBLE (**) (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-35).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LOOKER (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Bastille, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 2 juillet

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MORFALOUS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

NEW-YORK NIGHTS (A. v.f.) (**) : Bergère, 9e (770-77-58).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RECKLESS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'ALLUMEUSE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DERNIER HIVER (Isr., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UNE FILLE POUR GREGORY (Angl., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE VOLEUR DE FEUILLES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (H. sp.) (288-64-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V. f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A. v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-93-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BOUNTY, film américain de Roger Donaldson, v.o., Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille Pathé, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LADY LIBERTINE (*), film français de Gérard Kikoine, v.o., Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f., Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasseé, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MES CHERS AMIS N° 2, film italien de Mario Monicelli, v.o., Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f., Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS, film américain de Richard Benjamin, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (542-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

PARIS VU PAR... (20 ANS APRÈS), film français de Philippe Venault, Vincent Nordon, Frédéric Mitterrand, Philipe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Akerman : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE, film anglais de Ferdinand Fairfax ; v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, (606-34-25).

QUARTETTO BASILEUS, film italien de Fabio Carpi ; v.o., Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

ROSA, film italien de Salvatore Sampieri, v.o., Publicis Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secretan, 19e (241-77-99).

UTU, film néo-zélandais de Geoff Murphy, v.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Ciné-13, 18e (259-62-75).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (h. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

GWENDOLINE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

HAIR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Grand Rex, 2e (236-83-93).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROCKY III (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-03-11) – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athena, 12e (343-00-65).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), Noix de Coco.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA R.K.O. (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38), l'Homme léopard.

CARL DREYER : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), Tlj. : Vampyr ; Gertrud ; la Passion de Jeanne d'Arc ; Ordet ; Jour de colère.

HOMMAGE A PAULO CEZAR SARACENI (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), Ao sul do meu corpo ; O Desafio.

FESTIVAL DOMINIQUE DELOUCHE : Marais, 4e (278-47-86), la Voix humaine.



COMMUNICATION

LES DIFFICULTÉS DE LA PRESSE PARISIENNE

Le pari du « Matin »

Le Matin de Paris **vient d'annoncer qu'il *« procède à une augmentation de capital de 5 405 600 F »*. Ce quotidien, lancé en 1977 par M. Claude Perdriel, espère ainsi *« faire face à ses problèmes de financement »*, alors que ses ventes baissent depuis 1982.**

Le Matin de Paris est un mal-aimé. Il a beau revendiquer son appartenance à la gauche, estimer qu'il est *« plus utile que jamais »*, depuis le vote du 17 juin, le pouvoir le boude. C'est une histoire d'amour déçu entre lui et la gauche.

Un amour déçu déjà ancien puisque M. Gaston Defferre lui avait dit son fait, en 1978, sur fond de querelle entre rocardiens et « loyalistes » : « Le Matin *est devenu le journal des ragots de couloir, essayant de dresser les socialistes les uns contre les autres.* » Un amour déçu qui dure, puisque M. André Henry, ancien secrétaire de la Fédération de l'éducation nationale et ancien ministre du temps libre, ancien souscripteur du *Matin*, peut confier entre deux propos qu'il s'agit d'un journal qu'il *« évite de lire »*. Une passion mal engagée, il est vrai, puisque MM. Mitterrand et Perdriel sont en froid depuis 1974, alors que le second s'occupait de la campagne présidentielle du premier.

Il n'empêche ! Lancé courageusement en 1977, sans le parapluie d'un pouvoir socialiste, *le Matin* avait su faire une remarquable percée. De 104 743 exemplaires quotidiens au départ, ce journal était passé à une diffusion de 178 847 numéros en 1981. Mais l'arrivée de la gauche au pouvoir a, en partie, déréglé cette belle mécanique. La courbe des ventes s'est fixée à 175 708 exemplaires en 1982 pour continuer à se tasser en 1983 (172 159 numéros par jour en moyenne, dont 25 000 gratuits). Cette baisse de la diffusion est particulièrement sensible à Paris, où les ventes ont chuté de 25 384 exemplaires en 1983 à 18 354 du 1er janvier au 9 juin de cette année.

1983 : 22 millions de déficit

Pour Vincent Lalu, *directeur de la rédaction*, « le Matin *paie très cher sa bataille pour l'alternance* ». *« Trop de gens l'assimilent à la feuille d'avis du PS »*, explique-t-il. Le quotidien de la rue Herold continue cependant de soutenir la gauche tout en vivant ce choix comme un *« péché originel »*. M. Perdriel écrivait, il y a à peine un an : *« Nous sommes de gauche, mais n'hésitons pas à critiquer durement. Les deux éléments doivent pouvoir être sensibles, de façon à ménager un peu plus notre fonds de lecteurs majoritairement à gauche. »*

Entre le soutien pur et dur et le soutien critique, le cœur du *Matin* a balancé. Et ses rapports tourmentés avec la gauche socialiste ont largement alimenté son malvivre, ce qu'un homme du pouvoir appelle son *« flottement »*. Les politiques rédactionnelles, pour ne prendre que les trois dernières années, se sont succédé comme autant de coups d'accordéon. La petite histoire retiendra peut-être le passage de Jean-François Kahn à la tête de la rédaction — du 1er février au 2 mai 1983 — et sa *« déviation centriste »* sans lendemain.

Pour l'heure, M. Perdriel se satisfait de la rigueur de M. Delors. Il a délégué l'animation de la rédaction à Vincent Lalu, trente-cinq ans. A lui de « sortir » tous les jours un quotidien avec soixante-quinze journalistes, une équipe amaigrie depuis un an par dix-neuf licenciements économiques et de nombreux départs volontaires. Personne ne rêve. La relance tant souhaitée ne peut se faire qu'avec *« de petites améliorations »*, reconnaît M. Perdriel. Vincent Lalu entend surtout donner la priorité à *« l'information honnête »*, permettre une *« lecture rapide »* du journal, en ne sacrifiant pas *« les pages plus « réflexives »*.

A sa rédaction qui lui reproche, *mezza-voce*, d'être un homme de magazine et non de quotidien, de gérer pauvrement l'information, il répond qu'il faut *« mettre en scène l'actualité »*. D'où une volonté d'illustration de l'information par la photo, le croquis. D'où une série de « coups », comme ce petit fait divers survenu récemment rue des Ecouffes, à Paris, dans le quartier juif, qui devint sur toute la « une », « La rue de la peur », ou encore un numéro réversible presque entièrement consacré, le 10 mai, aux deux scénarios suivants : *« 1986 : La gauche perd ; 1986 : La gauche gagne. »* *« Etre sérieux et gai »*, tel est le credo de M. Perdriel.

Las ! Cette politique rédactionnelle, conduite depuis juin 1983, n'a pas enrayé la baisse des ventes. Au contraire, tout se passe comme si, par un jeu de vases communicants, bien des lecteurs du *Matin* avaient filé vers *Libération*, qui a obtenu, lui, la faveur d'un entretien avec le président de la République le 10 mai 1984. Toujours les malheurs du *Matin de Paris* avec la gauche ! *« Je pense que le pouvoir préfère* Libération », dit M. Perdriel, qui se sent *« assez abandonné »*.

Ce sentiment est d'autant plus vif que les problèmes financiers dominent la vie du journal. *Le Matin* a perdu 22 millions de francs l'année dernière. Une somme identique aurait été perdue en 1982. L'année 1984 s'annonce mal, avec un déficit pour les mois de janvier et février de l'ordre de 4,5 millions. *« Je suis le dos au mur*, confie M. Perdriel. *Il s'agit de se battre pour s'en sortir. Ce n'est pas ennuyeux, c'est angoissant. »* D'autant plus angoissant qu'au fil des années la répartition du capital de l'entreprise a évolué.

Quatorze mille souscripteurs

A l'origine, la SA *le Nouvel-Observateur* — dont M. Perdriel est le PDG — M. Jérôme Seydoux, président de la nouvelle société Chargeurs réunis, quelque quarante-cinq mille souscripteurs de gauche et M. Perdriel à titre personnel avaient contribué financièrement, à hauteur du quart chacun environ, à la naissance du *Matin de Paris*. Mais les déficits se sont succédé et, avec eux, les appels répétés pour les augmentations de capital. M. Seydoux a décidé de ne plus y participer, voilà un an, après avoir longtemps réclamé l'équilibre des comptes. La SA *le Nouvel-Observateur* a également déclaré forfait depuis deux ans. Reste M. Perdriel, isolé et quelque quatorze mille souscripteurs-actionnaires persévérants et non représentés au conseil d'administration.

Le patron du *Matin* leur demande aujourd'hui 5 millions de francs. Ce mois-ci, dans une lettre au ton dramatique, il conclut : *« Chacun de vous, dans les jours qui viennent, va décider si le* Matin *vivra. Ma confiance en vous est absolue. »* Pour sa part, M. Perdriel disposerait d'une marge de manœuvre financière limitée. Certains de ses proches expliquent : *« Il a englouti toute sa fortune ; il a perdu au moins 20 millions »*.

Le Matin va-t-il fermer ? M. Perdriel écarte la question. Il n'y croit pas, nous a-t-il semblé. Mais il admet ne plus disposer des fonds nécessaires : *« Si, par hasard, j'obtiens un prêt garanti de 2 ou 3 millions de francs, ce sera en donnant en gage mon appartement ou un autre bien. »* P-DG du *Nouvel Observateur*, patron d'une entreprise spécialisée dans le matériel de traitement des eaux, M. Perdriel est bien *« le dos au mur »*.

Cette situation critique l'intéresse : ce gestionnaire est un jongleur. Homme d'intuition, des solutions de dernière minute, il a dénoncé, il y a quelque temps, *« les rats qui quittent le navire »*, ces journalistes qui cherchent discrètement du travail ailleurs. Car il lui reste l'espoir de sauver son « enfant ».

Cet espoir, ce sont tout à la fois les quatorze mille « actionnaires » qui reçoivent, en signe d'amitié, un service gratuit du *Matin de Paris*, le chiffre d'affaires de la publicité régie par Havas qui, à force de s'effondrer, va bien finir par se redresser (*un léger mieux est enregistré depuis mai*), et une campagne d'abonnements auprès de lecteurs potentiels.

Hors l'espoir, il reste aussi un *ultime pari en forme d'interrogation* : la gauche au pouvoir laissera-t-elle mourir un quotidien qui l'a soutenue dans l'adversité ? M. Perdriel pense assurément que non. En mars dernier, son optimisme et sa ténacité l'avaient poussé à confier à un journaliste de *l'Echo de la presse et de la publicité* : *« (...) L'objectif est d'atteindre 300 000 exemplaires de diffusion. Il faudra au moins cinq ans pour que* le Matin *soit le grand quotidien des années 90. »*

LAURENT GREILSAMER.

L'AFFAIRE DU SATELLITE LUXEMBOURGEOIS

La CLT veut introduire un recours en justice contre le Grand-Duché

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), où dominent des intérêts français, a décidé d'entamer un recours contre le gouvernement du Grand-Duché, à la fois devant le Conseil d'Etat et devant les tribunaux civils, pour le cas où cette première instance se déclarerait incompétente. Cette décision, qui fait suite à celle du Grand-Duché d'octroyer une concession à la Société luxembourgeoise des satellites (SLS) formée pour l'exploitation du satellite GDL, en projet, ne constitue pas, à proprement parler, une surprise. Avant même la signature de cette concession, le 25 mai dernier, le conseil d'administration de la CLT avait adressé, à l'issue de ses délibérations, une ferme mise en garde au gouvernement présidé par M. Pierre Werner, qu'il avait explicitement menacé de traduire en justice (*le Monde* du 18 mai).

Formellement, ces recours ne sont pas encore engagés. *« Nous sommes obligés d'obtenir, d'abord, une « notification » de la part du gouvernement du Luxembourg, qui devrait nous informer officiellement que la CLT n'est plus l'unique concessionnaire de fréquences de radio-télévision*, explique M. Jacques Rigaud, administrateur-délégué de la CLT. *Mais notre décision est prise. »*

Le 19 juin dernier, M. Gust Graas, administrateur-directeur général de la CLT, a donc adressé une lettre au gouvernement luxembourgeois pour obtenir une confirmation écrite des intentions du Grand-Duché et de la SLS.

Sur le fond, la CLT, qui juge ses intérêts gravement menacés par le projet GDL, fait plusieurs griefs au Grand-Duché. En premier lieu, elle estime que la concession dont elle jouit depuis 1954, et valable jusqu'en 1995, comprend le monopole de l'exploitation des fréquences de radio-télévision au Luxembourg. Ce point est, bien entendu, contesté par M. Pierre Werner, qui préside encore en titre aux destinées de l'Etat luxembourgeois jusqu'à ce que son successeur, M. Jacques Santer, ait formé un nouveau gouvernement. A plusieurs reprises, M. Werner a déjà eu l'occasion d'invoquer *« l'inaliénable souveraineté »* du Luxembourg en s'appuyant sur deux avis récents du Conseil d'Etat, consulté avant l'octroi de la concession à la SLS.

La CLT réplique à cet argument en évoquant les conditions financières *« très lourdes »* qu'elle a acceptées jusqu'à présent de subir uniquement en contrepartie d'un monopole. *« En plus d'un impôt de 50 % sur notre résultat d'exploitation, l'Etat luxembourgeois prélève une redevance dont l'assiette tient compte de ce monopole »*, dit M. Jacques Rigaud (1).

Les conditions faites à la SLS aux termes du texte de concession et du cahier des charges sont, en outre, plus avantageuses que celles dont jouit la CLT. Tout proportion gardée, le décalage serait en l'occurrence comparable à celui existant en France entre les obligations des chaînes du service public et Canal-Plus. *« Il y a là une rupture de principe d'égalité devant les charges publiques »*, estime-t-on à la CLT. Enfin, la CLT reproche au gouvernement luxembourgeois de promouvoir un projet qui concurrencerait TDF 1, satellite dans lequel elle a l'intention de s'engager avec la France.

Si la décision de la CLT ne constitue pas un signe d'apaisement dans les rapports franco-luxembourgeois plutôt tendus depuis l'annonce officielle du projet GDL, celle-ci ne doit pas nécessairement s'interpréter comme une dégradation des relations entre les gouvernements des deux pays, dont les experts n'ont jamais cessé de travailler ensemble en vue d'un accord pour TDF 1. Il s'agit plutôt d'un épisode supplémentaire d'une négociation « au finish ». Une façon pour la France de dire clairement au Luxembourg sa volonté de faire participer la CLT à son propre projet de satellite, avec ou sans le Grand-Duché.

ERIC ROHDE.

(1) Sur un résultat d'exploitation de 3 milliards de francs luxembourgeois en 1983, la CLT a versé au Grand-Duché un total de 1,78 milliard au titre de l'impôt et de la redevance (100 francs luxembourgeois = 15 francs français).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 2 JUILLET

— *M. Jean Poperen*, secrétaire national du PS, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 2 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Cinéma : Le rouge est mis.
Film français de Gilles Grangier (1957), avec J. Gabin, A. Girardot, P. Frankeur, J. Bérard, L. Ventura (N.).
Un truand, qui passe pour un honorable garagiste, organise un hold-up qui tourne mal, à cause de son frère et d'une trahison. Tous les poncifs de la « série noire » française (d'après Auguste Le Breton) et un numéro routinier de Gabin.

22.00 Portrait : Elvire Popesco.
De A. Tacvorian.
Une vie entière consacrée au spectacle, Elvire Popesco, du cinéma au théâtre, du rire aux larmes, de la comédie de boulevard à la tragédie antique. Des témoignages de Maurice Druon, André Roussin, Robert Manuel, des extraits de films et de pièces.

23.05 Journal.

23.20 Le jeune cinéma français de court métrage.
« Mambo Scratch », de Philippe Bensoussan.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Emmenez-moi au théâtre : la Trilogie de la villégiature
de C. Goldoni, mise en scène G. Strehler. Avec P. Dux, L. Mikael, D. Gence, F. Seigner, J. Eyser (1re partie).
De la commedia dell'arte à la satire féroce, puis au drame bourgeois... Trois pièces de Carlo Goldoni sur le thème de la villégiature au XVIIIe siècle. La trilogie a été jouée au Théâtre de l'Odéon en 1978. Mise en scène de Giorgio Strehler, l'un des monstres sacrés du théâtre européen.

21.55 Document : Camping
de D. Gros, prod. INA.
Un camping en Vendée, une caméra studieuse le traverse. Il ne se passe rien, ou presque. Une femme chante, les enfants s'amusent. Une expérience étrange, une mise à distance de la réalité.

23.00 Journal.

23.20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Série : Kennedy.
Réal. Jim Goddard. Avec M. Sheen, G. Fitzgerald...
Le destin de John F. Kennedy, président des Etats-Unis, de son accession au pouvoir à son assassinat à Dallas. Une dramatique native américaine.

21.35 Journal.

21.55 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Cap sur Halifax (la course des grands voiliers les Bermudes-Halifax).

22.40 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
Quels livres lisait-on ? Quelles chansons écoutait-on ? De 1974 à nos jours, une émission rétrospective, un album de souvenirs.

22.45 Prélude à la nuit.
Trois Fhantasiestücke, *opus 11 de Schumann par Hélène Boschi, piano.*

FRANCE-CULTURE

20.30 *L'autre scène, ou les vivants et les dieux* : Eve au seuil du Paradis (commentaire du tableau de Jérôme Bosch *le Jugement dernier*).

21.50 Musique : Festival de La Rochelle (magazine d'actualité).

22.30 Nuits magnétiques : A. Veinstein et J. Tortel.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (Festival de Ludwigsburg 1983) : Sonate pour violoncelle et piano nº 2 en sol mineur, sept variations pour violoncelle et piano en mi bémol majeur, Sonate pour violoncelle et piano nº 5 en ré majeur par Lynn Harrell, violoncelle et Michel Béroff, piano.

22.00 Cycle acousmatique : C. Roque-Alsina.

23.00 Les soirées de France-Musique : le musicien de minuit : Ahmed Essyad.

Mardi 3 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11.30 TF1 Vision plus.

12.00 Bonjour, bon appétit, magazine de Michel Oliver.
La jardinière aux œufs pochés.

12.30 Cocktail maison.

13.00 Journal.

13.30 Série : Aux frontières du possible.

15.45 Cyclisme : Tour de France (en Eurovision), Béthune-Cergy-Pontoise.

16.50 Croque-vacances :
Dessins animés ; bricolage ; variétés ; infos-magazine ; feuilleton : Matt et Jenny.

18.00 Dessin animé : Beary.

18.10 Votre auto a cent ans.

18.20 Série : Grand-mères.
de J. Frapat. Odette Robert.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Tour de France (*résumé*).

20.00 Journal.

20.35 Magazine : Politiques.
de J. Lanzi et J. Barrère.
M. Pierre Mauroy, premier ministre, répond aux questions des journalistes : A. Fontaine (le Monde), *J. Boissonnat* (l'Expansion), *J. Duquesne* (le Point) *et P.-L. Séguillon (TF1).*

21.50 Paul Delvaux, carnets de croquis et toiles.
de S. Dykman.
L'une des grandes figures du surréalisme en peinture, son évolution du naturalisme à l'imaginaire noir influencé par Permeke et Ensor, et puis le Delvaux qui nous est plus familier.

22.15 Journal.

22.30 Cinéma : le Tambour.
Film franco-allemand de V. Schlöndorff (1979), avec D. Bennent, M. Adorf, A. Winkler, D. Olbrychski, A. Ferreol (v.o. sous-titrée).
Un enfant, né à Dantzig en 1924, décide, à l'âge de trois ans, de ne plus grandir et traverse tous les événements historiques en témoin railleur, jouant du tambour.
Refus de la complicité avec le monde lâche des adultes, mauvaise conscience de l'Allemagne qui accepta le nazisme : le grand roman de Günter Grass, intelligemment adapté est devenu un grand film picaresque aux accents parfois tragiques.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10.30 Antiope.

12.00 Journal

12.10 Série : Les enquêteurs associés.

12.30 Cyclisme : Tour de France.

12.45 Journal.

13.35 Série : les Envahisseurs.

14.25 Sports été.
Tennis : Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon.

18.00 Récré A 2.
Yakari ; Pic Pic Pic ; Terre des bêtes.

18.30 C'est la vie.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Le théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.40 Les dossiers de l'écran : Asphalte.
Film français de D. Amar (1980), avec C. Laure, J. Yanne, J.-P. Marielle, G. Wilson, P. Ogouz, D. Lebrun.
La ruée des vacanciers sur l'autoroute du sud, un samedi 31 juillet. Accidents, catastrophes, destins entrecroisés dont celui d'une jeune femme partie pour rejoindre son amant (marié) à Montpellier. Film-choc, qui donne une vision presque fantastique d'un phénomène de société. Beaucoup de scènes impressionnantes.

22.00 Débat : Vivre ou mourir sur la route..., un choix de société.
Avec le professeur Claude Got, MM. Pierre Mayet, délégué interministériel à la sécurité routière, Jean Manevy, journaliste, Mme Geneviève Jurgensen, président de la Ligue contre la violence routière, un gendarme et un médecin.

23.15 Journal.

23.35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19.03 Jeu littéraire : Mots en tête.

19.15 Emissions régionales.

19.35 Variétés : le Jeff's Club de Lunéville.

19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : la Cible étoilée.
Film américain de J. Hough (1978), avec S. Loren, J. Cassavetes, B. Davison, G. Kennedy, R. Vaughn, M. Von Sydow.
Août 1945, en Allemagne. Le trésor de guerre des nazis, saisi par les Alliés, est volé au cours de l'attaque d'un convoi américain. Mis en cause par l'URSS, le général Patton charge un officier de retrouver les coupables et l'or. Ce film d'aventures aux péripéties rocambolesques laisse entendre que Patton fut assassiné à cause de cette affaire. Enigme historique ou pas ?

22.25 Journal.

22.45 La présence réelle.
Emission de Raoul Ruiz. Prod. INA.
Un périple sous forme de fiction tourné au Festival d'Avignon en 1983, autour d'un comédien au chômage. Des extraits de spectacles. Un mélange de réalité et de fiction.

23.45 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
Souvenirs ! Souvenirs !

23.50 Prélude à la nuit.
Danses populaires roumaines de Bartok, interprétées par les Solistes de Marseille, dir. Devy Erlih.

FRANCE-CULTURE

7.00 Regards sur la France 1940-1944 : la collaboration.

8.00 Les chemins de la connaissance : l'Egypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, le miroir brisé ; à 8 h 50, les algues et les vagues.

9.05 La matinée des autres : l'initiation de Tahuile.

10.30 Le texte et la marge : « la Petite Fille à l'escarpolette », de Charlotte Crozet.

10.50 Musique : Festival de La Rochelle (atelier Armand Angster) [et à 14 h 50 et 21 h 50].

12.05 Agora, avec J.-Ph. Domecq.

12.45 Panorama : Afrique-Antilles.

13.30 Présence des arts : Chagall et le spectacle ou du cirque à l'opéra.

14.10 Un livre, des voix : « Auto-mémoire », de Pierre Daninos.

16.03 Les yeux de la tête : portrait de cire (Paul Léautaud) ; à 16 h 35, Mardiscophilie (le rock anglais) ; à 16 h 45, moteur ; à 17 h 05, l'autre rive ; à 17 h 40, terre des merveilles.

18.10 Le cri du homard.

18.30 L'Amérique des pionniers : « la Fieuvre », de F. Norris.

19.25 Jazz à l'ancienne.

19.30 Sciences : histoire des origines (le propre du singe : des premiers primates aux australopithèques).

20.00 Les enjeux internationaux.

20.30 Dialogues : le mythe Andropov et le système communiste mondial, avec A. Kriegel et I. Yannakakis.

21.45 Lectures : Anne Cortain.

21.50 Musique : Festival de La Rochelle, le groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (œuvres de D. Levaillant, Brahms et Xenakis).

22.30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6.00 Musique légère.

7.10 Actualité du disque.

9.05 Le matin des musiciens : « Glyndebourne jubilé » — Le bonheur d'innover : œuvres de Gay, Britten, Gluck, R. Strauss, Cavalli, Busoni, Prokofiev.

12.05 Concert : œuvres de Haydn par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. L. Hager, sol. B. Herholzer, piano.

13.32 Repères contemporains : H. Birtwistle, H. Dufourt, J. Harvey.

14.30 Petites formes.

15.00 Musiciens à l'œuvre : Bruno Maderna. — « L'anlodia et le concerto » ; œuvres de Maderna, Mozart, Brahms, Torelli.

18.05 L'imprévu.

19.00 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman ; Feuilleton « Les aventures de Sydney Bechet ».

20.00 Premières loges : œuvres de Weber, Chopin, Liszt, Kreisler, J. Strauss.

20.30 Concert : « Ramifications » de Ligeti, « Le tombeau de Couperin » de Ravel, « Rhapsodie pour clarinette et orchestre en si bémol majeur » de Debussy, « Symphonie en ré mineur » de Franck par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine, sol. A. Dangain, clarinette.

22.34 Les soirées de France-Musique : programme musical ; à 23 h 10, Jazz-club (en direct du Music Halles).







Le Monde

ÉCONOMIE

Conventions collectives : une lente évolution vers un régime plus contractuel des rapports sociaux ?

Qu'il s'agisse de rémunérations ou de conditions de travail, la négociation entre employeurs et syndicats de salariés n'est pas en France une règle, une base de la vie collective, comme elle l'est dans d'autres pays — dont l'Allemagne fédérale est considérée comme l'archétype. Dans les entreprises françaises, la négociation est plus souvent le résultat d'une pression des syndicats qu'un réflexe. L'obligation de négocier édictée par la loi Auroux du 18 novembre 1982 contribue-t-elle à rapprocher la situation de celle de nos voisins ? Les difficultés économiques et les orientations strictes données par le gouvernement en matière salariale réduisent-elles au contraire à presque rien, comme l'ont affirmé certains syndicalistes, la marge négociable ?

LE bilan 1983 de la négociation collective présenté récemment par le ministre des affaires sociales pour la réunion de la commission nationale donne des réponses assez diverses — ce qui justifie le qualificatif d'*« en demi-teinte »* employé par M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* daté 24-25 juin). Dans les branches professionnelles, une certaine vitalité de la négociation, avec peut-être des résultats plus limités que les années précédentes en matière salariale, et un net ralentissement en matière de durée du travail. Dans les entreprises, une activité de négociation encore faible, malgré l'obligation.

Celle-ci a été respectée dans les branches professionnelles, si l'on en croit l'enquête du ministère des affaires sociales, portant sur les cent quatre-vingts branches les plus importantes. Mais, comme le rapport le reconnaît, la loi n'y avait fait que consacrer une pratique bien établie. Dans les entreprises, en revanche, où la pratique était beaucoup plus rare, la loi a été beaucoup moins bien suivie, puisque, sur les 15170 entreprises (3 466 000 salariés) étudiées par les fonctionnaires du ministère, 42 % seulement (réunissant il est vrai 62 % des effectifs) ont engagé une négociation. Sans doute est-ce un début, mais il laisse une impression mitigée.

D'autre part, l'obligation pour les organisations patronales et les directions des sociétés de fournir aux syndicats des informations précises sur la situation de la branche professionnelle et des entreprises n'a été suivie que de façon insuffisante : 75 % seulement des branches ou des entreprises l'ont fait : M. Bérégovoy a voulu « marquer le coup » au cours de la réunion de la commission, en regrettant que nombre d'organisations patronales et de chefs d'entreprise *« aient purement et simplement omis de s'acquitter de cette obligation »*. Lorsqu'ils l'ont fait, l'information a été généralement insuffisante et imprécise. On ne dispose pas de renseignements fiables sur l'autre innovation, l'obligation de réviser les classifications tous les cinq ans dans les branches professionnelles.

Pour remédier à ces insuffisances, les inspecteurs du travail doivent à la rentrée prendre contact avec les entreprises assujetties et leur rappeler les nouvelles dispositions. Mais, comme l'a souligné Mme Martine Aubry, directrice des relations du travail, les syndicats ne se sont pas mobilisés pour obtenir que les obligations soient respectées : alors que près de 60 % des entreprises n'ont pas engagé de négociation, les syndicats n'ont saisi l'inspection du travail que dans quelques cas.

● Un nombre d'accords variable selon les secteurs.

De ces négociations, quels ont été les résultats ? C'est surtout là-dessus qu'ont porté les critiques des syndicats au cours de la réunion de la commission. Le rapport dénombre 1 048 accords ou avenants à des accords antérieurs (1 003 avenants et 45 accords) conclus dans les branches professionnelles, dont 620 ont porté sur les salaires, et 4 850 accords dans les entreprises (2 895 relatifs au droit d'expression des salariés, 1955 aux salaires et à la durée du travail, intéressant respectivement deux millions et un million de salariés).

Les accords d'entreprise concernant les salaires et la durée du travail ne touchent que 7,5 % des salariés du secteur privé, mais la proportion varie considérablement selon la taille de l'entreprise (de 20 % pour celles de plus de 500 salariés à 1,5 % pour celles de 50 à 149 salariés) et le secteur professionnel (57 % des salariés sont concernés dans l'automobile, 42 % dans la construction navale, l'aéronautique, l'armement, 16 % seulement pour la parachimie, la pharmacie, moins encore dans les commerces et les services).

Aucune confédération syndicale n'est restée hors des discussions, même si certaines ont plus souvent signé que d'autres — comme par le passé. Pour les accords de branche, FO a signé 70 % des textes, la CFTC 53 %, la CFDT 50 %, la CGC 45 % et la CGT 43 %. Dans les entreprises, les proportions différentes paraissent refléter la présence inégale des syndicats sur le terrain : la CGT a signé 59 % des accords, la CFDT 49 %, la CGC 40 %, FO 36 % et la CFTC 14 %.

● Les progrès de la couverture conventionnelle.

Par rapport à 1982, quelle a été l'évolution ? On peut constater un progrès indéniable sur un point : l'extension de la couverture conventionnelle des salariés. A la fin de 1982, 3,5 millions de salariés ne bénéficiaient pas d'une convention collective. Depuis, 500 000 salariés supplémentaires en ont bénéficié, et, pour 1 200 000 salariés, des négociations sont en cours. C'est surtout sur les secteurs des commerces (commerce de détail en particulier) et des services (notamment l'hôtellerie et la restauration) que portent ces progrès.

Mais, si *« plus de la moitié du chemin est fait, il reste le plus difficile »*, comme l'a indiqué Mme Aubry : les salariés qui sont dans des secteurs professionnels très étroits (à spécialisation pointue et effectifs réduits), ou qui peuvent relever de deux conventions. Pour éviter un émiettement, l'administration va essayer d'obtenir le ralliement de fédérations patronales à des conventions déjà existantes. Reste aussi que ces conventions collectives sont de valeur inégale : sur les 1193 textes en vigueur au 1er janvier 1984, 53 n'avaient pas été réexaminés depuis cinq ans. Selon le rapport, faute de remise à jour, plusieurs centaines de conventions sont ainsi *« obsolètes »*.

● Salaires : des orientations gouvernementales suivies.

En ce qui concerne les accords conclus en 1983, les comparaisons avec les années précédentes sont assez difficiles. Pour les entreprises, on ne dispose pas d'éléments de comparaison. Dans les branches professionnelles, le nombre d'accords ou d'avenants concernant les salaires a diminué de 30 %. Selon le rapport, cette diminution peut s'expliquer par le report sur 1983 d'une partie des accords salariaux conclus en 1982, après la période du blocage des salaires et par un accroissement du nombre d'accords portant sur une année complète au lieu de quelques mois. D'autre part, les auteurs de l'étude soulignent que *« 154 conventions collectives nationales (sur 280 susceptibles d'enregistrer un avenant salarial) ont connu au moins un relèvement de salaire en 1983 »* et 262 conventions sur le plan régional ou local, soit des chiffres à peine inférieurs à ceux de 1982, et identiques à ceux de 1981.

Elément satisfaisant pour les pouvoirs publics, les augmentations de salaires prévues dans les accords sont restées dans la ligne définie par le gouvernement. Ainsi, l'augmentation des salaires conventionnels dans les branches a été de 9,3 % en 1983 et, dans les entreprises, les accords conclus pour 1984 prévoient pour la plupart une hausse des rémunérations sur la base de 5 % en niveau (*le Monde* du 13 mars 1984).

On conçoit que ces résultats ne soient pas, en revanche, considérés comme satisfaisants par les syndicats. Ainsi, la C.G.T. a fait remarquer que *« le patronat s'est servi des orientations gouvernementales pour enfermer les négociations dans un carcan... Là où les négociations ont eu lieu, elles ont rarement abouti à des accords satisfaisants »*, et la CGC a affirmé que *« les salariés étaient les seuls à contribuer à l'effort de lutte contre l'inflation »*.

« Thèmes majeurs de la négociation dans les branches professionnelles en 1982 (à la suite de l'ordonnance de janvier 1982), *la durée et l'aménagement du temps de travail ont moins retenu l'attention des partenaires sociaux en 1983 »*, souligne le rapport. L'an dernier, en effet, on n'a signé que 9 accords concernant 650 000 salariés : si l'on excepte deux accords dans la métallurgie, qui vont au-delà (notamment pour les salariés travaillant en trois-huit), ils ne font que prolonger et achever le mouvement de négociation de 1981-1982. Ce ralentissement a été regretté par la CFDT et la CGT : cette dernière a estimé nécessaire d'avancer par voie réglementaire, en abaissant la durée maximale du travail, en réduisant les possibilités d'heures supplémentaires et en étendant le repos compensateur.

● « Flexibilité » : des possibilités mal exploitées.

Une étude spécifique a été consacrée aux accords sur la durée du travail : au total, de 1981 au 1er mai 1984, une centaine ont été signés, dans 88 branches professionnelles, couvrant environ 5 553 000 personnes. Treize seulement prévoient une durée effective inférieure à trente-neuf heures (sauf pour les personnes travaillant en continu).

Si le nombre d'heures supplémentaires prévu est très variable, celles-ci étant compensées parfois par une *modulation* de l'horaire hebdomadaire, l'étude estime que les partenaires sociaux n'ont exploité que *« marginalement »* les possibilités de *« flexibilité »* ouvertes par l'ordonnance de janvier 1982. Ainsi *« le système des équipes de suppléance (de week-end) n'a été mis en place que dans trois branches, certes importantes (métallurgie, chimie, textile), mais qui sont loin de couvrir des secteurs dans lesquels on pouvait* a priori *envisager le développement de tels dispositifs »*. La modulation des horaires d'une semaine à l'autre *« a rencontré un succès plus important »*, puisqu'elle figure dans 58 accords nationaux. Toutefois, elle concerne surtout l'industrie et des entreprises de taille assez importante : *« Les possibilités demeurent encore relativement ignorées des entreprises, notamment petites et moyennes. »*

On peut espérer que les discussions (interprofessionnelles) engagées actuellement entre les confédérations ouvrières et le CNPF sur la « flexibilité » aboutissent à une relance de la négociation non seulement dans les branches professionnelles, mais aussi dans les entreprises : cette flexibilité apparaît aujourd'hui comme une des conditions de la réduction de la durée du travail.

L'extension du nombre de salariés couverts par les conventions collectives doit aussi — logiquement — contribuer à développer la vie contractuelle. Pour que les négociations ne soient pas purement formelles, il faut cependant que l'on se rapproche de la réalité. Beaucoup d'accords de branches professionnelles ne portent que sur des salaires conventionnels (des minima) et non sur des rémunérations réelles ; nombre de dispositions de conventions collectives non révisées sont obsolètes. Mais le bilan de 1983 montre que c'est surtout « à la base », dans les entreprises, que des progrès restent à faire.

GUY HERZLICH.

Le déclin des contrats de solidarité-réduction du temps de travail

UN chapitre du rapport sur la négociation collective en 1983 est consacré aux contrats de solidarité-réduction du temps de travail. Il montre que cette formule a connu un intérêt décroissant avec le temps : en 1983, 167 contrats ont été signés, contre 347 en 1982. Toutefois, grâce à l'apport de quelques grandes entreprises, comme la SNIAS, les Avions Marcel Dassault, la SNECMA, les effectifs concernés ont été presque aussi élevés : 90 581 salariés, contre 92 920 en 1982. Ces contrats, selon le rapport, ont permis de préserver environ 6 800 emplois.

De fait, les contrats nationaux, qui représentent, avec 69 604 salariés, le plus clair de l'effectif concerné, proviennent de grandes entreprises, essentiellement du secteur de l'aéronautique (dont les trois citées, qui comptent chacune plus de 15 000). Ces entreprises ont obéi, fort clairement, à la sollicitation des pouvoirs publics. Mais elles en ont profité pour réorganiser le travail de façon à utiliser plus longtemps les équipements, recourant, selon les cas, au travail posté, aux équipes du soir ou de nuit.

Les contrats signés par des entreprises implantées dans un seul département n'ont concerné qu'un nombre limité de départements : dans 35 départements, aucun contrat n'a été signé ; dans 23, un seul. Là aussi, l'essentiel provient de grandes entreprises, comme en 1982 : les entreprises de moins de 50 salariés ne représentent que 6 % des effectifs concernés, alors qu'elles emploient 48 % des salariés. Parmi les raisons invoquées par le rapport : l'absence de syndicats, ou leur faiblesse, des travailleurs plus préoccupés par le niveau des salaires que par le temps de travail, des directions plus attentives aux problèmes de production qu'à ceux de la gestion du personnel.

Alors qu'en 1982 les contrats concernaient surtout des entreprises de services, en 1983, un contrat sur deux a été signé par une entreprise industrielle et l'industrie a représenté 87 % des effectifs.

Le déclin de la formule s'est accéléré en 1984, puisqu'au 31 mai dernier 34 contrats seulement avaient été signés, touchant 4.149 salariés. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics ont augmenté les primes accordées pour ces contrats : c'est la seule des mesures pour les restructurations industrielles qui ait déjà été publiée.

Triste an 2000

AUSSI hasardeux qu'il soit de prétendre prévoir l'avenir à l'horizon de l'an 2000, certains économistes non découragés s'y essaient, en prenant le risque de faire sourire lorsque, dans quinze ans, leurs enfants pourront confronter ces prévisions avec la réalité.

L'association internationale Futuribles n'a pas hésité pour sa part à rassembler quelques spécialistes de la prospective à long terme (c'était le 21 juin dernier) en prenant pour base de réflexion trois scénarios établis par le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE). Dans un premier cas, on veut croire à une croissance rapide fondée sur l'insertion de plus en plus forte de la France dans la division internationale du travail, et dynamisée par la reprise mondiale. Dans un deuxième cas, on imagine un scénario volontariste, prévoyant une modification importante du système productif exigeant un gros effort d'investissement et ne négligeant pas la surveillance aux frontières (autrement dit un certain protectionnisme). Dans un troisième cas, enfin, on table sur une croissance lente.

Par réalisme (à moins que ce ne soit par simple extrapolation du présent), plus que par goût de toute évidence, la plupart des participants à cette journée d'étude se sont ralliés au dernier type de prévision. Une chose est au moins certaine, si l'on retient cette hypothèse, il nous faudra largement modifier nos comportements, nos habitudes de vie et peut-être aussi notre conception du rôle de l'Etat.

Avec une croissance lente, la crise reste pratiquement sans solution et le chômage continue d'augmenter inexorablement. Qui ne se lasserait d'une telle situation ? Mais vouloir en sortir malgré tout suppose une forte rupture avec le passé, c'est-à-dire, pour ceux de l'an 2000, avec le présent du moment. Ce que le BIPE analyse pertinemment. *« La permanence de la crise soulève, en effet, de sérieux problèmes de régulation sociale »*, qui peuvent conduire à une reprise en main autoritaire de l'Etat *« soucieux de produire de l'égalitaire »*.

A moins que... A moins que les citoyens fassent l'apprentissage d'une société *« décentralisée, éclatée, cultivant avec une certaine sérénité les différences, se détournant du fétiche PNB et acceptant les consommations collectives comme la meilleure adéquation de la nouvelle donne économique aux normes d'une société fragmentée »*.

La convivialité à l'ordre du jour. Non sans que se pose une autre question : ne peut-on qualifier ce scénario, lui aussi, de volontariste ? A moins de croire que les Français développeraient d'eux-mêmes ce sens du partage.

FRANÇOIS SIMON.

POINT DE VUE

Inutile, pour freiner la progression des dépenses de santé d'instituer une assurance-maladie à deux vitesses

par BÉATRICE MAJNONI D'INTIGNANO (*)

Des propos qu'a tenus le mardi 26 juin M. Jacques Delors devant les députés socialistes (sur les effets de la crise sur la protection sociale pour la plus démunis), on a tiré sans doute un peu vite la conclusion que le ministre voulait plus simplement dire qu'il serait désormais impossible d'assurer à la fois les pauvres et les plus ou moins riches. Autrement dit, on soupçonnait — à tort — le ministre de préconiser un système d'assurance-maladie à deux vitesses pour ramener la progression des dépenses de santé aujourd'hui ralentie — mais pour combien de temps ? — par les mesures prises par M. Pierre Bérégovoy, à un rythme compatible avec une économie à croissance faible (ou nulle). Cela dit, le problème reste posé.

Avant d'envisager des réformes de ce genre, ne faudrait-il pas, quitte à rompre avec les habitudes nationales, explorer d'autres voies ? L'auteur de l'article qu'on lira ci-dessous expose le projet du professeur Enthoven, considéré comme l'un des plus grands, sinon le plus grand, économiste du monde de la santé. Ses idées ne sont certainement pas directement transposables en France. Mais elles peuvent contribuer à suggérer des solutions propres à rénover un système figé.

LE système de santé français est en état de faiblesse. Il est devenu incapable de s'adapter à l'évolution des techniques médicales et aux contraintes financières qu'il ressent comme une agression. N'ayant pas de logique interne, il est conduit à l'immobilisme.

Notre système de santé est bâtard car il emprunte à chacun des deux grands types d'organisation des soins une partie de ses caractéristiques. Du vieux système libéral, il nous reste des caisses d'assurance-maladie privées et nombreuses, des cliniques elles aussi privées, une profession médicale indépendante attachée au paiement à l'acte, qu'elle considère comme le garant de la médecine libérale.

Toute l'évolution récente a consisté, au contraire, à adopter certains principes qui appartiennent aux système de santé nationaux : un budget annuel pour financer les hôpitaux, la couverture générale du risque maladie, des directives ministérielles pour les dépenses globales de santé, et enfin le contrôle administratif des équipements lourds.

Or, chacun de ces systèmes a une logique et des performances propres. Le système libéral traditionnel (Etats-Unis, Allemagne, Autriche) tente de limiter la demande de soins par des tickets modérateurs (le malade paye une partie de la note). Il impose aussi aux professionnels des nomenclatures d'actes pour modérer les prix. Le corps médical y joue un rôle prépondérant et les pouvoirs publics tentent de réglementer. Les soins dans ces pays sont coûteux (10 % à 12 % du PIB) et pas toujours disponibles pour tous.

On a vu apparaître aux Etats-Unis un nouveau contrôle de gestion : celui des assurances-maladie publiques (Medicare et Medicaid). Elles cessent de rembourser les soins en fonction du nombre d'actes ou de journées et remboursent désormais aux hôpitaux une somme forfaitaire pour chaque malade selon l'affection dont il souffre.

Dans les systèmes de santé nationaux, au contraire (Grande-Bretagne, Suède), l'administration est chargée de la production des soins, qui sont gratuits. Les objectifs de santé et le budget sont votés par le Parlement. Le contrôle des dépenses s'opère par le rationnement de l'offre (planification des hôpitaux et des cabinets médicaux). Les médecins reçoivent un salaire modulé selon la spécialité, la localité... Ces systèmes sont en principe moins coûteux (6 % du PIB en Angleterre). On y déplore la bureaucratie, les attentes et les gaspillages. Une médecine privée marginale modère ces inconvénients.

La France ne peut espérer éliminer l'indésirable (le coût) et garder les avantages de chaque système. Certes, elle a un acquis apprécié : une médecine de qualité accessible à tous pour un prix moyen (8,2 % du PIB). Mais il faut donner une cohérence au système, bloqué car il n'a jamais été géré.

(*) Professeur à l'université de Paris-XII.

(Lire la suite page 20.)

RENAULT A TAIWAN

Un succès de snobisme, les Japonais restent moins chers

« *VOUS savez, je gagne beaucoup d'argent en vendant des Renault-9. La preuve, je me suis acheté une Mercedes.* » Ironique et « chinois », M. Hen Shan Lin, « dealer » Renault dans la capitale de Taiwan, a commandé mille cinq cents véhicules en 1984. En fait, il espère en vendre mille huit cents et attend, dit-il, avec impatience l'arrivée de la R-25 pour ne plus rouler dans sa belle allemande mais, surtout, parce qu'il pense en vendre *quelque* vingt-cinq par mois.

Dans ce pays réputé pour ses contrefaçons et où l'on vous vend, à peine sous le manteau, dans les passages souterrains des grandes avenues de Taipeh, *tous* les (faux) « must » de la terre, la présence de la Régie est le résultat d'un accord de licence en bonne et due forme signé en mai 1981.

Pour l'un des grands de l'automobile dans le monde – et Renault espère bien le rester, – sa présence hors des frontières nationales peut être *le résultat* d'une *stratégie* ou parfois la simple saisie d'une occasion. Le rachat d'American Motors aux Etats-Unis et le développement des intérêts mexicains et canadiens, l'implantation dans la péninsule Ibérique et autour de la Méditerranée, le choix de l'Amérique latine, la recherche d'une consolidation *de* positions traditionnelles en Afrique noire, correspondent à des impératifs *stratégiques. La venue à Taiwan* relève d'un simple concours de circonstances, comme c'est aussi le cas *pour Peugeot*. Cela dit, les constructeurs français y détiennent plus de 10 % du marché.

Car *cette île « merveilleuse »* (Formose), selon les Portugais, s'est fortement peuplée jusqu'à devenir dans sa partie occidentale une interminable banlieue. Et les dix-huit millions deux cent mille habitants, dont un grand nombre roulent à moto ou en Vespa, constituent, avec leurs 2 700 dollars de revenu annuel moyen par tête, un marché potentiel non négligeable.

La « qualité européenne »

Il est une autre raison pour laquelle les constructeurs français sont venus dans ce lointain pays, c'est qu'il est l'une des rares nations au monde à avoir vivement réagi contre le Japon en interdisant l'importation de près de mille cinq cents produits nippons. Les Japonais ne peuvent y exporter des automobiles. Contraints, eux aussi, de fabriquer sur place, ils sont donc presque à armes égales avec les autres constructeurs. Voilà pourquoi les principales sociétés taiwanaises sont toutes *licenciées* de *grandes* firmes automobiles : Yue Long de Datsun, Ford Lio Ho de Ford US et de *Mazda, Sanyang de Honda US*, Yeu Tan de Peugeot et San Fu de Subaru et de Renault. Les importations – *soumises* à *autorisation* – représentant à peine plus de 5 % du marché.

C'était là une condition *sine qua non* lorsque l'on sait qu'une R-5 vendue à Tokyo – et mise aux normes japonaises – coûte deux *fois* le prix d'une Honda Civic. Le surcoût ne dépasse pas 10 à 15 %. Une différence que les commerciaux peuvent justifier par la *« qualité européenne »*, un argument auprès des cadres de trente à *quarante* ans, plutôt intellectuels, qui préfèrent ne pas rouler nippon.

Cinq constructeurs pour un marché – petits véhicules industriels compris – de cent cinquante mille véhicules, cela aurait pu être rédhibitoire si Renault avait dû s'engager financièrement. D'autant plus que plane, depuis la signature d'un *accord-cadre en 1982, la menace* d'un projet Toyota d'une capacité de production de trois cent mille automobiles par an.

Mais, et c'est là la grande joie de M. Robert Guéry, responsable de Renault à Taiwan (comme de son homologue de Peugeot) : *« Il n'y a pas eu de participation financière française. »* L'accord de coopération signé en mai 1981 prévoit simplement la cession de licence de la R-9 GTL – une voiture plus moderne que ce qu'offraient les *Japonais* ici, ce *qui les a obligés* à réagir – ainsi qu'une assistance technique et une ingénierie Renault. *L'investissement a été l'affaire* de M. Shiu Tu Lee, un tout petit homme, président de San Fu, dont la vie paraît comme un symbole de l'évolution de l'île, de la production de riz jadis à celle de vélos naguère, premier pas dans le matériel roulant.

Il est vrai que pour profiter d'une main-d'œuvre bon marché (même *si* celle-ci coûte plus cher désormais que dans beaucoup d'autres pays de la région), l'automatisation est réduite. Point de robots mais des rabots : nombreuses sont les tâches *manuelles*. Et *les ouvriers* de Taishung travaillent quarante-six heures par semaine, cinquante et une semaines par an pour un salaire moitié moindre que les Français. Une raison de plus *de s'interroger sur* le passage aux trente-cinq heures hebdomadaires *en* Europe si l'on doit rester en compétition avec les pays du Sud-Est asiatique. Ce qui n'empêche pas M. Guéry d'affirmer que *« c'est à Taiwan que Renault obtient la meilleure qualité à l'étranger »*.

Commencée en juin 1983, la production n'a cessé de croître : 4171 véhicules l'an passé, 8000 prévus en 1984, 17 000 en 1987. Et avec un taux d'*intégration locale* de 70 % difficile à atteindre même si le mot d'ordre est qu'*« on se débrouille pour l'obtenir »*. Une évolution si favorable que la R-9 automatique et la R-11 GTX seront lancées début 1985. Toujours sans apport de capitaux : *« Il y a assez d'argent chinois qui cherche à s'investir ici. »* A faible risque, petits profits : quelques dizaines de millions de francs par an.

Si les Chinois ne *reprochent* pas aux constructeurs français leur timidité financière, ils les aimeraient plus audacieux commercialement. Sur l'île, grande comme les Pays-Bas (mais partiellement couverte de hautes montagnes), il n'est pas sûr que tous les motocyclistes deviennent des adeptes *du volant*. D'autant que la circulation dans Taipeh est déjà de nature à décourager les *automobilistes. L'avenir passe donc* par l'exportation. Une analyse dont M. Lee aimerait persuader Renault *mais qui ne semble pas partagée par* la Régie. Les principaux pays de la région implantent une industrie automobile et protègent leur marché naissant. Et dans ceux qui n'agissent pas de la sorte, les Japonais se présentent avec des prix inférieurs de 30 à 50 % à ceux de Taiwan.

On se contente donc chez Renault d'être *là*, au contact des Japonais dans leur zone d'influence, et d'attendre que la Chine – ici, on dit « le continent » – découvrir peut-être un jour les joies de la voiture particulière. Après tout, les Taiwanais sont chinois.

BRUNO DETHOMAS.

Les plus grands casseurs de navires du monde

LE long d'une *interminable* jetée, une forêt de mâts de charge pointent leur bras vers le ciel. A quai, nombre de navires sont dans un état plus ou moins avancé de destruction. Le *Tania-Tres de Panama montre* des flancs béants tandis que l'*Episkop*, un pétrolier grec de 125 000 tonnes, pourtant de construction récente, commence *à peine à être débité. Des* flammes de chalumeau apparaissent à hauteur de l'hélice. Et, *régulièrement, les mâts sont utilisés* – à l'aide d'un petit moteur Diesel – pour décharger une partie impressionnante de coque ainsi découpée.

Il n'est pas rare que les filins cassent et que ces larges morceaux d'acier s'écrasent sur le sol à *quelques pas d'échoppes de* bois où les « casseurs » de Kaohsiung sont en train de prendre une soupe. Spectacle *étrange* que ces amas de poutrelles dans un nuage de poussière devant des ouvriers apparemment indifférents à tout, au danger qui les guette tant la protection est faible, à la chaleur insoutenable qui doit régner dans les coques des navires chauffées *par le soleil et les chalumeaux.*

Bientôt le pétrolier saoudien de 357 000 tonnes *Safina-Al-Arab, endommagé par un missile* dans le Golfe le 26 avril, viendra accoster ici. Il a été vendu à Londres par sa compagnie d'assurances pour 4,2 millions de dollars. Le *Pierre-Guillaumat, plus grand* tanker français jamais construit avec ses 550 000 tonnes – *et inauguré il y a moins de huit ans* – gagnera lui aussi un cimetière naval en Corée du Sud. Les bateaux viennent mourir à Taiwan. Et, comme pour mieux faire prendre conscience du cycle de la vie – et des gâchis industriels du *monde moderne,* – les chantiers de construction à quelques pas de là terminent deux *porte-conteneurs, l'Ever Garden* et *l'Ever Genus*, qui vont venir casser les cours mondiaux de l'affrètement. *« On construirait moins si l'on ne détruisait pas »*, affirme un Chinois philosophe.

Tout se récupère

Si le Japon est le *premier* constructeur mondial de navires, Taiwan s'est fait la spécialité d'être le premier casseur, avec près de 50 % du marché (loin derrière viennent *la Corée du Sud* et la Chine). Une tradition qui remonte à l'arrivée par bateau, en *1949, sur l'île du gouvernement* de Chiang Kaï-chek et des partisans du Kuomintang. Bientôt tous *ces navires furent démantelés* pour en récupérer les matières premières. Il fallut ensuite importer des épaves pour *alimenter* cette activité. Voilà pourquoi, en 1983, *224 bateaux ont été détruits* à Kaohsiung, représentant un peu plus de 3 millions de tonnes. *Et cela avec une efficacité sans pareille* : il faut moins de six semaines à 300 ouvriers (l'activité *en compte 10 000, engagés* bateau par bateau en fonction du tonnage de ceux-ci) pour débiter *un navire de 30 000 tonnes.*

L'objectif de ces ferrailleurs d'un genre un peu particulier dans *un pays dépourvu de matières* premières est bien sûr de récupérer l'acier (près de 50 % de l'acier *consommé* par Taiwan jusqu'à présent vient de là), mais aussi d'autres matériaux comme le cuivre (30 000 à 40 000 tonnes de cuivre raffiné sont *produites* ainsi).

Mais, comme le dit la *Free China Review*, un navire, *c'est* une petite ville, et ses entrailles recellent toutes sortes d'articles : *de la bibliothèque aux cordages*, en passant par les réfrigérateurs, les draps, les ustensiles de cuisine et les *merveilleux* instruments de navigation, rien ne se perd. Mais l'acheteur chanceux se réjouit surtout du pétrole qui reste dans les cales et qui peut parfois à lui seul *rembourser le prix d'achat.*

Comme dans d'autres activités, l'île commence à souffrir de *l'augmentation rapide de ses* salaires. La Corée du Sud a détruit l'an passé 500 000 *tonnes de plus qu'en 1982 quand* la « production » de Taiwan stagnait. Pour faire face à cette *concurrence*, les entreprises de cassage de navires – il y en a 145 de recensées, mais 50 seulement travaillent effectivement, la plus importante étant l'International *Ship Breaking Corp.* – ont décidé d'unir leurs efforts face aux vendeurs. Des achats *groupés, sous l'égide de la China* Dismantled Vessels Trading Corporation, ont permis d'économiser *l'an passé* 10 millions de dollars sur l'enlèvement de 38 navires, mais commencent à être fortement critiqués sur ce marché spécifique de la ferraille. Qu'importe aux Taiwanais qui continuent de penser que Kaohsing est le plus impressionnant cimetière marin !

B. D.

Le rapport Méraud : les conditions d'un retour à la croissance et à l'augmentation du pouvoir d'achat

Le Conseil économique et social a examiné, les 26 et 27 juin, le rapport « Productivité, croissance et emploi ». Nous avons analysé les très grandes lignes de ce document présenté à la presse par son auteur, M. Jacques Méraud (*le Monde* du 26 juin).

Dans ce document approuvé le 27 juin par le Conseil économique par 125 voix pour, 16 voix contre (CGT) et 12 abstentions (CFDT), M. Jacques Méraud met d'abord en doute *l'efficacité d'une diminution de la durée du travail pour réduire le chômage*. L'auteur met également en lumière un fait important : l'augmentation de la population en âge de travailler (« population active ») n'est pas cause de chômage. En général, plus la population active augmente et plus nombreux sont les emplois créés.

M. Jacques Méraud estime que seule la croissance économique peut ralentir, voire stabiliser le chômage (*à partir d'un taux d'environ 3 % à 3,5 %* l'an). Pour qu'une accentuation de la croissance ne débouche pas à nouveau sur des déséquilibres extérieurs, le rapport insiste beaucoup sur un certain nombre de disciplines à respecter, la plus importante étant que *les gains de pouvoirs d'achat doivent* être très étroitement proportionnés aux progrès de la productivité. Une condition essentielle : nos prix doivent définitivement cesser d'augmenter plus vite qu'à l'étranger.

L'importance donnée à la productivité est à la fois ancienne et nouvelle : faire dépendre d'elle les progrès du niveau avait déjà été avancé en leur temps par MM. Michel Debré et Pierre Massé.

Mais, commente M. Méraud, il faudra que syndicats et patronat jouent le jeu, le même jeu, qu'ils le jouent exactement en même temps. Là est le vrai problème.

ALAIN VERNHOLES.

Le rapport consacre un assez long développement à la durée du travail en France et à l'étranger, apportant de nombreuses précisions chiffrées :

« Après avoir augmenté lentement (8 minutes par an) *de 1946 (44 heures) à 1962 (46,1 heures), la durée du travail a plafonné jusqu'en 1964. Puis elle a amorcé une baisse, d'abord lente (10 minutes par an en moyenne) jusqu'en 1969, où elle était de 45,1 heures, ensuite beaucoup plus rapide (une demi-heure par an) jusqu'en 1976, où elle n'était plus que de 41,8 heures. Ensuite, le rythme de diminution s'est sensiblement ralenti (un quart d'heure par an) jusqu'en février 1982, où la réduction d'une heure de la durée légale du travail hebdomadaire s'est traduite par une baisse immédiate d'un peu moins d'une heure de la durée « offerte » par les entreprises.*

» En 1960, la durée du travail se situait en France dans une position moyenne par rapport aux autres pays. Entre 1960 et 1968, elle a diminué moins en France qu'ailleurs (– 1,4 heure, contre – 2 heures, évolution médiane en huit ans). Entre 1968 et 1976, la réduction de la durée du travail s'est partout accélérée, mais beaucoup plus en France (et plus encore en Belgique) qu'ailleurs (– 4 heures, contre – 2,75 heures, évolution médiane, toujours en huit ans). Enfin, depuis 1976, la réduction de la durée du travail s'est partout fortement ralentie (– 0,5 heure en huit ans, évolution médiane) : la France (– 2,6 heures en huit ans) est encore, avec la Belgique, le pays où la durée du travail a le plus diminué.

» Les informations dont on dispose sur 1981 et sur 1982 montrent que la réduction de la durée du travail s'est poursuivie dans sept des dix pays figurant dans le tableau ci-dessous :

Nombre d'heures réellement effectuées par les ouvriers à temps complet de l'industrie en 1980

Japon	2 140
Etats-Unis	1 930
Canada	1 900
Royaume-Uni	1 800
FRANCE	1 750
R.F.A.	1 720
Pays-Bas	1 680
Italie	1 660
Suède	1 580
Belgique	1 550

» Mais la dégradation de la conjoncture générale y est sans doute pour quelque chose. C'est en France que la réduction a été la plus forte. En 1983, la reprise de la croissance a entraîné un retournement dans les pays qui en ont bénéficié.

» La durée annuelle moyenne du travail, compte tenu des absences pour maladie ou autres causes, des congés, des jours fériés, etc., n'a cessé de diminuer depuis 1966 (voir tableau). *Dans les industries manufacturières, le rythme de réduction a été moins rapide après 1975 qu'avant ; il s'est fortement accentué au contraire dans le bâtiment et dans le génie civil.*

» Les différences sont très importantes d'un pays à l'autre. Le Japon et les pays d'Amérique du Nord ont des durées annuelles de travail très supérieures à celles des pays européens. Notons qu'en France, depuis cette époque, la durée hebdomadaire du travail a diminué davantage que dans les autres pays, et que la cinquième semaine de congés payés, qui n'était pratiquée que par une minorité d'entreprises en 1980, a été instituée et est aujourd'hui généralisée. »

L'augmentation de la population en âge de travailler n'est pas cause de chômage

Puis le rapport aborde le problème du chômage, résultant de l'évolution relative de l'offre et de la demande d'emplois.

« Le chômage a augmenté partout depuis 1974. Mais deux époques ont été marquées par une poussée particulièrement forte : 1975 et 1981-1982 (...). Les points de départ se situent en réalité en 1974 et en 1980.

» C'est au Japon que la pente de la courbe a été la moins ascendante. A l'opposé, la Belgique a connu la montée du chômage la plus forte et la plus continue. Entre ces deux extrêmes, le contraste est net entre les Etats-Unis et, à un moindre degré, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, où les deux récessions de 1974-1975 et de 1980-1982 ont été marquées par de fortes montées du chômage, mais où, entre ces deux époques, le chômage n'a guère augmenté ou même a diminué, et la France et l'Italie, où l'accroissement du chômage a été plus modéré qu'ailleurs, au moment des récessions, mais s'est poursuivi dans la période intermédiaire.

» Les taux de chômage moyens étaient, en pourcentage de la population active, les suivants pour l'année 1983 (mais un retournement s'est produit précisément durant cette période, la situation se dégradant en France, se stabilisant en RFA, s'améliorant aux Etats-Unis) : 14,5% en Belgique; 13,9% aux Pays-Bas; 13,2% au Royaume-Uni; 11% au Canada; 9,6% en Italie; 9,2% aux Etats-Unis; 8,1% en France; 7,7% en RFA; 3,6% en Suède; 2,7% au Japon.

» La proportion des jeunes de moins de vingt-cinq ans parmi les chômeurs est particulièrement faible en Allemagne et au Japon et relativement élevée aux Pays-Bas, en Suède et surtout en Italie. La France se situe dans une position moyenne. Peut-être les modes de formation professionnelle des jeunes sont-ils en relation avec ce phénomène.

» Les taux de chômage féminin sont partout supérieurs aux taux masculins, sauf au Japon, où ils sont très voisins et au Royaume-Uni, où l'écart en sens inverse est important. En Italie et en Belgique, les taux féminins sont près de trois fois plus élevés que les taux masculins, en France et en Allemagne près de deux fois.

» Avant comme après 1974, les Etats-Unis, le Canada et la Suède créent toujours plus d'emplois (en pourcentage de leur population active) que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique toujours moins. Le Japon, l'Italie et les Pays-Bas, qui en créaient moins que nous jusqu'en 1974, en créent relativement plus depuis lors.

» Il existe un lien étroit entre croissance de la population active et créations d'emplois. La causalité existe sans doute dans les deux sens. Mais on ne peut en tout cas voir dans l'augmentation de la population active la cause du développement du chômage. On observe même que l'accélération (ou la décélération) du rythme d'évolution de la population active disponible est en corrélation positive avec l'accélération (ou la décélération) du rythme d'évolution des emplois.

» Avant 1974, les créations d'emplois se faisaient dans tous les pays à un rythme très voisin de celui auquel évoluait la population active disponible ; aussi le chômage n'augmentait-il pas partout; il diminuait même dans plusieurs pays. C'était un simple chômage de « file d'attente ». Après 1974, les créations d'emplois sont insuffisantes dans la plupart des pays pour faire face à l'augmentation de la population active disponible; aussi le chômage augmente-t-il partout, sauf en Suède. C'est un chômage « de crise ».

» Si l'on rapproche en divers pays l'intensité de la baisse de la durée du travail et le rythme des créations d'emplois, on ne voit pas apparaître de corrélation nette entre les deux phénomènes. Cependant, on peut observer que les deux pays où la durée du travail a le moins diminué de 1968 à 1976, les Etats-Unis et le Canada, sont ceux où les créations d'emplois ont été les plus importantes, tandis que le pays où la réduction des horaires a été de beaucoup la plus forte, la Belgique, a connu alors un rythme de création d'emplois parmi les plus faibles. La même conclusion peut être tirée entre 1976 et 1980, non seulement pour la Belgique, mais aussi pour la France : c'est là que la durée du travail a le plus diminué et le chômage le plus augmenté. »

Le rapport souligne ensuite la corrélation existant entre croissance et création d'emplois. Or la demande extérieure est un facteur essentiel de la croissance.

« La France, qui, entre 1960 et 1968, accroissait le volume de ses exportations moins vite que la plupart des autres pays, est passée presque en haut de l'échelle entre 1968 et 1973, exportant alors en volume au même rythme que le Japon. Entre 1973 et 1979, tous les taux d'accroissement deviennent plus modestes, mais la France se maintient presque au même rang qu'auparavant, n'étant dépassée que par le Japon et par l'Italie, et se situant ainsi de ce point de vue en seconde place dans le Marché commun, avant l'Allemagne. Même entre 1979 et 1981, en pleine récession mondiale, et alors que le Japon accélère considérablement le rythme de ses ventes à l'étranger, et que l'Allemagne – bien que loin derrière – fait un peu mieux que les années précédentes, la France, certes, ralentit son rythme, comme tous les autres pays, mais se situe tout de même au quatrième rang, et à la seconde place dans la CEE, cette fois derrière l'Allemagne. »

Après avoir montré que le souci de la croissance doit inciter à exporter davantage (les pays qui ont le plus accru leurs exportations dans la passé sont ceux qui ont eu le taux d'expansion le plus fort), le rapport aborde le thème de la productivité, qui est au cœur de la relation croissance-emploi.

M. Jacques Méraud montre d'abord, à l'aide de la théorie dite des comptes de surplus, qu'un progrès de productivité se traduit par *un supplément de quantité produite* par rapport aux quantités de facteurs utilisés. Ce supplément peut aller aux clients sous forme de baisses de prix ou aux facteurs de production sous forme d'accroissement de leurs rémunérations unitaires. *« Ce qui frappe surtout (...), c'est qu'on ne retrouve plus guère que la productivité pour financer les progrès du pouvoir d'achat des salaires »*, note le rapport. Tout ce qui a été réparti en plus a été effacé par l'inflation.

« On ne résoudra pas le problème de l'emploi en diminuant la productivité »

La productivité présente en 1974, puis en 1980, un changement de pente très marqué. Dans les années 1960-1973, la productivité de l'ensemble des facteurs au niveau national avait progressé à un rythme de 3,8 % par an. De 1974 à 1979, le taux annuel est tombé à 1,9 % et de 1980 à 1983 à 1 % par an.

Il existe une nette corrélation entre croissance et productivité. Celle-ci *« peut être regardée comme jouant à double sens : la croissance globale facilite les progrès de productivité des entreprises, qui eux-mêmes suscitent la croissance, par le pouvoir d'achat qu'ils permettent de distribuer aux salariés et aux entreprises elles-mêmes, et par l'investissement qu'ils permettent de financer.*

» Le ralentissement des progrès de la productivité au niveau national au cours des dix dernières années a tenu principalement à la faiblesse de plus en plus marquée de la croissance, et, corrélativement, de l'investissement. La diminution de la durée d'utilisation des équipements et le poids de plus en plus grand des services dans l'économie ont également joué un rôle. »

Le rapport insiste encore sur le point très controversé des relations entre productivité et emploi. Pour M. Jacques Méraud, la productivité ne nuit pas à l'emploi, au contraire : *« A condition qu'il y ait un minimum de croissance, les progrès de productivité aboutissent à des créations d'emplois, à la fois par les débouchés qu'ils procurent à terme à ceux qui les réalisent et par leurs effets induits sur le reste de l'économie. »*

Les progrès de productivité se réalisent en partie grâce à l'investissement. Or *« l'investissement et l'emploi évoluent en général dans le même sens, ils apparaissent plutôt comme complémentaires que comme antagonistes lorsqu'on se place soit à long terme dans le cadre d'une branche, soit au niveau national »*.

Le rapport conclut : *« L'emploi est et doit être la préoccupation numéro un de la France. »* Aussi ajoute-t-il : *« On ne résoudra pas le problème de l'emploi en diminuant la productivité : celle-ci, source d'efficacité économique et de compétitivité, est, en définitive, un facteur positif de l'emploi. On ne résoudra pas davantage le problème de l'emploi en freinant l'investissement : investissement et emploi sont, en moyenne et longue périodes, complémentaires et non concurrents. On résoudra mieux le problème de l'emploi en se plaçant dans une perspective dynamique, avec les objectifs suivants, dont le Conseil économique et social souligne l'interdépendance : croissance plus soutenue et meilleure maîtrise de l'inflation ; orientation plus vigoureuse vers l'exportation ; plus forte productivité ; formation mieux adaptée ; action sur le temps et les conditions de travail. »*

Après avoir souligné l'indispensable freinage de l'inflation en France – une condition dont tout dépend, – le rapport note :

« La France doit viser pour elle-même le plus vite possible, dans les années qui viennent, un taux de croissance supérieur à la moyenne de la CEE, et non pas, comme aujourd'hui, inférieur. Cet objectif ne lui est nullement interdit. Elle l'a réalisé dans le passé jusqu'en 1980. Mais il lui faut, pour cela, à la fois renforcer et moderniser son appareil productif, en assumant les changements indispensables, freiner la hausse de ses prix par rapport à ceux de l'étranger, et faire en sorte que l'accroissement du pouvoir d'achat des ménages français ne se heurte plus, comme en 1981-1982, à l'obstacle décisif que constitue le déséquilibre commercial extérieur.

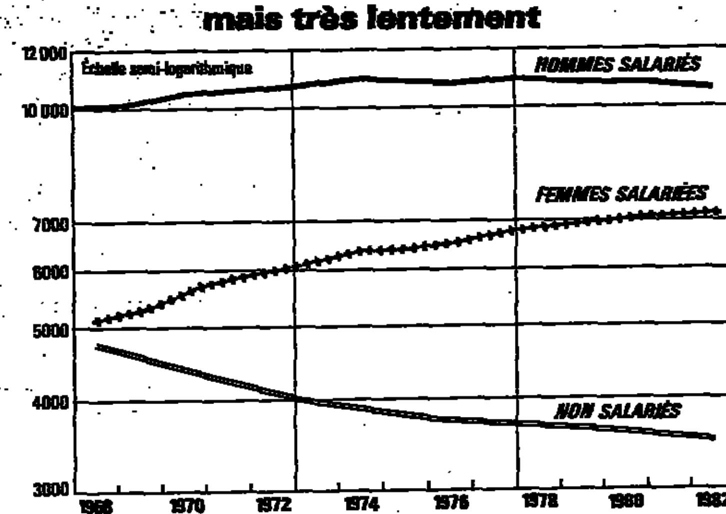
» Car le développement des débouchés extérieurs, pour indispensable qu'il soit, ne saurait suffire à assurer à la France le rythme de croissance nécessaire. Il faut que reprenne progressivement, et le plus rapidement possible, l'augmentation du pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages, avec une attention particulière pour les catégories disposant des ressources les plus modestes.

» Mais il ne faut plus réaliser cette reprise du pouvoir d'achat – comme par exemple en 1981-1982 – par une accélération de la hausse des revenus nominaux, qui s'accompagnerait inévitablement d'une accélération de la hausse des prix et d'une détérioration de notre balance extérieure, le supplément de pouvoir d'achat se tournant dans une trop forte proportion vers des produits importés.

» Le seul moyen d'assurer à la fois, d'une part, un accroissement du pouvoir d'achat des salaires, d'autre part, le ralentissement de la hausse de nos prix, permettant le développement de nos exportations et le freinage de nos importations, et enfin l'amélioration de l'autofinancement des entreprises en vue de la modernisation de notre appareil productif, c'est le progrès de la productivité de l'ensemble des facteurs de production. »

Le rapport conclut : *« La lutte pour l'emploi exige de nous certaines modifications de comportements parfois difficiles, notamment vis-à-vis de l'inflation. La résistance trop fréquente des Français à des changements inévitables et dont le rythme va s'accélérant retarde et rendra encore plus coûteuse notre adaptation au monde de demain, même si le prix à payer aujourd'hui peut paraître déjà élevé. »*

Les emplois salariés continuent de croître, mais très lentement



Ce graphique met en évidence plusieurs phénomènes. Le premier est la baisse continue du nombre des emplois non salariés depuis 1968. Seules les professions libérales ont échappé à cette évolution, accroissant même fortement leurs effectifs. La diminution du nombre des petits commerçants s'est accélérée depuis 1975, mais celle des exploitations agricoles s'est ralentie. Le nombre des emplois dans l'artisanat, qui avait recommencé à augmenter, diminue de nouveau.

Un autre phénomène est que depuis 1975 la croissance des emplois salariés est de plus en plus faible (la qualification augmente). Enfin, le graphique montre que la « féminisation » du salariat est aussi un phénomène dont le rythme n'est pas régulier. Le nombre des femmes ayant un emploi salarié a augmenté d'abord fortement (+3,5% l'an entre 1968 et 1974), puis plus lentement (+1,5% l'an entre 1974 et 1983). Le nombre des hommes ayant un emploi salarié a augmenté entre 1968 et 1974 (+1,5% l'an), puis a diminué (de 0,4% l'an).



CONJONCTURE : LES PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Croissance lente

L'ÉCONOMIE française s'installe dans une croissance très lente. Il devrait en être encore ainsi jusqu'à la fin de l'année. En termes annuels, la croissance serait cette année de 1,2 %, soit un taux analogue à celui des années 1980-1983. Les taux de croissance trimestriels du PIB oscillent entre – 0,4 % et + 0,8 % depuis le début de l'année 1982.

Les prévisions sur les deux millions et demi de chômeurs à la fin de l'année (en données corrigées des variations saisonnières) ont, hélas !, toutes chances de se réaliser. Nous estimons aussi que le ralentissement de la hausse des prix devrait ramener la progression de l'indice à un peu plus de 6 % entre décembre 1983 et décembre 1984. Il n'y aura sans doute pas de revirement spectaculaire en matière de revenus, de consommation et d'épargne ; les soldes commerciaux à venir devraient se rapprocher de l'équilibre en fin d'année.

La contribution de la consommation à la croissance serait encore plus faible que l'année dernière, tandis que celle du commerce extérieur resterait élevée. Celle de l'investissement des entreprises redeviendrait positive à partir du deuxième trimestre.

Le plan de rigueur adopté en mars 1983 a trouvé son prolongement dans le budget de 1984. L'augmentation des exportations (+ 4,5 %) se fait au détriment d'une demande intérieure comprimée (+ 0,3 %). Au sein de celle-ci, la progression de la consommation des ménages est faible (+ 0,6 %). Encore son maintien est-il rendu possible par le déclin du taux d'épargne, car le pouvoir d'achat du revenu baisse encore (– 0,5 %).

Dans le même temps, le partage de la valeur ajoutée devient plus favorable aux entreprises qu'aux ménages : stabilisation des coûts des consommations intermédiaires et des charges sociales, baisse de l'emploi, qu'accompagnent des gains de productivité, modération des hausses salariales.

Les investissements des entreprises, davantage autofinancés, devraient reprendre en ce milieu d'année, mais à partir d'un très bas niveau. L'enquête de l'INSEE de mars dernier prévoyait une hausse de 11 % en volume sur un champ restreint (ni BTP ni grandes entreprises nationales). Cette hausse semble aujourd'hui surestimée ; un renversement de tendance devrait néanmoins se produire dans certains secteurs, mais probablement avec un léger décalage dans le temps. Cette reprise émanerait plutôt des entreprises récemment nationalisées que des PME.

Les éléments dynamiques de la demande (investissements, exportations) permettraient de soutenir la production industrielle, qui progresserait de 0,8 % en moyenne annuelle.

La faiblesse des salaires ralentit la hausse des prix. Les indices déjà connus (+ 3,2 % de décembre 1983 à mai 1984) dénotent un infléchissement sensible par rapport aux années précédentes.

Les quelques incertitudes qui subsistent ne modifieront sans doute pas ce panorama général et elles dénotent plus la faiblesse des marges de manœuvre, les tendances lourdes ayant déjà été dessinées.

Les prévisions révisées du gouvernement en matière de déficit commercial FAB/FAB (de 20 milliards à 25 milliards de francs) ont-elles des chances raisonnables de se réaliser compte tenu du déficit déjà accumulé depuis janvier (17 milliards) et du niveau du dollar ?

La médiocrité des résultats du commerce extérieur depuis janvier provient essentiellement du solde énergétique et du faible excédent agro-alimentaire. En revanche, le solde des échanges industriels est très favorable et devrait continuer de l'être en raison du niveau soutenu de la demande étrangère.

Quant au dollar, il s'est établi en moyenne aux deux premiers trimestres à 8,23 F et 8,30 F contre 7,62 F en 1983. La méfiance vis-à-vis de la monnaie américaine qui s'est manifestée avec vigueur en février peut se reproduire à tout moment et avec une considérable violence.

Inversement, plusieurs facteurs (hausse des taux d'intérêt, par exemple) peuvent le maintenir à un niveau élevé et même lui faire atteindre de nouveaux sommets. Nous supposons qu'il se stabilisera à 8,25 F jusqu'à la fin de l'année. Dans ces conditions le solde commercial se situerait à – 30 milliards, soit une amélioration par rapport à l'année dernière (– 43,1 milliards). Mais si le dollar se dépréciait vis-à-vis de toutes les monnaies pour valoir 7,80 F sur les deux derniers trimestres, sans qu'il y ait pour autant de tensions au sein du SME, le déficit pourrait, selon nous, se limiter à 23 milliards.

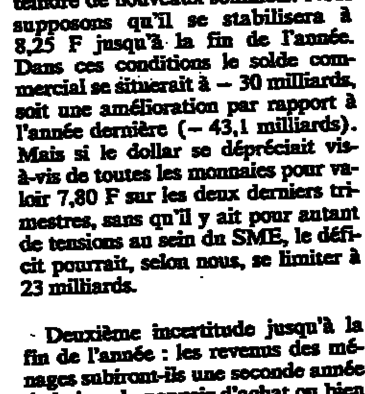
Deuxième incertitude jusqu'à la fin de l'année : les revenus des ménages subiront-ils une seconde année de baisse de pouvoir d'achat ou bien les prestations réussiront-elles à le faire progresser ? En 1983 la baisse du pouvoir d'achat a été de 0,5 %. Nous escomptons une baisse du même ordre cette année. Il semble aujourd'hui qu'il ne faille plus attendre de gain de pouvoir d'achat du salaire horaire : celui-ci suit assez exactement la hausse des prix. Avec l'emploi en baisse et les cotisations sociales en hausse, la masse des salaires reçue par les ménages ne compensera pas la hausse des prix.

Quant aux prestations, qui représentent un tiers du revenu disponible, elles augmenteront, certes, mais ses gains de pouvoir d'achat résultent moins de mesures de revalorisations que d'un effet de masse (davantage de chômeurs, de retraités), et surtout ils sont bien moindres que ceux enregistrés au début du septennat : + 2,2 % en 1984 contre + 5,6 % en moyenne annuelle sur la période 81-83.

Le comportement en matière de consommation se déduit de cette accentuation de la part des prestations dans le revenu : celles-ci sont en majorité plus consommées que les autres revenus et contribueront à faire baisser à nouveau le taux d'épargne : de 14,7 % en 1983, il passe aux environs de 14 % en 1984. Cette baisse affecte d'ailleurs davantage l'épargne consacrée à l'acquisition de logements que l'épargne financière, qui se stabilise : la baisse de l'inflation augmente les taux d'intérêt réels et rend donc attrayants la plupart des placements offerts.

La croissance des impôts directs est encore forte en raison de la reconduction et de l'extension des prélèvements qui touchent les foyers à revenus élevés. De même, la hausse des cotisations, qui affecte les salariés depuis le début de l'année, devrait permettre aux organismes sociaux d'augmenter leurs recettes. Mais les impôts indirects, la TVA au premier chef, sont affectés par la faiblesse de l'activité. Par ailleurs la montée du chômage et le nombre de retraités élèvent mécaniquement les dépenses des ASSEDIC et de la Sécurité sociale.

Nous présentons ici des prévisions sur l'économie française en 1984. Ces prévisions ont été réalisées à l'aide du programme METRIC (modèle économique trimestriel de conjoncture), construit par l'INSEE et la direction de la prévision. Cet article est rédigé par GSI-ECO pour *le Monde*.



SOLDE EXTÉRIEUR : UN MIEUX

Solde des échanges de biens et services (en milliards de francs)

En cumul depuis le premier trimestre

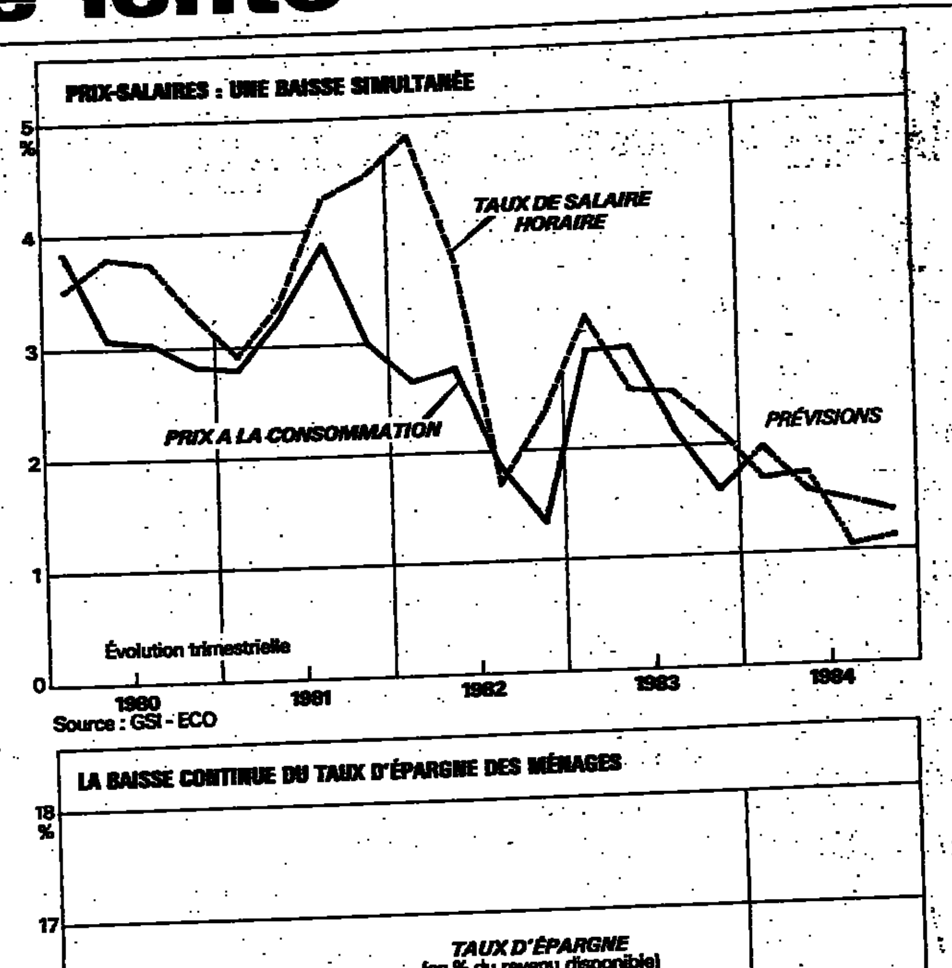
0, –25, –50, –75, –100

1984 (prévisions), 1981, 1983, 1982

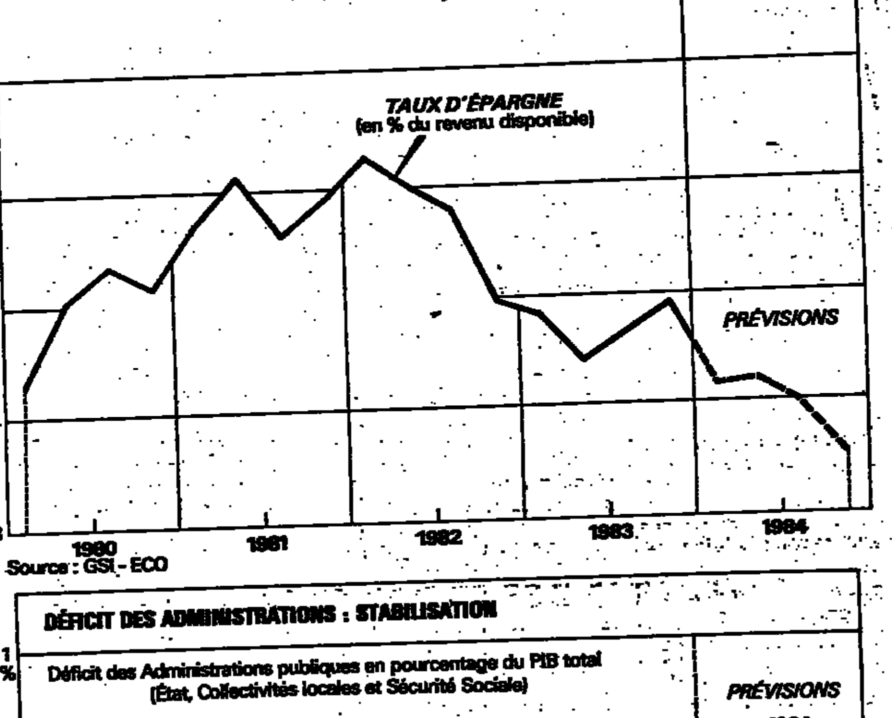
1, 2, 3, 4 — Trimestres

Source : GSI - ECO

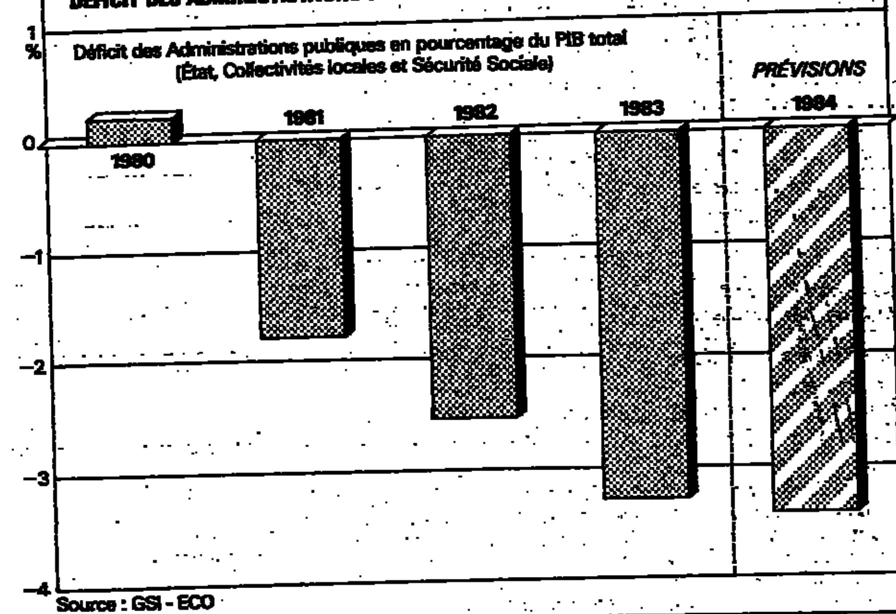
Le solde des échanges de biens et services représenté ci-dessus correspond au solde de marchandises (CAF/FAB) et à celui des services, au sens de la comptabilité nationale.



Source : GSI - ECO



Source : GSI - ECO



Source : GSI - ECO

La progression des dépenses de santé

(Suite de la page 17.)

Faute d'être géré par les intéressés, il a en effet dû être arbitré par les technocrates depuis la crise. Ils ont pris un pouvoir de décision laissé vacant au temps où chacun pouvait tout se procurer. Le ministère de la santé a réagi contre les excès de dépenses de la Sécurité sociale. Il a imposé un « taux directeur » aux dépenses hospitalières et limité les achats de matériels générateurs de dépenses (scanner). Procédure reconduite puis durcie par le gouvernement socialiste. Les dépenses de santé ont bien ralenti (de + 18 % à + 10 % par an en trois ans). Mais la procédure est aveugle et ressentie comme un rationnement.

Toute la difficulté vient de l'assurance-maladie. Elle paye. Elle ne veut pas savoir quoi. Or l'assurance modifie, partout où elle s'applique, les comportements. Le système de santé qu'elle finance n'est plus la réponse à une somme de besoins individuels élémentaires et incontestables. Il est un système de production rigide, lourd, complexe. L'assurance-maladie devrait défendre les intérêts de ses cotisants en exigeant les meilleurs soins au moindre coût.

Peut-on encore conserver une médecine libérale, le pluralisme des institutions, et être efficace ?

Une expérience à grande échelle se déroule depuis vingt ans aux États-Unis, et montre que c'est possible : celle des HMO (Health Maintenance Organizations). Un HMO est un organisme d'entretien de la santé avant d'être un producteur de soins. Chacun peut y adhérer librement, moyennant une prime annuelle négociée. Il garantit en contrepartie l'accès gratuit et libre aux soins qu'il s'est engagé à fournir en cas de besoin. Une grande diversité de formules coexistent : depuis le groupe de médecins (PGF) qui sous-traite avec des hôpitaux jusqu'au HMO totalement intégré, qui a ses propres médecins et lits d'hôpitaux. Neuf millions d'Américains adhèrent à des HMO, surtout dans l'Ouest. Certains HMO ont fait faillite, d'autres, comme la Kaiser ont un grand succès.

La qualité des soins est aussi bonne qu'ailleurs, souvent meilleure. Les primes annuelles, donc les coûts, sont en moyenne de 25 % moins élevées que les dépenses de soins des personnes protégées par d'autres systèmes de remboursement. La différence s'explique. La prime des adhérents est un prépaiement : on achète le droit aux soins. Elle constitue une ressource garantie pour les soignants. Cela les incite à réduire les interventions chirurgicales inutiles, à pratiquer la chirurgie de jour, à ne pas créer de capacité excédentaire de production. Dans les HMO, on fait plus de prévention et on hospitalise moins. Meilleure est la santé des adhérents, moindres sont les coûts et les pertes de temps des soignants. En fin d'année, le boni éventuel est partagé entre les membres du HMO.

Le professeur A. Enthoven, à l'université Stanford, propose d'aller plus loin et de donner une cohérence nouvelle aux systèmes de santé. Leur objectif serait de concilier l'équité et le libre accès aux soins ; l'efficacité de la « production » ; la maîtrise des dépenses.

Il démontre que ces objectifs sont compatibles. Les objectifs 2 et 3 le sont à condition d'introduire la concurrence en deux points du système de santé :

— entre les assurances, au moment de l'adhésion qui doit résulter d'un libre choix ;

— entre les producteurs de soins, vis-à-vis de l'assureur qui contrôle le rapport qualité-prix des soins.

Au premier niveau, une population responsable met en balance le coût et l'efficacité des soins offerts et peut alors satisfaire des aspirations diversifiées.

Au second niveau, des assurances engagées vis-à-vis de leurs adhérents défendent leurs intérêts. Elles font pression sur les producteurs de soins (médecins et hôpitaux) pour qu'ils adoptent des styles de pratique moins onéreux.

Une concurrence salutaire s'instaure. Entre les assureurs, qui risquent de perdre une clientèle insatisfaite si la qualité des soins baisse ou si la prime annuelle demandée augmente trop. Entre les producteurs de soins, qui risquent de perdre leur clientèle s'ils sont trop dispendieux.

Pour rendre compatible l'équité et le libre choix, A. Enthoven propose que la souscription d'une assurance-maladie soit obligatoire. Afin d'éviter la sélection des bons clients (les biens portants) par les assurances, celles-ci devraient être obligées d'accueillir tout candidat (y compris les vieux et les malades). Enfin, la collectivité prendrait en charge la prime des indigents ou des titulaires de bas revenus.

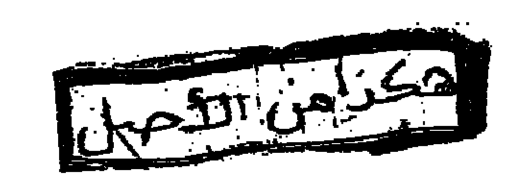
Les propositions d'A. Enthoven ne sont pas directement transposables à la France. Nous ne ferons pas des HMO ou des PGP. En revanche, tout dans sa démarche devrait nous inspirer. Comment définir les objectifs d'un système de santé ? Quel mode d'organisation privilégier ? Comment, enfin, le gérer afin d'atteindre au mieux ces objectifs au moindre coût ?

Les expériences américaines montrent que, en matière de soins, il est possible de redonner un pouvoir d'expression, de décision et de contrôle à la population. Que cela est compatible et avec les principes du libéralisme et avec une protection sociale générale. Qu'on peut soigner bien et moins cher. Qu'on peut inciter les producteurs du système de soins à choisir la prévention et à réduire l'hospitalisation dès lors que leurs intérêts financiers sont associés.

Enoncer ces performances, c'est énumérer les thèmes des discours tenus par tous les acteurs du système de santé en France. Malheureusement, les expériences américaines sont *a priori* suspectes, et les HMO ne sont pas toujours ressentis pour ce qu'ils sont par le corps médical : il est enclin à y voir une nouvelle brèche dans les principes libéraux auxquels il est attaché, alors qu'il s'agit plutôt de leur ouvrir un nouveau champ d'application.

Rompre le monopole des caisses d'assurance-maladie, en supprimant l'affiliation obligatoire à des caisses professionnelles. On rétablirait ainsi la concurrence, la bonne. Proposer à des volontaires de gérer les cotisations recueillies comme un prépaiement. Tout le problème est de trouver des hommes prêts à jouer le jeu en France. Des groupes de jeunes médecins, de grands centres hospitaliers prêts à des reconversions, certaines mutuelles ? Il faudra convaincre. L'innovation n'est pas seulement affaire de médecins. Il faut aussi innover dans l'organisation.

BÉATRICE MAJNONI D'INTIGNANO.

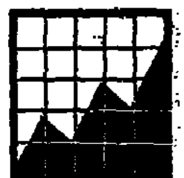


	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Une des plus importantes entreprises françaises d'Ingénierie et de Construction d'Equipements Industriels lourds de haute technicité recherche son

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Il aura sous sa responsabilité les services de méthodes et des ateliers de fabrication réalisant des produits complexes de mécanique, de chaudronnerie et de mécano-soudure en petite et moyenne série.

Il aura à sa disposition une infrastructure d'équipement technique très complète et comportant notamment des machines outils de haute performance, la plupart à commande numérique, ainsi que des robots.

Ingénieur mécanicien de formation de base, doté d'un fort potentiel caractériel et de personnalité, le candidat aura un très solide bagage d'expérience se rapportant aux disciplines précitées.

Il pourra développer sa carrière dans une entreprise en excellente santé, assurée d'une charge de travail permanente à long terme à la fois en raison de la diversité de ses produits mais aussi de leur très grande technicité.

La situation proposée se situera en rapport avec le potentiel exigé.

Le lieu de travail est attrayant.

Merci d'adresser un dossier de candidature très complet, avec niveau de prétentions sous référence 6442 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

L'un des premiers Groupes Français de Services, Leader européen dans un domaine d'innovations et en forte évolution recherche son

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé, après avoir pris en compte l'application de notre plan informatique, de concevoir l'ARCHITECTURE et le DÉVELOPPEMENT du RÉSEAU TÉLÉINFORMATIQUE de notre Groupe et coordonnera la mise en place et l'application de ces réalisations.

Pour ce poste de première importance, exigeant un potentiel intellectuel élevé et des qualités de contact indiscutables, nous souhaitons rencontrer un INFORMATICIEN ayant une quinzaine d'années d'expérience qui lui ont permis d'acquérir une grande maîtrise dans la conception et la réalisation de réseaux multi-ordinateurs et la conduite de projets importants.

Les dossiers seront traités avec la plus grande confidentialité par Monsieur VERGNES, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE

recherche son futur

DIRECTEUR DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES pour assurer la responsabilité des services transférés par l'Etat au département. Profil recherché : un cadre de haut niveau avec une solide formation en administration et gestion, une expérience professionnelle d'environ 10 ans dans les administrations de l'Etat ou des collectivités publiques.

Son futur **DIRECTEUR DES FINANCES DÉPARTEMENTALES** pour mener dans l'immédiat des études financières et de trésorerie et pour prendre à court terme la direction du service des finances départementales. Profil recherché : une formation supérieure dans le domaine comptable et financier, une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en ce domaine.

Envoyer avant le 27 juillet une lettre de candidature avec c.v. détaillé à Monsieur le PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, 43, avenue de la Libération, 87031 LIMOGES CEDEX.

DIRECTEUR COMMERCIAL
POUR UNE JEUNE SOCIETE DE MICRO INFORMATIQUE.

Notre société, en lancement, et donc de structures légères, est née sous les meilleurs auspices par les noms auxquels il faut l'associer : **ELF, SMT Goupil, Renaud Electronique.** De haute technicité, nos produits micro visent les laboratoires de recherche, *mais aussi de façon croissante l'ensemble de l'industrie.*

Nous sommes convaincus des succès qu'ils doivent remporter sur de nombreux marchés. Vous seul tiendrez ces objectifs ambitieux si vous êtes d'abord un grand professionnel de la micro et des petits automates (en milieu industriel), et, si, diplômé d'une école d'ingénieurs, vous avez été jugé au cours de vos précédentes expériences professionnelles comme un stratège du marketing et de la vente. Pour **MICROLAB** maintenant vous allez investir ces compétences auprès de distributeurs (Goupil entre autres), des laboratoires, des grands comptes et sur les marchés OEM.

A 30/35 ans environ, vous avez un très fort désir de donner une dimension toute particulière à votre carrière, vous êtes animé des mêmes motivations qu'un chef d'entreprise. Nous n'excluons d'ailleurs pas, si vous en manifestez le souhait, une association.

Contactez directement notre Conseil ALPHA CDI au 747 64 67 pour des plus amples renseignements ou adressez-lui : CV, photo et prétentions sous réf. 911 M. Si vous êtes en vacances, n'hésitez pas à nous contacter dès votre retour. ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine.

ALPHA-CDI

NOS AFFAIRES MARCHENT : NOUS RENFORÇONS NOTRE DIRECTION FINANCIÈRE

Nous sommes un solide groupe du Bâtiment et Travaux Publics, notre CA est de 2 milliards de F dont 65 % à l'étranger. Nous continuons de nous développer et c'est pourquoi nous entendons renforcer notre Direction Financière par deux responsables de haut niveau :

SERVICE FINANCEMENT EXPORT

un cadre hautement qualifié dans l'étude, le montage et le financement de projets internationaux.

SERVICE MANAGMENT DU RISQUE

un cadre maîtrisant parfaitement la prévision et le suivi des risques en matière de contrats internationaux.

Ces emplois clés, pour nos projets présents et à venir, seront confiés à des hommes de valeur, parlant Anglais, disposant d'une formation supérieure et de 5 années minimum d'expérience « Internationale » impérativement dans le B.T.P., l'Ingénierie ou l'industrie lourde.

Les candidats retenus seront assurés des meilleures conditions de mise en place et de réelles possibilités d'évolutions.

Ecrivez à l'Agence Meesters, s/réf. A/7014, 113 rue de Reuilly 75012 PARIS *qui nous transmettra votre candidature.*

AGENCE MEESTERS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE

RECHERCHE

SON FUTUR DIRECTEUR DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Pour assurer la responsabilité des services transférés par l'Etat au département.
PROFIL RECHERCHÉ :
Un cadre de haut niveau avec
- Une solide formation en administration et gestion.
- Une expérience professionnelle d'environ 10 ans dans les administrations de l'Etat ou des collectivités publiques.

SON FUTUR DIRECTEUR DES FINANCES DÉPARTEMENTALES

Pour mener dans l'immédiat des études financières et de trésorerie et pour prendre à court terme la Direction du service des finances départementales.
PROFIL RECHERCHÉ :
- Une formation supérieure dans le domaine comptable et financier ;
- Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en ce domaine.

Envoyer avant le 27 juillet lettre de candidature avec c.v. détaillé à MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE, 43, avenue de la Libération, 87031 Limoges Cedex.

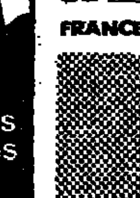
Assoc. rech. Directeurs séjours linguistiques Angleterre, juillet ou août. Tél. : 500-13-41.

Assoc. rech. Directeurs de vac. habit. 250 km Paris maxi, août, Espagne. Tél. : 500-13-41.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

DIRECTEUR DE PRODUCTION
AM, ENSI, ou équivalent

Cette Société à une image de marque non usurpée dans sa spécialité ; la technicité mise en oeuvre, et le fini de ses fabrications (équipements industriels), sont reconnus par l'étranger où s'ouvrent de nouveaux marchés.
Pour y faire face, poursuivre la créativité, maintenir la souplesse et des temps de réponse courts, le PDG désire s'adjoindre un Directeur de Production qui ait l'esprit PME, et soit un patron pour les 40 personnes qu'il devra manager.
Un ingénieur de 35 ans au moins ayant des idées, du caractère et des succès à son actif retiendra sûrement notre attention.
Ses qualités devront apparaître dans le dossier qu'il constituera : cursus complet, progression des responsabilités, références précises, indications de salaire, *(photo) et qu'il adressera s/identification AM 01 (portée)* sur l'enveloppe) au



LES HORIZONS, 20, rue de Brest, 35000 RENNES
CEIP
Indiquer au besoin dates et coordonnées de vacances - merci

HAY
FRANCE

Grande Consommation

DIRECTEUR EXPORT

Rattachés à un groupe multinational, nous avons une vocation naturelle vers l'exportation ; leader en France, sur certains de nos produits (parfumerie, hygiène, beauté) nous voulons développer un courant d'affaires que nous avons déjà engagé avec des pays européens et africains.
Nous recherchons un **cadre export confirmé** (ESC, bilingue fr./ang. + expérience positive à l'export), capable de prendre en charge les ventes et le marketing en vue du choix des pays-cibles et des actions promotionnelles à mener, les négociations de contrats et le suivi clientèle.
Nous offrons un salaire fixe + un intéressement motivant en fonction des objectifs.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel ss réf. 84033 M à notre Conseil :

Sonia Lipszyc
HAY Managers
13 rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS

Société industrielle, filiale d'un groupe international recherche :

DIRECTEUR DU PERSONNEL

OISE — **250 000 +**

Rattaché au Directeur Général de la filiale, il est responsable de l'ensemble de la fonction pour *les 750 personnes de l'unité de production et du* siège : études de postes, évaluations, formation, paie, bilan social, relations avec les partenaires sociaux.

Pour réussir à ce poste et développer une gestion moderne des ressources humaines, il *faut une formation supérieure universitaire ou* Grande Ecole et une expérience de la fonction en milieu industriel.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé, sous réf. 510 M à Denis JOUSSET



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

ARABIE SAOUDITE — COURANTS FAIBLES

Société Saoudienne, opérant dans la MAINTENANCE de sites administratifs, villas recherche, pour son service *COURANTS FAIBLES* :

ELECTRONICIENS
INFORMATICIENS
TECHNICIENS en téléphonie

- Techniciens Radio - TV - Sono - Vidéo. Expérience SAV grand public appréciée.
- Techniciens CCTV ayant parfaite connaissance dépannage et maintenance caméra vidéo.
- Techniciens détection *incendie* - *alarmes* - gestion centralisée - connaissance dépannage matériel en logique câblée et programmée, périphériques mini et micro - Si possible connaissance matériel DEF - LANDIS et GYR - SIMPLEX. Niveau DUT avec 1ère expérience si possible.
- Dépanneur - Vérificateur sur autocommutateurs électroniques. Spécialisé ou Polyvalent dans les marques et types suivants : Siemens ESK3000/ ESK400/ EMS12000/ EMS601. Thomson P 10/ P 20/ P 40. Télic Alcatel 2505. Ericson Suede ASB 100/ ASB 900. Monteurs câbleurs en téléphonie s'abstenir.

Pour tous ces postes, il est nécessaire de comprendre et de se faire comprendre en Anglais.
Les départs sont en célibataire.
Nous étudierons avec beaucoup d'intérêts les candidatures de débutants avec formation dans notre domaine.

Ces postes sont à pourvoir d'urgence.

Adresser références professionnelles, photo à Média-System, 104 rue Réaumur, sous référence 8453.

média-system

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Minimum 5 ans expérience pour poste.
ASSISTANT MANAGER
dans petite société (maintenance et services) en expansion
Langages anglais, français, arabe souhaités

Envoyer C.V., réf., lettre manuscrite, prétentions et photo à :
NTS - Post Office Box 6711, ABU-DHABI, UAE
Téléphone : 971-2-332 148.

SAGA TRANSPORT

Spécialisé dans la prestation de services aux transports, nous sommes un groupe français de dimension internationale.
Nous proposons à un jeune cadre d'environ 35 ans de rejoindre notre équipe pour assurer les fonctions de

CHEF COMPTABLE

de l'une de nos filiales en Afrique Occidentale.

Ce poste s'adresse à un candidat responsable, entreprenant pouvant justifier d'une solide formation (DECS ou équivalent) consolidée par une expérience réussie d'au moins 10 ans si possible en Afrique.
La maîtrise de la langue anglaise sera appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) à : SAGA TRANSPORT - Service Personnel Expatrié - Tour Atlantique - 92080 Paris la Défense Cedex 06.

Cabinet de conseil en ressources humaines

recherche pour une mission de 18 mois en Afrique

UN EXPERT EN GESTION DU PERSONNEL DES SERVICES PUBLICS

Disponible immédiatement.
Il devra avoir une bonne connaissance des systèmes informatiques P.V.D. et secteurs publics.
Il sera rémunéré sur la base du salaire d'un conseiller technique principal des N.U.

Adresser C.V. ou téléphoner à : OMEGA
10, rue Vandrezanne, 75013 Paris
Téléphone : 565-04-52.

SOCIETE D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

(Groupe Caisse des Dépôts Développement)

recherche pour son Département Développement Economique

ECONOMISTE

De formation supérieure : Grande Ecole avec formation éco-complémentaire,
Doctorat Sciences-Eco, ENSAE ou équivalent.

Expérience requise : 6 ans minimum, dans domaines macro-économie, finances publiques pour études et missions Outre-Mer.

Anglais, Espagnol souhaités.

Envoyer lettre manuscrite et c.v. s/réf. A.P.K. 3 à SEDES - 15, rue Bleue 75009 Paris.



DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

directeur des recherches immunologiques

appliquées au diagnostic comme à la thérapeutique, pour un groupe français.

Animant une équipe de recherche, vous définissez les programmes et suivez leur réalisation dans le domaine de l'immunologie appliquée principalement à la bactériologie, la sérologie et la virologie.

Vous êtes de formation médicale, pharmaceutique, vétérinaire ou issu d'une grande école.

Parlant couramment l'anglais, vous assurez nos contacts scientifiques internationaux.

Mme M.C. TESSIER lit avec la plus grande discrétion la candidature que vous avez l'obligeance de lui envoyer (réf. 982 LM) ou reçoit volontiers votre appel téléphonique (1/260.32.22.).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Banque Populaire DE L'ALLIER ET DE ROANNE

offre un poste de

DIRECTEUR DE GROUPE D'AGENCES DE MOULINS

Ce groupe compte :
- **5 agences et bureaux**
- **36 personnes.**

MISSION PRINCIPALE :
- développer le fonds de commerce dans le cadre des plans annuels et à moyen terme ;
- animer et promouvoir les hommes ;
- représenter la banque au plan de la circonscription ;
- assurer la Direction de la Succursale de MOULINS.

Ce poste convient à un cadre fortement motivé par le développement, ayant :
- une expérience bancaire confirmée ;
- exercé de réels pouvoirs en matière d'engagements et d'animation des hommes ;
- du goût pour les relations professionnelles et publiques.

La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience.

Merci d'adresser votre CANDIDATURE MANUSCRITE avec C.V. et PHOTO à :
M. MERCIER - Directeur des Relations de Travail et des Moyens - B.P.A.R. - B.P. N° 100 - 03101 - MONTLUÇON CEDEX.

Direction des Ventes France

Chimie — **Nord**

Un important groupe industriel français, très performant au plan mondial, recherche le patron de ses ventes, bras droit du Directeur Commercial France.
Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure, c'est avant tout un homme de terrain et un animateur. Commercial par tempérament son expérience a été acquise dans la chimie, chez un fournisseur de l'industrie alimentaire ou dans l'industrie papetière.
Il animera le réseau français, sera présent en clientèle pour mener des négociations importantes, assumera une gestion commerciale rigoureuse. De bonnes capacités de réflexion en matière de stratégie commerciale sont indispensables. Siège Nord de la France.

Ecrire sous réf. 1104 aux consultants chargés de cette recherche, en précisant vos dates de vacances.

PLEIN CADRE
350, rue de Vaugirard 75015 Paris.

GROUPE PUBLIC
recherche pour
RÉGION RHONE-ALPES (SAVOIE)
un cadre supérieur

DIRECTEUR DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE

Conseil en organisation et informatique
Responsable des études et de l'exploitation
Budget de 5 à 10 millions de francs annuel
Service de 10 à 15 personnes
Formation grande école
Sens du dialogue et des contrats à niveau élevé
Expérience confirmée dans la fonction
Salaire 250.000 F à débattre selon profil et expérience

Adresser C.V. + photo sous n° 8.090 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois régionaux

JEUNES INGENIEURS DEVENEZ EXPERTS EN RISQUES D'ENTREPRISE

Les entreprises industrielles ou commerciales sont exposées à de nombreux risques (incendie, pertes d'exploitation, bris de machines,...), qui doivent être identifiés et analysés en vue de leur acceptation.

L'importance des risques couverts nécessite une étude préliminaire que nous vous confierons après *une solide formation-interne aux techniques d'expertise.*
Celles-ci vous permettront rapidement d'établir à la fois un diagnostic technique et une évaluation financière des affaires. Vous deviendrez également un spécialiste et un conseil en prévention et protection auprès des Directions de notre clientèle.

Pour renforcer notre position forte sur un marché en plein développement, nous recherchons de jeunes ingénieurs (ENSI, ENSAM, INSA, option Chimie appréciée), géographiquement disponibles *et désirant exprimer toute leur personnalité pour donner la pleine mesure de leurs compétences et ambitions.*

Nous vous remercions de nous écrire pour un prochain rendez-vous sous référence 7427 à
PRESERVATRICE FONCIERE - Emplois et Carrières, 18, rue de Londres
75457 Paris Cedex 09.

Préservatrice Foncière



Nous sommes une Banque Coopérative et Régionale de 900 personnes.
Nous venons de créer un GIE Informatique avec 2 autres Banques Populaires.
Nous développons notre Service Organisation qui compte déjà 8 personnes en créant un nouveau poste.

ORGANISATEUR

Il pilote l'analyse préalable et participe à la réalisation des "Chantiers d'organisation" dont il a la responsabilité. Il est l'interface entre les utilisateurs et les informaticiens. Il établit les plans d'actions (procédures, formation...), quantifie les moyens à mettre en œuvre et contrôle les résultats.

Nous recherchons une "personnalité" de formation supérieure ayant acquis des connaissances approfondies en organisation lors d'une expérience de plusieurs années d'organisation en milieu bancaire.

Merci d'envoyer votre C.V. à :
Patrick BRUNET - B.P.B.A. Cedex 3.
44040 NANTES CEDEX.

Banque Populaire Bretagne Atlantique
La banque coopérative régionale



LE CRÉDIT AGRICOLE DES HAUTES-ALPES
recherche

UN RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Si vous avez une formation supérieure, une expérience certaine *de l'exploitation (si possible sur DPS 8)*, des capacités à organiser, animer et encadrer une équipe, venez exercer le métier qui vous plaît dans une ville bénéficiant de 300 jours de soleil, avec des pistes de ski à 15 minutes !

Envoyez c.v. + *photo et prétentions* à :
C.R.C.A.M., B.P. 74, 05003 GAP.

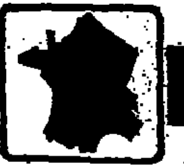


LE CRÉDIT AGRICOLE DES HAUTES-ALPES
recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

Si vous avez une formation supérieure, une expérience de l'informatique bancaire de *quelques années (si possible sur DPS 8)*, venez exercer le métier qui vous plaît, dans une ville qui a 300 *jours de soleil* et des pistes de ski à 15 mn !

Envoyez c.v. + photo et prétentions à :
C.R.C.A.M., B.P. 74, 05003 GAP.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chef de produit vidéo

C'est dans le domaine technique des processeurs de visualisation que vous exercerez principalement mais pas exclusivement vos responsabilités. En effet nous vous confierons la promotion de ces produits mais aussi celle du concept général Texas en matière de microcalculateurs, microprocesseurs et mémoires.

Responsable de l'application de la stratégie sur le marché sud européen, vous êtes chargé de la définition et du contrôle des prix, du support à la force de vente et aux clients, des prévisions de commandes et de livraisons à court et long terme.

Travaillant en étroite liaison avec notre service Recherche et Développement, vous valoriserez ainsi une expérience de 3-5 ans en laboratoire d'applications utilisant mémoires, microprocesseurs et calculateurs voire processeurs vidéo. Vous êtes bien sûr ingénieur en électronique et parlez bien l'anglais... Nous saurons vous faire évoluer à la mesure de vos performances.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence SCMBC/0784/1M à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Mornal Saulnier
78141 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex

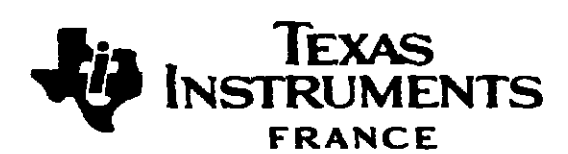


Ingénieur travaux neufs électricité

... dans un environnement passionnant par sa complexité technique : celui de la production de puces de circuits intégrés MOS, pour la conception de réseaux électriques complexes (MT, BT et TBT), de réseaux informatiques et d'implantations d'automates programmables. C'est l'environnement que vous offrira notre usine ultra-moderne de Villeneuve-Loubet, près de NICE.

Ingénieur électricien, vous avez un à trois ans d'expérience et de bonnes connaissances pratiques en matière de reseaux électriques industriels, de régulation et d'automates programmables. Des notions de programmation constitueraient un atout. Un anglais courant vous sera indispensable.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence FAC1/0784/1M à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY
Cedex



Organisation et Publicité

GRANDE BANQUE DE HAUTE-SAVOIE

recherche

UN ORGANISATEUR

A ANNECY

LE PROFIL :

- Un ou deux ans d'expérience professionnelle ;
- Formation supérieure grande école ou école de commerce.

LA MISSION :

L'analyse et la recherche de nouvelles méthodes et procédures au sein d'une équipe jeune et motivée.

Adr. candidature, photo et prétent. à RÉGIE-PRESSE, sous nº T 066.737 M, 7, rue Montessuy, 75007 PARIS.

SERVICE COMMERCIAL MARITIME

250 000 F

Côte-Atlantique - Cet important établissement, à caractère industriel et commercial, recherche le responsable de son service Commercial.

Il assurera, dans une grande autonomie, la gestion d'un service englobant une dizaine de personnes, avec pour tâches principales, l'élaboration d'études économiques, l'entretien et le développement de la clientèle, les relations avec la presse et les organismes extérieurs, etc...

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste, basé dans une ville importante, un homme de terrain, véritable spécialiste du transport maritime, âgé de 32 ans au moins, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, et pouvant impérativement justifier d'une expérience professionnelle de cinq années minimum, acquise au sein (service commercial, bureau de cotations ou d'affrètement...) d'une entreprise maritime : Marine Marchande, Port Autonome, Bureau d'Etudes de Transport Bureau de Transit, etc... La réussite à ce poste implique une certaine disponibilité, un sens aigu de la négociation, et des qualités de contact prononcées. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 1/1131 A, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

JEUNE CHEF FABRICATION

220 000 F.

Ouest-Atlantique - Cette entreprise industrielle performante (2000 personnes - 900 millions de chiffre d'affaires), filiale du groupe THOMSON, est spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements ménagers de grande série. Dans le cadre d'un mouvement de promotion interne, elle recherche aujourd'hui un jeune Chef de Fabrication capable d'évoluer à court terme (1 à 3 ans) vers des fonctions de Chef d'Unité.

Dans un premier temps, rattaché au responsable d'une unité de montage, il sera chargé, à la tête d'un effectif de 300 personnes, de la réalisation des programmes de fabrication, en quantité, qualité et délais. Responsable de ses budgets et de ses objectifs, il veillera par ailleurs à l'optimisation permanente des moyens et des coûts de production.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif, un Ingénieur diplômé, âgé de 27 ans au moins, homme de terrain et personnalité affirmée, pouvant justifier d'une première expérience industrielle, acquise de préférence en production de grande série (mécanique, automobile, etc...). De bonnes notions en automatisme constitueraient un atout supplémentaire. Le praticien retenu devra être un animateur d'hommes, percevant sa mission en terme de gestion des ressources humaines. La réussite à ce poste autorise de réelles perspectives d'évolution dans l'entreprise et au sein du groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 1/1006 C, à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL.

média-system



CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA DROME

à VALENCE, recherche

JEUNES DIPLOMES HF

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, vous serez chargé :
- de l'analyse des dossiers de grandes entreprises I.A.A. et PME,
- de la gestion d'un portefeuille,
- des contacts avec les entreprises et organismes spécialisés.

Adressez lettre manuscrite avec c.v. et photo au Chef du Personnel de la C.R.C.A.M. de la DROME, 290, rue Faventines 26010 Valence.

PROVENCE



recherche

Ingénieurs logiciels

EXPÉRIMENTÉS ET DÉBUTANTS

pour un système de surveillance de lignes de télétransmissions (X 25, SNA, BSC) basé sur des microprocesseurs INTEL (RMX).
Des voyages ou mutations aux USA sont possibles si désirés.
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. CP/01 à Thomson-TITN 7, rue Louis Armand BP83 13762 Les Milles Cedex.



Le Chef du Personnel du
CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'OISE à Beauvais,
renforce son équipe et souhaite accueillir

jeune cadre études et affaires sociales

Il est impliqué dans la préparation des réunions avec les partenaires sociaux. Il est chargé de la mise à jour de la législation, du suivi des dossiers ponctuels, et de la gestion du droit d'expression des salariés.

Titulaire du DESS, diplômé d'une école de gestion du personnel ou IAE, vous adressez votre candidature avec c.v. et photo au Service du Personnel C.R.C.A.M. de L'OISE - Boite Postale 311 - 60026 Beauvais Cedex.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

ARABIE SAOUDITE ELECTRICITE

Société Saoudienne, opérant dans la Maintenance de sites administratifs, villas, recherche, pour son service « ELECTRICITE » :

TECHNICIEN ELECTRICIEN

Technicien niveau BAC F3, BTS, DUT.
Ayant parfaite connaissance dans l'Automatisme, M.T. et Groupe Electrogène.
Si possible expérience du matériel Merlin Gérin.
- Réaliser les essais de fonctionnement des cellules MT.
- Pratique courante de l'Anglais exigée.
- Les départs sont en célibataire.

Ces postes sont à pourvoir d'urgence.

Adresser références professionnelles, photo à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous référence 8443.

média-system

Important bureau d'Etudes allemand cherche pour projet d'hydraulique villageoise en pays sahélien

HYDROGEOLOGUES

Chargés de l'implantation de puits et forages et du contrôle des travaux. Il est demandé une expérience profonde dans le domaine précité dont une partie importante en Outre-Mer.

Une expérience des pays sahéliens ainsi que des connaissances de base pour l'utilisation de méthodes de prospection géophysique constituent un atout supplémentaire.

Nous vous demandons d'envoyer votre curriculum-vitae à l'adresse suivante :

Dr.-Ing. WALTER INTERNATIONAL - Ingénieurs-Conseils
Wittenbergstrasse 10, 4300 ESSEN 1 / R.F.A.
Tél. : 19 / 49 201 / 77.40.33 / TX 857528

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE GRECQUE, filiale d'un grand groupe français, recherche pour son établissement en BÉOTIE

DE JEUNES DIPLÔMÉS

de grandes écoles françaises et européennes de Management et de Gestion de nationalité hellénique

pour ses services d'assistance de gestion, d'organisation et d'informatique.

Les candidats pourraient être débutants ou auraient quelques années d'expérience professionnelle dans l'industrie, la banque ou des activités d'audit et de conseil.

Merci d'adresser lettre de candidature sous référence 207 à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

S.S.C.I. RECHERCHE JEUNES A.P.
1 à 2 ans d'expérience
sur IBM-COBOL-PL1
CICS-DL1-IMS
Tél. pour r.-v. 233-06-66.

Assoc. rech. directeurs séjours linguistiques, Angleterre, juillet ou août.
Tél. : 500-13-41.

Pour territoire d'Outre-Mer OCÉAN PACIFIQUE recherche

FISCALISTE

- de préférence ancien E.N.I. :
- célibataire.

Ecrire sous le nº 066.644 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

notre responsable logistique en région lyonnaise.

Filiale d'un groupe anglo-saxon bien connu, notre usine, très automatisée, connaît une forte croissance.

Rattaché directement au directeur d'établissement, vous prenez en charge l'organisation et l'animation de nos entrepôts (90 p.) et de nos *expéditions (12.000 clients en France et à l'export).* Vous travaillez en relation avec l'ensemble de nos services, ainsi qu'avec les autres usines *du groupe.*

De préférence ingénieur (Centrale, Mines,...), vous avez une première expérience de la logistique et/ou de l'organisation industrielle acquise en entreprise. Vous y avez prouvé votre aptitude à gérer du personnel. Votre maîtrise de l'anglais vous permet d'ambitionner une belle carrière dans notre groupe.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 980 LM). Les entretiens auront lieu en juillet et en août.



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Crédit Agricole — **EVREUX**

En Normandie, à la fois proche de PARIS, de ROUEN,
LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'EURE à EVREUX recherche :

ORGANISATEUR HF

- dans le cadre de son DEVELOPPEMENT
- Etudes supérieures (Ingénieurs, Ecoles de Commerce...)
- Débutant ou expérimenté
- Motivé par l'évolution de l'organisation bancaire et l'amélioration des procédures et des circuits Agences / Siège.
- Capable de choisir des systèmes informatiques «clés en main» et de les mettre en place.

Ecrire, avec curriculum vitae et photo à : Monsieur le Chef du Département du Personnel - C.R.C.A.M. de l'Eure - B.P.422 - 27004 EVREUX.

une carrière dans le bon sens

pmp



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



CHAPELLE DARBLAY

1984 : Une année décisive pour la Chapelle Darblay, premier producteur national de papier journal. Avec un nouvel opérateur industriel et le savoir-faire des meilleurs spécialistes européens, l'entreprise lance un très ambitieux programme : renouvellement de son outil industriel, optimisation de ses conditions d'exploitation - tant sur le plan technique que dans le domaine social -. *Le plan d'investissements de plus de 3 milliards de francs amènera dans les années à venir cette entreprise industrielle moderne à un niveau de compétitivité internationale.* Pour ses deux usines de la région rouennaise elle recherche les hommes à la hauteur de ce défi :

- **Ingénieurs de production** - Ingénieurs E.F.P. ou de formation polyvalente, disposant idéalement d'une expérience de la production et des automatismes industriels, capables de participer aux actions d'optimisation du matériel et de prendre la responsabilité entière d'un atelier de 70 à 80 personnes. Réf. A/2537M.
- **Ingénieurs technologie** - De formation E.F.P. ou généraliste, débutants ou ayant une première expérience dans une industrie lourde, chargés du Secteur Méthodes et Technologie de Process, capables, à terme, d'évoluer vers des responsabilités de production. Réf. A/2539M.
- **Ingénieurs chefs de centrale chaufferie** - Electriciens, A.M. ou équivalent, Marine Marchande, et si possible formation complémentaire de thermicien (IFE), ayant une expérience confirmée dans l'exploitation d'une centrale thermique haute pression et capables, à terme, de gérer l'ensemble des problèmes liés à l'énergie. Réf. A/2540M.
- **Ingénieur entretien électrique/automatismes** - E.S.E. ou équivalent, disposant de plusieurs années d'expérience dans les Automatismes et la Régulation, capable, à terme, de prendre la responsabilité du Service Entretien - Electricité - Instrumentation. Réf. A/2541M.
- **Ingénieur chef entretien mécanique** - Arts et Métiers ou équivalent, possédant une réelle expérience de la maintenance dans une industrie lourde et capable d'assurer la responsabilité d'un Service de 80 personnes. Réf. A/2542M.
- **Animateur sécurité** - Ingénieur ou Technicien Supérieur, ayant une expérience confirmée des conditions de travail dans une industrie à feu continu, très motivé par la fonction Sécurité et capable d'initier et de conduire les actions dans ce domaine. Réf. A/2543M.
- **Ingénieur chef laboratoire/contrôle qualité** - Ingénieur ou Technicien chimiste, débutant ou ayant une première expérience, capable d'animer un Service de 7 personnes, d'assurer le Contrôle/Qualité et de participer au développement de nouveaux produits et matières premières. Réf. A/2544M.
- **Responsable de formation** - Excellent animateur et bon négociateur, capable d'assurer l'organisation d'un très important plan de formation lié à la mise en œuvre de nouvelles technologies de pointe. Réf. A/2545M.

Merci d'adresser votre curriculum-vitae en précisant la référence. Les candidats sélectionnés découvriront la nouvelle société Chapelle Darblay et son management, sur le site, pendant une journée permettant de faire mutuellement connaissance.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL



THOMSON

CHOLET

La Société THOMSON CSF se situe parmi les premières compagnies mondiales en électronique professionnelle. Elle crée pour l'unité *de production choletaise* (1700 p) *de sa division* télécommunications un poste de jeune contrôleur de gestion. En position d'adjoint *au responsable du service comptabilité, contrôle de gestion.* Il aura pour objectif de mettre en place une méthode d'analyse des prix de revient, aura pour autres tâches l'élaboration des budgets et le suivi des activités des ateliers de production.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (école supérieure de commerce ou équivalent), homme de terrain et de contact, à la fois rigoureux et créatif, et pouvant justifier d'une première expérience du contrôle de gestion acquise dans le secteur industriel, et si possible au niveau d'une unité de production. Des connaissances en informatique constitueraient un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 17/1123 A, à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUSIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

SupdeCo rouen

Dans le cadre de sa politique de développement, L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE ROUEN recrute des Professeurs (H.F.) en :

- ***Gestion du Personnel***
- ***Finance d'entreprise***
- ***Méthodes quantitatives appliquées à la Gestion***
- ***Affaires internationales***

Les candidats correspondront au profil suivant :

- *Niveau Doctorat 3ᵉ cycle minimum*
- Pratique d'entreprise et expérience pédagogique
- Réels talents d'animateurs
- Capacité de s'intégrer au sein d'une équipe jeune *et fortement soudée.*

Il leur sera demandé d'entrer en fonction dès Octobre 1984, à temps partiel pour :

- Assurer des cours et des animations tant en formation initiale qu'en formation continue
- Réaliser des interventions d'assistance - conseil auprès d'entreprises
- Encadrer des équipes de recherche et participer à la vie de l'Ecole avec enthousiasme et humour.

Les candidatures seront adressées à :
E.S.C. ROUEN
Henri Jolles - Directeur des Etudes - B.P. 34 - Bd André Siegfried
76130 Mont-Saint-Aignan



filiale de la société

roset

leader français du mobilier contemporain de haut de gamme, recherche un

Responsable de secteur commercial

pour la région située au

SUD de la ligne BORDEAUX-GRENOBLE

JEUNE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUPERIEUR OU VENDEUR EXPERIMENTE, il devra posséder les qualités d'homme de terrain et la culture lui permettant d'assumer une large mission d'animation du réseau négoce ameublement, tant en ce qui concerne les actions commerciales qu'au niveau de la mise en valeur esthétique de la collection.

Une expérience de la vente, en particulier si elle a été acquise dans le cadre d'une politique de marque et une personnalité vigoureuse tournée vers l'action sont indispensables pour assumer ce poste autonome au sein d'une société particulièrement performante.

Résidence souhaitée dans le périmètre MONTPELLIER-AVIGNON-TOULON.

Ecrire au CABINET GATIER, 32 Rue *Barrême 69006 LYON, sous réf. 113 M.*

média-system

Cabinet Gatier

Membre du groupe CIC, notre vocation est étroitement liée au développement des régions Nord et Picardie.
Notre autonomie nous permet d'accélérer les prises de décisions et de "coller" aux réalités du terrain pour être toujours plus proche de nos clients...
Nous sommes aujourd'hui 2.600, répartis entre le siège et nos 160 agences.
La gestion des carrières est une de nos priorités et nous souhaitons associer à notre expansion de

jeunes diplômés de l'enseignement supérieur économique et commercial

100 000+

Nous vous proposons une période de formation de 12 mois qui vous permettra de connaître l'ensemble de nos activités. Nous pourrons alors vous confier des responsabilités croissantes en agence ou dans nos services administratifs, tenant compte de vos aptitudes, de vos aspirations et de nos besoins. Commerce, Finance, Gestion... de nombreux postes seront à pourvoir dans les 5 départements des régions Nord et Picardie. La carrière évolutive ainsi offerte implique une totale mobilité géographique. Rencontrons-nous, nous en discuterons plus en détail.

Georges DEBOST vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence *M 37* au Service Recrutement - Direction du Personnel - 36, rue de l'Hôpital Militaire - 59000 LILLE

Organisation et Publicité

BANQUE SCALBERT DUPONT groupe cic
Le conseil en plus.



L'AIR LIQUIDE

SASSENAGE (Grenoble)
recherche

CHEF DU DOMAINE DES APPLICATIONS DES GAZ DANS L'INDUSTRIE PAPETIERE

FONCTION : en deux étapes
- Il apporte les idées venant de son expérience, explore le champ des possibilités et trouve des perspectives de développement.
Il apporte son assistance technique aux commerciaux.
- Il anime une équipe de recherche et de développement, organise l'assistance technique pour le développement de l'action commerciale.

PROFIL : Centrale - Mines - Ecole de Chimie de Paris - ENSI - Ecole de Papeterie ou équivalent, option chimie.
Anglais courant, si possible connaissance de la langue allemande
Expérience impérative 5 ans minimum en industrie du papier.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à CONSILIA
5, rue de Lincoln - 75008 Paris (4ème étage)

Consilia
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

PETITEAU SCACCHI ET ASSOCIES
AUDIT et CONSEIL

Le développement rapide de notre bureau de Nantes nous amène à recruter deux jeunes collaborateurs ayant 2 à 3 ans d'expérience en cabinet. Nous souhaitons qu'ils soient issus d'une grande école et possèdent le DECS plus un certificat supérieur. Ils collaboreront à des dossiers d'audit et de conseil d'un très bon niveau et pourront enrichir leur expérience professionnelle dans la perspective de leur diplôme d'expert comptable. Postes très évolutifs.

Auditeurs
Nantes

Merci d'adresser sous Réf. 41124G votre CV à notre Conseil Gérard PONT 15 Rue du Louvre PARIS 1ᵉ chargé de cette recherche dans la plus totale discrétion.

Contact

nervet pont conseil

IRAM, un institut franco-allemand pour la radioastronomie en ondes millimétriques, basé à Grenoble, cherche un

INGÉNIEUR en ÉLECTRONIQUE DIGITALE

avec expérience pratique en conception et mise au point de *circuits en logique câblée ECL/TTL à grande vitesse et en* techniques d'interfaçage avec les ordinateurs. Bonnes connaissances mathématiques exigées en traitement du signal *(échantillonnage, analyse de Fourier, corrélation...),* et un peu de programmation en Fortran nécessaire.

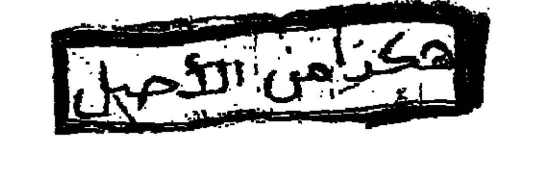
Bonne connaissance de la langue anglaise indispensable.

Age : 25/35 ans.

Niveau : diplôme d'ingénieur ou équivalent.

Salaire : selon diplôme et expérience, avec un minimum de 140.000 F par an + prime d'engagement.

Les candidats qualifiés enverront un c.v. à :
Monsieur l'administrateur IRAM, voie 10, domaine universitaire, 38406 Saint-Martin-d'Hères Cedex.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Responsable méthodes comptables

250.000 F

Ce groupe financier est un leader français du crédit et du financement. Sa direction financière recherche son responsable des méthodes et de l'organisation comptables. Animant trois cadres et en collaboration avec les services opérationnels de la comptabilité, il mettra en œuvre de nouvelles procédures comptables et interviendra auprès des directions régionales et des filiales dans un esprit de coordination, de pédagogie et de contrôle. Ce poste évolutif s'adresse à un candidat âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure (grande école commerciale ou expertise comptable) ayant déjà réussi une expérience de plusieurs années au sein des services comptables d'une grande entreprise du secteur financier. La rémunération annuelle fonction de l'expérience pourra atteindre 250.000 francs auxquels il faut ajouter certains avantages. Ce poste est basé en banlieue Est. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/2546M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

E A O

INGENIEUR INFORMATICIEN
ou
PRATICIEN DE L'E.A.O.

Vous voulez vous réaliser dans le domaine passionnant de: L'ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINATEUR et de l'Information Interactive (VIDEOTEX)
Rejoignez notre équipe Lyonnaise.
Nous sommes une société de conseil, d'études, de réalisations et de formation, filiale d'un grand Groupe.

Pour tous renseignements, tél. de 14h à 18h au 16 (7) 833.37.11 poste 135.

Axial Publicité

Une importante société française spécialisée dans la construction de biens d'équipement renforce ses équipes technico-commerciales en intégrant des

Jeunes ingénieurs grandes écoles

HAY NORD

Après une période de formation aux techniques et aux procédures de la Société, ils se verront confier progressivement la prise en charge complète de projets tant en France qu'à l'étranger. Les ingénieurs recherchés, débutants ou ayant une première expérience industrielle (2-3 ans), devront avoir un réel potentiel de manager. Ils sont assurés de trouver une structure favorable à un développement de leurs capacités. *La connaissance de l'anglais est indispensable.*

Les postes à pourvoir se situent dans la métropole Nord.

Les candidatures adressées sous la référence 2180/LM seront examinées confidentiellement par Daniel LANDEAU.

HAY Managers
50, bd de Paris
59100 ROUBAIX
T. (20) 73.71.70

IMPORTANTE ENTREPRISE DE LYON RECHERCHE :

1 PUPITREUR (H./F.)

Une année d'expérience concrète sur matériel 4341 (système DOS/VSE) utilisé dans un contexte « base de données » *et « télétraitement »*
ainsi que la connaissance du JCL, serait appréciée.

La rémunération ann. brute à l'embauche est de 74.696 F.

Les lettres de cand., c.v., photos et copies des diplômes sont à adresser *s/réf. 3772*, à L'AGENCE Pierre LICHAU S.A. 12, rue du Président-Carnot, 69002 Lyon qui transmettra.

SOCIÉTÉ à AIX-EN-PROVENCE recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour études logiciels et matériel. Connaissance PASCAL impérative. Connaissance micros 16 bits nécessaire.

Envoyer c.v. + photo + prétentions à S.A. I2E « Etudes électroniques et informatiques » Centre commercial LE BEL-ORMEAU, avenue J.-P.-Coste, 13100 Aix-en-Provence.

Service de Prévention spécialisé *recherche* **TRAVAILLEUR SOCIAL** titulaire DUT carrières sociales, CAPASE, DEFA, D.E. éducateur spécialisé, D.E. assistant social. C.C. 1966. *Poste à pourvoir le* 1er septembre 1984. Envoyer lettre de candidature avec c.v. à : Monsieur le Directeur, Club des Jeunes, jardins du Casino, 83400 HYÈRES.

Pour la région Rhône-Alpes le service social d'aide aux émigrants recherche

UN(E) ADJOINT(E)
au poste de
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

diplôme d'Etat d'assistant(e) social(e) et 10 ans minimum d'*expérience professionnelle* exigés. Lieu de travail : LYON. Env. c.v. : direction S.S.A.E. 72, rue Regnault, 75013 Paris.

IMPORTANT ORGANISME D'AMÉNAGEMENT recherche pour programmes d'acquisition départ. Nord-Pas-de-Calais

1 AGENT ou INSPECTEUR FONCIER

Formation licence en droit ou maîtrise. *Exp. de cette fonction souh.* Ecrire sous le n° T 066.749 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

La Fédération des Amicales laïques de Loire-Atlantique, 88, rue du Préfet-Bonnefoy, 44041 NANTES CEDEX, rech., suite au départ du titulaire bénéficiant des dispositions de la *loi du 3 janvier 1984*, pour son institut de rééducation et de psychothérapie (100 enfts de 6 à 16 ans) un gestionnaire à compter du 1er sept. 1984. *Rémunération cadre selon* convent. collect. du 31-10-51.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS EN GÉNIE ÉLECTRIQUE

recherche

INGÉNIEURS DE LABORATOIRE

ÉLECTRONIQUE
AUTOMATIQUE
INFORMATIQUE
ÉLECTRONIQUE.

Ecrire ESIGELEC
B.P. 1012, 58, rue Méridienne
76014 ROUEN.

Entreprise de distribution de matériel électrique et électronique recherche un

TECHNICO-CCIAL

ayant des qualités de négociateur, pour développer des secteurs industriels dans la région SAVOIE, HAUTE-SAVOIE. *Lieu de travail : ANNECY. Indiquer rémunération souhaitée. S'adresser : Ets REAL, Z.I.* 74370 PRINGY.

Un cab. d'expertise comptable, situé à ANNECY, recherche un

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ (H./F.)

ayant au minimum le DECS. Il devra être capable de travailler d'une façon autonome pour être entièrement responsable *de dossiers importants.*
Ecr. avec c.v., photo et prétent. s/réf. PR-524, à R. DERKUM Conseils, 48, r. de Margnolles. 69642 CALUIRE Cedex.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION EN MATÉRIEL DE LAVERIE recherche agent technico-commercial pour prospection, vente et *service après-vente*. Poste à créer dans région parisienne. *Expérience souhaitée.* Ecrire avec c.v. + photo à LAVOMATIQUE FRANCE, 15, rue de la Cotonnière, 14000 CAEN.

Organisme d'étude MARSEILLE recherche chargé d'études *expérimenté*
ÉCONOMISTE
gestion prévisionnelle *d'OHLM*, planification logement, *bilans d'opérations.*
Ecr. s/n° 8.124 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cette entreprise de maintenance industrielle sur le secteur de la pétrochimie est de dimension nationale.
Entreprise de services, un de ses soucis est de s'adapter en permanence aux besoins de sa clientèle pour mieux y répondre.
Cette politique l'amène à restructurer 3 de ses secteurs en plein développement et elle recherche 3 nouveaux cadres.

Chef du secteur «arrêt unités»

Réf. 120 LM

Il entamera et mènera à terme la réorganisation de ce service. Novateur, il propose à sa direction les réformes à effectuer, les nouvelles procédures et codifications à mettre en place.
Homme de dialogue mais aussi de caractère, il est en mesure de faire accepter et appliquer ses décisions au personnel en place.
Parallèlement, en contact avec les clients, il est chargé de la gestion des chantiers : calcul des *prix de revient des arrêts d'unités de raffinerie et* pétrochimie, planification, organisation et supervision de ces chantiers.
Ce poste conviendrait à un ingénieur mécanicien possédant plusieurs années d'expérience sur le terrain en production ou maintenance (raffinerie, pétrochimie ou industrie lourde).
Anglais souhaité.

Chef d'exploitation «nettoyage chimique»

Réf. 121 LM

Ce secteur vient d'être créé et connaît déjà un véritable succès auprès des responsables entretien de raffineries centrales thermiques et entreprises diverses.
Le Chef d'exploitation, adjoint du Chef de secteur, spécialiste de la chimie, est chargé des problèmes de terrain. Responsable des hommes et du matériel, il organise et suit les opérations de *nettoyage. Ses interlocuteurs sont essentiellement* des techniciens de haut niveau. Il doit donc posséder lui-même un bagage technique sans faille (au minimum D.U.T. + 7 à 10 ans d'expérience du terrain en production, maintenance ou exploitation en chimie).

Ingénieur d'affaires service organisation méthodes

Réf. 122 LM

Diplômé d'une école d'ingénieurs à tendance mécanique et parfaitement bilingue anglais, vous avez à 32 ans environ, plusieurs années d'expérience à un poste où vous avez assumé *des responsabilités de gestion de projets dans les* secteurs offshore, BTP, entretien, ingénierie.
Vous serez chargé de la gestion d'opérations (jusqu'à 10 MF chacune) depuis les négociations *commerciales au bilan des chantiers en passant* par l'étude des projets, leur mise en œuvre et leur suivi. Pour certains chantiers importants, vous serez assisté par des superviseurs à qui vous déléguerez une partie de vos responsabilités.

GPME

Ces 3 postes, passionnants par la diversité des relations et contacts qu'ils impliquent, nécessitent une très importante disponibilité, un dynamisme à toute épreuve, une grande adaptabilité technique et bien sûr du charisme, le sens de l'initiative et l'esprit de synthèse.
Charlotte VOITURIEZ vous remercie d'envoyer votre candidature (LM + CV + photo) en précisant la référence du poste choisi, à GPME «Le Mercure A» ZI d'Aix-en-Provence, 13763 Les Milles Cédex.
Les candidats seront reçus à Paris et Marseille.

Informaticiens

Pour notre usine de **Brives** (Sud-Ouest) (appartenant à un important ensemble industriel) nous recherchons, afin de renforcer notre département informatique :

1 - sur IBM 43-31 environnement DOS/VSE - CICS - DL1

CHEF DE PROJET (réf. A)
Ingénieur Grande Ecole
- Expérimenté en techniques de gestion de production
- La connaissance de **COPICS** serait un atout.

HOMME SYSTEME (réf. B)
- Expérience de plusieurs années indispensable.

2 - sur DIGITAL

DUT INFORMATIQUE (réf. C)
- Pour étude et réalisation de projets en informatique technique et industrielle.
Pratique **FORTRAN** et **ASSEMBLEUR** indispensable.

Dégagés OM - Anglais indispensable.
Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à :
HYPERELEC,
Secrétariat du Département du Personnel,
avenue Roger Roncier, 19106 Brives
en précisant la réf. du poste choisi.

GERER LES RESSOURCES HUMAINES DES ANNEES 80

Fermement décidée à réussir la mutation philosophique des années 80 en matière de valorisation des ressources humaines, *IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE,* leader français dans sa branche d'activité, recherche un

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

RATTACHE AU DIRECTEUR EUROPEEN,

il aura pour mission :
- recrutement des cadres
- suivi des carrières
- plan de succession
- appréciation des performances
- suivi des rémunérations ETAM, assimilés et cadres.

La réussite dans ce poste nécessite que le candidat partage notre volonté de développer et d'accroître la productivité par une véritable participation de chaque collaborateur en se tenant résolument à l'écoute des besoins et des attentes du personnel.

Diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une première expérience dans la fonction d'au moins 3 à 5 ans, il sera capable de négocier au plus haut niveau tant dans les unités françaises qu'étrangères, de concevoir et d'appliquer une politique de Ressources Humaines compatible avec les grands objectifs de la Direction Européenne.

Un bon niveau de la langue anglaise est indispensable.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Lieu de travail : PICARDIE.

Si vous êtes intéressé, adresser en toute confidentialité votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous référence 3951 à PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Data General

grandes opportunités internationales bureautique

DATA GENERAL, un des leaders mondiaux de la fabrication de mini-ordinateurs, a été fondé il y a 16 ans et fait partie des "FORTUNE 500", *avec un CA de plus de 800 millions de dollars : la compagnie emploie plus de 15.000 personnes dans le* monde entier et 120.000 de nos systèmes fonctionnent déjà dans 57 pays : 10 % de son chiffre d'affaires sont consacrés à la recherche et au développement.
Nous sommes leader sur les marchés de la bureautique, des télécommunications et des traitements de l'information, et nous comptons parmi nos clients 83 des 100 plus grandes entreprises mondiales.

Notre division "European Information Systems Marketing Group" définit *la stratégie marketing pour les marchés de la bureautique*, des télécommunications et du traitement de l'information.
Elle est située au quartier général européen de DATA GENERAL à la Défense, et est constituée de professionnels chargés de *mettre en place notre programme* de Marketing en Europe Occidentale, en Afrique et au Moyen-Orient.
En vue d'assurer la continuité de notre expansion, nous recherchons

responsable de marketing BUREAUTIQUE

Au sein de la division, vous serez le support produit pour le système de bureautique intégré CEO dans notre politique de commercialisation auprès des grandes sociétés en Europe, en liaison avec les filiales et distributeurs.
De formation informatique, vous avez au moins 5 ans d'expérience dans la bureautique. Parfaitement bilingue français/anglais, vous avez le sens de la communication. Une expérience similaire auprès d'un constructeur informatique ou bureautique sera un atout supplémentaire. Un candidat de valeur trouvera chez nous de multiples opportunités pour compléter cette expérience sur l'un des marchés les plus porteurs dans un environnement international.

responsable de marketing junior BUREAUTIQUE

Jeune diplômé en informatique ou Marketing, vous souhaitez acquérir une première expérience internationale dans un secteur de pointe. Après une formation à nos produits vous vous spécialiserez dans la bureautique *avec l'appui d'une équipe de professionnels*, et vous serez le support produit auprès de nos clients pour nos équipes commerciales en Europe. Vous êtes bilingue français/anglais.

Adressez votre C.V. en anglais au Département du Personnel
DATA GENERAL EUROPE - Tour Manhattan
5/6 place de l'Iris
92095 PARIS LA DEFENSE II CEDEX 21

Data General
a Generation ahead.

Organisation et Publicité

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INGÉNIEURS : • ÉLECTRONICIENS • INFORMATICIENS

Nous sommes l'un des leaders mondiaux dans l'étude et la réalisation de **simulateurs**, c'est-à-dire de produits **passionnants** :

- **simulateurs de systèmes** (avions, centrales, sous-marins, radars...) ou d'ensembles tactiques complexes (combats aériens ou terrestres),
- **systèmes de visualisation** aux applications multiples.

Pour les concevoir nous utilisons des **techniques de pointes** : électronique rapide, informatique temps réel, vidéo, synthèse d'image, optique...

Au sein d'un champ d'activité en pleine croissance, nous proposons à des **Ingénieurs Électroniciens et Informaticiens** Grandes Écoles (débutants et 2 à 5 ans d'expérience) d'acquérir un solide savoir-faire et d'élargir leur responsabilité dans le domaine des études suivantes :

- **électronique rapide**, numérique et analogique, pour applications **vidéo** ;
- **équipements de visualisation d'images**, électronique d'amplification et de contrôle ;
- **conception de systèmes de synthèse d'images** en temps réel et coordination de projets ;
- **génie logiciel** : spécification de techniques et création d'outils.

Pour ces postes à pourvoir à **TRAPPES (78)** ou **CERGY (95)**, merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. IC.84.9.M à
THOMSON-CSF - Division Simulateurs

F. GAUDICHON
B.P. 116
78192 TRAPPES CEDEX

ou

A. de BEJARRY
B.P. 226
95523 CERGY-PONTOISE CEDEX



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT



BANQUE RÉGIONALE D'ESCOMPTE ET DE DÉPÔTS
Première Banque populaire française - 3000 collaborateurs, 170 agences

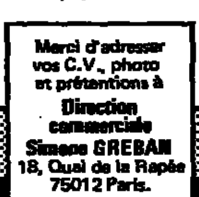
LA DIRECTION COMMERCIALE
recherche pour son secteur PME/PMI

RESPONSABLES ET FUTURS RESPONSABLES D'UN PORTEFEUILLE DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES H/F

Mission :
Appelés à devenir les interlocuteurs privilégiés de leurs clients par une bonne aptitude à la négociation, ils devront développer les portefeuilles d'entreprises qui leur seront confiés.

Expérience :
Diplômés de l'enseignement supérieur - ITB, CESB - ils devront bénéficier d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans la fonction.

Aptitudes :
Dynamiques, disponibles, ayant une bonne approche du risque bancaire ainsi que le sens des responsabilités, ils seront amenés à animer une équipe de bon niveau.


Merci d'adresser vos C.V., photo et prétentions à
Direction commerciale
Simone GREBAN
18, Quai de la Rapée
75012 Paris.

JOURDES



• 14 ans d'expérience du Service et de l'Ingénierie Informatique
• Taux de croissance annuel de 30%
• Filiale d'un groupe aux activités internationales, centrées sur les techniques de pointe.

Pour renforcer nos équipes, nous recherchons des

Ingénieurs informaticiens

• CONFIRMES

Vous participerez ou dirigerez d'importants projets en
- génie logiciel - traitement du signal
- conduite de processus industriels - réseaux

• DEBUTANTS

De formation grande école ou universitaire

Le dynamisme de nos structures est le garant d'un réel enrichissement de votre potentiel tant sur le plan technique que sur le plan de l'accroissement des responsabilités.

Pour prendre contact écrire sous réf. R3 à Marie - France BURQ - **EUROSOFT** - 38, Bd Henri Sellier - 92150 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ÉCOLES, DOCTORAT, DEA, MAITRISE, (0 à 5 ans d'expérience)

Sociétés de services d'ingénierie informatique (740 personnes, C.A. 280 M.F.) partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, offre dans le cadre de sa stratégie d'expansion, des postes d'ingénieurs informaticiens, en leur proposant d'exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTÈMES TEMPS RÉEL - INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE - SYSTÈMES DE GESTION
- SYSTÈMES DE COMMUNICATION
- SYSTÈMES DE GESTION DE BASES DE DONNÉES

GROUPE SYSECA

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 5050 à GROUPE SYSECA Service du Personnel - 318, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD CEDEX - Tél. 602.70.47

Bleu

AMPEX

LEADER PRESTIGIEUX DU MAGNÉTIQUE

recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Intelligents, de formation électronique, parlant anglais et ayant une vocation commerciale affirmée.

Pour devenir
après formation interne :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Chargé de suivre une clientèle industrielle sur le plan technique et commercial en liaison avec les départements marketing produits aux Etats-Unis.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ayant le sens des relations humaines pour promouvoir les contacts industriels de bon niveau dans le cadre de la commercialisation de produits de technologie très enrichissante.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à AMPEX
Courcellor 1-2, rue Curnonsky, 75017 PARIS.

Belgique, Scandinavie, RFA..., vous exploitez !
USA, Canada, Japon..., vous développez !

Export manager

Nous sommes un groupe industriel français : un grand parmi les grands. Un de nos départements 250 MF de CA dont 20 % à l'export recherche son responsable exportation.

Il devra d'une part consolider les actions entreprises sur les marchés européens et d'autre part, il sera investi d'une très importante mission : accroître rapidement nos parts de marché en Amérique du Nord et au Japon.

Il est évident que nous ne confierons cette mission qu'à un candidat de formation commerciale supérieure ayant déjà réussi dans le développement de produits de grande consommation (habillement/chaussures de préférence).

Une parfaite connaissance de l'anglais est nécessaire, une seconde langue sera très appréciée.

Ce qui nous importera avant tout, c'est votre esprit entrepreneur et gagneur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 5065 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

---

2 AUDITEURS INTERNES



Nous sommes **UN GROUPE INTERNATIONAL DE RESTAURATION** (2 Milliards C.A. en 1983 - 12.000 personnes - 22 % de croissance par an).

Nous recherchons pour notre siège Paris Saint-Lazare
2 AUDITEURS INTERNES

Vous aurez à assurer des missions de révision comptable, de contrôle de l'application des procédures du groupe, d'évaluation de la fiabilité des informations de la Direction Générale ou d'Audits opérationnels.

Vous êtes diplômés d'une Ecole de Commerce (Sup. de Co, Maîtrise Dauphine, Droit + IAE), débutants ou avec une première expérience de l'audit.

Vous parlez couramment l'allemand ou l'anglais et vous êtes disponibles pour de nombreux déplacements d'une à trois semaines en France et à l'étranger.

Après un passage de 3 à 4 ans en audit interne, vous serez susceptibles d'évoluer vers des postes opérationnels à l'intérieur du groupe.

Veuillez adresser CV + photo au Service Recrutement EUREST - 14, rue d'Athènes - 75009 PARIS.

JRP/Jean Régnier Publicité

Unités industrielles appartenant à un groupe de dimension internationale
Secteur d'activité en forte expansion.

Gestion budgétaire et informatique

Vous aurez à développer un contrôle budgétaire en analysant les résultats, interprétant les écarts et préconisant de nouvelles procédures.

Il vous appartiendra de gérer les données et d'assurer la cohérence de toutes les applications informatiques utilisant ou non des micro-ordinateurs.

L'exercice de cette fonction nécessite une bonne maîtrise des systèmes informatiques et la connaissance de tous les rouages d'une entreprise industrielle.

Faites-nous part de vos intérêts et motivations en envoyant CV et prétentions sous réf. 352D à



JOURDES



Centre National d'Etudes des Télécommunications

MINISTERE des POSTES, des TELECOMMUNICATIONS et de la TELEDIFFUSION à LANNION

recherche un

ingénieur chercheur

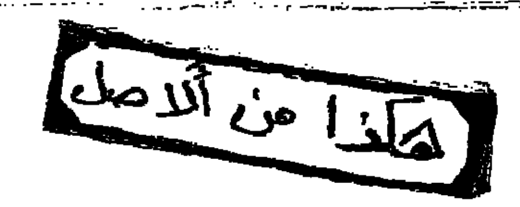
(diplômé Grande Ecole ou thèse universitaire)

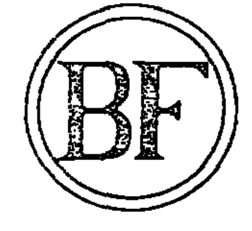
pour lancer et diriger des études nouvelles en architecture de machines parallèles destinées au traitement de langages symboliques.
Le candidat devra posséder une expérience en conception et réalisation de machines.
Lieu de travail : LANNION - Côtes-du-Nord.

cnet

Ecrire au Service du Personnel - Division PCG - CNET LANNION A
B.P. 40 - 22301 LANNION CEDEX

Organisation et Publicité





La Banque de France

organise un

concours spécial

de REDACTEUR (premier grade du personnel d'encadrement)

pour le recrutement d'

ANALYSTES

dans ses

services informatiques

Ce concours est ouvert aux candidats (hommes ou femmes) âgés de moins de 28 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er Janvier 1984, libérés OU NON des obligations militaires et titulaires d'une **MAITRISE D'INFORMATIQUE APPLIQUEE A LA GESTION (MIAGE)**

ou **au moins** d'un diplôme national sanctionnant un premier cycle d'études supérieures (**DUT,** DEUG, BTS...) ou du diplôme d'une école de niveau équivalent.

Les candidats reçus seront affectés à PARIS ; ils participeront aux activités informatiques de la Banque de France et, en particulier, à la mise en place d'un nouveau plan d'équipement, à la gestion des grandes banques de données d'intérêt national et à des travaux d'ordre économique ou monétaire. Ils seront à même, à la mesure de leurs capacités, d'accéder rapidement à des fonctions de responsabilité et bénéficieront de possibilités de promotion interne.

Les épreuves écrites auront lieu les 15 et 16 Septembre 1984. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 Juillet 1984.

Renseignements et documentation :
BANQUE DE FRANCE - Direction Générale du Personnel
Service du Recrutement et des Concours - 39, rue Croix-des-Petits-Champs
75049 PARIS CEDEX 01 - Téléphone : 261.56.72 postes 35-43 et 35-44.

Organisation et Publicité

Responsable comptable et administratif

200.000 F

Orléans - La filiale française d'un groupe chimique international, spécialisée dans le traitement et la désinfection des sols, recherche son responsable administratif et comptable. Basé près d'Orléans, il sera placé sous l'autorité immédiate du directeur général de la société française, et sera en relation fonctionnelle avec le financial controller du groupe. Assisté d'une équipe de 3 personnes, il sera responsable de tous les aspects administratifs, financiers et comptables de cette filiale (chiffre d'affaires de l'ordre de 30 millions de francs, 30 personnes). Il sera notamment chargé de l'établissement des bilans et comptes d'exploitation, des budgets, du reporting et de l'administration générale. Ce poste s'adresse à un jeune cadre âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure (type ESC + DECS) ou équivalent, parlant couramment l'anglais, et possédant une expérience similaire de plusieurs années acquise, de préférence, au sein d'une entreprise de taille comparable. La rémunération annuelle brute, de l'ordre de 200.000 francs, sera négociée en fonction des compétences présentées. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9067M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

TÉLÉCOMMUNICATIONS - L'INDUSTRIE A L'ÉCOUTE

Afin de pouvoir servir ses clients directement, une société publique anglaise, fabriquant des systèmes d'information et de gestion téléphoniques, envisage son implantation en France, dans la région parisienne.
Le matériel, de haute technologie, poursuit une extension rapide sur les marchés européens.
La direction, vigoureuse et dynamique, désire s'adjoindre :

1. - UN ATTACHE COMMERCIAL

Il sera responsable du lancement commercial initial des produits sur le marché français. Il y a de réelles possibilités d'avenir en rapport avec les efforts personnels.
Une expérience d'au moins 5 ans est requise, soit dans la vente de matériel informatique, soit dans le domaine de l'électronique industrielle.
Il sera perspicace, capable d'auto-motivation, en mesure d'établir un planning de vente, et sera routine aux négociations de haut niveau. En outre, il doit également pouvoir établir des offres et en assurer le suivi.

RÉF. TEL. 110.

2. - UN INGENIEUR

Une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la télécommunication est indispensable.
Ses principales responsabilités comprendront la démonstration et l'installation des systèmes et en assurer l'entretien par la suite.
Il doit être communicatif, car une partie de son travail sera consacrée à des programmes de formation. Au fur et à mesure que la société prendra de l'extension, il deviendra responsable du personnel de sa division.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

RÉF. TEL. 220.

La rémunération est attractive et une voiture de fonction sera fournie pour les deux postes.

Veuillez adresser votre C.V. détaillé, photo, prétentions et numéro de téléphone à :
M. S. HAVRLIK
100, rue Lafayette, 75010 PARIS.

A un diplômé d'école de commerce nous offrons une polyvalence immédiate en comptabilité

L'UCB, société du Groupe Compagnie Bancaire, recherche pour sa direction financière et comptable un diplômé d'école de commerce option Finance/Comptabilité bénéficiant du certificat d'études juridiques du DECS.

Vous êtes débutant ou possédez une première expérience dans un service comptable. Nous vous offrons une position stratégique vous amenant à assurer des études ponctuelles sur les aspects comptables et fiscaux d'opérations financières. Vous serez amené également à participer au sein de l'équipe à des travaux de comptabilité générale.

Ce poste formateur car très polyvalent vous permettra d'évoluer à terme vers un poste fonctionnel plus large ou opérationnel plus autonome.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre + CV s/réf. 948M à Sophie Guénot, Service Orientation Recrutement - 5 avenue Kléber - 75791 Paris Cedex 16



compagnie bancaire

UFB/LOCABAIL • UCB • CETELEM • COFICA • CARDIF • SINVIM • SIS

SOURCES

La CASDEN - BP

recrute pour son service COMMUNICATION

UN REDACTEUR-CONCEPTEUR

FONCTION :

Il sera chargé de la rédaction des différents documents techniques, d'information, de publicité internes et externes.
Il participera également à la conception et au suivi de la fabrication des différents documents et brochures.

PROFIL :

Agé de 25 ans et plus. Il possédera une bonne formation générale et un bon esprit de synthèse. Des connaissances bancaires et journalistiques seront appréciées.

LIEU DE TRAVAIL

Marne La Vallée (77)

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions au Service du Personnel - CASDEN - BP
87, rue Notre Dame des Champs 75272 Paris cedex 06

Banque Populaire

Publicités Réunies

le bon sens dans votre carrière !...

DIRIGER, ***directement ou en second,*** c'est la fonction que nous vous offrons dans l'une de nos agences de Paris ou région parisienne.

CONSEILLER une clientèle diversifiée, ce qui implique des aptitudes commerciales certaines révélées au cours d'une expérience antérieure.

ANIMER une équipe bancaire avec un sens aigu de l'harmonie dans les relations humaines.

GERER les différentes tâches administratives de l'agence avec rigueur et responsabilité.

Ces postes, susceptibles d'évolution dans le Groupe, vous concernent si vous avez déjà une expérience bancaire dans une fonction à responsabilités, le goût de l'autonomie et du travail en équipe.

Si ce profil ressemble au vôtre écrivez-nous, en nous précisant si vous postulez pour le poste de Chef d'Agence (réf. CA1) ou d'Adjoint (réf. CA2)
Service du Recrutement Crédit Agricole Ile de France
26 Quai de la Rapée 75012 PARIS.



Le bon sens près de chez vous.

ROCHE

PRODUITS « ROCHE » S.A.

recherchent
pour une mission d'un an
à plein temps

médecin HF

Il sera chargé d'études cliniques en phase IV dans le domaine de l'antibiothérapie et participera à la conception de l'information médicale.

Ce poste conviendrait à un médecin ayant nécessairement acquis une expérience de la fonction au sein d'un laboratoire pharmaceutique.

Adresser lettre manuscrite,
C.V., photo et prét.
au Département du Personnel
Produits ROCHE S.A., 52, Bd du Parc
92521 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.

ROCHE

Ingénieur d'Affaires Internationales Débutant

CENTRALE - A.M. - etc...

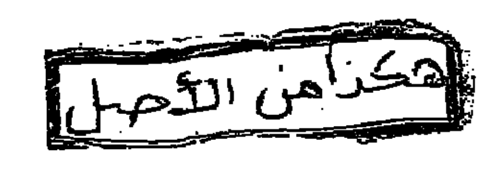
MARCHE VERRIER - Filiale d'un groupe international, notre Société très performante réalise plus de 700 Millions de CA dont 80 % à l'exportation. Les biens d'équipement que nous fabriquons et commercialisons dans le monde entier, ont fortement contribué au développement de l'industrie verrière par l'abaissement de ses prix de revient. Après une période d'adaptation et de formation au sein de notre Usine d'Avignon nous confierons à ce Jeune Ingénieur la responsabilité de développer un produit nouveau de haute technicité, destiné à des applications industrielles précises, au sein de notre clientèle traditionnelle européenne. Par la connaissance approfondie des besoins de celle-ci, il sera l'interlocuteur privilégié de notre laboratoire. Compte tenu du haut niveau (Direction d'Entreprise et d'Usine, Ingénieur en Chef ...) auquel s'établissent les contacts, nous offrirons ce poste à un candidat diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, parlant couramment l'anglais et/ou l'allemand, autonome et diplomate, disposé à se déplacer fréquemment. D'intéressantes perspectives de carrière sont offertes dans notre Groupe à un candidat de valeur. Le poste (après formation) est situé à Paris La Défense.

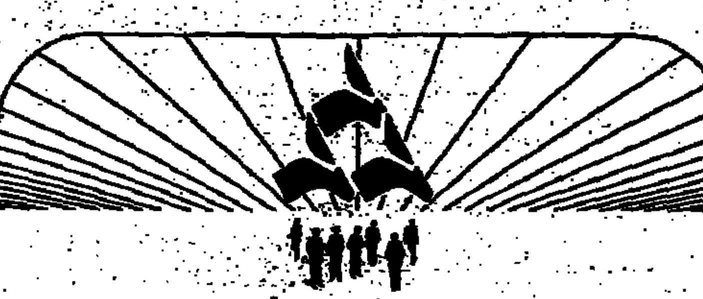
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 407 302 M

35 rue du Rocher 75008 Paris

AFCOREM







Jeunes diplômés ayant une formation universitaire niveau Maîtrise de Mathématiques et une formation complémentaire en Statistiques (ISUP, ENSAE...).

Un poste de niveau cadre vous est proposé en qualité de

CHARGE D'ETUDES HF

Au secteur études et statistiques

A terme, il deviendra responsable d'études statistiques de tout genre : interprétation de résultats, élaboration d'outils de mesure ou de contrôle, simulation, dépouillement d'enquêtes, projections,... Ce poste exige la maîtrise du langage APL (dont la formation peut être assurée par le Secteur).

Lieu de travail : Tour Assur - Paris La Défense.

Veuillez adresser votre candidature (CV détaillé, lettre mentionnant vos prétentions et photographie) à Monsieur Le Filiatre, Conseiller d'Orientation, Sous-Secteur Emploi - 24 Fleuve - 92083 Paris-La Défense - Cédex 14.

média-system

UAP

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

ENTREPRISE NATIONALISÉE

recherche

INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE

DÉBUTANT OU AYANT 1 à 2 ANS D'EXPÉRIENCE, pour occuper la fonction de Traducteur Documentaliste :

- Très bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand exigée pour traductions techniques orales ou écrites ;
- Participation à diverses activités documentaires réalisées avec le concours de moyens informatiques : bibliothèque, photothèque, approvisionnements.

Evolution vers d'autres fonctions techniques ultérieurement.

Lieu de travail : région parisienne, banlieue Nord.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo sous n° 291.446 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.



COMSIP ENTREPRISE

Conduite et supervision de processus industriels, régulation, instrumentation et électricité (ingénierie, systèmes, travaux et services internationaux).

GROUPE

CGEE ALSTHOM

Division systèmes d'informatique industrielle orientée principalement vers les *marchés pétrole, gaz, chimie, pétrochimie, cimenterie, recherche*

INGENIEURS

GRANDES ECOLES
(Centrale, Mines, Supelec, IEG...)

- ayant une expérience en informatique temps réel
- pratiquant couramment anglais.

Pour des postes

d'INGENIEUR D'AFFAIRES A L'EXPORTATION

nécessitant des déplacements de courte durée.
Lieu de travail : RUEIL MALMAISON.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) s/réf. 96548 à COMSIP ENTREPRISE Service du Personnel et des Relations Sociales BP 305 - 92506 RUEIL MALMAISON

Moët-Hennessy

Crée au niveau de sa Société Holding un poste de

Fiscaliste International

Jeune praticien, vous avez 3 - 5 ans d'expérience acquise dans l'Administration, en Cabinet ou en Entreprise internationale, vous pratiquez un bon anglais et voulez faire profiter de votre expertise, nos responsables opérationnels en France et à l'étranger.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions d'écrire en précisant votre souhait de rémunération, sous réf. 1562 à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre candidature avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil

---

multiconsult



CABINET CONSEIL INTERNATIONAL
Membre de Deloitte Haskins and Sells International
recherche

un Chef de Produit

pour la mise en place d'un progiciel comptable en entreprise

Le(la) candidat(e) retenu(e) encadrera une équipe de 6 consultants junior, disposera d'une formation supérieure en gestion (Grande Ecole de Commerce + D.E.C.S. impératif ou Expertise Comptable) et d'une expérience confirmée en entreprise de 5 à 10 ans minimum, ayant impliqué de réelles responsabilités opérationnelles dans le domaine comptable.

Ce poste requiert une bonne pratique de l'informatique, un sens *commercial affirmé et une forte implication personnelle.*

Basé à Paris (quartier Etoile), au sein d'un groupe jeune et international, ce poste implique des déplacements en Province dans le cadre de missions très variées, nécessite une bonne connaissance de l'anglais et pourra déboucher sur des possibilités d'évolution rapide.

Il implique un goût affirmé des contacts humains et du travail en *équipe, des qualités de rigueur et de méthode, un bon esprit* d'analyse et de synthèse ainsi que de fortes capacités *d'adaptation.*

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo
sous référence 8471 à Frédérique CHEMARIN
MULTICONSULT RECRUTEMENT
83, avenue Marceau - 75116 PARIS

LEVI TOURNAY

---

multiconsult



CABINET CONSEIL INTERNATIONAL
Membre de Deloitte Haskins and Sells International
recherche

des Consultants en Management Junior

Les candidats(es) retenus(es), diplômés de l'enseignement *supérieur et possédant 2 à 3 ans d'expérience en entreprise,* participeront à des missions variées telles que :
- *diagnostic, réorganisation, mise en place de systèmes* d'information de gestion (gestion commerciale, facturation, *stocks, etc...)*
- audit opérationnel d'entreprises
- *étude d'acquisition et analyse financière*

Une expérience pratique de l'informatique sera appréciée

Ces postes, basés à Paris (quartier Etoile), au sein d'un groupe *jeune et international impliquent des déplacements en Province* dans le cadre de missions très variées, nécessitent une bonne *connaissance de l'anglais et pourront* déboucher sur des possibilités d'évolution rapide.

Ils impliquent un goût affirmé des contacts humains et du travail en équipe, des qualités de rigueur et de méthode, un bon esprit d'analyse et de synthèse ainsi que de fortes capacités d'adaptation.

Adresser lettre manuscrite + C.V. *détaillé* + *photo*
sous référence 8472 à Frédérique CHEMARIN
MULTICONSULT RECRUTEMENT
83, avenue Marceau - 75116 PARIS

LEVI TOURNAY



BANQUE RÉGIONALE D'ESCOMPTE ET DE DEPOTS
Première Banque populaire française · 3000 collaborateurs, 170 agences

Nous disposons d'un Centre Informatique équipé de deux systèmes IBM 30XX sous MVS et d'un réseau de 1 000 terminaux sous CICS-DL 1 dont 600 terminaux 36XX répartis dans nos agences.

Pour participer à la réalisation de nos développements informatiques et pour mettre en oeuvre nos ambitions dans ce domaine, nous recherchons

UN INGENIEUR SYSTEME

(débutant à 2 ans d'expérience)

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou *d'une Maîtrise, vous aurez pour mission* au sein de notre équipe système de :
- faire évoluer les systèmes,
- contribuer au développement de nos réseaux,
- assurer un rôle de conseil auprès des utilisateurs. Réf. (9035)

UN INGENIEUR D'EXPLOITATION

(3 à 5 ans d'expérience)

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou *d'un Miage, vous aurez pour mission au* sein du centre d'exploitation lui-même de:
- participer à la définition des configurations de nos équipements,
- assurer, en liaison avec le Système et le Développement, la qualité optimum de notre exploitation. Réf. (9850)

DES RESPONSABLES D'APPLICATIONS

(débutants à 2 ans d'expérience)

Titulaires d'une Miage ou au minimum *d'un D.U.T. Informatique, vous aurez* pour mission au sein de nos équipes de *Développement* de :
- participer à la conception et à la mise en place d'importantes applications bancaires,
- prendre rapidement des responsabilités *concernant la conduite de projets* (moyens de paiement - valeurs mobilières-comptabilité, etc...). Réf. (9040)

Les candidatures doivent être adressées par lettre *manuscrite* avec C.V. et photo en spécifiant la référence choisie à

BRED
Direction
de l'Informatique
et de l'Organisation
93-95 avenue
du Général de Gaulle
94018 Créteil Cedex

SOURCES

L'USINE NOUVELLE

Avec plus de 582.000 lecteurs cadres dans les entreprises industrielles et plus de 5000 pages de Publicité par an, nous *sommes le premier journal industriel français. Notre Directeur de la Publicité recherche pour son équipe commerciale de* jeunes professionnels de la vente de services -et de préférence de la vente d'espace. Ils assumeront la pleine et entière *responsabilité* de leurs marchés, tant vis-à-vis des annonceurs que des agences de publicité. Des candidats de formation commerciale supérieure trouveront un épanouissement et une évolution au sein de l'Usine Nouvelle ou du Groupe CEP.

Chef de Publicité
Paris

Interlocuteur d'une clientèle industrielle spécialisée dans un secteur d'activité défini (sidérurgie, chimie ou tertiaire), il réalise un CA de 8 millions de francs. Dépendant d'un Chef de Groupe, il s'intègre dans une équipe soudée qui attend un candidat entreprenant et *animé par la volonté de réussir.*

Chef de Publicité
Strasbourg

*Responsable de l'image et du développement commer*cial de l'Usine Nouvelle dans l'Est (Alsace, Lorraine et Vosges) représentant un CA de 6 millions, sa connaissance de la région et de la langue allemande lui permettent de conquérir de nouveaux marchés. Auto*nome, organisé, il bénéficie d'une large délégation de* la part de son Chef de Groupe.

ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération actuelle) sous référence 406301/M

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Un Jeune Cadre Financier

pour notre Contrôle de Gestion

Grande Banque Française à vocation internationale

La progression rapide de nos filiales et succursales à l'étranger nous amène à renforcer l'équipe chargée de leur suivi comptable.

Le poste proposé : dans un premier temps, le candidat retenu contribuera largement à **l'amélioration du système d'information comptable** du groupe (conception et mise en place de nouveaux outils de gestion, développement d'un manuel comptable de groupe).

Il se verra confier ensuite la **responsabilité du suivi** de l'ensemble des filiales et succursales et notamment :

- les travaux de consolidation semestriels.
- la centralisation du reporting et les analyses périodiques de gestion.
- l'assistance comptable aux filiales.

Le profil recherché : diplômé d'une **Grande Ecole de Commerce,** vous possédez le **DECS. Une expérience d'environ 3 ans,** acquise dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein de la Direction Financière d'un Groupe International, vous a sensibilisé au fonctionnement et au contrôle financier des systèmes d'information de groupe.

Vous possédez une **bonne maîtrise de la langue anglaise,** un sens concret de l'organisation et de réelles qualités d'ouverture.

Pour un élément de valeur, ce poste, à pourvoir à **Paris**, présente d'intéressantes perspectives d'évolution liées au dynamisme et à l'esprit d'entreprise de la banque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions (et éventuellement le n° de téléphone où il est possible de vous joindre) sous référence 5066 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

ARJOMARI

l'un des premiers
GROUPES PAPETIERS FRANÇAIS
recherche
pour l'une de ses FILIALES de DISTRIBUTION (CA 500 MF)

jeune chef de comptabilité

Rattaché au Directeur Administratif et Financier et assisté d'une équipe d'une dizaine de personnes, il aura autorité sur la comptabilité générale et analytique et sera personnellement responsable de l'établissement du Bilan. Son action s'insérera dans un système informatique et de reporting mensuel. En relation étroite avec le Groupe, il sera responsable de la TRÉSORERIE.

Ce poste évolutif – s'insérant dans une équipe jeune, mettant en place des méthodes modernes de Gestion – conviendrait à DIPLÔMÉ type ESC, et/ou DECS, ayant acquis son expérience dans un Cabinet d'Audit ou une Entreprise pratiquant des méthodes Anglo-Saxonnes et de ce fait habitué à suivre des procédures et à tenir des délais.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2853 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

4 ESC DEBUTANTS

pour une activité de conseil et d'assistance au sein de notre réseau commercial

Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement supérieur de gestion et une activité pluridisciplinaire vous attire.
Après une formation de 2 ans au siège, en alternance avec des missions sur le terrain, nous vous proposons de former, d'assister et d'animer sous tous leurs aspects nos agences en province.
Vos fonctions porteront tant sur le plan commercial (activités de conseil, développement du réseau, mise en place de nouvelles techniques de ventes...) que sur la gestion des agences.
La dimension du Groupe et sa place sur le marché de l'assurance peuvent assurer de réels développements de carrière tant en France qu'à l'étranger.
Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence LM07 - 96516 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Une formation supérieure, un esprit commercial et surtout... des qualités de pédagogue

Votre formation (ESC, BAC + 4....) et votre première expérience dans un poste commercial ou de gestion ont confirmé vos goûts des contacts.
*Intégrant notre équipe de formateurs à **MARLY LE ROI (78),** nous vous proposons de participer à la formation initiale et continue de nos commerciaux : agents généraux et inspecteurs commerciaux.*
Si vous savez faire preuve de votre efficacité, la dimension et le dynamisme de notre Groupe sont pour vous la garantie d'une réelle évolution de carrière.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence M 2.07 à Patrice de Villiers –
Service Recrutement - GROUPE DROUOT - 1, place Victorien Sardou -
78161 MARLY LE ROI CEDEX.





Société de Services et d'Ingénierie en Informatique de haut niveau recherche

ingénieurs analystes programmeurs

Grandes Ecoles, MIAGE, DUT.
spécialistes
IMS, DL / 1.
REMUNERATION MOTIVANTE.

Christine LAURENT vous prie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) qui sera traité confidentiellement.
G.T.I. - 17-19, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS.

Cherche

RESPONSABLE D'UNE RADIO LIBRE

80 km Ouest de Paris. Devra animer l'équipe, établir grille de programmes, assurer la bonne écoute de la radio.
Ecrire sous le n° 291.355 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche pour l'une de ses Agences Parisiennes

RESPONSABLE CLIENTELE PRIVEE

LE CANDIDAT RECHERCHE :

C'est un **Exploitant confirmé.**

- Il a de bonnes connaissances en matière de placements.
- Il est diplômé de l'enseignement supérieur et/ou ITB.

LE POSTE A POURVOIR :

Ce poste comporte notamment :

- la gestion et le développement d'une clientèle particulière de bon niveau
- la surveillance des opérations de guichet.

Ce poste peut déboucher à terme pour un candidat de valeur sur des fonctions plus larges au sein de la Banque.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae sous réf. 95362 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Constructeur américain d'informatique implanté à Paris Ouest, recherche

Ingénieurs logiciel UNIX, langage C

Il prendra en charge, les relations techniques avant et après-vente auprès de nos clients.
2 à 3 années d'expérience sont souhaitées.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1682M à
SOURCES
16 rue J.J. Rousseau - 75001 Paris, qui transmettra

NOTRE MÉTIER, C'EST L'INGÉNIERIE DE GRANDS SYSTÈMES INFORMATIQUES

SESA, 550 millions de C.A. consolidé, 650 personnes en France dont 65 % d'ingénieurs et cadres informaticiens, se place au 1er rang de sa branche d'activité avec des références internationales : Réseau Transpac, Annuaire Électronique...

Nous recherchons des professionnels

• DU RECRUTEMENT ET DE LA DYNAMIQUE DE CARRIÈRE,

• DES ÉTUDES ET RECHERCHES HUMAINES.

Ces fonctions s'intègrent dans la mise en place d'un système efficace de ressources humaines, facteur essentiel du développement de l'entreprise.

Elles concernent:
• l'évaluation des performances et des comportements professionnels,
• la sélection et l'accueil dans l'entreprise,
• des études de mobilité pour s'adapter aux évolutions des individus et de l'environnement,
• des analyses des besoins et des résultats pour des prévisions à moyen terme...

Dans cet esprit, merci de nous communiquer votre expérience et votre projet professionnel.

Écrire sous référence 15LM
à l'attention de:
Annie LEBRUN
Direction des Affaires Sociales
SESA
30, Quai de Dion-Bouton
92806 PUTEAUX CEDEX



INSTITUT D'ÉTUDES QUALITATIVES MARKETING

cherche

2 CHARGÉS(ÉES) D'ÉTUDES

(Minimum 3 ans d'expérience en institut)

- Diplômés(ées) en psychologie + très bonne connaissance en marketing.
- Bilingue français, anglais (italien et/ou allemand apprécié).

Adr. C.V. détaillé + photo à :
RÉGIE PRESSE
Sous N° T 66.710 M
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Importante Organisation
INFORMATIQUE
recherche
UN ou UNE

ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

De formation supérieure (Sciences Po, Droit...), le candidat(e) retenu participe étroitement à l'étude des grands problèmes d'ordre économique, social et juridique du monde de l'informatique.

CE POSTE EXIGE :
- une première expérience dans des fonctions similaires ;
- des compétences en Droit des sociétés, Droit social, Droit du travail ;
- une facilité à traiter des sujets très diversifiés ;
- des aptitudes à l'expression écrite et orale ;
- une habitude des contacts et négociations avec les différentes administrations.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS-9e.

Merci d'adresser C.V. + rémunération actuelle sous référence 277 à
DICA SELECTION
69, rue Lecourbe.
75015 PARIS.

INGENIEUR
L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.

Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplômés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître? Quelle est la part prise par l'approche directe?

Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs?

Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux?

Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.

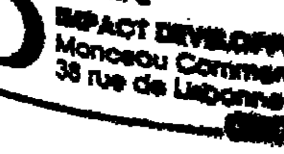


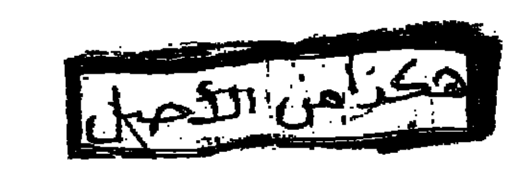


Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse Ing. 7, rue Monttessuy, Cedex 75382 PARIS Cedex 07.







OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Contrôle Bailey

GROUPE CGEE ALSTHOM

1ère ENTREPRISE FRANCAISE DE SYSTEMES DE PROCESS-CONTROL

Département Commercial

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

PROCEDES INDUSTRIELS réf. 11 CF 52

Spécialisés en Process-Control (fabricants ou sociétés d'ingénierie) bien introduits dans la clientèle utilisateurs et/ou sociétés d'ingénierie dans les domaines suivants : chimie - pétrole - pétrochimie - agro-alimentaire.
Langue anglaise demandée.

Département Ingénierie

INGENIEUR RESPONSABLE SYSTEME CAO

réf. 72 BE 2

Formation informatique souhaitée.

Placé sous l'autorité du responsable développement CAO, il assurera :
- l'analyse et la mise en oeuvre des logiciels d'applications
- l'exploitation du système
- la maintenance logiciels
Connaissances VAX et CAO souhaitées.

Adresser CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi au Service du Personnel
5, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex.

Seconder le Président...

Une fédération nationale industrielle à Paris recherche un

ATTACHE DE DIRECTION

(SC Po + Droit, Economie)
Il prendra en charge les dossiers sociaux et économiques (droit du travail, réglementation des prix...) et sera amené à suivre les contacts avec les pouvoirs publics, les organisations patronales, les adhérents... Cette fonction évolutive, ouvrant de belles perspectives de carrière, implique une première expérience professionnelle de deux années minimum, le goût de l'étude et le sens des contacts au plus haut niveau.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 406 220 M (à mentionner sur l'enveloppe)



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

Important laboratoire pharmaceutique
800 personnes, 650 MF
recherche

INGENIEUR

AM ou équivalent

En liaison étroite avec le Directeur Technique, vous participerez aux études de matériel, à la définition des cahiers des charges et au suivi technique de la réalisation des équipements de production.
Vous serez également chargé de suivre les procédés de conditionnement, dans une optique d'amélioration des techniques et produits utilisés.
Vous travaillerez en collaboration étroite avec le service Achats et l'Usine qui fabrique la plupart des formes pharmaceutiques. Basé à Paris, vous ferez de fréquents mais brefs (une journée) déplacements sur le lieu de production situé à environ 200 km de la capitale.
Ingénieur généraliste de formation (avec une option mécanique et/ou électrique), vous avez acquis une première expérience industrielle si possible dans l'industrie pharmaceutique, ou dans un domaine similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) s/réf. 96763 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

BTS comptabilité

Département financier

Importante Banque du secteur non nationalisé, recherche pour son département financier situé à Paris-2e des collaborateurs diplômés.
Vous avez un BTS de comptabilité ou bien le BP de Banque.
Nous vous confierons la gestion administrative et comptable de sociétés financières (SICAV, SCPI, fonds commun de placement...).
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3063/LM à **MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS**, qui transmettra.

MEDIA PA

Importante Société spécialisée **en AUDIT et CONSEIL** située à Paris recrute

Deux Auditeurs Chefs de mission

Expérience : au minimum 3 ans dans un cabinet de dimension *internationale.*
Formation : diplômé de l'enseignement supérieur + certificat(s) supérieur(s) de l'expertise comptable.
Disponibilité souhaitée : 1er Octobre 1984
Niveau de rémunération important. Large développement de carrière.
Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite C.V. et photo sous référence 2768/M à

IMPACT DEVELOPPEMENT
Monceau Commercial Building
38 rue de Lisbonne 75008 PARIS

publival

GROUPE SYSECA

STE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE
(740 personnes - C.A. 280 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale dans le cadre de l'expansion de son activité

SYSTEMES DE COMMUNICATION

ingénieurs informaticiens

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

POSTES A POURVOIR :
- ▶ développement de logiciel,
- ▶ conduite de projets.

DOMAINES :
- ▶ TELECOMMUNICATIONS,
- ▶ TELEPHONIE,
- ▶ RESEAUX DE DONNEES,
- ▶ TELEMATIQUE,
- ▶ MICROINFORMATIQUE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2051 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE MACHINES AGRICOLES
recherche

2 ASSISTANTS DE GESTION

- *âgés de 25 à 30 ans,*
- de formation supérieure,
- aptes à la négociation, esprit d'analyse et *fermeté.*

Ils auront pour mission la visite régulière des concessionnaires :
- analyse des bilans, comptes d'exploitation,
- établissement des comptes provisionnels,
- déblocage des commandes,
- négociation pour paiement des arriérés.

Anglais souhaité pour développement ultérieur.

Envoyer candidature, C.V. et prétentions à
Madame MANGANI, Avenue Blaise Pascal
B.P. 307, 60026 BEAUVAIS Cedex

P.R.

responsable financier

Banlieue Ouest 180.000 F

Notre client, filiale d'une société suédoise, distribue en France des produits fabriqués à partir de fils *métalliques (pièces de fixation, chaînes, clôture,* etc). Nous recherchons pour lui un :

RESPONSABLE FINANCIER

qui sera chargé de la comptabilité générale, du reporting mensuel à la maison-mère et de la gestion de trésorerie. Il devra mettre en place un tableau de bord et un contrôle budgétaire.

Le candidat recruté aura une formation supérieure en gestion et comptabilité et une première expérience de deux à trois ans. Il parlera l'anglais.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae sous réf. M-471, en indiquant si possible un numéro de téléphone à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

habitat

recherche

assistant (e) en organisation

Jeune diplômé (E.S.C., Maîtrise de gestion...) fortement motivé par la formation et les systèmes informatisés de gestion.
Dépendant directement du Chef de Service, il sera chargé de l'assister dans :
- la formation des utilisateurs aux procédures et aux systèmes décentralisés de gestion,
- la mise en place des nouvelles procédures et des nouvelles applications,
- l'implantation des terminaux points de vente et du réseau interne de télécommunications *en collaboration étroite avec les services* informatiques.

La réussite dans ce poste nécessite un sens aigu de la pédagogie.
Après une période de formation, ce poste exigera de nombreux déplacements dans nos magasins en FRANCE et en BELGIQUE.
Lieu de travail : ORGEVAL.

Adresser C.V. et prétentions à :
HABITAT - RN 13 - 78630 ORGEVAL

amp

THOMSON ANSWARE

Une des premières Sociétés d'Ingénierie Informatique française en forte expansion (+ 40 % en 1983).
Pour participer à son développement, sa division

INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE
recherche plusieurs

INGENIEURS LOGICIEL

DEBUTANTS (ENSI/UNIVERSITAIRES option Informatique)

INGENIEURS

CONFIRMES (expérience MINIS/MICROS)

Merci d'adresser votre candidature
et date de disponibilité à
THOMSON ANSWARE (s. réf. I.CA/30)
135, rue de la Pompe 75116 PARIS

THOMSON COMMUNICATIONS

Société de Services Internationale
recherche pour renforcer son équipe de vente

DELEGUES COMMERCIAUX

Homme - femme, même débutants(es)

Ils ou elles seront chargés(ées) :
- de développer et optimiser les ventes dans un marché dynamique.

Les candidats :
- auront une *solide* formation commerciale, le goût des contacts, l'esprit d'équipe.
- Ils ou elles aimeront négocier à tous les niveaux et seront disponibles rapidement.
- Ils ou elles *entreront au sein d'une société* solide et battante qui leur offrira un salaire *attrayant, un intéressement à leurs résultats ainsi qu'une évolution.*
- Postes à pourvoir sur toute la France

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions, sous référence 8521
(mentionnée sur l'envoi), à *Média-System,*
104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

SICOMI

D'excellent renom, de taille humaine en pleine expansion, recherche un Collaborateur qui sera **RESPONSABLE** de la

GESTION ADMINISTRATIVE et JURIDIQUE

«CONTRATS CREDIT-BAIL IMMOBILIER»
150/180.000 Francs/an

Il apportera *aussi une assistance aux autres* Directions de la Société, en particulier à celle de la **GESTION LOCATIVE.**
De formation juridique supérieure, le candidat retenu aura acquis une solide expérience pratique d'au moins 4/5 ans de la gestion d'opérations immobilières similaires (actes juridiques, notariés, contentieux, protocoles...), *de préférence* dans une **SICOMI,** une Banque ou un Etablissement Financier.
Esprit d'initiative et de décision, autonomie, sens critique et des responsabilités sont les *qualités requises pour bien réussir* dans ce poste évolutif, au sein d'une équipe dynamique.

Ecrire avec CV détaillé sous réf. AJM/RB à notre Conseil,
R. BATIFOULIER, 39 Av. des Champs Elysées, 75008 Paris
qui vous garantit une totale discrétion.

PME de 50 personnes, nous fabriquons des appareils de mesure destinés à la mécanique de précision (automobile, aéronautique, armement). Notre croissance nous amène à rechercher des

ingénieurs électroniciens

Chargés de développer de nouveaux matériels faisant appel à l'analogique et au numérique. Diplômé d'une grande école, de préférence après une première expérience industrielle réussie, vous souhaitez rapidement prendre la responsabilité complète d'un projet, depuis la définition des besoins-clients jusqu'à sa mise au point finale. Au sein d'une équipe jeune et très motivée, vous serez un "maître d'œuvre" autonome, qui soit communiquer et s'adapter à un secteur en évolution.
Nous examinerons avec intérêt votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée) adressée sous réf. MO à EAM - ZAC des Godets - 6, rue des Petits Ruisseaux - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON



Organisation et Publicité

banque centrale des coopératives et des mutuelles

Nous recherchons pour notre département
OBJECTIFS ET DEVELOPPEMENT
un

contrôleur de gestion

H/F

Autonome et acceptant les challenges
- si vous êtes de formation supérieure (ESC, DECS ou équivalent...)
- si vous avez une première expérience réussie dans la fonction.

Adressez votre dossier de candidature sous référence M/CG à
Mr BRUSSIER Service du Personnel BCCM 12 place de la Bourse
75002 - PARIS

Instrumentiste de Haut niveau

Responsable de nos affaires systèmes de régulation de chaudières

Groupe multinational de premier plan, nous réalisons des systèmes de contrôle *industriel et nous recherchons* le Responsable *de nos activités* Chaudières.
Ingénieur diplômé, il dispose nécessairement d'une expérience du contrôle régulation des chaudières industrielles. Il animera une équipe de 6 personnes, *interviendra en support* au service commercial et suivra les affaires jusqu'à l'après-vente.
Sans être nécessairement un spécialiste des systèmes numériques, il saura participer à leur développement, en proposant de nouvelles stratégies.
De réelles possibilités d'évolution de carrière sont possibles après réussite dans la fonction.
Siège : Banlieue Parisienne.

Ecrire sous réf. 1105 aux consultants chargés de cette recherche,
PLEIN CADRE - 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Importante Société Sud de Paris
recherche

UN INGENIEUR AUTOMATICIEN

responsable de la conception et de la réalisation de systèmes automatisés appliqués à la manutention.

FONCTIONS :
— suivi de la constitution des dossiers d'exécution et de conception à partir de matériel électromécanique (contacteurs, relais, etc...).
— définition du fonctionnement et élaboration de l'analyse fonctionnelle.
— utilisation et mise en œuvre d'automates programmables faisant largement appel « au traitement calcul » (gestion des flux de charges, suivis, comptages, etc...).
— respect d'un budget.
— contacts clients.

Adresser C.V., photo et prétentions s / réf. 1297 à
SIETAM
42 / 48, avenue du Pdt Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

Vous sortez d'une école de commerce (I.S.G., E.A.P...) ou possédez une formation équivalente.

Vous avez une première expérience du marketing direct ou du fund raising ainsi que des notions de gestion informatique appliquée à des fichiers importants.

Une des plus grandes associations françaises vous offre la possibilité de vous épanouir dans ce domaine en devenant son

ADJOINT AU DIRECTEUR DU FUND RAISING

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions à :
C. DAMESIN, 68, bd Saint-Marcel, 75005 PARIS.

IMPORTANTE BANQUE FRANCAISE
PARIS 8ème recherche

le second de sa direction informatique

Agé de 28 ans au moins, ayant une expérience probante dans l'informatique bancaire, il possède la pratique de l' IBM 38 et est, en outre, familiarisé avec la micro-informatique. Il a la maîtrise des *applications télématiques*.

Le poste intéresse une banque reconnue comme étant l'une des premières dans la recherche de nouvelles applications en informatique et télématique.

Le candidat sera en charge de la gestion des applications existantes et de la mise en place de nouveaux développements sur IBM 38. Il participera à la définition de la stratégie informatique de la banque.

Le candidat aura, par ailleurs, le sens et le goût des contacts qu'il aura à mettre en oeuvre, tant avec les réalisateurs des applications qu'avec leurs utilisateurs.

Adresser votre candidature sous référence
France Cadres
CT 543/79 à
FRANCE CADRES
22, rue St Augustin 75002 Paris
qui vous garantit le plus strict anonymat.

BANQUE INTERNATIONALE
QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

UN CAMBISTE

- 25 ans environ.
- 2 à 4 ans d'expérience.
- Bilingue français/anglais.
- Libre 1er septembre 1984.
- Salaire selon tarif en vigueur sur le marché.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : **RÉGIE-PRESSE**, sous nº T 66.712 M,
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



C.A. 1 MILLIARD DE F. FILIALE Nº 1 MONDIAL EN ALIMENTATION ANIMALE
recherche

conseiller de gestion

pour une affectation dans l'Ouest de la France.

Après une formation de quelques mois, il aura pour mission d'assister les concessionnaires de la Marque en Gestion Financière, et d'assurer le suivi des Crédits Clients.

Ce poste convient à un candidat de 27 ans minimum, de formation ESC ou équivalent, avec une expérience de 2 à 3 ans.

Intéressantes possibilités d'évolution dans le Groupe.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions sous ref. V 170 à
PAJ CONSEIL
8 avenue de Camoëns
75016 PARIS

Lion publicité
paj CONSEIL
EN RECRUTEMENT

BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème
recherche

ADMINISTRATIF TITRES
Position GRADE(E)

pour assurer le back-office de son équipe de gestion de fortune.

Expérience Titres acquise dans une Banque ou chez un Agent de Change souhaitée.

Adresser *lettre manusc., CV, photo et prétent.* ss réf. 7203 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

F services vous assiste dans le recrutement bancaire

Société chimique Paris-7e
recherche

INGÉNIEUR

Formation génie chimique
2 à 3 ans d'expérience.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v.
et prétentions sous nº T 066.745 M
Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

F.F.F.
Groupe immobilier S.A. d'*H.L.M.*
1200 personnes cherche
pour son siège à PARIS

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES

chargé de la maîtrise d'ouvrages, d'opérations locatives et en accession.
Sa mission s'etendra de la recherche foncière à *la livraison* des *logements*.
Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur auront acquis pendant plusieurs années une expérience effective de la maîtrise d'ouvrages dans tous ses aspects juridi-*ques, financiers et techniques*.

Envoyer C.V. détaillé au **F.F.F.**



159, rue Nationale
75640 PARIS
Cédex 13

PARIS-8e
RECHERCHONS POUR DIRECTION COMPTABLE

UN CADRE DE FORMATION SUPÉRIEURE

Jeune diplômé d'école supérieure de commerce ou universitaire (DECS + maîtrise de droit)

POUR TRAVAUX : comptables, secrétariat de société (conseils et assemblées).

D'ORGANISATION : (comptabilité, relations avec l'informatique). Convention collective et avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo et prétentions sous nº T 66.758 M, RÉGIE-PRESSE,
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

GROUPE BANCAIRE PARIS 8e
spécialisé dans le secteur immobilier
recherche pour son activité
BANQUE DE DEPOTS

Chargé de clientèle HF
CLASSE V - VI

en vue de renforcer son équipe commerciale.

- Formation supérieure.
- *Expérience d'exploitant commercial* de 2 à 3 ans.
- Connaissance du milieu des professionnels de l'immobilier souhaitable mais non *exigée*.

Adresser CV, photo et prét. à no 32784
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS,
qui transmettra.

IMPORTANT CABINET COMMISSARIAT AUX COMPTES ET AUDIT

recherche
candidats de formation supérieure
(Ecole de commerce appréciées) pour postes :

— **AUDITEUR** confirmé : 3 à 5 ans d'expérience dont 2 au minimum en cabinet de révision.
— **REVISEURS** : 2 à 3 ans d'expérience en cabinet.
— **ASSISTANTS DEBUTANTS.**

Adresser C.V., photo et prétentions à :
CABINET PAYER - 16, avenue Hoche, 75008 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour son siége à Paris 7ème, un

ORGANISATEUR INFORMATICIEN

Il participera à la conduite et à la coordination d'importants projets *d'organisation et d'informatisation* d'un réseau de collecte d'épargne recourant aux techniques de pointe.
Les candidats recherchés *auront une formation supérieure de gestion*, une connaissance du secteur bancaire et une expérience des relations avec les SSCI.
Ils auront développé, à l'occasion d'une première expérience (1 à 4 ans), une bonne capacité de synthése et des qualités de contact.
Adresser C.V. détaillé, en précisant votre rémunération actuelle sous référence DE 46 à :

EGS CARRIERES
55, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

ERIN

recherche
pour réalisation
de logiciels :
- informatique industrielle ;
- logiciels de base (mini-micro).

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

Option : Informatique, automatique, électronique.
Débutants à 3 ans d'expérience.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecrire avec C.V. s/réf. 7.342 à
AXIAL *Publicité*,
27, rue Taitbout,
75009 PARIS,
qui transmettra.

IMPORTANTE ÉCOLE DE GESTION
Paris recherche

PROFESSEURS

- Comptabilité gle approfondie et des Sociétés.
- Contrôle de gestion,
- Economie d'entreprise,
- *Droit du crédit et Contentieux des entreprises,*
- Informatique.

Expérience pédagogique indisp. et d'entreprise souhaitée.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Arms, 47, rue de Liège, Paris-8e.

GROUPE FINANCIER
recherche

CADRES SUPERIEURS

Formation ESSEC - SCIENCES PO
- ayant une dizaine d'années d'expérience dans les secteurs d'activité suivants : CONSTRUCTION, TRANSIT, SERVICES
- négociateurs de premier ordre, ils pourront devenir des partenaires et participeront au *montage des opérations.*

Adress. C.V., photo et prétentions à N. 4024
PUBLICITÉS RÉUNIES, 112, Bd Voltaire
75011 PARIS qui transmettra.

DDASS DES HAUTS-DE-SEINE
Agence Nord ASE
18-20, bd. Charles-de-Gaulle
92390 Villeneuve-la-Garenne.
Tél. : 799-13-88.
Cherche 1 Educateur Spécialisé Diplômé DE.
Poste libre au 1er sept. 1984.
Pour travail en milieu ouvert.
Suivi de placements.

CHAQUE MERCREDI
PRIX : 6 F

Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMP[LOIS]

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro : ______

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens 75427-PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

OFFRES D'EMPLOIS

Cabinet de Conseil en Recrutement spécialisé en informatique, partie intégrante d'un groupe de SSII (200 personnes ; CA : 40 MF) recrute un :

CONSULTANT H/F

Niveau licence, ayant des connaissances ou de l'intérêt pour l'informatique et ses métiers.
La mission de recrutement est complétée par le suivi technico-commercial de la clientèle, essentiellement des grands comptes et la gestion de candidats sur bases de données.
Nous vous remercions d'écrire avec CV, photo et prétentions sous référence 159 à :

Cabinet Derieux
Conseil en Recrutement, 27 avenue de St-Mandé 75012 Paris.

Société de négoce articles cuir – C.A. 30 MF
Filiale d'un important Groupe Français
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMPTABLE ET FINANCIER

- 30 ans minimum. Formation supérieure comptable et de gestion, niveau D.E.C.S. Pratiques comptable, financière et informatique nécessaires, acquises en cabinet ou PME.
- Il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de la société ; il est sous la responsabilité conjointe de celui-ci et du Directeur Financier du Groupe.
- Il prend en charge tout l'aspect administratif de la société : comptabilité, budgets, informatique, services généraux, personnel ; il établit les déclarations et états financiers mensuels.
- *La nature de l'activité et l'effectif réduit nécessitent une grande disponibilité et la faculté de s'adapter à toutes les situations.* Le poste qui est à pourvoir rapidement est basé dans la proche banlieue Nord.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à Madame Béloeil
52, rue Eugène Berthoud - 93400 SAINT-OUEN

bleu

L'UN DES PREMIERS GROUPES PRIVÉS D'ASSURANCES recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES STATISTIQUES

(Maîtrise d'Econométrie ou Statistiques).

Au sein du Bureau d'Etudes, vous aidez à la prise de décision par les études techniques que vous déclenchez.

Vous participez à l'élaboration et à la gestion des tableaux de bord du Département Production.

Vous justifiez si possible d'une première expérience.

Merci d'adresser lettre manuscrite [illegible] s/réf. 7424 à PRÉSERVATRICE FONCIÈRE, Emplois Carrières, 18, rue de Londres, 75457 Paris Cedex 09.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent. Ecr. av. c.v. dét. Nº T 066.857 RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Importante société Mº Carrefour-Pleyel recherche

TRADUCTRICE TEMPS PARTIEL

(2 jours/semaine) DE LANGUE MATERNELLE ITALIENNE

Traduction de notices d'utilisation, notices techniques, comptes rendus de réunion + saisie sur écran (formation assurée). Adresser votre dossier de candidature [illegible] (C.V., photo et prétentions) sous réf. 81083 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS qui transmettra.

Un Cabinet d'Expert comptable, situé à ANNECY, rech. un

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ H. F.

ayant au minimum le DECS.

Il devra être capable de travailler d'une façon autonome pour être entièrement responsable de dossiers importants.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. : PR-524, à

R. DERKUM Conseils, 48, rue de Margnolles, 69642 CALUIRE Cedex.

URGENT
ASSOCIATION NATIONALE ET CULTURELLE
cherche

UN COMPTABLE GESTIONNAIRE RESPONSABLE DU PERSONNEL

Ecrire sous le nº T 066.747 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

secrétaires secrétaires

Filiale important groupe international recherche la

SECRETAIRE de son Directeur Général

- *Maîtrise parfaite de la langue anglaise*
- *Esprit d'initiative et autonomie*
- *Poste motivant pouvant nécessiter une certaine disponibilité*

Envoyer C.V. + photo et prétentions à Nº 32749 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, qui transmettra.

Sté filiale, groupe international de travaux publics, quartier Etoile recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Parfaitement bilingue anglais,

très bonne pratique de la rédaction de lettres et du classement, organisée, calme, discrète, consciencieuse, capable de travail intensif, le cas échéant, pour assurer le secrétariat du Directeur Financier du groupe.

Expérience de 10 ans minimum. Un précédent emploi dans une direction financière serait un avantage supplément.

Tél. M. PINCHART, 553-97-39, pr R.V. Les candidats devront se munir d'un C.V. détaillé, photo et références.

formation professionnelle formation professionnelle

IAE
UNIVERSITE PARIS 1 - PANTHEON SORBONNE
INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
162, rue St-Charles, 75740 PARIS Cedex 15

M.I.S.S.I.L. (SYSTEMES D'INFORMATION)

- Diplôme National de 3e Cycle (D.E.S.S.)
- La formation apporte aux cadres participants :
  - une mise à niveau en gestion et informatique,
  - les moyens de concevoir, réaliser et faire fonctionner les systèmes d'information dans les organisations, en faisant appel à la Télématique, la Bureautique et l'Informatique.
- Programmation à temps plein du 12/11/1984 au 28/06/1985, incluant un stage pratique.
- Inscriptions jusqu'au 10/10/1984, ouvertes aux cadres demandeurs d'emploi.
- Test d'entrée et entretiens : courant octobre 1984.

Renseignements et inscriptions : Béatrice FLOCH : (1) 558.02.28 ou (1) 557.28.41

GROUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS
CENTRE DE FORMATION PERMANENTE

Le CFP organise, en octobre prochain, 2 stages rémunérés par la Région ILE-DE-FRANCE.
— Ingénieur Technico-Commercial (35 semaines).
— Acheteur Industriel (29 semaines).
Ouverts aux Cadres en recherche d'emploi domiciliés en ILE-DE-FRANCE.
Diplômés de l'enseignement supérieur ou équivalence professionnelle.
Téléphone : CFP - 355-39-08, J. RENAUDON.
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS.

Cadres expérimentés à l'export menacés de licenciement ou demandeurs d'emploi l'Institut de formation au Commerce International (Groupe ESCAE Clermont-Ferrand) vous permet de créer votre structure de Responsable Export en temps partagé pour PME. Stage rémunéré de 9 mois (octobre à juin).

I.F.C.I. - ESCAE, 4, boulevard Trudaine, 63000 CLERMONT-FERRAND.
Tél. : (73) 91-16-08
(C. PICHOT ou R. SERVAN).

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR des RELATIONS HUMAINES

groupe français 10.000 personnes
recherche

- Poste similaire (Paris-Région parisienne).

OU

- CONSULTANT (Conseil social-Recrutement).

Ecrire M. ERNOULT, 75, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS ou téléphoner 246-75-75, poste 04.

Directeur général d'une société AFRIQUE 4.000.000.000 CFA chiffre affaires, 150 salariés, formation expertise comptable, cherche *situation Afrique francophone.*

Ecrire sous le nº 3.506 le Monde Pub., services ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, Paris-9e.

JEUNE FEMME, 26 ANS RESPONSABLE COMMERCE

CHERCHE ENTRETIEN ET CONTACT AVEC RESPONSABLE COMPÉTENT COMPAGNIE AÉRIENNE

Téléphone : 885-30-01.

DEA HISTOIRE
H. cherche poste enseignant, Paris, région parisienne, région nord.
Ecr. s/nº 8180 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ESSEC

Expér. plus de 15 a., propose à PME de prendre en charge L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ADMINIST. ET FINANCIÈRES.
Ecr. s/nº 3570 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Professeur de dessin en fonction, *diplômé DSAP*, formation Beaux-Arts, Arts décoratifs, Ecole du Louvre, Arts appliqués, expérience enseignement, cherche engagement écoles Paris ou proximité. Tél. Delhomme, 545-76-62.

INGÉNIEUR PROCÉDÉS

Respons. élaboration et chiff. *de projets en ingénierie.* Formation 83 en Informatique à l'Ecole centrale de Paris. *Cherche poste analyste ou ingénieur informaticien.* M. DUCRUEZ 2, rue des Terrasses, 91000 Bondoufle.

Secrétaire dame de compagnie, trilingue anglais-allemand, cherche travail. Tél. 370-16-33, le matin.

H. 33 a., formation marketing + publicité. 7 ans expérience agence + annonceur. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 3560 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 51 a., autodidacte, volonté créatrice, sens contacts et organisation, rech. situation en rapport activité artistique prendrait affaire en main. Ecr. s/nº 3550 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE DE DIRECTION

Formation financière compta. commerciale ESCP, 54 a., profil esprit jeune dynamique, sens contact resp., langue anglaise ancien audit. expér. dom. variés prod. prest. rompu tech. modern. gestion action commerc. caractère. Pragmatique, alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. *Etudiera tte offre telle relance entrep., commerce.* Région indifférente. *Ecr. s/nº 3553 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ING. Enseeb. 83, électron., autom., inform., 24 ans. Cherche emploi sur grand Sud-Ouest si possible. *Dégagé O.M., fin juillet 84.* Ecrir. à D. Regley, Fiss 2211, B. P. 4013, 31028 Toulouse Cedex ou laisser mess. au (61) 55-00-82, pour le poste 2211.

J. F., *niveau maîtrise bilingue* anglais, bon allemand, sachant taper à la machine, excellente *présentation.* Cherche mi-temps motivant à partir d'août. Téléphone 700-09-97.

JEUNE FILLE

ALLEMANDE (17 ans)
Ayant déjà de l'expérience, cherche une place au pair en FRANCE à partir du 1er août ou du 1er sept., qui lui permet de suivre égal. des cours de franç. HOPPE, P O BOX, 900328 D. 5000 COLOGNE 90.

PARLANT 13 LANGUES

J. Liban., 30 a., maîtr. pédag.-langues-traduc.-rédac. multilingue expérimenté (excel. arabe, français, anglais, russe) hautes réf. parl. égal. espagn., italien, japon., grec, allem... Etudie ttes propositions. Téléphoner au 282-13-00 (chbre 88).

UN SECOND POUR UN PATRON

- H, 41 a., univ., trilingue.
- Exp. direction *PME* : personnel adm., gestion, commercial-adjoint à DG.
- *Exp. secteurs transports,* services, textile, export.

Recherche : poste adjoint à DG *ou PDG. Tous secteurs.* Ecr. s/nº 6640 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire direction trilingue (anglais, allemand). Cherche emploi *France ou étranger.* Tél. (40) 76-61-33.

Jeune femme, vingt ans, documentaliste, expérience animation documentation, cherche poste *Paris, région parisienne* langue arabe parlée couramment. *24, rue du Minotaure* 91350 Grigny.

BIOLOGISTE

H. 28 ans, Bac + 5, cherche emploi aquaculture, aménagement, b.e., écologie, biologie. Disponible de suite, toutes régions. (98) 46-40-25 soirée.

J.F., 26 ans, dipl. documentaliste I.N.T.D., DEA, *exp. enseign. français, langue étrangère.* Retour U.S.A. angl., esp. courant, ch. travail en rapport. Tél. : (53) 95-83-34.

J.H. 30 ans, exp. resp. magasin serv. après-vente photo-ciné, vidéo, hi-fi et répar., mat. photo : Nikon, Rollei, Chinon, etc., rech. d'urgence emploi même comm. Grande mobilité. Accept. ttes prop. Paris et province. Laisser message au 331-83-00 (h.b.), qui transm., ou écrire M. Patrick Moine, 11, passage Saint-Michel, 75017 Paris.

DIPLOMÉ NOTAIRE

H. 35 a. Etudes sup. + 10 a. exp. notariale. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 8.077 *le Monde Pub.*, service *ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 32 a., niveau bac B, cours CNAM. Exp. agt lanc. ord. aero et CL divers produits. Etudierait ttes propositions. Ecr. s/nº 3577 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16). B.P. 402 - 09 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

CONTRESCARPE, petit studio, bon état, tt cft, 1er ét. pptaire. 327-69-59.

RUE DES ÉCOLES
Très beau studio tt cft 32 *m², rez-de-chaussée* GARBI : 567-22-88.

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts jrs, 14/19 h. sauf mercredi et dimanche

6e arrdt

BONAPARTE, 75 m²
Caract., calme. 703-32-31.

7e arrdt

Dôme Invalides. 703-32-44
130 m², CARACTÈRE

AV. LA BOURDONNAIS
Duplex, derniers étages 5 P. 190 m² + SUP. TERRASSE Park. DORESSAY. 624-93-33.

DUROC
entrée, 2 pces, cuis., w.-c. bns, 2e ét., calme. 485.000 F. Vis. mardi, de 12 à 15 h. 74, RUE DE SÈVRES

9e arrdt

R. MANSART, calme, soleil
CHARMANT STUDIO
entrée, cuis., bns, w.-c., chf. 220.000 F. VERNEL. 526-01-50.

11e arrdt

Mº PARMENTIER, ravissant DUPLEX, 65 m². Terrasse SUD DORESSAY. 624-93-33.

12e arrdt

DAUMESNIL, prox. bois
2 P. GDE TERRASSE
Récent, ét. élevé, asc., box Px 530.000 F. 542-40-90.

14e arrdt

RUE SCHOELCHER
Bel atelier d'artiste *chbre en loggia, tt cft, 78 m²* DORESSAY. 624-93-33.

ALESIA, RÉCENT 78 m²
3 P. RUE ET JARDIN
ét. élevé. 1.000.000. 542-40-90.

15e arrdt

Mº DUPLEIX : 685.000 F
2 PCES SUR JARDIN
Réct, stand., impec. 542-40-90.

DUPLEIX
Entrée, 3 P., cuis., w.-c., bns impec., soleil. 590.000 F. Téléphone : 575-73-94.

91 - Essonne

PART. A PART.
VIRY-CHATILLON
A VENDRE F3 (70 m²)
VUE EXCEPT. SUR LAC
Dans résidence boisée
Immeuble 4 étages
Gd balcon ceinturant appt
FACE PISCINE ÉTÉ - TENNIS
SKI NAUTIQUE - VOILE
Cuis. équipée, park. sout. 360.000 F. + 80.000 F. (CF à 7 %).
Téléphone : 906-86-51.

appartements achats

Cherche un appartement mixte privé et professionnel, de 150 m² à 200 m², dans le 17e et limitrophe, à acheter ou à louer. Tél. de préférence avant 13 h et après 19 h au 622-29-75.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet. 15e. 566-00-75 rech. pr clients sérieux APPT 200 m², 15e, 7 arrdts.

Particulier à particulier recherche appart ou maison 7/8 pces ou +, 200 m² ou +, préférence centre ou poss. Est Paris. Eventuellement viager. 887-64-96 après 19 heures.

Recherche 1 à 3 P., PARIS *préfère rive gauche* avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

ST-AMBROISE
Bon imm., 2e ét., calme, séj. 1 chbre, entrée, cuis., bains refait à neuf. 3.100 F. Tél. pptaire. 873-57-80.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 5 AUTOMATIQUE
1979, 1re main, 56.000 km, marron, vitres teintées. 13.000 F. Tél. : 868-15-46.

GOLF GTI noire
(année 1982). Etat neuf. prem. main. 48 000 km. Toutes options possibles toit ouvrant. Tél. : 030-51-24 (après 18 h).

terrains

A vendre au PARAGUAY
TERRES ET ESTANCIAS
de 30 à 50 dollars l'hectare.
Ecrire à Vapor S.A., Case postale 148 CH-1211 GENÈVE 17/Suisse.



Particulier, 45 km Nice vend 4.000 m², viabilité, vac. *Téléphone : (93) 31-77-02.*

locations non meublées demandes

Paris

Couple ing./fonct., rech. 2/3 pièces. Paris banlieue. 3.000 F env. Tél. 274-02-27.

Pour loger cadres supérieurs et employés IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE rech. divers appts ttes catégories et gde surface. Villas Paris et environs. 504-48-21, p. 790.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pces et plus. 285-11-08.

bureaux

Achats

Associat. rech. pour son administ. Appartement ou local, surface voisine *500 m² dans Paris.* Ecrire sous le nº T 066.728 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Locations

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
burx meublés, domiciliation *secrét., télex. Boulogne* ACTE 92 - Tél. 603-38-32.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

Artisan 100 F, RC 180 F. Constitution SARL 2.000 F, SDM, 21, rue de Fécamp (12e), 340-24-54. 8, faubourg Poissonnière, 9e-10e. 770-54-66.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 54, rue Crimée, 19e et 4, rue des 2 Avenues, 13e Téléphone : 607-52-00.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social Tél., Télex, secrétariat, salles *de réunion av. vidéo, bar, etc.* Loc. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00.

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc. burx, secrét., Télex
CONSTITUTION STÉS
et CREATION TOUTES ENTREPRISES
ASPAC S.A. 293-60-50.

immeubles

SOCIÉTÉ FONCIÈRE MARCHAND DE BIENS vend par LOTS ou en TOTALITÉ
13e, 15e, 17e, 18e, 19e ET BANLIEUE PROCHE
appts Loi 48, poss. prêt bonifié à 12,5 % et Crédit 100 % avant. fiscaux pour investisseurs. 758-69-27.

pavillons

VILLIERS-SUR-MARNE
Prox. gare et comm., sur jardin de 185 m². Pavillon deux pièces, cuis., s-sol, garage. *Agrand. poss.* Prix 320.000 F. JANREGUY 304-21-05.

chalets

Chalet SAPAL Saint-Vincent (72), 200 km de Paris, 3 ch., séjour, cuis., w.-c., douche, s/sol, garage + cave, terrain 3.600 m², *meublé*, 200.000 F. Quilici 545-67-07 p. 411, 920-56-53 après 18 heures.

châteaux

A vendre château style 19e s/10 ha 100 km Paris Marne, 4 niveaux, asc., gdes réceptions, 15 ch., w.-c., sanitaires, chf. cent. mazout, pavillon de garde. Conv. maison *retraite*, post cure, etc. 28-09-12-43.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

villas

COTE D'ÉMERAUDE
15 km de St-CAST, villa 4 pces + cellier, gar. 2 voit., cave, hangar fermé avec volière, terrain arborisé de 2.655 m². Mise à prix : 380.000 F. Tél. ap. 15 h : 16 (96) 84-02-07.

LE PERREUX S/MARNE
TRÈS AGRÉABLE MAISON
Conception récente
Séj. 46 m² + 4 chbres, calme, soleil, très belle affaire
DEMICHELI
873-50-22 et 47/71.

maisons de campagne

Part. vd AUBRAC (15) maison et bât. agricole pierre et lauze à rénover. Surplombe la Vallée du Bes. (71) 23-21-61.

propriétés

PRÈS DU BOIS DE VINCENNES 300 MÈTRES RER
BELLE MAISON S/600 m², terr., séj. 60 m² 4/5 CHBRES. PARFAIT ÉTAT
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Soleil à Collioure (Pyr.-Orient. 66). Appart. 4/5 pers., 2 semaines en avril : Prix 26.500 F. 320 jours de plein soleil par an, face à la mer, vue sur le port (exceptionnel, à comparer). Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

VALLÉE DE MONTMORENCY 30 km Paris, très belle propriété, *const. 1970, de grande* classe, style manoir, 15 pièces pples., 500 m² hab., sous-sol total, garage 4 voitures, box cheval, s/terrain 24.000 m². Px 3.675.000 F. T. 989-40-01.

SOLEIL EN CORSE (20) STUDIOS 4 PERS. A PARTIR DE 150.000 F. CRÉDIT 100 %. Au bord de l'eau, au pied d'un vieux village génois, près de Calvi, les Marines de Corbara. *(Exceptionnel, à comparer.)* Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A LA COLMIANE 1500 (ALPES-MARITIMES - 06) STUDIOS 4 PERS. A PARTIR DE 150.000 F. CRÉDIT 100 %. A 1 hre de la prom. des Anglais, une vraie station de montagne (sports d'hiver, sports d'été) au milieu d'un parc naturel (Mercantour). *(Exceptionnel, à comparer.)* Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A MÉJANNES (GARD-30) CHALETS 4 PERS. + TERR. A PARTIR DE 99.500 F. Créd. 100 %. Dans les Cévennes, stat. verte de 3.800 ha, immense base de pl.-air aux nombreux équip. sport. (Except., à comparer.) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A MÉRIBEL (SAVOIE-73) STUDIOS 4 PERSONNES A PARTIR DE 295.000 F. CRÉD. 100 %. Au cœur du *plus grd* domaine skiable du monde, au pied des remont., avec tous les équipem. sport. *poss.*, été comme hiver, dans un chalet, des stud. 4 pers. (Exceptionnel, à comparer.) *Téléphoner à PRIMM SOLEIL* : (1) 354-09-71.

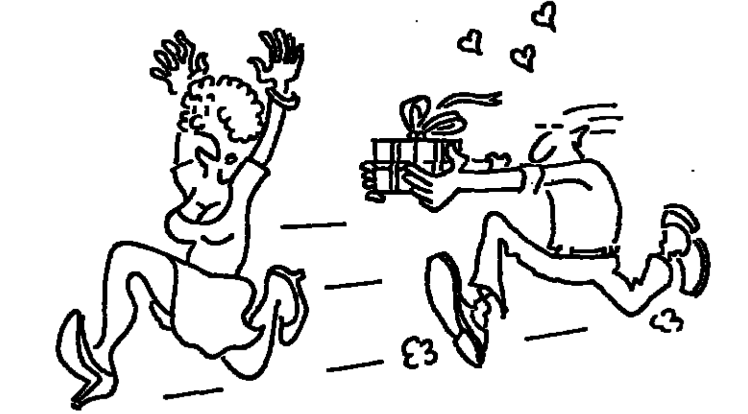
Moulin restauré, proximité Océan (Pornic Loire-Atlantique), séjour, quatre chambres, cuisine aménagée, s. de b., dépendances (chambre, garage, cave). Dans parc aménagé 2.500 m². 850.000 F. (40) 21-74-19, heures repas.

ÉTÉ

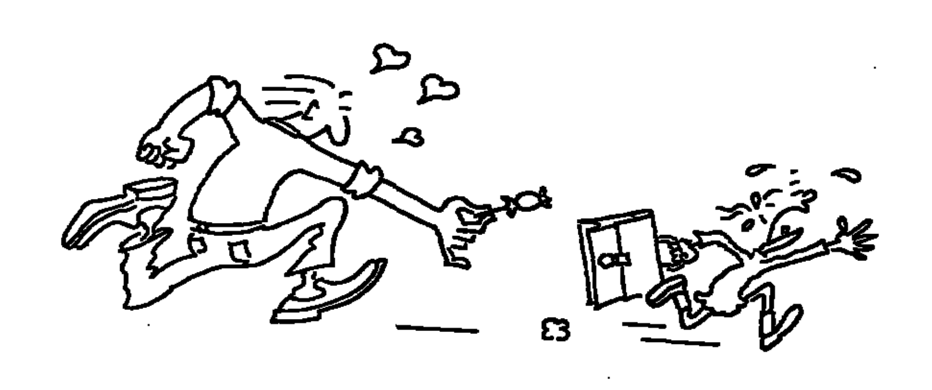
Histoire d'Amour par Konk

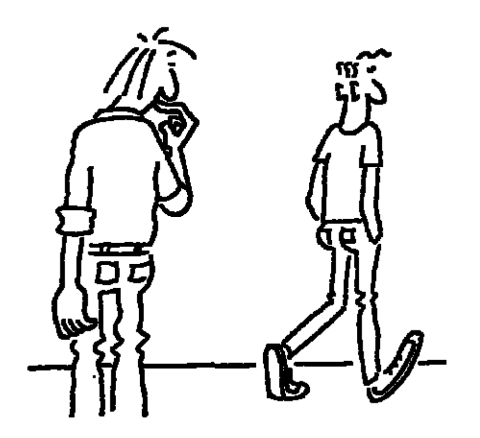
J'AVAIS TRÈS ENVIE D'AIMER ...





.. MAIS JE NE TROUVAIS PERSONNE.

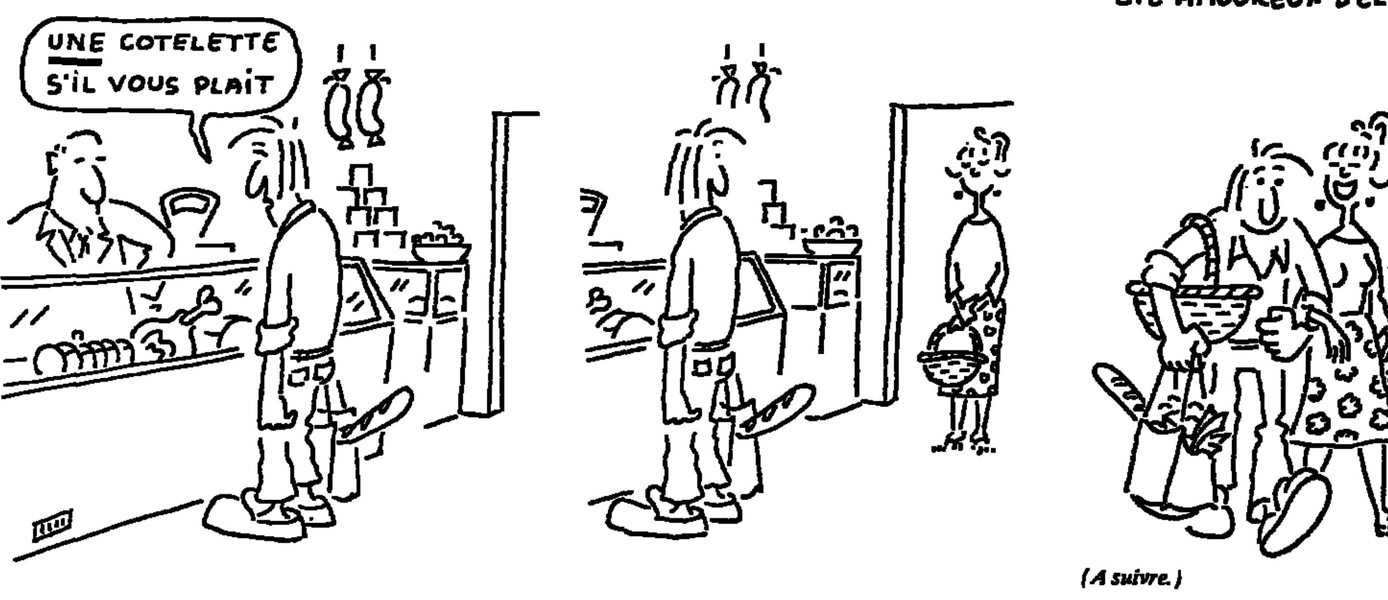




J'ÉTAIS EN TRAIN DE ME RÉSIGNER..

.. QUAND JE L'AI RENCONTRÉE.

J'AI TOUT DE SUITE ÉTÉ AMOUREUX D'ELLE.



(A suivre.)

RÉTROMANIE

Le prix du souvenir

Tout homme court après ses souvenirs. Et lorsqu'il n'en a pas, il se les invente en y mettant le prix. Le domaine de l'antiquité s'élargit sans cesse à de nouveaux objets, mis en lumière par l'actualité et dont la télévision amplifie et perpétue l'éphémère brillance.

La célébration du quarantième anniversaire du débarquement et de la Libération (que les Allemands appellent « invasion ») provoque une demande accrue de vestiges mémorables. La Normandie est sillonnée de Jeeps où paradent des jeunes gens en uniformes américains pour d'illusoires batailles.

Les Jeeps de 25 000 F à 40 000 F et les Dodge 4×4, 15 000 F à 20 000 F selon l'état. Et tant pis si ces solides mécaniques consomment plus de 30 litres au 100.

Un ensemble complet de débarquement, casque avec filet, blouson M 41, chemise, pantalon moutarde, poche à pansement, gourde, bouée gonflable, etc. se négocie de 2 500 F à 3 000 F. Plus recherchés, les uniformes allemands peuvent valoir 8 000 F et plus.

D'autres se contentent d'une paire de guêtres à 70 F, d'un ceinturon à 100 F ou d'un blouson à 250 F. Pour être valables, ces vêtements doivent être datés et estampillés « *US Army* ». Les lampes électriques, les jerricans, les postes-radio, les jumelles ou les boîtes de rations sont accessibles de 150 F à 800 F. Les casques américains valent plus que les anglais ou les français mais moins que les allemands : de 300 F à 500 F.

Les fanatiques des armes dépensent sans compter pour s'approprier un pistolet automatique à 1 500 F, un colt à 2 500 F, une carabine ou un fusil de 1 000 F à 3 000 F. Les armes à feu allemandes sont encore plus rares et plus chères. Mais la prime de fanatisme va aux dagues d'officier de la Kriegsmarine ou de la Luftwaffe, qui se payent de 2 500 F à 4 000 F. Les poignards hitlériens, qui font vibrer les nazillons frustrés sont en baisse depuis que des faux innombrables ont déferlé sur le marché.

A l'occasion des cérémonies commémoratives, Mᵉ François Dupuy, commissaire-priseur, avait organisé, le 10 juin dernier à Honfleur, une vente avec catalogue « Spécial D. Day », préparée par l'expert en armes anciennes et modernes M. J.-C Dey.

Au total, plus de quatre-vingt lots d'armes, équipements, souvenirs de la deuxième guerre mondiale, avec en supplément quelques témoignages évocateurs de la première, tels que baïonnettes allemandes et *Rosalie de tranchée* bradées à quelques centaines de francs. Brownings, fusils d'infanterie, carabines d'entraînement, mauser de cavalerie ont trouvé preneurs de 1 000 F à 1 500 F. Une carabine US MI a atteint 4 300 F. Pour un fusil-mitrailleur Bar, qui monte péniblement à 1 600 F, le commissaire-priseur insiste : *« Il a été enterré... c'est une arme pleine d'histoire... cela vaut mieux que ça »*... Adjugé 1 800 F, avec regrets. La plupart des armes sont, ou doivent être, démilitarisées, c'est-à-dire neutralisées par l'introduction, dans le canon, d'une bille d'acier forcée à chaud.

D'autres objets plus pacifiques, comme un périscope de tranchée, un compas allemand pour Zepelin, un télémètre d'artillerie, relancent les enchères jusqu'à 1 000 F. Une colossale paire de sur-bottes de sentinelle sur le front de l'Est atteint 260 F, et une trousse de toilette US 1944, avec rasoir, blaireau, crème à raser, brosse à dents, ne dépasse pas 240 F.

Ainsi, s'égrènent les vestiges banalisés des jours de gloire... qui voudront sans doute dix fois plus pour le cinquantième anniversaire.

F. GERSAINT.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 JUILLET

« La Sainte-Chapelle », 14 h 30, entrée, Mme Dubesme.

« Les quartiers de la Défense », 15 heures, hall RER, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Berges de la Seine », 15 heures, pont Saint-Louis, côté square Notre-Dame, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, devant le Panthéon (Academia).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, façade Saint-Germain, Mme Hager.

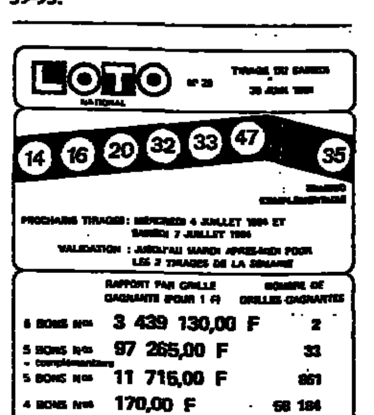
« Saint-Roch », 15 heures, 236, rue Saint-Honoré (Paris et son histoire).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

GUIDE POUR LES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

A l'intention des sept millions de personnes à mobilité réduite, le ministère des transports édite un guide des transports destiné à mieux *les informer sur les facilités qui leur* sont accordées : les métros et les aéroports accessibles aux fauteuils roulants, les tarifs préférentiels pour les accompagnants, les réductions tarifaires pour les handicapés. Taxis, trains, avions, bateaux, autobus : tous les modes de transport peuvent être interrogés sur ces aménagements, grâce aux nombreux numéros de téléphone qui figurent dans le guide.

★ *Guide des transports à l'usage des personnes à mobilité réduite*, 28 pages. Expédié sur simple demande au service de presse et d'information du ministère des transports, 246, boulevard Saint-Germain, 75700 Paris. Tél. : (1) 544-39-93.



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 juillet à 0 heure et le mardi 3 juillet à 24 heures.

Les orages s'éliminent assez rapidement vers l'Est. Les hautes pressions du proche Atlantique vont à nouveau protéger la France des débordements du mauvais temps. Mais le vent du nord va pousser sur le pays de l'air frais.

Mardi matin, encore quelques résidus orageux sur les Alpes, des nuages et quelques ondées au nord-est de la Seine. *Sur toutes les autres régions* le ciel sera dégagé, il y aura seulement des bancs de brume locaux.

Les températures au lever du jour : 10 à 12 degrés dans l'ensemble avec seulement 7 à 8 degrés dans le Nord-Est et plus de 15 degrés près de la Méditerranée.

Au cours de la journée, amélioration avec de belles éclaircies des Alpes aux Vosges, sur toutes les autres régions beau temps bien ensoleillé.

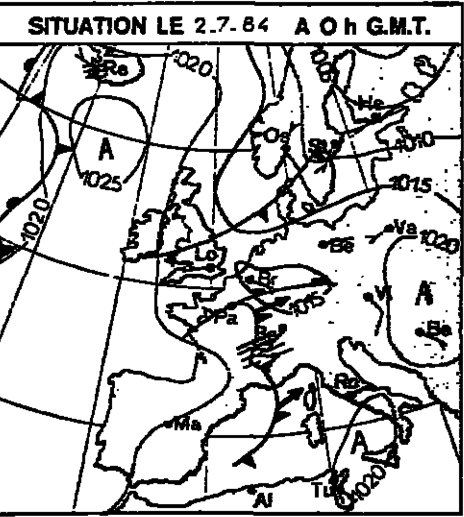
Les températures évolueront entre 17 degrés près de la Manche, 20 degrés dans l'intérieur du pays, 22 degrés dans le Sud-Ouest et 27 degrés près de la Méditerranée.

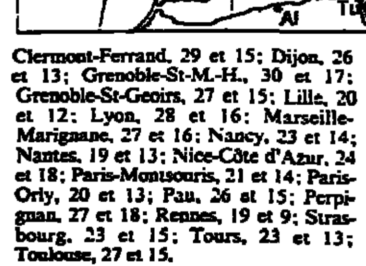
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 2 juillet à 8 heures, de 1016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

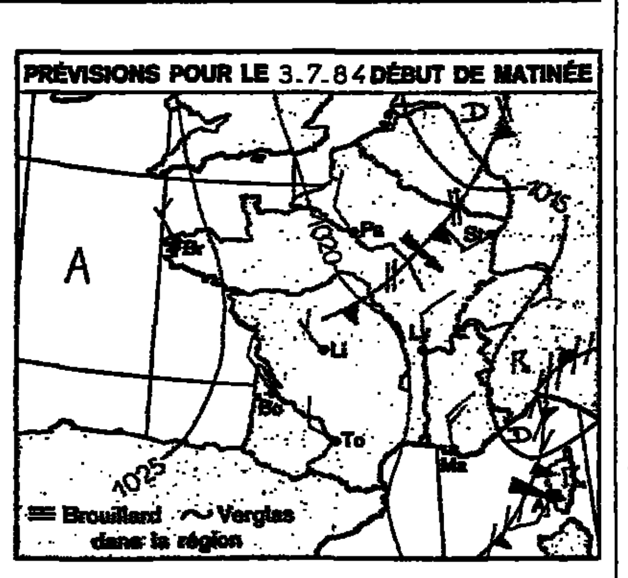
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juillet ; le second, le minimum de la nuit du 1er juillet au 2 juillet) : Ajaccio, 30 et 18 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 24 et 15 ; *Bourges, 27 et 14 ; Brest, 20 et 9 ; Caen,* 20 et 10 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 29 et 15 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble-St-M.-H., 30 et 17 ; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 15 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 28 et 16 ; Marseille-Marignane, 27 et 16 ; Nancy, 23 et 14 ; Nantes, 19 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 18 ; Paris-Montsouris, 21 et 14 ; Paris-Orly, 20 et 13 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 23 et 15 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 27 et 15.

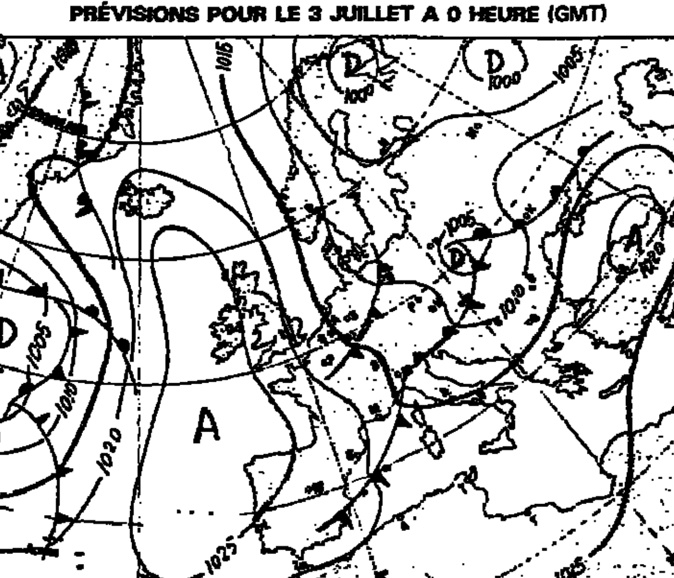
Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 35 et 20 ; Berlin, 16 et 8 ; *Bonn, 20 et 10 ; Bruxelles, 8 et 9 ;* Le Caire, 36 et 22 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 17 et 10 ; Dakar, 28 et 25 ; Djerba, 31 et 17 ; Genève, 28 et 15 ; Istanbul, 28 et 21 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 22 et 11 ; Luxembourg, 21 et 11 ; Madrid, 28 et 11 ; Moscou, 19 et 10 ; Nairobi 24 et 13 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 27 et 20 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 19 et 9 ; Tozeur, 40 et 24 ; Tunis, 35 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

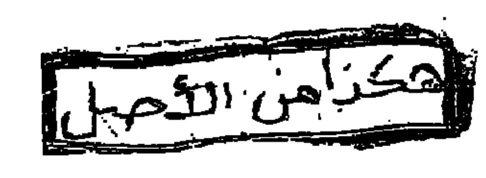












ÉTÉ

TROISIÈME AGE

MIEUX VIVRE DANS LA CAPITALE

Les vacances des Parisiens âgés

La mairie de Paris propose, à nouveau cette année, aux Parisiens âgés et aux personnes handicapées un éventail de distractions et de services pour leur permettre de « mieux vivre » l'été 1984. Tout au long de cette période deux mille personnes — employées du bureau d'aide sociale, élèves infirmières et élèves assistantes sociales, bénévoles — seront, gratuitement ou moyennant une participation financière, à la disposition des personnes âgées de la capitale.

Des loisirs en toute gratuité et...

● Pour inaugurer, en quelque sorte, le programme des loisirs de l'été, *des promenades en vedette* sur la Seine et le canal Saint-Martin seront organisées les 4, 5 et 6 juillet et seront suivies d'une réception à l'Hôtel de Ville. Tout l'été, des places seront offertes pour assister à des *représentations théâtrales* ou *des spectacles d'opérette*. Les *quatre-vingts clubs* du bureau d'aide sociale resteront ouverts et proposeront leurs activités habituelles : poterie, dessin, gymnastique, yoga, natation, musique, etc.

★ **Renseignements et inscriptions : auprès de la mairie d'arrondissement, section du bureau d'aide sociale.**

● Pour allier culture et détente, *l'Université d'été* dispensera *stages* — c'est une nouveauté — et conférences. Il s'agit de *stages d'initiation à l'informatique et de stages de langue* (anglais et espagnol) qui se dérouleront au cours du mois de juillet, pendant deux semaines, à mi-temps.

★ **Inscriptions : tél. : 274-25-52 (poste 31 ou 35) ou auprès des sections d'arrondissement du bureau d'aide sociale.**

Les *conférences* de l'Université d'été, consacrées à des thèmes très divers, comme la médecine, l'art, la littérature ou l'histoire, auront lieu du 2 juillet au 14 septembre, à 10 heures et à 15 heures, dans les locaux de l'université Pierre-et-Marie Curie, 15, rue de l'Ecole de Médecine, Paris-VI[e]. Les programmes des sujets traités sont disponibles dans les mairies et les sections du bureau d'aide sociale. L'inscription se fait sur place, avant l'entrée.

★ **Renseignements : tél. : 274-25-52 (poste 31 ou 35).**

...Avec participation financière

● Des *excursions* d'une ou *plusieurs journées* seront organisées permettant de découvrir ou de visiter les châteaux de la Loire, l'Alsace, les Vosges, la Bourgogne, Fontainebleau, etc. La contribution des participants sera fonction de leurs ressources et de la durée de l'escapade (de 70 à 160 francs pour une journée ; 180 à 350 francs pour deux jours ; 270 à 600 francs pour trois jours).

Renseignements : auprès des sections du bureau d'aide sociale de la mairie d'arrondissement.

AIDES A DOMICILE ET ACCUEIL TEMPORAIRE

● Pour les Parisiens très âgés ou handicapés, des *aides ménagères* pourront prendre le relais de la famille, d'amis ou de femmes de ménage en congé et se rendre à domicile une ou plusieurs fois par semaine. De même, des *services de soins à domicile* seront assurés. Des permanences d'arrondissement répondront à toutes les demandes (se renseigner à la mairie d'arrondissement). Les samedi, dimanches et jours fériés une permanence téléphonique fonctionnera 24 heures sur 24 : Tél. 272-34-66 la nuiut, les appels seront enregistrés sur un *répondeur*.

● Les personnes isolées *auront la possibilité de s'entretenir, par téléphone,* avec des *bénévoles* de l'association l'Amitié au bout du fil. Il faut prendre contact avec la permanence de l'arrondissement auprès de la mairie pour organiser des « *conversations amicales* ».

● Pour les personnes valides ou semi-valides répugnant à rester seules chez elles durant l'été, le bureau d'aide sociale ouvre les portes de ses résidences en région parisienne pour des *séjours de vacances*. Les prix *s'élèvent à 54 F ou 55,20 F* par jour suivant la résidence. Il faut ajouter de 16,10 F à 88,50 F suivant les ressources pour les frais de restauration. Pour les personnes semi-valides, les prix de journée complet est de 282 F (Bondy) ou 355 F (Argenteuil).

★ **Renseignements et inscriptions : bureau d'aide sociale de Paris, 2, rue Saint-Martin, Paris-4[e] bureau 8 A. Tél. : 277-11-22, poste 40-66 ou 40-68.**

● Enfin, *l'Assistance publique* propose aux familles *d'accueillir temporairement*, pendant l'été, un parent âgé de plus de soixante-cinq ans et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale et un traitement d'entretien. Le prix de journée comprenant hébergement et soins est fixé à 433 F (139,30 F pour le forfait soins remboursable par la Sécurité sociale et 293,70 F de frais d'hébergement à la charge de la personne âgée ou de sa famille avec possibilité de prise en charge par l'aide sociale).

★ **Renseignements : Assistance publique, 3, avenue Victoria, Paris-4[e], bureau 153. Tél. : 277-11-22 postes 31-53, 37-51, 31-56.**

CHRISTIANE GROSLIER.

EN BREF

CHANTIERS D'ÉTÉ

L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE du Val-de-Marne (ASPAV), sous la responsabilité scientifique de l'archéologue départemental, organise un stage pratique sur les chantiers d'été dans le département, du 30 juin au 31 juillet. Age minimum : seize ans. Pour les mineurs, *l'autorisation parentale est nécessaire.*

★ **Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, 23 bis, rue des Mèches, 94000 Créteil. Tél. : 207-93-53.**

CONCOURS

IMPOTS. — *La Direction générale des impôts sera au Centre d'information et de documentation jeunesse* (CIDJ) du 6 au 13 juillet inclus pour informer sur les concours ouverts aux candidats de nationalité française : contrôleur, programmeur-pupitreur, technicien géomètre du cadastre (niveau baccalauréat), agent de constatation des impôts (niveau BEPC), inspecteur (*niveau diplôme de second cycle*).

★ **CIDJ, 101, quai Branly, 75750 Paris Cedex 15. Tél. 566-40-20.**

348-28-28

AU SERVICE DES PARENTS. — Dans l'anonymat ou l'entretien personnalisé, *qu'il s'agisse d'une* question simple ou complexe, *inter-service parents écoute et informe* par téléphone au 348-28-28, sur tous sujets : éducation, psychologie, droit familial, scolarité, loisirs, vacances, social, etc. Une initiative de l'Ecole des parents et des éducateurs, 3-5, *impasse du Bon-Secours*, 75011 Paris.

JEUNES

CIRCUITS D'ÉTÉ. — Les Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF) organisent, en juillet, un séjour en roulottes dans la région de Paimpol pour les jeunes de onze à quinze ans et, en août, un circuit en Grèce pour les treize-seize ans. Les enfants de huit à quatorze ans *pourront aller en vacances* à Arcenant, dans le canton de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), aux mêmes périodes.

★ **Secrétariat régional des EEDF, 25, rue Latouche-Treville, 29200 Brest. Tél. : (98) 80-40-54.**

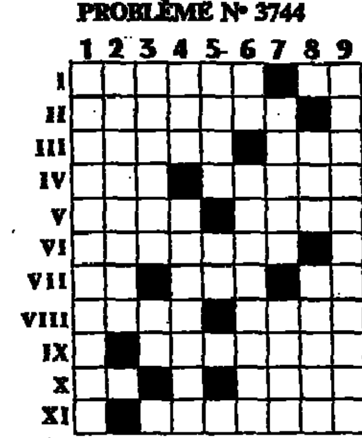
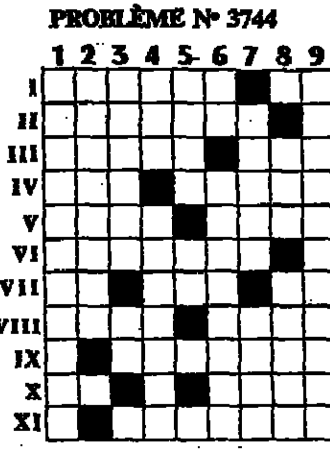
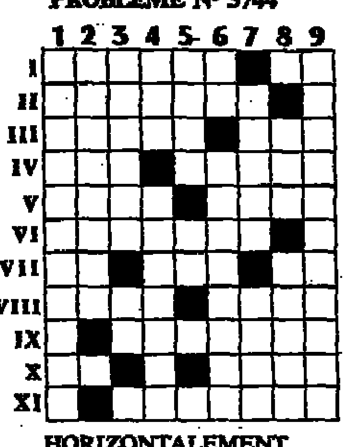
VACANCES

ANIMAUX ASSISTANCE. — Pour faciliter la vie des maîtres, Royal Canin vient d'éditer un *Guide des pensions et garderies pour chiens et chats* rassemblant des adresses de professionnels.

★ **Royal Canin, RN 113, BP 430470 Aimargues. Tél. : (66) 88-03-49 ou (66) 88-03-30. Ces services sont gratuits.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3744

HORIZONTALEMENT

I. Pièces rapportées. Pour un résonnement ou un raisonnement. — II. Ont les serpents dans la peau ou ont tout de la peau de serpent. — III. Fait partie de la famille. Peut *s'entendre à toute heure.* — IV. Fait couler de l'eau en URSS, fit couler de l'encre aux USA. Avec elle, nos humeurs passent difficilement. — V. Absent de la rentrée des classes. Monte-en-l'air de la Belle Epoque. — VI. Anomalie de grande importance et de petite conséquence. — VII. « Note » d'hôtel. Bon à tirer et bon à porter. Démonstratif. — VIII. Fut passée par les armes. Grands et petits s'y *mesurent.* — IX. On y prend l'eau douce avant de prendre la mer. — X. Son régime n'a pas besoin d'être surveillé. Une véritable nullité. — XI. Apporte donc la bonne parole ou la mauvaise.

VERTICALEMENT

1. Hommes de génie qui vont de dépressions en dépressions. — 2. Gros fumeur de pipe. — 3. C'est quand il est battu qu'il connaît un certain succès. Symbole. — 4. Nœud pas *du tout* coulant. Elément d'un service de nettoyage. — 5. Nous distraient et nous font suer. Orientation. — 6. Personnel. On pouvait leur reprocher de faire du tapage mais pas de faire le tapin. — 7. Lieu de rencontres. Du temps ou de l'argent. — 8. Va donc loin. Se défaire du bien ou s'accommoder du mal. — 9. Cavalier et rosse.

Solution du problème n° 3743

Horizontalement

I. Toupilleur. Tapé. — II. Arrivées. Perle. — III. Ignée. TTC. Malus. — IV. Luette. Apocope. — V. Lé. Itinérant. Le. — VI. Es. Nédim. Rd. Léa. — VII. Fe. *Edulcorant.* — VIII. Rhumeries. Ite. — IX. Ere. Durit. — X. Raine. Il. Lu. — XI. Ouatine. Ptôses. — XII. Mm. Forfait. CA. — XIII. AEF. Fi ! Urgences. — XIV. Epervier. Béat. — XV. Sarcleur. EV. Sui.

Verticalement

1. *Tailleur. Romans.* — 2. Orgues. Heaume. — 3. Urne. Furia. Fer. — 4. Piétinement. PC. — 5. Ivette. Eiffel. — 6. Le. Eider. Noire. — 7. Let. Nidifier. Vu. — 8. Est. Emue. Fuir. — 9. Car. LSD. Pare. — 10. RP. Parc. Tigre. — 11. Emondoir. Oté. — 12. Tract. Ils. NB. — 13. Allô ! Laitue. Ces. — 14. Peuplent. Sceau. — 15. Sécateur. Asti.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Barbara et Wolfgang DEISTER sont très heureux d'annoncer la naissance de

Yvonne,

Oberursel-im-Taunus (Allemagne fédérale), le 24 juin 1984.

Mariages

— Sylvie PINON et Thierry ALBERT

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le samedi 30 juin 1984.

Décès

— M. et M[me] Pierre Lauxerois, leurs enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Maurice Pichon, leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

Ferdinand BADIN,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur.

La messe des obsèques a été célébrée *dans l'église de l'Isle-d'Abeau* (Isère), où il a été inhumé le 25 juin.

Fontenay-le-Fleury (Yvelines).
Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône).

— Bruno et Claire Bourges et leur fils,
Les familles Bourges, Bernard, Cusset, Ferry, Gaston, Lefèvre, Parodi, Perruchot-Triboulet,
ses parents, alliés et amis,

font part du rappel à Dieu de

Charles BOURGES,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
ancien médecin volontaire de la 2[e] DB,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945, TOE.

Les obsèques religieuses ont eu lieu *dans l'intimité familiale à Méounes-lès-Montrieux*, le 25 juin 1984.

46, rue Pernéty,
75014 Paris.

— M. et M[me] Yves Halard,
leurs enfants, Rémi et François,
leurs petits-enfants, Anaïs et Bastien,
M. et M[me] Pierre-Jean Claux,
leurs enfants, Antoine et Jean-Baptiste,
Les familles Claux, Cousty, Rullier, Chazeau, Pouget, Mazuel, Rousseaux,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, *muni des sacrements de l'Eglise,* de

M[me] Ambroise CLAUX,
née Elisabeth Cousty,

dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 25 juin 1984.

Le service religieux a été célébré à Bort-les-Orgues (19110).

66, rue Cortambert,
75016 Paris.
11, rue de l'Esplanade,
75005 Paris.

— La section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des *hautes études* (V[e] section) et l'Association des amis de la V[e] section de l'école

ont le regret de faire part du décès de

M. Jean GOUILLARD,
ancien directeur d'études
de l'EPHE
et président
de l'Association des amis
de la V[e] section de l'école,

survenu le mercredi 27 juin 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 juillet, à 15 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, Boulogne-Billancourt.

— M. et M[me] Laurent Dreyfuss,
M[lle] Anne Lytton,
M. et M[me] André Ducret et leur fils,
M. et M[me] François Voss et leurs enfants,
Et toute leur famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Robert LYTTON,

survenu le 25 juin 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus *stricte intimité.*

— **Jean-François SCHMITT**
est mort le jour de la Pentecôte.
Il avait trente ans.
Sa famille et ses amis l'ont accompagné à Lyon et en Haute-Marne, où il a été enterré.

« Etres que l'aurore semble laver de leurs tourments, semble doter d'une santé, d'une innocence neuves, et qui se fracassent ou se suppriment deux heures après...
...Etres chers dont je sens la main. »
(René Char.)

De la part de
Son père Georges,
De sa sœur Emmanuelle,
De ses frères Jean-Luc, Jean-Marie et Jean-Christophe,
Et de tous ses amis.

— M[me] René Sergent,
son épouse,
M. et M[me] Michel Sergent,
M. et M[me] Gérard Durand-Texte,
M. et M[me] Jean Sergent,
M. et M[me] Philippe Pagnon,
M. et M[me] Côme Sergent,
M. et M[me] Francis Cruse,
ses enfants,
Nathalie Sergent,
Ludovic, Laure et Edouard Durand-Texte,
Béatrice et Louis Pagnon,
Anne, Thomas, Matthieu et Benoît Sergent,
Damien, Hugues et Cyrille Cruse,
ses petits-enfants,
nous prient d'annoncer le retour à Dieu de

M. René SERGENT,
inspecteur général des finances
honoraire,
ancien secrétaire général de l'OECE,
officier de la Légion d'honneur,

décédé à Paris le 30 juin 1984, dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu à Saint-Saëns (Seine-Maritime), mercredi 4 juillet, à 16 h 30. Un service d'action de grâce sera dit à l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16[e], jeudi 5 juillet, à 8 h 30.

Une messe sera dite ultérieurement à Thenay (Indre), selon les indications de la presse locale.

— M. le proviseur,
Les personnels du lycée,
Ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part de la mort, à l'issue d'une cruelle maladie, de

Nicole VENET,
censeur au lycée Dorian,
72, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

Le service religieux sera célébré le mercredi 4 juillet 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252 *bis*, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de Thiais.

— Le docteur-vétérinaire et M[me] *Henri Vialatte*
et leurs enfants,
Les docteurs Walter et Christiane Mathé,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Valantin, Zuber, Van Belle, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Charles VIALATTE,
née Louise Valantin,

survenu à Lutterbach, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, en l'église de Lutterbach (68), le 29 juin 1984.

Serre-les-Sapins,
25770 Franois.
108, rue Aristide-Briand,
68460 Lutterbach.

— La direction
Et le personnel

de l'Hôtel Hilton International Paris

ont la tristesse de faire part du décès de

Sylvain VIALLET,
directeur du restaurant
Le Western.

L'inhumation a eu lieu à Vélizy le 29 juin 1984.

— M[me] Paul Weber, née Grünewald,
et ses enfants,
Les familles Gaussorgues, Bourguet, Masse, Ferjani et Weber,
M. et M[me] Jean Keller,
M[lle] Alice Wergen,
Et les familles Post et Koenig,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul WEBER,

le 27 juin 1984, en sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 2 juillet 1984.

20, rue Philippe-Grass,
67000 Strasbourg.

Remerciements

— La Fédération des médecins de France,
très touchée des témoignages d'estime, de reconnaissance et de sympathie qu'elle ne cesse de recevoir à l'occasion du décès de son président, le

docteur Pierre BELOT,

prie de bien vouloir trouver ici l'expression de ses remerciements les plus sincères.

Anniversaires

— Les familles Brossier et Martal demandent à tous ceux qui ont connu et aimé

Romain Léon BROSSIER

d'évoquer son souvenir pour le dixième anniversaire de sa mort, le 4 juillet 1974.

— Il y a dix ans, disparaissait

Rosa CUKIER-KAHN.

Son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'aimaient.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— *Université* Paris-Nord Villetaneuse, mardi 3 juillet, salle D-300, UER de lettres et sciences humaines, M[me] Marie-Françoise Bonicel, née Philippe : « Contribution à la composition du rôle de la personnalité *dans* le choix professionnel (enquête monographique sur une population d'étudiants en IUT, option finances comptabilité ou gestion du personnel ».

— *Université Paris-I, jeudi 5 juillet*, à 14 heures, salle appartement Décanal (centre Panthéon), M. Jacques Bouineau : « Les réminiscences de l'Antiquité sous la Révolution française ».

Mort du général Pierre Jacquot

Nous apprenons le décès, survenu le vendredi 29 juin, à Vrécourt (Vosges), du général d'armée Pierre Jacquot. Les obsèques seront célébrées ce lundi 2 juillet à Vrécourt.

Pierre Jacquot, né en 1902, à Vrécourt (Vosges), était un des officiers les plus brillants de sa génération et l'un de ceux que l'on appelait alors des « soldats républicains », c'est-à-dire marqués par leurs amitiés à gauche.

Ainsi fit-il partie de l'entourage d'Edouard Daladier en 1938-1939, après avoir passé quatre ans dans la Légion étrangère, suivi les cours des écoles de guerre française et belge et appartenu au 2[e] bureau.

Fin 1939, il prend le commandement d'un bataillon et est deux fois blessé. Il ne cache pas son peu de sympathie pour Vichy et, dès 1941, entre dans la Résistance. La police allemande l'arrête en novembre 1942. Il s'évade aussitôt et gagne la Corrèze. Il y participera à la mise sur pied des maquis et deviendra l'adjoint du colonel Berger, pseudonyme d'André Malraux. Il mène les combats contre la division Das Reich, qui remonte en 1944 vers le front de Normandie puis, toujours avec Malraux, met sur pied la brigade Alsace-Lorraine, composée de maquisards, qui combat au sein de la 1[re] armée française.

En 1954, après Dien-Bien-Phu, le général Jacquot est envoyé en Indochine, comme adjoint du général Ely, haut commissaire et commandant en chef. Il lui succède avec le titre de commissaire général et assure la désagréable tâche de rapatrier le corps expéditonnaire français. A son retour, en 1956, il est nommé commandant en chef en Allemagne.

En 1958, toujours indépendant et à l'encontre de la plupart de ses pairs, il se refuse à faciliter l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle et se retrouve inspecteur général de l'armée de terre. Il était resté très lié avec André Malraux. Il occupera de 1961 à 1963, à Fontainebleau, les fonctions de commandant en chef des forces alliées Centre-Europe.

Pierre Jacquot était l'auteur de deux courts ouvrages qui firent quelque bruit : un Essai de stratégie occidentale et la Stratégie périphérique devant la bombe atomique.

Le Monde

économie

AFFAIRES

«Creusot-Loire est l'illustration cruelle d'une carence patronale»

déclare le porte-parole du gouvernement

Dans une allocution prononcée à Clamecy (Nièvre), le 30 juin, le président de la Répubique a fait allusion à l'affaire Creusot-Loire en s'étonnant que *« les intérêts privés ayant été garantis, on demande à l'Etat de payer les pertes »*. Parland des difficultés de certaines entreprises, M. Mitterrand a constaté une *« incurie, une certaine façon d'oublier ses devoirs, de condamner une entreprise par la faute de ceux qui n'ont pas compris qu'ils devaient assumer la modernisation pour affronter la concurrence »*.

Le gouvernement s'est fixé *« pour l'instant la tâche de rechercher des solutions sur les plans industriel, financier et social aux problèms posés par la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire »*, a indiqué, pour sa part, M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement. Dans sa déclaration, M. Dumas affirme que *« lestribunaux apprécieront, le moment venu, la responsabilité de ceux qui ont eu la charge de l'entreprise, notamment pour les opérations de cession qu'ils ont pu effectuer dans le passé »*.

« Creusot-Loire est une illustration particulièement crulle d'une carence patronale », a ajouté le porte-parole du gouvernement. *« Dans un système politique inspiré du libéralisme, cette carence aurait conduit à la disparition de ce groupe industriel et ceci, sans égard pour les personnels et les sous-traitants. Le gouvernement n'amet pas cette philosophie. »*

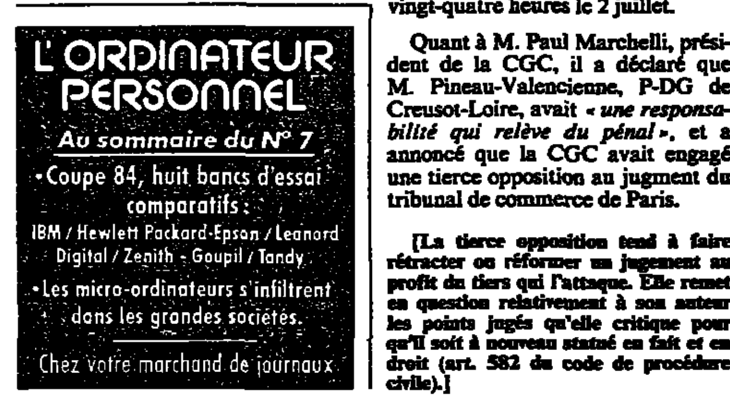
Selon le porte-parole, *« le gouvernement ne peut accepter que les actionnaires conservent par devers eux les bénéfices des sociétés qui « marchent » et renvoient à l'Etat, c'est-à-dire aux contribuables, les pertes des sociétés qui connaissent des difficultés »*. Enfin, M. Dumas a souligné que *« tous les partenaires sociaux condamnent le comportement du principel dirigeant de Creusot-Loire, mais gardent néanmoins, pour l'instant, leur sang-froid et leur licidité malgré leur légitime angoisse »*.

Tandis que la fédération socialiste de Saône-et-Loire demande la constitution d'une commission d'enquête parlementaire et que l'évêque d'Autun, Mgr Armand le Bourgeois, se déclare *« solidaires avec tous ceux qui sont touchés »*, le journal soviétique *les Izvestia* estime que le dépôt de bilan de l'entreprise *« menace de déboucher sur une crise sociale extrêmement grave et que la situation pourrait se répéter dans d'autres secteurs industriels comme Citroën »*.

La CGT appelle ses organisations à une grande manifestation le 5 juillet au Creusot. De son côté, la fédération CFTC de la métallurgie indique, dans un communiqué, *« qu'il est temps que l'on dépasse le stade des invectives alors que le sort de dizaines de milliers de salariés de Creusot-Loire et des entreprises sous-traitantes est en jeu »* et lance, vers les pouvoirs publics, un appel à la concertation. L'ensemble du personnel de l'usine de Chalon-sur-Saône s'est mis en grève pour vingt-quatre heures le 2 juillet.

Quant à M. Paul Marchelli, président de la CGC, il a déclaré que M. Pineau-Valencienne, P-DG de Creusot-Loire, avait *« une responsabilité qui relève du pénal »*, et a annoncé que la CGC avait engagé une tierce opposition au jugment du tribunal de commerce de Paris.

[La tierce opposition tend à faire rétracter ou réformer un jugement au profit du tiers qui l'attaque. Elle remet en question relativement à son auteur les points jugés qu'elle critique pour qu'il soit à nouveau statué en fait et en droit (art. 582 du code de procédure civile).]



Le tribunal de commerce de Nanterre devrait annoncer le démantèlement d'AMREP

Bouygues reprendrait l'essentiel du groupe parapétrolier

Le tribunal de commerce de Nanterre devrait se prononcer dans les jours qui viennent — et peut-être dès ce lundi 2 juillet — sur la reprise par des industriels français des activités d'AMREP, principale entreprise parapétrolière française et troisième mondiale, mise en règlement judiciaire le 30 mai. Une chose est sûre : la société sera démantelée puisque aucun repreneur global ne s'est présenté.

Bouygues, qui n'a pas renoncé à sa stratégie de diversification pour compenser le ralentissement attendu dans le bâtiment et les travaux publics, a fait l'offre la plus importante. La société reprendrait l'essentiel de l'Union industrielle d'entreprise, principale filiale d'AMREP. A Cherbourg, usine la plus importante de l'UIE, il y aurait cependant une petite centaine de suppressions d'emplois. La reprise du travail sur ce chantier — dont le principe a été adopté par les syndicats — devrait permettre dès le début de cette semaine le départ d'une *« jacket »* (armature de plate-forme) baptisée *« Heindel »* et destiné à ELF-Norvège.

La volonté des syndicats d'empêcher, depuis un mois, cette construction de sortir de Cherbourg était ressentie par les pouvoirs publics, ainsi que par ELF, comme de nature à affecter la crédibilité commerciale d'AMREP et donc à lui fermer des marchés.

Si Bouygues est prêt, d'autre part, à reprendre le siège social et le bureau d'études d'AMREP, près de 70 % des effectifs pourraient voir leur emploi affecté.

En revanche, ne serait repris ni l'usine de Montpellier ni les Ateliers de Bordeaux (sous-ensemble de chaudronnerie, constructions métalliques et métallurgiques pour barrages), qui n'ont pas trouvé demandeur par ailleurs.

Bouygues est aussi sur les rangs avec les meilleures chances de l'emporter (contre SPIE Batignolles et GTM Entrepose) pour prendre le contrôle d'une autre filiale d'AMREP, Technigaz, Société d'ingénierie spécialisée dans la cryogénie, le stockage et le transport de gaz liquéfié. On sait (*le Monde* du 21 juin) que cette filiale a obtenu en septembre 1982 — conjointement avec l'UIE — un contrat d'un milliard de francs pour l'ingénierie, les équipements et la supervision de la construction des installations de réception, de stockage et de vaporisation du terminal de gaz naturel liquéfié de Pyeong-Taeg, en Corée du Sud. Le sinistre d'AMREP inquiète fort les autorités sud-coréenne, qui craignent que ce terminal ne soit pas achevé dans les délais. Les autorités françaises n'en sont pas moins préoccupées car, si tel était le cas, c'est toute l'industrie française qui risquerait de se voir fermer l'accès de ce pays en développement rapide.

La participation de 36 % d'AMREP dans DORIS (Compagnie générale pour les développements opérationnels des richesses sous-marines) suscite aussi bien des convoitises. Bouygues, qui avait cherché vainement en 1981 à s'imposer comme chef de file du groupe possédant cette société (qui est l'un des principaux constructeurs de plates-formes offshore de France) ,est sur les rangs en compagnie d'ELF-Aquitaine.

De nombreuses activités de services — notamment d'entretien de plates-formes — ont aussi fait l'objet de propositions de reprise de la part de petites sociétés parapétrolières ou de BTP. En dehors de Montpellier et de Bordeaux, seule une partie des activités de Marseille n'aurait pas trouvé preneur et devrait être fermée.

Le démantèlement d'AMREP n'en est pas moins un mauvais coup pour le secteur parapétrolier et pour l'industrie française en général. Naguère, le ministre de l'énergie soulignait que l'industrie parapétrolière était l'un des secteurs encore créateur, d'emplois. Il est vrai que, sur un chiffre d'affaires de 60 milliards de francs, ce secteur en avait exporté en 1982 80 % et avait dégagé un excédent commercial de 45 milliards, soit deux fois plus que l'automobile.

Le démantèlement d'AMREP, la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire, dont certaines activités de la division énergie sont liées à ce secteur, les graves difficultés financières de Technip, ne laissent pas d'inquiéter. Après le déclin de l'automobile comme source de devises, la branche parapétrolière pourrait bien suivre ce mauvais exemple.

B.D.

Une mise au point des commissaires aux comptes

Nous avons reçu de MM. Levasseur et Charrier la demande de droit de réponse suivante.

Le journal*le Monde*, dans son numéro du mercredi 20 juin, sous le titre «Le PDG d'AMREP, M. Miller, est inculpé», a mis en cause MM. Pierre Levasseur et Henry L. Charrier pour avoir attesté, dans la note d'information de septembre 1983, de la sincérité des comptes de la société AMREP et de sa filiale UIE.

Ni M. Levasseur ni M. Charrier ne sont commissaires aux comptes d'UIE. Ils n'ont donc pas eu à certifier les comptes de cette société

En qualité de commissaires aux comptes d'AMREP, MM. Levasseur et Charrier, de même que la commission des opérations de Bourse, ont pris connaissance du projet de *« note d'information succincte »*. Ils ont précisé à cette occasion que *« les situations au 30 juin de la société et du groupe ne font pas l'objet d'une certification »*.

[MM. Pierre Levasseur et Henry Charrier, commissaires aux comptes d'AMREP, ont été inculpés, le 18 juin, par M. Jean-Pierre Michau, premier juge d'instruction à Paris, de *« confirmation d'informations mensongères »* dans ce qui est le plus grand scandale boursier depuis la fin des années 50. *Le Monde* n'a rien dit d'autre les concernant.]

PRÉCISION. — La commande du car-ferry pour la Compagnie marocaine de navigation a été attribuée au groupe Alsthom-Atlantique, et non pas à sa filiale Chantiers Dubigeon, comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 28 juin.

Par ailleurs, M. Alain Grill, directeur général de la division constructions navales d'Alsthom-Atlantique, vient d'être renouvelé dans ses fonctions de président-directeur général des Chantiers Dubigeon.



CONJONCTURE

LES HAUSSES DE JUILLET

Augmentation de différents produits et services

● Tarifs postaux : la lettre à 2,10 F

Depuis lundi 2 juillet, l'affranchissement des lettres est passé à 2,10 F et celui du pli non urgent à 1,70 F. Le taux d'augmentation moyen est d'environ 5,5 %.

Pour le régime international, le tarif préférentiel appliqué aux lettres jusqu'à 20 grammes et aux cartes postales à destination de la Grande-Bretagne, de la Grèce, de l'Irlande, de la Chine et du Lichtenstein sera étendu à l'Autriche.

La dernière majoration remonte au 1er juin 1983 et n'avait pas affecté le tarif du pli non urgent.

● Assurance automobile : bonus diminué

La réforme du régime du bonus-malus en assurance automobile, décidée en septembre 1983 et applicable au 1er juillet 1984, ne devrait pas entraîner d'augmentation supplémentaire des primes, dont la hausse globale doit être, en principe, d'environ 6,5 % pour 1984. Simplement, la réduction de 50 % sur le tarif de base, accordée aux bons conducteurs, ne pourra, désormais, être acquise qu'au bout de treize ans, au lieu de sept ans précédemment. Néanmoins, pour les primes payées avant le 1er juillet et couvrant une période s'étendant au-delà de cette date, un rappel sera demandé, puisque le rabais accordé est désormais moins important annuellement (au cas où l'assuré n'a pas encore les 50 % de bonus).

● Prix des médicaments : + 1 % à + 2,5 % le 1er août

Les firmes pharmaceutiques ont obtenu des pouvoirs publics l'autorisation d'augmenter les prix des médicaments remboursés par la Sécurité sociale de 1 % à compter du 1er août. Les entreprises réalisant moins de 50 millions de francs de chiffre d'affaires auront le droit d'appliquer une majoration supplémentaire de 1,5 %, ce qui porte à 2,5 % le relèvement des prix de leurs produits. Ces rajustements sont accordés dans le cadre des hausses programmées bi-annuelles. Le 1er février dernier, les firmes pharmaceutiques avaient été autorisées à relever leurs tarifs de 2 %.

ÉTRANGER

MM. MITTERRAND ET REAGAN RÉPONDENT AU PRÉSIDENT DE LA COLOMBIE

Les présidents François Mitterrand et Ronald Reagan ont tous deux répondu à la lettre que leur homologue colombien Belisario Betancur avait adressée au sommet de Londres des sept pays industrialisés, consacrée au problème de la dette.

M. Mitterrand a informé samedi M. Betancur qu'il avait demandé à ses partenaires la création d'un fonds supplémentaire de 15 milliards de dollars destiné aux pays en voie de développement particulièrement endettés. Le fonds, ajoute M. Mitterrand, *« pourrait être partagé entre ces pays sous la forme de prêts coordonnés par le Fonds monétaire international (FMI). Cette question sera étudiée à l'occasion de la prochaine assemblée générale du FMI »*.

Pour sa part, le président Reagan, dans un message rendu public, samedi, par le gouvernement colombien, a fait savoir à M. Betancur que les Etats-Unis *« étaient prêts à négocier, où que ce soit »*, avec les pays débiteurs qui s'efforceraient de résoudre leurs problèmes. Les pays industrialisés, assure M. Reagan, *« se proposent de maintenir et, dans la mesure du possible, d'accroître l'aide aux pays en voie de développement »*, l'aide officielle tout comme celle octroyée par le biais des institutions financières et internationales. — *(AFP.)*

En RFA

LE COMPROMIS SUR LA DURÉE DU TRAVAIL POURRAIT S'ÉTENDRE A L'IMPRIMERIE

A leur tour les dirigeants syndicaux de la métallurgie et le patronat de la Hesse sont convenus samedi 30 juin au soir de mettre fin à six semaines de grève et de lock-out engendrés par la demande d'une réduction à trente-cinq heures de la semaine de travail. Comme leurs homologues de la région de Stuttgart, les partenaires sociaux ont accepté le compromis qui prévoit la possibilité de réduire d'une heure et demie, à partir d'avril 1985, la durée du travail hebdomadaire actuellement de quarante heures.

Ce compromis pourrait prévaloir également en ce qui concerne l'imprimerie ouest-allemande touchée depuis onze semaines par des grèves tournantes. Le patronat a en effet soumis au syndicat un projet qui prévoit l'instauration de la semaine de trente-huit heures trente. De même que dans la métallurgie, les salaires seraient augmentés de 3,3 % à partir du 1er juillet, ce qui revient à dire que cette réduction du temps de travail se ferait sans diminution de salaire.

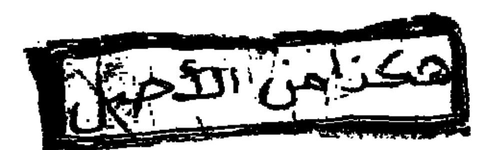
FAITS ET CHIFFRES

● **Contrat IBM-Philips.** — IBM vient de conclure un important contrat d'une valeur de 100 millions de francs avec le groupe néerlandais Philips pour la fourniture d'écrans couleur haute définition.

● **1,5 milliard de francs de pertes pour ENSIDESA.** — La société espagnole d'État, ENSIDESA qui regroupe les activités sidérurgiques de l'Institut national de l'industrie (*INI*), a perdu 27,7 milliards de pesetas en 1983 (soit près de 1,5 milliard de francs). La société a produit en 1983, 3,8 millions de tonnes d'acier, soit 15,5 % de moins qu'en 1982, pour un chiffre d'affaires de 150 milliards de pesetas (+7 %) et des exportations qui dépassent 50 milliards de pesetas en hausse de 25 %. L'INI doit investir de 1984 à 1987 plus de 700 millions de dollars (6 milliards de francs) dans ENSIDESA. — *(AFP.)*

● **Réduction de la production de lait : plus de 9 000 dossiers de suppression en une semaine.** — Du 21 au 27 juin, 9 183 demandes d'aides à la cessation d'activités sont parvenues dans les directions départementales de l'agriculture. Ce qui correspond à un volume de 320 000 tonnes de lait potentiellement « libérées ». Selon les pouvoirs publics, l'objectif total de 1,2 million à 1,3 million de tonnes, correspondant à la cessation d'activité ou à la reconversion de 30 000 à 35 000 éleveurs, pourra être atteint. L'ONILAIT a affecté aux différents départements les crédits destinés à financer ces aides, qui s'élèvent à 605 millions de francs pour 1984. Le point le plus délicat sera la répartition des quotas de production entre les laiteries, a indiqué M. François Ranc, directeur de l'Office. La FNSEA et le CNJA refusent de participer à cette répartition mais les professionnels laitiers, membres du conseil de l'Office, se sont résignés à rechercher les solutions *« les moins mauvaises possibles »*.

● **Les agriculteurs méridionaux manifestent leur mécontentement.** — Les producteurs de fruits et les viticulteurs du midi de la France ont organisé samedi 30 juin et dimanche 1er juillet plusieurs démonstrations. Près de Perpignan (Pyrénées-Orientales) deux camions espagnols chargés de fruits ont été interceptés et vidés de leur contenu. A Montélimar (Drôme) et à Montpellier (Hérault), les agriculteurs ont organisé des *« opérations sourire »*, en distribuant aux estivants des cerises et du vin, afin de les sensibiliser à leurs difficultés.



CONJONCTURE

LE REVENU DES FRANÇAIS DE 1980 A 1983

Les services ont le mieux tiré leur épingle du jeu

D'avril 1982 à octobre 1983, le pouvoir d'achat des revenus a stagné, et parfois même régressé. Cette évolution épargne les bas salaires et plus encore les revenus des prestataires de services. Elle touche en revanche — *parfois durement* comme pour les professions artisanales du bâtiment — les agents de maîtrise, les techniciens et les cadres du secteur privé et du *secteur semi-public*, les hauts fonctionnaires. L'« avantage » accordé aux bas salaires se retrouve dans la fonction publique, où le pouvoir d'achat des salaires bruts (y compris la prime exceptionnelle de 500 F attribuée en mars 1984 au titre de 1983) s'est à peu près maintenu pour les fonctionnaires du bas de l'échelle, mais a baissé pour les plus hautes catégories.« Telle est la conclusion que tire le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) de son *Constat sur l'évolution des revenus* en France (1) sur la période la plus récente (1979-1983).

Dans ses généralités, analysant l'évolution en francs courants des *principales composantes* des revenus primaires de 1979 à 1983, le CERC note que la masse des salaires et des cotisations sociales est celle qui a augmenté le plus vite (+ 65 %), presque aussi vite que les prélèvements fiscaux sur l'activité productrice ou sur les produits (+ 61 %). La masse des revenus des entrepreneurs individuels (+ 52 % sur la période) a évolué de façon contrastée : elle a progressé sensiblement moins vite que les salaires entre 1979 et 1980, puis a connu un rythme identique avant de ralentir à nouveau entre 1982 et 1983. Les autres rémunérations du capital (qui ne comprennent pas les capitaux propres des non-salariés) ont augmenté de 45 %, avec une très faible progression au départ et une vive croissance de 1982 à 1983.

Le cas des retraités

Le CERC ouvre un chapitre nouveau en analysant la situation des retraités anciens salariés. Heureuse initiative, car ils vont être de plus en plus nombreux, et la connaissance de leur situation pécuniaire conduira certainement à corriger des disparités par trop criantes. Les années 1981 et 1982 sont marquées par d'importantes revalorisations du minimum vieillesse, qui passe de 1300 F par mois à 2185 F pour une personne seule. Mais pour les couples qui relèvent du *régime général*, le malheur est de ne vivre que sur une seule retraite : *leur pouvoir d'achat* aura diminué, comme il diminuera plus fort encore entre 1982 et 1983, après le répit de l'année précédente.

Reste les travailleurs indépendants, dont le CERC a déjà souligné la très grande diversité de situation. Dans le commerce de détail, le secteur alimentaire tire *mieux son épingle du jeu en 1983*, son pouvoir d'achat se maintenant, alors qu'il baisse dans le non-alimentaire. Dans l'artisanat et le bâtiment, la diminution se poursuit d'année en année depuis 1980 (— 13 %, par exemple, pour le bénéfice net, moyen des maçons).

Cafés et restaurants

Tel n'est pas le cas des services (hors professions libérales), où les revenus ont connu une progression du pouvoir d'achat sur toute la période avec même une amélioration en 1983 par rapport à 1982. Entre 1980 et 1983, le pouvoir d'achat a augmenté de 4 % à 6 % pour les restaurants et les cafés-restaurants, de 4 % à 5 % pour les débits de boisson et cafés, de 7 % à 9 % pour les hôtels.

Durant la même période, le revenu des réparateurs automobiles (trente mille entrepreneurs) a progressé en francs constants à un rythme moyen annuel de 5 %. Il en va de même pour les coiffeurs (profession qui regroupe quarante mille entreprises individuelles), mais cette augmentation en moyenne annuelle (+ 5 %) est trompeuse, car les gains ont été réalisés essentiellement en 1981 (+ 16 %), alors qu'il y a eu baisse en 1982 (— 2 %) et très légère hausse en 1983 (+ 1 %).

Pour les artisans de taxi, enfin, le CERC considère être arrivé à une estimation très proche de la réalité, malgré le peu d'informations statistiques à sa disposition. Il constate que, entre 1980 et 1983, leur pouvoir d'achat est resté stable, mais il aurait diminué de *3 %* en 1983, après avoir augmenté de 4 % en 1982.

Le bénéfice net des médecins conventionnés stagne en général entre *1980* et *1983 : 0 %* pour les omnipraticiens, — 2 % pour les gynécologues, — 2 % pour les ORL, + 0,5 % pour les cardiologues, + 2 % pour les dermatologues, + 1,5 % pour les pédiatres. Mais cette situation globale résulte de fortes baisses en 1981 et en 1982, alors que toutes ces catégories de médecins voient leur bénéfice net augmenter en 1983, parfois dans des proportions importantes (+ 13 % pour les pédiatres, + 9 % pour les cardiologues).

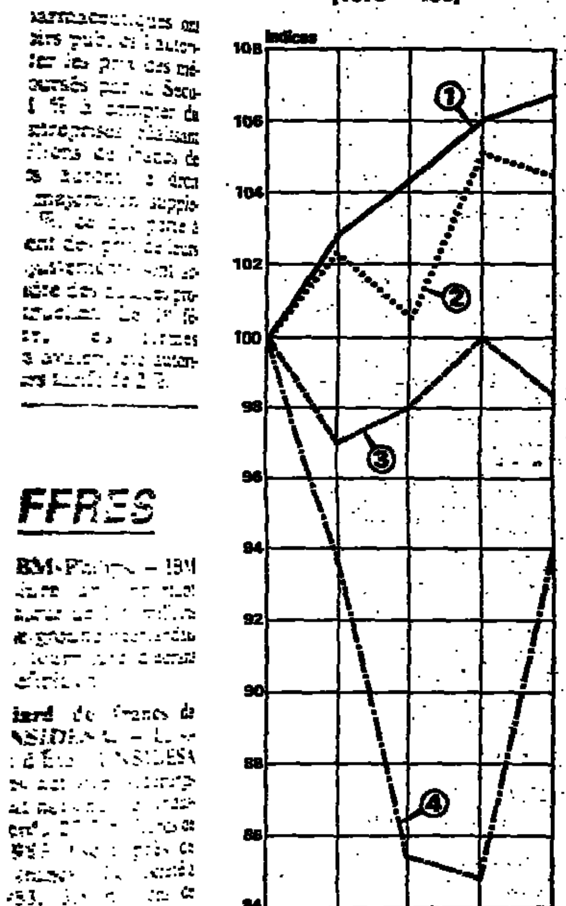
Pour les chirurgiens-dentistes conventionnés (ils sont au nombre d'environ 31 000), les recettes moyennes par praticien recensées *par la Sécurité sociale* ont augmenté de 11,8 % en 1981, de 12,2 % en 1982 et de 9,4 % en 1983.

L'ensemble des 24 000 infirmières libérales a *bénéficié d'une* progression sensible, en francs constants, de ses recettes : environ 6 % à 8 % par an entre 1980 et 1983, tandis que les masseurs-kinésithérapeutes (22 800 personnes) ont vu le pouvoir d'achat de leur bénéfice net *moyen stagner* en 1981, puis augmenter de 1 % à 2 % en 1982, et de 7 % à 9 % en 1983, ce qui correspond à une progression moyenne de 3 % à 4 % entre 1980 et 1983.

F. S.

(1) Document du CERC n° 71. En vente, à partir du 6 juillet, à la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Prix : 50 F.

Évolution des grandes masses de revenus primaires en francs constants (1979 = 100)



(1) Rémunération du travail salarié.
(2) Prélèvement fiscal sur la production.
(3) Rémunération du travail et du capital des entrepreneurs individuels.
(4) Rémunération du capital (*).

SOURCE : Comptes nationaux

★ En francs de 1983, l'indice 100 de ce graphique correspond respectivement à :
2053 milliards pour la rémunération du travail salarié,
479 milliards pour le prélèvement fiscal sur la production,
479 milliards pour la rémunération du travail et du capital des entrepreneurs individuels,
338 milliards pour la rémunération du capital.

(*) Sauf le capital des entrepreneurs individuels et après déduction des amortissements.

● **M. Bérégovoy contre une réduction de la couverture sociale.** — Inaugurant une usine à Carmaux, vendredi 29 juin, le ministre des affaires sociales s'est déclaré opposé à une réduction de la protection sociale, indiquant que *« les comptes de la Sécurité sociale seront excédentaires en 1984 et équilibrés en 1985 ».*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,5470	8,5500	− 10	+ 10	− 20	+ 20	− 270	− 60
$ can.	6,5175	6,5240	− 30	+ 20	− 50	+ 10	− 200	− 65
Yen (100)	3,5900	3,6020	+ 160	+ 200	+ 350	+ 400	+ 1010	+ 1150
DM	3,0670	3,0705	+ 150	+ 180	+ 300	+ 350	+ 970	+ 990
Florin	2,7235	2,7270	+ 120	+ 160	+ 260	+ 300	+ 750	+ 830
F.B. (100)	15,0710	15,0810	+ 10	+ 105	+ 40	+ 175	+ 140	+ 530
F.S.	3,6675	3,6720	+ 215	+ 265	+ 460	+ 525	+ 1370	+ 1500
L.(1 000)	4,9845	4,9900	− 165	− 100	− 315	− 230	− 965	− 800
£	11,5360	11,5400	+ 270	+ 340	+ 490	+ 605	+ 1200	+ 1600

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 1/8	11 3/8	11 13/16	11 15/16	12	12 1/8	12 3/4	12 7/8
DM	5 1/4	5 1/2	5 1/2	5 13/16	5 9/16	5 15/16	6	6 1/2
Florin	5 1/2	6 1/4	5 13/16	6 3/16	5 7/8	6 3/8	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	11	11 5/8	11	11 7/8	11 3/8	12	11 3/4	12 3/8
F.S.	4	4 7/8	4	4 1/2	4 1/4	4 3/4	4 7/16	4 13/16
L.(1 000)	14	15	14 7/8	15 1/2	14 15/16	15 1/2	15 1/2	16 1/8
£	8 7/8	9 1/2	8 7/8	9 3/8	9 3/16	9 11/16	9 7/8	10 3/8
F. franç.	11 3/4	12 1/4	11 5/8	12 1/4	11 13/16	12 1/2	13	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

A la suite d'un accident d'avion

PAN AM EST CONDAMNÉE A PAYER 11 MILLIONS DE DOLLARS A UNE FAMILLE

La Nouvelle-Orléans (*AFP*). — Un tribunal de La Nouvelle-Orléans a condamné, le 30 juin, la compagnie aérienne Pan Am à verser près de 11 millions de dollars de dommages et intérêts à un couple dont la fillette avait *été tuée en* 1982 lors d'un des plus graves accidents d'avion survenus aux Etats-Unis.

La petite Jennifer Schultz, onze ans, se trouvait dans la maison de ses parents lorsqu'un *Boeing-727* de la Pan Am, pris dans une turbulence, s'était écrasé peu après son *décollage de l'aéroport* de La Nouvelle-Orléans, tuant cent quarante-six passagers et huit personnes au sol. Sa mère, Mme Barbara Schultz, et sa sœur Rachael avaient été grièvement blessées dans la catastrophe.

Les 10,9 millions de dollars que la Pan Am *devra verser au couple* constituent la plus grosse indemnisation jamais demandée à une compagnie aérienne. La Pan Am, qui avait reconnu sa responsabilité dans l'affaire, a déjà versé 2 millions de dollars à la famille Schultz.

SOCIAL

La lutte contre le chômage a été au centre des débats de la 70e Conférence internationale du travail

De notre correspondante

Genève. — La 70e Conférence *internationale du travail, organisée* par le Bureau international du travail (BIT), qui a réuni, au Palais des *nations* de Genève, 1 850 délégués représentant les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de 139 pays, ainsi que de nombreux conseillers et observateurs, a mis l'accent sur la *« politique de l'emploi »*. En d'autres termes, sur la lutte contre le chômage.

Cent sept ministres ont donné leur point de vue à ce sujet. Les représentants des pays de l'Est ont particu*lièrement insisté, pour leur part, sur* le *« droit au travail »*, ce qui leur a permis de faire porter aux pays industrialisés capitalistes la responsabilité du fléau mondial qu'est le chômage. A *cela*, les délégués des démocraties occidentales ont opposé le principe du *« travail librement consenti »* tel qu'il est inscrit dans les normes internationales du travail, auxquelles les pays du bloc de l'Est ont souscrit. Dans son ensemble, le débat sur ce problème a *été* marqué *par un esprit de conciliation*. Mais, bien que le goulag n'ait pas été expressément évoqué, des pays comme l'URSS et Cuba n'ont pas échappé à la critique, en raison de leurs lois sur les *« conduites antisociales »* et le *« parasitisme social »*.

En réponse aux différents points de vue exprimés sur la politique de l'emploi, M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, a notamment insisté sur « *le grand défi de notre temps* » qu'est l'emploi des jeunes et sur l'aménagement du temps de travail. M. Blanchard a rappelé que si le BIT *« a pour objectif la réduction progressive du temps de travail »*, et à ce titre *« ne saurait se prononcer contre l'objectif des 35 heures de travail par semaine »*, les diverses études effectuées par le BIT sur ce problème *« ne montrent pas clairement qu'il y ait une relation automatique et immédiate entre la réduction du temps de travail et l'emploi. Cette relation est complexe et varie au gré des situations nationales ».*

Normes

La recommandation adoptée par la conférence sur la politique de l'emploi invite, d'autre part, les gouvernements à promouvoir des mesures afin que les *effets* négatifs des investissements des transnationales sur l'emploi soient évités et que leurs effets positifs soient encouragés. Le texte insiste sur la nécessité d'un développement régional équilibré dans chaque pays, grâce à une meilleure répartition des ressources *naturelles et à une plus* grande mobilité des moyens de production. Il préconise en outre diverses mesures visant à la création d'emplois et à des conditions de travail plus satisfaisantes dans les pays d'émigration, afin de réduire le besoin d'aller gagner sous d'autres cieux le minimum vital.

Un autre point fort de la Conférence a *été le débat* sur les normes internationales du travail (*le Monde* du 2 juin), qu'un orateur a qualifiées de *« seuils minima du respect de la dignité humaine »*. Par conséquent, estime M. Blanchard, dans ce *domaine « la souplesse n'a pas sa place »*, surtout en ce qui concerne les droits fondamentaux tels que la liberté syndicale, l'abolition du travail forcé et l'élimination de la discrimination dans l'emploi. Les normes, a-t-il longuement souligné, doivent demeurer *« uniformes pour tous les pays »*, point de vue qui a été partagé par de nombreux délégués, notamment des pays du tiers-monde, et par les secrétaires généraux de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres) et de la CMT (Confédération mondiale du travail), tandis que les représentants des pays communistes ont énoncé à cet égard des conceptions toutes différentes.

Sur les 61 pays qui étaient invités à *fournir* des informations sur la manière dont ils respectent les normes, 58 ont accepté de collaborer avec le BIT, tandis que les délégués gouvernementaux du Malawi, de la Sierra-Leone et de la Tchécoslovaquie se sont distingués par leur absence lors de l'examen des cas les concernant (les bancs de la Pologne étant restés vides durant toute la durée de la Conférence). Mais l'Iran ayant, comme d'autres pays totalitaires, fait l'objet des préoccupations de la commission de l'application des *normes*, le *représentant* de son gouvernement a répondu que *« toutes dispositions des conventions, recommandations et autres décisions d'organes internationaux, si elles ne sont pas conformes aux principes islamiques dans l'opinion de la République islamique d'Iran, seront nulles et non avenues ».*

La discussion du Programme international pour l'amélioration des conditions et du milieu de travail (PIACT), lancée par le BIT en 1976, a porté sur l'extension progressive de la protection du milieu de travail à toutes les entreprises, y compris les plus petites, aussi bien qu'au travail à domicile et au travail clandestin, sans oublier les ouvriers agricoles ni ce qu'il est convenu d'appeler les travailleurs du *« secteur urbain non structuré »*. La réunion a insisté à cet égard sur l'importance de la formation à tous les niveaux, de l'information et de la recherche, ainsi que des services d'inspection du travail.

De façon générale, si sur des questions techniques l'accord entre travailleurs et employeurs n'a toujours pas été facile à atteindre — ce qui *n'est pas étonnant*, — une convergence de vue dont le poids a été déterminant s'est faite entre les deux groupes sur tous les sujets touchant aux droits de l'homme.

ISABELLE VICHNIAC.

Renault-Véhicules industriels prolonge son plan social jusqu'à fin novembre

Le plan social de Renault-Véhicules industriels (RVI), qui prévoyait 3 750 suppressions d'emploi en 1984, selon des formules diverses, et qui avait été annoncé en février, sera prolongé jusqu'au 30 novembre 1984. Un comité central d'entreprise extraordinaire se tiendra en décembre pour juger de ses résultats.

Actuellement, selon un pointage qui a été fait à l'occasion de la réunion, le 20 juin, du comité central d'entreprise, il apparaît qu'il manque environ 1 700 départs volontaires pour *que le plan social* atteigne les objectifs fixés par la direction. Or celle-ci reconnaît que si les suppressions de poste parmi les ouvriers de production ont correspondu aux espoirs et ne sauraient aller plus loin, il n'en est pas de même pour les emplois de « structure ». RVI, *qui relève d'une fusion* entre deux entités, et se retrouve donc avec une double administration, souffre sans doute d'hypertrophie de ce point de vue, et voudrait, à *tout le moins, en réduire l'importance* pour faire correspondre ses effectifs à son niveau d'activité. Comme il ne lui sera manifestement pas facile de convaincre les employés, les cadres, les agents de maîtrise et les techniciens d'abandonner volontairement la société, la direction s'est, par conséquent, accordé un délai supplémentaire pour tenir ses objectifs.

L'intention de la direction de RVI était, en effet, de parvenir à un volume satifaisant de départs sans *avoir recours à la procédure des* licenciements économiques. Dans sa panoplie, elle avait prévu des départs à la préretraite, avec la signature d'une convention FNE *valable jusqu'au 30* novembre prochain, et un dispositif d'aide au retour dans le pays d'origine, qui, jusqu'à présent, a intéressé 63 salariés. En outre, elle avait mis au point une mesure originale d'aide à la reconversion, pour laquelle 603 personnes se sont prononcées, donnant lieu à *70 projets de créations* d'entreprise, dont 30 sont actuellement au stade de l'étude bancaire, qui s'est déjà traduite par l'acceptation de sept prêts. Pour l'essentiel, *ces salariés de RVI s'orientent vers* des activités de transport, de garage, de station-service et, même, de restauration.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SILIC

L'assemblée générale, qui s'est réunie le 28 juin 1984 sous la présidence de M. Louis Moreau, a approuvé les *comptes de l'exercice 1983 et* le rapport d'activité du conseil d'administration.

Le dividende de *26,25 F* par action sera mis en paiement le 31 juillet 1984 pour les 1 410 024 actions qui composaient le capital au 31 décembre 1983 (contre 23 F en 1983 pour 1 207 360 actions).

Dans son allocution, le président a souligné que l'exercice en cours se déroule conformément aux prévisions, et s'est félicité notamment que les deux premiers nouveaux bâtiments de Rungis sont maintenant loués en totalité, ce qui permet de lancer le troisième, pour lequel des négociations sont déjà en *cours avec des preneurs éventuels*.

Le président a annoncé la vente à la Midland Bank des immeubles de bureaux, dont celle-ci était locataire à Paris, pour le prix de 55 millions de francs. La diminution des recettes locatives qui en résultera à partir du 1er juillet sera plus que compensée dans un premier temps par des produits financiers, les *ressources nouvelles dégagées* par cette vente étant ensuite consacrées à l'achèvement du programme de Rungis.

Les loyers du premier semestre 1984, ainsi que ceux émis le 1er juillet au titre du *troisième trimestre, s'élèvent* à 69,7 millions de francs, contre 65,9 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui permet d'escompter un montant total de loyers d'environ 93 millions de francs pour l'exercice en cours, ces chiffres tenant compte de l'incidence de la vente des immeubles de bureaux de Paris. En incluant les produits financiers, les recettes de 1984 devraient atteindre 98,8 millions de francs, contre 91,3 millions en *1983*.

Ces chiffres permettent de confirmer la *prévision d'un* taux de progression du bénéfice par action en 1984 du même ordre *que celui constaté* en 1983.

UGIMO
Union générale d'investissements immobiliers

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 juin 1984 sous la présidence de *M. Michel Caldagues*, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983. Après dotation de 7 657 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net de l'exercice ressort à 50 652 000 F contre 47 451 000 F en 1982.

L'assemblée a fixé le montant du dividende à 17,60 F par action contre 16,50 F en *1983*. Sa mise en paiement aura lieu le 16 juillet 1984 sur présentation du coupon n° 19 A, le coupon B correspondant étant à nouveau, cette année, annulé eu égard à la modicité des primes à la construction qui, dans l'attente d'une prochaine distribution, se *trouvent incluses dans le report à nouveau.*

Au cours de son allocution, le président a souligné que le taux d'occupation du domaine était toujours proche de *100 % et que les mouvements* de locataires accusaient à nouveau une sensible diminution. Il a en outre confirmé que l'immeuble de 33 appartements, actuellement en cours de construction à Issy-les-Moulineaux, sera mis en location à la fin de l'année. Le patrimoine se composera alors de *1 857* appartements représentant 144 743 mètres carrés habitables, 26 491 mètres carrés de surfaces commerciales et 2 864 garages.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



MONECIC

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale des actionnaires de MONECIC, réunie le 28 juin 1984 sur deuxième convocation, sous la présidence de M. *Renaud Segalen*, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 mars 1984 ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de 6 523,70 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 169,80 F, ce qui porte le revenu global à 6 693,50 F. Ce dividende sera payable à partir du 11 juillet 1984, à 12 heures, aux guichets du Crédit industriel et commercial de Paris et des autres banques du groupe CIC.

![sanofi]

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1984, sous la présidence de M. René Sautier, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et décidé la mise en paiement, à compter du 12 juillet, d'un dividende net de 14 francs par action, contre 13,45 francs au titre de 1982, mais devant s'appliquer à un nombre d'actions accru de 18 % à la suite principalement de l'augmentation de capital en numéraire réalisée à la fin de l'année 1983.

Pour le groupe, l'exercice 1983 s'est soldé par un bénéfice net consolidé de 295 millions de francs contre 238 millions de francs l'année précédente (+ 24 %), le chiffre d'affaires ayant atteint 9,27 milliards de francs (+ 18,8 %) par rapport à 1982.

Le bénéfice net de la société Sanofi s'est élevé à 146 millions de francs contre 141 millions en 1982.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Jean-François Dehecq, Jean Fouchier, Antoine Midy, Bruno Roger, René Sautier et de la Société nationale Elf Aquitaine, actionnaire majoritaire.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a reconduit MM. René Sautier et Jean-François Dehecq dans leurs fonctions respectives de président-directeur général et vice-président-directeur général.

Dans l'allocution qu'il a prononcée au cours de l'assemblée, M. Sautier a notamment signalé que le chiffre d'affaires des cinq premiers mois de l'exercice était en progression de 21 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent (16 % à structure comparable si l'on tient compte notamment de l'intégration de Choay), le développement le plus important ayant été constaté dans le secteur des parfums et produits de beauté (+ 28 %).

L'effort de rationalisation a été poursuivi, principalement pour celles des activités ou filiales qui ont connu des difficultés en 1983 : secteur médico-hospitalier, Institut Pasteur Production, Choay, secteur des arômes, secteur santé animale aux Etats-Unis.

M. Sautier a en outre déclaré :

« Parallèlement aux efforts déployés pour améliorer la qualité de sa gestion et renforcer sa compétitivité, votre entreprise a pris des initiatives propres à assurer son avenir.

Ces initiatives ont notamment pour objet d'accroître, grâce à des moyens nouveaux de recherche et développement, notre poids dans les activités auxquelles les biotechnologies vont apporter un élément de croissance très important.

Le centre de Labège, auquel nous participons pour 50 % aux côtés d'Elf Aquitaine, est dès à présent opérationnel et contribue de façon active au développement de nos travaux dans les domaines de la pharmacie, de l'industrie des arômes et produits pour l'industrie alimentaire.

Nous avons décidé d'accroître nos moyens industriels dans ce secteur et notre implantation commerciale sur les principaux marchés internationaux : tel est le sens de l'acquisition par notre groupe (80 % du capital) avec Elf Bio-Industries (19,7 %) de la société Dairyland Food Laboratories. Cette société, localisée à Milwaukee (Wisconsin), a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 14 millions de dollars (et un profit de 850 000 dollars) basé sur les arômes et additifs techniques pour l'industrie fromagère et laitière. Elle occupe une position majeure sur certains secteurs de ce marché.

Bénéficiant de l'appui de notre recherche et de nos moyens commerciaux hors des Etats-Unis, elle devra connaître un développement important.

Nos efforts dans ce domaine des biotechnologies doivent aboutir à la mise au point de produits de haute technologie appelés à participer à des marchés prometteurs pour le futur.

Dans le secteur pharmaceutique, le début de l'année a vu se poursuivre les travaux destinés à la mise au point de nos nouvelles molécules. Le nombre très important des produits entrant en phase clinique de probation va exiger des efforts soutenus dans les années à venir, tant au plan international qu'en France. La difficulté et la durée des travaux sont, comme il est normal, à la mesure de l'intérêt thérapeutique que ces produits présentent pour les larges marchés que nous visons.

Je soulignerai l'intérêt pour le futur de deux antiarythmiques d'effets différents, de deux antiépileptiques, d'un antibiotique, d'une série d'anti-inflammatoires à mécanisme d'action original, d'un anti-asthmatique.

La très récente présentation à la Food and Drug Administration de notre amiodarone (anti-arythmique) nous incite à penser que ce produit majeur a de fortes chances d'être lancé très prochainement aux Etats-Unis, sans qu'il soit évidemment possible de préjuger de la décision finale de l'administration.

Sanofi Pharmaceuticals, notre filiale à 51 % avec le groupe American Home Products, disposerait ainsi de son premier produit, dont il faut rappeler qu'il a réalisé en 1983 dans les cinquante pays où il est commercialisé un chiffre d'affaires de 250 millions de francs.

Au Japon, la société Daïchi, licenciée de la ticlopidine, anti-agrégant plaquettaire, va obtenir des autorités locales une importante extension d'indication pour ce produit qui couvrira dans ce pays aussi bien le domaine de l'artérite que celui des troubles thrombotiques de la circulation cérébrale.

Le chiffre d'affaires de la ticlopidine, produit commercialisé dans plus de vingt pays, a atteint 860 millions de francs en 1983, dont seulement 15 % ont été réalisés en France.

Les expérimentations destinées à obtenir l'enregistrement du produit aux Etats-Unis et dans d'autres pays importants se poursuivent activement et impliquent plusieurs milliers de patients.

Nous vous rappelons enfin qu'un accord a été conclu, avec l'appui de Sanofi, entre l'Institut Pasteur Production et Taiwan pour la fourniture d'un million de doses de vaccin antihépatite B et pour l'édification d'une unité de production locale de ce vaccin.

La croissance de notre chiffre d'affaires dans nos différents secteurs d'activité, la mise en œuvre, déjà très avancée, de mesures correctrices nécessaires, l'orientation de nos efforts de recherche vers des techniques nouvelles, l'élargissement des zones de diffusion de nos grands produits, sont autant de facteurs qui permettent d'envisager avec confiance l'avenir de votre groupe. »

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

L'assemblée générale ordinaire de la Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux, tenue à Paris le 27 juin 1984, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 56 879 499,13 F.

Le revenu global par action a été fixé à 27 F, constitué par un dividende distribué de 18 F (contre 16,50 F au titre de l'exercice 1982) et un avoir fiscal de 9 F.

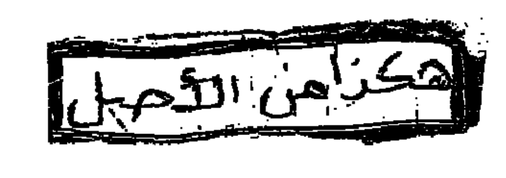
L'assemblée a nommé en qualité de nouvel administrateur M. Christian Dadvisard, en remplacement de M. Mary-Ange Jan, qui avait atteint la limite d'âge statutaire pour l'exercice des fonctions d'administrateur, et renouvelé le mandat de M. Dominique Boyer.

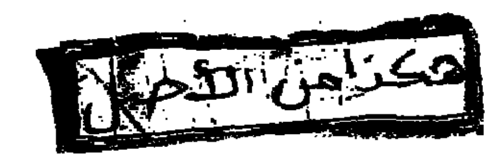
CGP PRIMAGAZ

Le léger effritement des tonnages distribués conjugué avec des majorations de marges inférieures à la dérive monétaire et, surtout avec l'absence des plus-values exceptionnelles enregistrées en 1982, a entraîné un recul du bénéfice net qui s'est établi à 5 105 721 F contre 7 781 218 F en 1982.

Les ventes, en volume, à fin mai, sont pratiquement égales à celles de la même période de 1983 et dépassent légèrement les prévisions. La société place des espoirs complémentaires dans le lancement sur le marché d'une bouteille de butane à indicateur de niveau, ainsi que dans l'achèvement de la bicarburation des automobiles, qui devrait favoriser les ventes de gaz carburant.

L'assemblée a décidé à l'unanimité le maintien d'un coupon global de 14,25 F qui sera en paiement le 19 juillet 1984 ; elle a renouvelé les mandats de MM. Jean-Charles Inglessi et Albert Barraud.





MARCHÉS FINANCIERS

LE ROI DE SUÈDE EST UN BON ACTIONNAIRE

Le roi de Suède Karl XVI Gustav détient un portefeuille de cent mille actions, représentant 27 millions de couronnes (autant de francs français) et rapportant un dividende annuel de 700 000 couronnes. C'est ce que révèle la Fédération suédoise des actionnaires.

Selon cet organisme, le roi de Suède a investi dans les entreprises *suédoises exportatrices. Il détient* 16 652 actions Astra (entreprise pharmaceutique), 11 000 Ericsson (télécommunications), 11 000 Alfa-Laval (constructions mécaniques), 8 000 SKF (roulements à billes), 5 000 Atlas-Copco (compresseurs d'air), 4 000 Electrolux (électroménager) *et 4 000 Saab-Scania (automobiles, camions et avions).*

Le reste de son portefeuille est réparti en de plus petits postes sur de nombreuses entreprises suédoises.

La Fédération suédoise des actionnaires souligne que Karl XVI Gustav, tout roi qu'il est, n'est pas exonéré de l'impôt sur les dividendes, mais elle n'indique pas le gain réalisé après impôt.

De même, elle n'indique pas à quel moment le roi a acheté tel ou tel paquet d'actions ; elle note, à titre indicatif, que l'action Ericsson a perdu près de la moitié de sa valeur en l'espace de deux ans, passant de 483 à 300 couronnes.

(AFP.)

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 21-6-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	393 247
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	39 315
ECU	78 810
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 141
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	15 199
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	211 557
dont :	
Effets escomptés	90 836
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 725
5) DIVERS	7 892
Total	704 622
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	190 084
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 096
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	30 861
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	96 400
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	27 833
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 298
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	13 368
Total	704 622

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CHARTER CONSOLIDATED. – Un dividende net final de 7,25 pence va être versé, faisant un total inchangé de 11 pence. Pour l'exercice clos le 31 mars, le bénéfice avant impôt s'élève à 37 milliards de livres contre 45,9 millions.

JAEGER. – Augmentation du capital de 19 514 200 F à 154 514 200 F par émission, au pair, de 1 350 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1984 (celui-ci avait *été préalablement réduit de 156 114 000 F* à 19 514 200 F par apurement des pertes).

LUCHAIRE SA. – Augmentation du capital de 85 162 200 F à 119 227 000 F par émission, à 230 F de 340 648 actions de 100 F (2 pour 5), jouissance 1er janvier 1984.

EPARCIC. – Ouverture au public le 3 juillet de cette Sicav au capital initial de 169 250 000 F.

COLAS. – Emprunt de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 F à dix ans portant un intérêt de 11,5 %. A chaque obligation sont attachés trois bons donnant droit de souscrire à une action Colas : au prix de 265 F pour le bon numéro 1 (1-1-1988), 280 F pour le bon numéro 2 (1-1-1989) et 300 F pour le bon numéro 3 (1-1-1990). Les actionnaires disposeront, du 2 au 13 juillet, d'un droit préférentiel de souscription. Du 16 au 27 juillet *les obligations non souscrites seront offertes* au public.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	28 juin	29 juin
Valeurs françaises	111,6	
Valeurs étrangères	86,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 juin	29 juin
Indice général	169,8	170,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 juillet .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 juin	2 juillet
1 dollar (en yens)	237,45	238,45

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Moët-Hennessy	31 300	50 720 516
L'Air liquide	74 546	40 804 827
IBM	33 004	396 231
BSN	13 773	35 774 714
CNE 3 %	9 030	35 396 231
Michelin	35 094	27 251 237
CFP	99 581	26 420 509
L'Oréal	9 877	24 356 221
Pernod-Ricard	30 750	23 624 899
Elf-Aquitaine	91 214	22 404 531

(*) du 21 au 24 juin.

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 JUIN

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1650	1700
C.D.M.E.	515	517
C. Equip. Elect.	232	230
Dafsa	317	309
Dauphin O.T.A.	1620	1625

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dunlop	13	10 o
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	58 10
Promoptis	137	130
Ronesto N.V.	801	808
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	52 o
S.P.R.	140	142
Total C.F.N.	47	....
Ufimex	284	271

SICAV 29/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	225 22	215 01	Japacic	......	......
Actions-Investiss.	255 58	243 97	Laffitte-cri-terme	111081 65	111081 56
Actions sélectives	329 84	314 88	Laffitte-Expansion	615 28	587 38
Aedificandi	351 75	335 80	Laffitte-France	199 64	190 57
A.G.F. 5000	244 63	233 73	Laffitte-Oblig.	136 72	130 52
Agimo	370 82	354	Laffitte-Placements	103797 74	103694 05
A.G.F. Interfonds	344 83	329 29	Laffitte-Rend.	191 18	182 51
Alsafi	209 29	199 80	Laffitte-Tokyo	881 57	841 59
A.L.T.O.	178 84	170 73	Lion-Associations	11881 81	11881 81
Amérique Gestion	452 42	431 90	Lionplus	52076 33	51580 72
A.M.I.	215 84	206 05	Livret portefeuille	457 73	444 40
Assoc. St-Honoré	11468 90	11411 84	Mondiale Investissem.	327 21	312 37
Assoc	23199 62	23199 62	Monecic	58528 08	58528 08
Bourse-Investiss.	291 42	278 21	Multi-Obligations	432 58	412 96
Bred Associations	2144 20	2137 79	Mutuelle Unie SA	104 88	100 12 ◆
Capital Plus	1290 80	1290 80	Natio.-Assoc.	24098 62	24048 52
Colombia (ex W.I.)	627 56	599 09	Natio.-Epargne	12015 90	11896 93

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentage, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1777 50	1771	1770 10	– 0 41
3580	C.N.E. 3 %	3605	3600	3600	– 0 13
210	Accor	212	208 80	209	– 1 41
730	Agence Havas	715	715	715	....
625	Europe n° 1	661	651	651	– 1 51
780	Facom	824	810	820 c	+ 2 80
765	Fichet-Bauche	720	730	730	+ 1 39
180	Financ.	179 80	175 50	175	– 2 66
70	Goldfields	69 70	70 30	70 60	+ 1 29
43	Gd Metropolitain	42 40	42 90	42 90	+ 1 17
198	Harmony	202 50	200 50	201	– 0 74
34	Hitachi	34 50	34 85	34 80	+ 0 86
570	Hoechst Akt.	571	581	581	+ 1 75
76	Imp. Chemical	75 30	75	74 95	– 0 46
97	Inco. Limited	94 30	97 80	97 80	+ 3 71
1020	IBM	1017	1038	1030	+ 1 27
16	Toshiba Corp.	15 90	15 95	15 90	....
765	Unilever	777	788	787	+ 1 28
615	Unit. Techn.	310	318	318	+ 2 58
1220	Vaal Reefs	1190	1197	1195	+ 0 42
555	West Deep	528	539	537	+ 1 70
460	West Hold.	465	450	451	– 3 01
380	Xerox Corp.	380	382	382	+ 0 52
2 22	Zambia Corp.	2 19	2 18	2 18	– 0 45

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 595	8 544	8 270	8 670
ECU	6 859	6 860	....	....
Allemagne (100 DM)	306 910	306 850	293	313
Belgique (100 F)	15 081	15 087	14 400	15 500
Pays-Bas (100 fl.)	272 600	272 300	261	281
Danemark (100 krd)	83 650	83 730	79	87
Norvège (100 k)	107 320	106 810	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 650	11 562	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	7 785	7 752	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 990	4 986	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	366 760	366 750	358	380
Suède (100 krs)	104 840	104 270	101	108
Autriche (100 sch)	43 760	43 740	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 421	5 415	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 890	5 860	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 525	6 490	6 310	6 650
Japon (100 yens)	3 610	3 601	3 480	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	102600	103000
Or fin (en lingot)	102300	102700
Pièce française (20 fr)	620	615
Pièce française (10 fr)	422	.....
Pièce suisse (20 fr)	601	602
Pièce latine (20 fr)	583	581
Souverain	753	746
Pièce de 20 dollars	4360	4400
Pièce de 10 dollars	2100	2080
Pièce de 5 dollars	1301 25	.....
Pièce de 50 pesos	3960	3960
Pièce de 10 florins	617	612

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 juin 1984 a été tiré à 414617 exemplaires

A B C D E F G

Au Guatemala

LES ÉLECTIONS A LA CONSTITUANTE

A Patzun les Indiens ont d'abord voté pour leur sécurité

Les Guatémaltèques étaient appelés à désigner les quatre-vingt-huit membres d'une nouvelle Assemblée constituante, le dimanche 1er juillet. Le scrutin s'est déroulé dans le calme, mais les autorités redoutent un fort taux d'abstention, malgré leurs efforts pour motiver les électeurs.

A Patzun, une bourgade très touchée par la violence, à 70 kilomètres de la capitale, les Indiens, majoritaires dans la population, ont voté dans l'ordre et en masse, mais sans trop savoir pourquoi. Ils pensent d'abord à leur sécurité.

Patzun *(AFP)*. — Dès les premières heures de l'aube, dimanche, les Indiens ont commencé à se concentrer sur la place de l'église, près de laquelle ont été installés les bureaux de vote, à Patzun, une bourgade de quatorze mille habitants, à 70 kilomètres à l'ouest de la capitale. Ici, la population est à plus de 80 % indienne et la petite place, sur laquelle un monument rappelle que le tremblement de terre de 1916 a fait cent soixante-douze morts, explose de couleurs.

Le début des opérations a un peu tardé. Les Indiens sont pourtant arrivés tôt : les premiers étaient là dès 3 heures du matin. Les responsables des bureaux de vote sont également venus à l'heure. Mais l'organisation du scrutin a été difficile, 60 % des Indiens étant analphabètes et ne parlant même pas espagnol.

Quand on leur demande s'ils savent pourquoi ils vont voter, ceux qui comprennent répondent en un espagnol hésitant : *« Pour le président », « Pour le gouvernement », « Pour avoir de nouvelles routes et des écoles »* et surtout, dans leur grande majorité, *« Par obligation »*.

On leur a dit qu'il fallait s'inscrire sur les listes électorales, puis qu'il fallait voter : ils le font. Mais l'élaboration d'une Constitution leur est aussi lointaine que les exploits de la navette spatiale.

Ils retirent pourtant religieusement de petites pochettes en plastique le certificat d'inscription sur les listes électorales qui leur a été remis, puis cherchent des yeux quelqu'un qui puisse les aider.

Face à leurs deux bulletins de vote, *l'un bleu ciel pour les* députés élus à l'échelon national, l'autre blanc pour les députés départementaux, qui auront les mêmes pouvoirs au sein de la nouvelle Constituante, les indigènes ont bien du mal à s'y retrouver entre les symboles des dix-sept partis.

« Ils sont venus voter, car ils s'y sentent obligés, pour leur propre sécurité », indique un prêtre qui habite la région depuis dix-huit ans, en rappelant que la répression y a été terrible : *« Cette élection ne représente rien par rapport à leurs traditions, c'est avant tout une histoire de Blancs qu'ils ne comprennent pas trop bien, mais ils font ce qui leur est demandé, pour ne pas avoir de problèmes. »*

M. KATZIR, ANCIEN PRÉSIDENT D'ISRAEL, ARRÊTÉ A LENINGRAD

Tel-Aviv *(AFP)*. — L'ancien président d'Israël, le professeur Ephrayim Katzir, a été arrêté, dimanche 1er juillet, à Leningrad en même temps qu'un groupe d'activistes juifs, au domicile de Mme Tatiana Zunchein, a annoncé la radio israélienne lundi. On ignore à Jérusalem si le professeur Katzir a été libéré.

Le mari de Tatiana Zunchein, M. Zakhar Zunchein, a été condamné à la fin de la semaine dernière à trois ans de prison par un tribunal pour avoir manifesté en *faveur de l'émigration vers Israël.*

On note qu'aucune information n'a été publiée en Israël sur le voyage en URSS du professeur Katzir. Celui-ci n'exerçant aucune activité politique depuis la fin de son mandat présidentiel en 1978.

DOLLAR FERME : 8,58 F

Le dollar s'est montré ferme, lundi 2 juillet, passant, à Paris, de 8,55 F à plus de 8,58 F, et à Francfort, de 2,7850 DM à 2,7970 DM. Les taux d'intérêt continuent à monter lentement, l'eurodollar à six mois s'établissant à 12 3/4 %.

UN MÉDECIN SUSPENDU POUR AVORTEMENT ILLÉGAL

(De notre correspondant.)

Millau. — Le docteur Pierre Roubault, inculpé d'avortement illégal (*le Monde* du 12 juin), a été condamné, le 29 juin, par le tribunal de Millau (Aveyron) à 10000 F d'amende et une suspension d'exercer pendant six mois. Il devra en outre payer 20000 F de dommages-intérêts à sa patiente, Mlle Maria Testa, qui s'était portée partie civile en cours d'audience, ainsi que à 1 franc symbolique à l'ordre des médecins de l'Aveyron. Mlle Maria Testa a été relaxée. Son beau-père, M. Berto, inculpé de complicité d'avortement, a été condamné à 2000 F avec sursis.

Sur le vif

Super-mémés

je vous écris des Etats-Unis. Je serai de retour à la fin de la semaine. Ce pays, je le connais bien, j'y ai vécu, j'y reviens une ou deux fois par an. Pourtant, là, à l'aller, dans un avion de la TWA, il y a un truc qui m'a sidérée : l'âge des hôtesses de l'air. Il fallait voir ces filles, ces girls, comme on les appelle tout au long de leur vie. Elles avaient dans les soixante, soixante-dix ans. Des fortes filles au derrière épanoui serré dans des pantalons trop petits, des filles aux bajoues tranquillement étalées sur le col de leur chemisier, des filles aux cheveux blancs, des filles aux cheveux teints, des filles au dos et au ventre rond.

Terminé, la femme-objet outre-Atlantique, le *woman's lib* lui a fait la peau. La super-nana, la femme-fleur, la femme-chatte aux longs ongles laqués, aujourd'hui c'est direction Taiwan, Séoul ou Bangkok qu'il faut aller la chercher, dans les travées de la TAI ou de la KAL. A l'Ouest, de ce côté là, il y a du nouveau. C'est le règne de la super-mémé. *Moi, j'aime assez.* Elle rassure, elle sécurise. Elle est efficace, expéditive et bien rodée. Et elle a son franc parler.

Au début ça surprend. Très vite, on s'y fait. D'autant qu'à l'arrivée, on ne voit que ça derrière tous les comptoirs, dans les magasins, les banques, et les bars : des seniors citizens, des panthères grises qui ont réussi à forcer de gueuler à repousser et même à supprimer l'âge de la retraite obligatoire. L'âge butoir maintenant, c'est soixante-dix ans. Avec tous les accomodements possibles et imaginables.

Là-bas, les personnes âgées, on les estime, on les considère un peu comme des pionniers. Ce sont les premiers, en effet, à explorer toutes les possibilités offertes à l'aube du troisième millénaire, par la médecine, la diététique, la gym et surtout la mort des tabous, aux soixante-quatre vingt-dix ans. Et plus. Songez qu'au Japon, il y a une dame qui va allègrement sur ses cent quatorze ans.

Alors que faire de vingt, trente, quarante ans de rab ? Exactement ce que vous faisiez avant. Si ça vous chante, naturellement. Produire. Et encore produire. Et toujours produire. C'est bon pour le moral. Donc c'est bon pour la santé. Et tant qu'on a la santé, on maintient son taux de productivité. On peut même l'augmenter. Résultat : les grosses boîtes qui avaient viré leurs vieux salariés, les réembauchent à tour de bras. De toutes façons, les Américains n'ont plus le choix. Ils ont de moins en moins d'enfants et de plus en plus de parents. On doit faire *avec ce qu'on a.*

Un seul problème, surtout pour les familles de l'espèce — j'espère que cette expression ne vous choque pas, elle est courante dans les pays anglo-saxons — un seul point noir : à partir d'un certain âge, les partenaires se font rares. On essaye bien d'augmenter l'espérance de vie des mâles, mais ce n'est pas encore au point. En attendant, les mamies-hôtesses en sont réduites à draguer en classe touriste des mines soixante ans. Ça ressemble à quoi ?

CLAUDE SARRAUTE.

MORT DE LA DRAMATURGE AMÉRICAINE LILLIAN HELLMAN

La dramaturge américaine Lillian Hellman, auteur notamment de *The Little Foxes* (*les Petits Renards*) est morte samedi 30 juin à l'hôpital de Vineyard Heaven (Massachusetts). Elle était âgé de soixante-dix-sept ans.

[Née le 20 juin 1907 à la Nouvelle-Orléans, Lillian Hellman a surtout écrit pour le théâtre, et sa pièce la plus connue *The Little Foxes* (1939), qui a pour toile de fond le sud des Etats-Unis, a été montée de nouveau en 1981 avec Elizabeth Taylor dans le rôle principal. Elle a aussi été représentée en France au début des années 60 avec Simone Signoret et Suzanne Flon. Dans son théâtre, Lillian Hellman a abordé de nombreux thèmes politiques comme la montée du fascisme.

Lillian Hellman a publié plusieurs livres à caractère autobiographique. Une nouvelle tirée de l'un d'eux, *Pentimento, a été à l'origine du film de Fred Zinneman, Julia* (1978), avec Jane Fonda, Vanessa Redgrave et Jason Robards. Plus récemment, est paru en France *Une femme inachevée* (1981-Stanké) où Lillian Hellman racontait notamment sa longue liaison avec l'écrivain Dashiell Hammett, qui vécut auprès d'elle ses trente dernières années. Celui-ci fut emprisonné au début des années 50 pour avoir refusé de témoigner sur ses liens avec la gauche, en particulier les communistes, devant la commission des affaires anti-américaines de la Chambre des représentants. Lillian Hellman elle-même, qui avait refusé de témoigner contre d'autres écrivains, fut inscrite sur la liste noire et dut vendre sa maison faute de trouver du travail.]

AVEC UNE IMPORTANTE COMMANDE D'UNE COMPAGNIE AMÉRICAINE

Nouveau succès pour le réacteur d'avion CFM-56 de la SNECMA

La Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) vient d'obtenir un nouveau contrat, d'une compagnie aérienne américaine, pour l'achat des réacteurs CFM-56 d'avions civils qu'elle coproduit avec General Electric. A ce jour, sans cette dernière commande, la société française et son partenaire américain ont placé mille trois cent trente-six réacteurs auprès de plusieurs clients nationaux et étrangers.

C'est la société américaine Boeing qui a annoncé le dernier contrat en date : la compagnie aérienne américaine Air California a passé commande, pour 300 millions de dollars, de douze moyen-courriers biréacteurs Boeing 737-300 équipés de moteurs CFM-56 (dans la version 3) choisis parce qu'ils sont les plus silencieux et les plus économes en carburant de leur catégorie. A cette commande ferme, Air California a ajouté une prise d'options portant sur onze appareils supplémentaires.

Selon Boeing, la commande d'Air California, qui exploite déjà des Boeing-737 plus anciens, est la plus importante jamais passée par cette compagnie. Ce contrat porte à cent trois le nombre des 737-300 commandés ferme par douze compagnies différentes et à soixante-huit le nombre des prises d'option.

Le Boeing-737 est doté de réacteurs CFM-56 (version 3) conçus par la SNECMA et par General Electric. Pour le constructeur français de moteurs d'aviation, la commande d'Air California est un nouveau succès d'un programme de réacteurs (dans la gamme des 10 à 12 tonnes de poussée) lancé, à l'origine, par le précédent PDG de la SNECMA, M. René Ravaud, contre l'avis, à l'époque, de nombreux spécialistes.

Ce réacteur CFM-56 est installé sur plusieurs types d'appareils civils et militaires. Dans sa version 2, il propulse des long-courriers DC-8 de Douglas (cinq cents réacteurs ont déjà été commandés ferme) et des avions ravitailleurs KC-135 de Boeing (deux cent quatre-vingts commandes fermes), ainsi que des avions-radars AWACS de Boeing (cinquante-huit réacteurs commandés ferme). Dans sa version 3, ce même CFM-56 équipe donc les moyen-courriers Boeing-737, soit quatre cent dix-huit réacteurs commandés ferme sans le dernier contrat d'Air California. Dans sa version 4, le réacteur CFM-56 propulse l'Airbus A-320, le dernier-né de la gamme des avions du consortium européen Airbus-Industrie, et il est commandé ferme à quatre-vingts exemplaires.

La mise au point de ce moteur a été partagée à égalité, de part et d'autre de l'Atlantique, par la SNECMA et par General Electric, ce qui représente un important plan de charge, tant pour les études que pour la production, à la SNECMA.

Par rapport à l'actuelle commande totale, ferme, de mille trois cent trente-six réacteurs, les deux industriels en sont, à ce jour, à l'assemblage du cinq centième CFM-56 en usine.

● *En Uruguay, grève de la faim.* — L'une des neuf personnes détenues sans jugement depuis plus de dix ans en Uruguay en raison de leur participation aux activités du mouvement Tupamaro, M. Adolfo Wassen, a entrepris, le dimanche 1er juillet, une grève de la faim en vue d'obtenir la libération de tous les prisonniers politiques (environ huit cents) et le retour au pays des exilés. M. Wassen, qui souffre d'un cancer, est interné à l'hôpital militaire de Montevideo, apprend-on ce lundi 2 juillet à Paris.